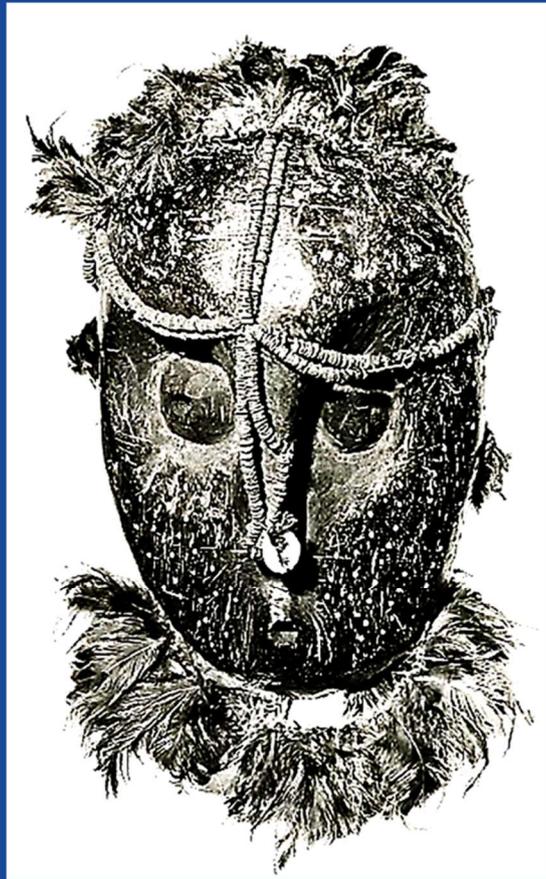


Alexandre Safiannikoff

Les Warega et les Wabembe
Une extraordinaire culture sociale et une
étonnante civilisation sans écriture en Afrique
centrale



INTRODUCTION

Cette étude, sous forme de manuscrit, a été déposée et confiée au MRAC, il y a déjà plus de quarante ans par mon père, Alexandre Safiannikoff. Elle permit à des chercheurs mais aussi à des collectionneurs, marchands d'art africain et responsables de salles de ventes de se documenter et de mieux comprendre la culture de ces ethnies Warega et Wabembe, à travers leurs remarquables objets axés sur le symbolisme, reflet de leur philosophie.

Et comme le souligne Viviane Baeke : « ...*Ce géologue a passé près de 40 ans dans les ex-provinces du Kivu et du Maniema, et s'est penché attentivement sur l'art et la culture des Lega comme des Bembe ; il rédigea un véritable « dictionnaire » des différents types d'objets utilisés au sein du bwami ou bwame, aussi bien chez les Lega que chez les Bembe* ».

Bien sûr de nombreux livres et publications avaient été écrits sur le sujet par d'éminents spécialistes, cependant divers aspects n'avaient pas été ou peu abordés ; le symbolisme rattaché à chaque objet, que ce soit une statuette, un masque, est décrit d'une façon minutieuse et nous dévoile leur sens profond, leur nature et leur portée.

Vivant quotidiennement auprès de ces populations pendant des décennies, Alexandre Safiannikoff a pu, au fil du temps, non seulement côtoyer de près ces ethnies, mais également récolter leurs révélations et pénétrer peu à peu leur étonnante culture.

En consultant et à l'aide des archives personnelles de mon père sur le sujet, j'ai parfois complété le texte original déposé au MRAC, sans y apporter aucune modification si ce n'est parfois sur la forme.

Je tiens à remercier en particulier Monsieur Julien Volper, conservateur en charge des collections ethnographiques au Musée royal de l'Afrique centrale, qui a relancé l'idée d'une publication de cette étude ; sans lui ce manuscrit dormirait encore dans les archives du MRAC.

La plupart des photographies en noir et blanc, des objets collectés par Alexandre Safiannikoff, qui ont servi à illustrer cette étude ont été prises, à l'époque, par le MRAC, mais ne font pas partie de leurs inventaires. Ces objets ont été dispersés auprès de collectionneurs et leur trace a été, bien souvent irrémédiablement perdue ; cependant, de temps en temps, l'un ou l'autre d'entre eux, surtout parmi les plus remarquables, refait surface à l'occasion d'une publication, d'une exposition ou bien encore lors d'une adjudication organisée par des salles de vente. Quand l'occasion s'est présentée, les informations concernant leurs parcours ont alors été annotées.

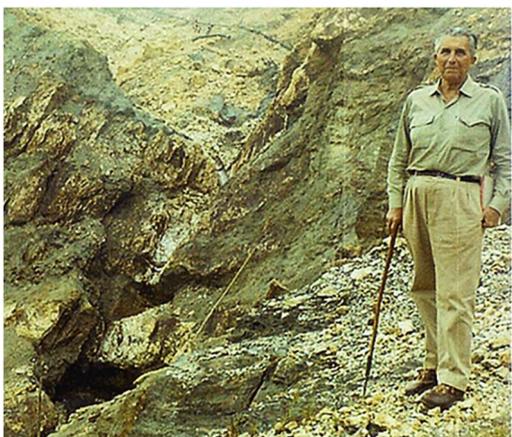
Paul Safiannikoff

« A la recherche du sens du bwami. Au fil d'une collection lega pas comme les autres ».

Viviane Baeke, Africa Museum MRAC Tervuren, 2009.

Docteur en anthropologie sociale de l'Université libre de Bruxelles. Enseignante à l'Université libre de Bruxelles de 1986 à 1989, conservatrice à la section d'ethnographie du Musée royal de l'Afrique centrale - Tervuren.

- Décembre 1937. Alexandre Safiannikoff, entre la source de l'Ubindi et Kitopo au Sud-Kivu à 2000 / 2500 mètres d'altitude dans une forêt de type carbonifère de fougères arborescentes telle qu'elle devait se présenter il y a environ 500 millions d'années.
- 1969, Alexandre Safiannikoff. Région de Twangiza. Photos : Archives A. Safiannikoff.



Alexandre Safiannikoff est un ingénieur géologue et scientifique belge d'origine russe. Né à Dalny en Mandchourie en 1903 - Actuellement Dalian en Chine, province du Liaoning - et décédé à Rixensart en 1988.

Fils aîné d'une famille dont les membres servaient traditionnellement dans les rangs de l'Armée impériale, il aurait donc tout naturellement du faire carrière dans l'armée si la révolution et la guerre civile n'avaient mis fin tragiquement à ses ambitions et à ses espérances.

En 1911, dès son plus jeune âge, il intègre le Corps des cadets de Khabarovsk. Fin 1918, à 15 ans, il rejoint l'Armée de l'amiral Koltchak, à Omsk, qui se bat avec brio contre les troupes révolutionnaires avec d'appréciables succès.

Alexandre Safiannikoff combat sur le front de l'Est, et au bout d'une année de combats acharnés, il est admis à l'École navale de Vladivostok, académie fondée en 1701 par Pierre le Grand, et incorporé officiellement le 2 février 1920. La fin de la guerre avec la Pologne voit affluer les troupes de l'Armée rouge en Crimée ; les combats sont féroces car chacun sait que le dénouement est proche, et pendant que les troupes du général Koutieпов parviennent à contenir l'attaque, le général Wrangel entreprend une opération d'embarquement dans cinq ports de la mer Noire. En trois jours, il réussit à évacuer 146.000 personnes dont 70.000 soldats casés sur 126 bateaux. Le 14 novembre 1920, Alexandre Safiannikoff quitte Sébastopol avec l'Escadre russe qui fut dans un premier temps dirigée vers Constantinople, où les autorités françaises sont dépassées. Il fut alors ordonné à la Flotte russe de rallier Bizerte en Tunisie et il fut décidé que l'ensemble des bâtiments serait regroupé en

convois dirigés par des unités françaises. L'école navale s'installa définitivement à dix kilomètres de Bizerte dans le vieux fort désaffecté de Djebel Kébir. Le 5 juillet 1922, Alexandre Safiannikoff est promu officier. Au mois d'août 1922, il rejoint la France, afin d'y entamer ses premières études universitaires. Licencié ès sciences de l'Université de Paris en 1926, il obtint le diplôme d'ingénieur géologue de l'Université de Nancy en 1927. En 1928, il aborde le continent africain et débute une longue mission de prospection en Afrique équatoriale française, en Oubangui-Chari et au Tchad. En 1931, il poursuit sa carrière au Congo belge pour le compte du Groupe Empain qui y exploitait de nombreux gisements miniers, principalement au Kivu-Maniema. Engagé en tant que chef de mission de prospection, il est ensuite nommé chef du service des prospections, directeur et enfin administrateur directeur de la « Compagnie Minière des Grands-Lacs » (MGL), ingénieur conseil et administrateur de diverses sociétés minières. Au cours de sa carrière, Alexandre Safiannikoff découvrit quatre nouvelles espèces minérales : Plumbomicrolite / Mumbite, Rankamaïte, Lueshite et Hydropyrochlore (ce dernier minéral est également connu sous ses anciennes appellations : Safiannikoffite, Kalipyrochlore). Pendant plus de 40 ans, il travailla dans cette région d'Afrique, côtoyant au quotidien les ethnies Warega et Wabembe et il fut parmi les premiers à s'intéresser à ce qu'on appellera « l'art africain », à observer, à étudier et ensuite écrire cette étude sur cette remarquable culture d'Afrique centrale. Il y décrira l'usage coutumier, rituel et surtout le symbolisme rattaché à chaque objet, mais aussi l'organisation sociale et culturelle de ces étonnantes ethnies.

PREFCE

La description que je fais des objets rituels des Bami, chefs spirituels des Warega et des Wabembe, ne représente pas une nomenclature des plus belles pièces rencontrées. Tous ces objets sont axés sur le symbolisme, reflet de la philosophie bantoue et sur les conceptions de morale et d'éducation de ces ethnies. Ces objets, depuis un simple poinçon jusqu'à un buste admirablement sculpté, représentent une valeur spirituelle équivalente selon leur signification. L'objectif que je m'étais fixé était non seulement vaste, mais surtout difficile à atteindre. Il ne s'agissait pas de constituer une collection ; mon désir avant tout, était de connaître le sens donné par la représentation et le symbolisme de chaque objet, afin de mettre en avant la véritable doctrine philosophique et les notions didactiques qui y sont rattachées. La difficulté venait de l'institution même des Bami qui est en principe une société secrète, car elle enseigne et transmet son savoir discrètement au sein d'assemblées qui se tiennent à huis clos. Une grande partie de sa doctrine est exprimée par la représentation d'objets au symbolisme bien défini, mais également par des aphorismes, des proverbes, parfois des chants et même des danses. En outre, la morale enseignée par les Bami n'est pas destinée à n'importe qui, mais uniquement aux membres de la tribu. C'est donc une doctrine tribale, bien qu'au point de vue de l'éthique et de l'élévation d'esprit elle soit humanitaire et peut être rangée par bien des aspects parmi les philosophies universelles.

Pour atteindre mon objectif principal, philosophico-social, j'ai heureusement obtenu le concours de personnes éminentes originaires de la région. Sans leur précieuse aide je n'aurais pas pu réaliser cette étude dans les meilleures conditions. Je tiens à remercier tout d'abord les autorités qui m'ont fourni tous les renseignements administratifs relatifs aux chefferies et aux populations qui font l'objet de cette étude. Je remercie également les Citoyens Muligi, Mokambelwa et surtout Dunia Ngolombe Rogatien (Rogassie), tous appartenant aux familles des grands chefs ou Bami et qui m'ont donné les renseignements de base relatifs aux masques et figurines, en me fournissant non seulement le nom de chaque objet mais aussi leur signification respective. Malgré tout, cette étude serait restée incomplète si je n'avais pas eu la collaboration de Mango Lutumbika Baliwa Palambibu, mieux connu sous le nom de l'Abbé Barnabé Mango qui est sans conteste le seul véritable spécialiste autochtone des us, coutumes, rites et art des Warega et Wabembe. Grâce à lui, j'ai pu non seulement corriger l'orthographe de toutes les dénominations, mais également donner la traduction exacte de tous ces noms, dans la mesure, bien entendu, où ceux-ci étaient traduisibles. Il m'a fourni aussi de multiples renseignements sur le symbolisme de chaque objet, en examinant avec moi, objet après objet, un très grand nombre de pièces dont celles répertoriées dans cette étude. Je lui en suis profondément reconnaissant. Murega d'origine et fils de Mwami, il a été le promoteur de la reprise de l'enseignement des Bami, en tant que source authentiquement africaine de la morale et de l'éthique traditionnelle. Je remercie également et amicalement Alexandre Prigogine qui m'a fourni plusieurs clichés d'objets qu'il a lui-même collectés, et qui m'ont servi à apporter une meilleure explication du contenu textuel de certaines pièces. Par ce travail d'investigation de la culture et du mode de vie de ces ethnies, je tenais à exposer et à partager leurs remarquables valeurs spirituelles et leur philosophie authentiquement africaines.

Alexandre Safiannikoff, 1980

ORIGINE DES WAREGA ET DES WABEMBE

Tous les clans des tribus aussi bien Warega que Wabembe sont originaires du Soudan. Le commencement de leur migration eut lieu vraisemblablement vers le 15^{ème} siècle en partant du Soudan et des confins de l'Éthiopie, de la région montagneuse du Bahr el Azrak et du Sobat, poussés vers cet exode probablement par la désertification du Sahara au Soudan. La grande hypothèse admise par les Balega eux-mêmes, situe l'origine de toutes les catégories des Balega au-delà du Ruwenzori. En quittant le Soudan, les Warega pénétrèrent d'abord au Bunyoro, région d'Ouganda bordant les rives du lac Albert, ensuite ils se dirigèrent vers l'ouest en empruntant, par la plaine de la rivière Semliki, affluent du Nil Albert ou Nil blanc dans la région des Grands lacs, la trouée entre le lac Albert et le massif montagneux du Ruwenzori. Selon A. Moeller, ce mouvement migratoire serait en lien aux rapports de force opposant la poussée Shilluk Dinka qui obligèrent les Walengola, les Bakumu-Babira et les Warega, à se réfugier dans le Ruwenzori, et c'est par la poussée de Soudanais, des Nilotiques que ces groupements ethniques auraient été obligés de se diriger vers le Sud en partance du Ruwenzori. Mais peut-on dire que Moeller détient toute la vérité ? Cependant, au pied nord du Ruwenzori, subsiste un îlot de population parlant un idiome linguistique semblable au Kirega, langue parlée par les Warega. Ayant réalisé cette traversée vers l'ouest, dans un premier temps les tribus Warega se cantonnèrent dans la savane. Ensuite, elles marchèrent vers le sud et le sud-ouest, vers la localité de Rutshuru se situant entre le lac Edouard et le lac Kivu pour aboutir finalement dans les zones forestières du Maniema. Il est fort probable qu'au cours de cette migration, des groupes se formèrent progressivement et donnèrent plus tard naissance aux différentes chefferies telles que nous les connaissons aujourd'hui.

La période exacte des migrations Lega n'est pas définie avec certitude, et témoigne de points de divergence ; elles se sont déroulées durant plus d'un siècle, probablement du 15^{ème} siècle au 18^{ème} siècle, plusieurs hypothèses sont développées. Pour Nicolas de Kun, les Lega seraient venus du Sud Est de l'Ouganda. Moeller soutient que les Lega seraient venus du Bunyoro, région d'Ouganda bordant les rives du lac Albert, et l'un des royaumes traditionnels bantous. Une autre version soutient que les Lega seraient originaires d'Éthiopie. - *Nicolas de Kun, "L'art lega," in Africa Tervuren, 1966 / Alfred. Moeller "Les grandes lignes des migrations des Bantous de la province Orientale du Congo Belge », Bruxelles, Librairie Falk fils, 1936.*

La dénomination « Maniema », provient de « NIMEAMAYE », nom donné à cette région par les Arabes avant l'installation des Warega. Ce nom était employé dans le sultanat arabe de Kilwa, puissant territoire de la côte de Zanzibar. La signification exacte du mot est difficile à établir ; il provient vraisemblablement de la liaison entre deux mots ; « NIAMA » signifiant « gibier, animal » et « MAYA » signifiant « eau ». Quant au nom « LEGA » ou « REGA » il proviendrait, selon la tradition orale, de leur ancêtre commun, un important chef qui se dénommait Lega ou Rega. Notons, que les Bantous, d'une manière générale, utilisent la consonne « R » à la place de la consonne « L » et inversement ; la même inversion se rencontre entre « B » et « W », c'est ainsi que « Belges » se dira « Wa-Belges », le terme « Wa-rega » est utilisé jusqu'à présent dans l'administration d'état, en revanche, « Ba-lega » est plus usité par les autochtones eux-mêmes, et l'on peut entendre aussi « Ba-rega » ou « Wa-lega ». Il semblerait que ce soit déjà sous une de ces appellations que ces ethnies quittèrent le Soudan, peut-être sous la conduite du chef Lega ou Rega. Au Congo, certains missionnaires ethnologues établirent, tant bien que mal, un tableau résumant l'historique des différents clans Warega. Il est probable que dans les grandes lignes ce schéma soit exact et mérite d'être retenu, mais sans doute il y eut davantage de mélanges et divisions au sein des divers clans et des métissages avec d'autres tribus. D'après cette étude les Lega, en pénétrant dans le Maniema, se séparèrent en deux groupes :

- 1° **LULIMBA** qui donna naissance à l'important clan **BEIA** de KALIMA.
- 2° **KENDA-KENDA** qui se subdivisa en deux clans :
 - 1 **BAKISI** de SHABUNDA qui constitue à présent le clan Warega le plus important.
 - 2 **BAKOIMO**, ce second clan se subdivisant à son tour en créant la plupart des autres clans actuels dont : **BABENE - KULU - IKAMA**.

Le clan BABENE de PANGI existe toujours. Un mélange entre les descendants de KULU et IKAMA a donné le clan de WAKABANGO I de KALOLE ; une partie du clan KULU a migré vers l'Ouest donnant lieu à WAKABANGO II de KAMPENE. Une fraction du clan IKAMA est restée à KAMA où il est encore présent de nos jours. Cependant, la plus grande partie de ce clan migra vers l'Est, en formant le groupe que nous dénommons : WAREGA DE L'EST. Ce groupe se dénomma d'abord ; BASILE mais ensuite et déjà sous l'administration belge, se subdivisa en BASILE de MWENGA à proprement dit et en WAMUZIMU de KITUTU. La chefferie de LUINDI ou BUNINDU de KASIKA fut composée à ce moment-là. Au cours de leur installation dans toute cette région, les Warega rencontrèrent les premiers habitants de la forêt, des pygmées dénommés « BAMBUTI ». C'est vraisemblablement à l'occasion de ces premières rencontres que les premiers métissages eurent lieu entre les nouveaux venus et les pygmées. De nouveaux groupes se formèrent ; d'une part des clans dont les membres se considéraient comme étant des Warega de « pure souche » et d'autre part, des clans constitués de pygmées fortement métissés ; pratiquement tous ces derniers clans ont par la suite migré vers la région occupée actuellement par les Wabembe. Cependant, il en reste en nombre réduit dans la chefferie de WAMUZIMU. Ce sont donc les Warega qui ont repoussé les pygmées en favorisant leur départ. Les pygmées se déplacèrent vers les deux côtés nord et sud du territoire actuel des Wabembe ; ils s'installèrent principalement entre les rivières Luama et Elila mais aussi dans la partie sud du plateau d'Itombwe. A partir du 19^{ème} siècle mais déjà et surtout au 18^{ème} siècle, les Warega, principalement ceux venant de la région de Mwenga, commencèrent également à venir peupler cette région ; c'est ainsi que progressivement ils occupèrent toute cette zone en se croisant avec les pygmées métissés et en adoptant le nom de Wabembe. Il est donc justifié de réunir dans le même groupe ethnique les Warega et les Wabembe. Ces deux groupes spécifiques possèdent en effet la même origine, parlent presque la même langue et possèdent exactement les mêmes coutumes. Mais les Wabembe se sont davantage croisés avec les pygmées que les Warega. Notons également, qu'avant l'occupation de cette zone, d'abord par les pygmées, ensuite par les Wabembe, celle-ci n'était pas déserte et toute la rive du lac Tanganyika et probablement la partie



sud du plateau d'Itombwe étaient habitées par des peuplades qui pratiquaient la pêche, la chasse et la cueillette. Ces peuplades qui se dénommaient « BA-SOBA » quittèrent toute cette région vraisemblablement par suite de l'arrivée successive des pygmées et des Wabembe et durent en fin de compte se

déplacer dans des zones se situant dans l'actuelle Tanzanie. Il y a tout lieu de penser qu'il s'agissait de Bochimans. Au cours d'une mission de prospection minière sur le plateau d'Itombwe, on mit à jour, au cours de découvertes fortuites, de nombreux « Kwe », nom bochimane désignant, en Afrique australe, une pierre percée, qui

emmanchée à l'extrémité d'un bâton pointu servait à donner du poids au « bâton à fouir » utilisé pour amender et fouiller le sol à la recherche de larves, d'insectes, d'œufs, de racines et de bulbes. Par extension ce terme a été utilisé pour désigner les pierres perforées d'aspects très divers trouvées en Afrique, dont la fabrication appartenait particulièrement aux Bochimans. Cela permet de supposer que cette région possédait déjà un patrimoine et une histoire très ancienne.

Femme bochimane fouillant le sol à l'aide d'un bâton à fouir lesté d'un kwé. Photo prise à Salt river 'Le Cap' en 1884. Kwé poli en schiste gris compact Ø 9,5cm, Epaisseur 5,5cm, Poids 1202gr. Collecté par A. Safiannikoff en Haute Luiko, Maniema. Une pierre percée provenant du S.E. du lac

Tanganyika a été collectée par le géologue belge Charles-Louis de la Vallée-Poussin (1827–1903) au cours de ses prospections aux abords orientaux du lac Tanganyika. - *Pierre trouée de Mpimbwe* - Maurice Bequaert - *Société Royale belge d'anthropologie et de préhistoire* 1950. Les Wabembe parlaient de "Etanga 'ya ni'a" pour signifier "un lac plein de poissons". Il est probable que vers le 18^{ème} siècle, les arabes ou des explorateurs européens transformèrent "etanga 'ya ni'a" en Tanganyika.

GEOGRAPHIE

La région peuplée par les Warega et les Wabembe se situe en Afrique centrale, en République du Zaïre, dans la Province du Kivu, entre 1°30 et 4°30 de latitude Sud et 26° et 29°30 de longitude Est. La superficie du pays des Warega est d'environ 49.000 Km², et celle des Wabembe 17.000 Km². L'ensemble représente 66.000 Km² environ, un peu plus que le double de la surface de la Belgique. Deux grandes rivières, l'Ulindi et l'Elila traversent cette région du Sud-Est au Nord-Ouest et se jettent dans le fleuve Lualaba. C'est ainsi que leurs sources se trouvent chez les Wabembe sur le grand plateau de l'Itombwe surplombant le lac Tanganyika, tandis que leurs cours moyens et la majeure partie du cours inférieur traversant le pays des Warega, tout en laissant en dehors leur bassin aval et leur confluent avec le fleuve. Le nom de ces deux rivières en langage local est Luindi et Lila, on les dénomme également dans certaines zones, Lwindi et Luelela. Une troisième grande rivière coule immédiatement au Sud et ses affluents traversent la contrée des Wabembe. La région est sillonnée par plusieurs routes principales, presque toutes construites après 1930.

- 1- BUKAVU – KINGULUBE – **SHABUNDA** – **KALIMA** – KINDU
- 2- BUKAVU – **KASIKA** – **MWENGA** – KAMITUGA – **KITUTU** – **KALOLE** – **KAMPENE**
Ensuite, elles continuent en trois directions : **PANGI** – KINDU – KASONGO
- 3- UVIRA – **MBOKO** – **BARAKA** – **FIZI** – **LUBONDJA** – KABAMBARE
- 4- **MWENGA** – **FIZI** : Cette route traverse l'Elila non loin de **KITOPO**, chef-lieu des Wabembe. A l'exception de **KITOPO**, tous les chefs-lieux des chefferies Wabembe se trouvent à la limite des régions habitées par eux ; car immédiatement au Sud, c'est la zone des Babuye et des Bango-Bango. Outre les routes principales, il existe d'autres routes secondaires, ainsi que des pistes carrossables pour véhicules tous terrains. La plupart de toutes ces routes ont été construites par les sociétés minières présentes dans la région. Seul le tronçon **KALIMA-KINDU** est asphalté, tout le reste est simplement gravelé.

Les chefs-lieux des différentes chefferies sont marqués en caractères gras. Toutes ces données datent des années 1970

Le pays des Warega et Wabembe est limité comme suit : A l'extrémité ouest, entre le fleuve Lualaba et son très gros affluent, Lomami, le pays des Bakusu. Au nord, l'aval de l'Ulindi est occupé, sur la rive gauche, par les Wasongola, la rive droite par les Bakumu, et immédiatement à l'est des Bakumu, vivent les Bakwame. Encore plus à l'est, entre le lac Kivu et le pays des Warega vivent les Bahawu et les Bashi. Dans la plaine de la Ruzizi, jusqu'au lac Tanganyika, s'échelonnent les Wazimba, les Bango-Bango et les Babuye. Ainsi, Kalima, Shabunda et Lulingu sont habités par les Warega, Kailo par les Wasongola, Punia par les Bakumu et Kasese (ONA) par les Bakwame. Entre Kingulube et Bukavu, d'une part, et Mwenga, d'autre part, commence la savane habitée par les Bashi ; ainsi Kingulube, Kamituga et Mwenga se trouvent chez les Warega et Bukavu chez les Bashi. La région des Warega est dans son ensemble recouverte par la grande et humide forêt équatoriale, tandis qu'au sud, dans la vaste savane vivent les Wazimba, les Bango-Bango et les Babuye, sur laquelle empiètent, par endroits, les Warega. Au nord les Wasongola, les Bakumu et les Bakwame vivent en pleine forêt. Dans la région des Wabembe, la grande forêt tropicale se termine entre Mwenga et Fizi au-delà de l'Elila environ à mi-chemin entre ces deux postes distants l'un de l'autre de plus ou moins 260 km par route. Sur cette route, à partir de Nzombe, à environ 45 km de la bifurcation commence la contrée où vivent les Warega.

Le Kivu est une région et une ancienne province de l'Est de la République démocratique du Congo. Cette région fut connue au 19^{ème} siècle sous le nom de Maniema. La province exista de 1933 à 1962, sous le nom de province de Costermansville jusque 1947, du nom de sa capitale, et de 1966 à 1988. Elle fut divisée en 1988 entre trois provinces, le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et le Maniema.

LES TRIBUS

Les Warega se subdivisent en deux grand groupes, d'une part : les Bagonzabale ou Warega de l'Ouest qui comprennent les chefferies de Shabunda, Pang'i, Kalole, Kampene et d'autres chefferies de la région du Maniema, et d'autre part, les Basile qui forment le second groupe, celui des Warega de l'Est qui comprend surtout les chefferies de Wamuzimu, de Basile et de Luindi. La dénomination Basile pour les Warega de l'Est est ancienne et date d'avant la création des grandes chefferies actuelles. Les chefferies des Wamuzimu et des Basile, formaient une seule chefferie appelée alors : « Chefferie des Wamuzimu » et dirigée par le Mwami Longangi au-dessus des notables ou sous-chefs. Elle comprenait toutes les sous-chefferies des Wamuzimu et des Basile actuels. C'est après la centralisation de cette administration par Longangi que la scission s'est opérée vers les années 1944-1945, donnant naissance à la nouvelle chefferie des Basile dirigée par le Mwami Kalenga. Historiquement, les différentes sous-chefferies des Wamuzimu et des Basile étaient distinctes, autonomes et vivaient indépendamment l'une de l'autre. Les liens qui les unissaient étaient des liens de sang, de solidarité sous la houlette morale de l'institution du Bwami. Evoquant vis-à-vis de Longangi cet argument de non-subordination et voulant par ce fait détacher son groupe de la chefferie centralisée, le Mwami Kalenga Ishinga, grand-père direct du Mwami actuel Kalenga Lwango († 2011), lui-même fils aîné du Mwami Kalenga Kyalumba, s'est vu successivement exilé à deux reprises par l'administration belge : d'abord à Rutshuru au Nord-Kivu, ensuite à Kasongo au Maniema, où il mourut. Quant à l'appellation Basile, donnée à la nouvelle chefferie, il s'agit d'un terme désignant les Lega et Ntata en opposition aux Bagonzabale, Lega de Malinga. Ce mot n'est pas attaché à un groupe ethnique déterminé en Bulega, parce que dans la chefferie des Wamuzimu existent encore des Basile. A présent le nom Basile n'est conservé que pour une seule chefferie, celle de Mwenga uniquement. Pour les Warega du Maniema, tous les Warega de l'est restent toujours des Basile. Il existe également un sous-groupe, un clan, les Banamwende, qui vivent entre Mwenga et Kingulube et même au-delà en direction de Shabunda. D'autre part, les Warega se nomment également, soit Malinga, soit Ntata, suivant la situation géographique de leur zone d'habitation. D'une façon générale, tout le pays des Warega remonte progressivement depuis les environs du fleuve où l'altitude est de moins 500 m. jusqu'au Kivu où l'altitude peut atteindre 1800 m. Cette montée topographique se produit de l'ouest vers l'est. Le terme Malinga est le synonyme de la basse région et Ntata celui de la haute région. Cependant, cette distinction ne possède pas de limites fixées et ces définitions sont d'usage selon le lieu. C'est ainsi que pour un Murega de Mwenga, un habitant de Kitutu sera dénommé Malinga, mais pour un Murega de Kalole ou Shabunda, le même habitant de Kitutu sera appelé Ntata, ceci pour une simple raison que Kitutu se trouve à l'ouest de Mwenga, mais à l'est de Kalole. Toutefois, les noms de Malinga et de Ntata ne sont attribués qu'aux habitants et non pas à la région. Pour les Warega « Est et Ouest » correspondent en même temps à haute et basse altitudes. Le non de Ntata ne s'applique pourtant pas aux Wabembe, bien que demeurant dans des régions où l'altitude est plus élevée que celle des Warega de l'Est. Toutes ces subdivisions laissent apparaître non seulement le tribalisme, mais aussi le clanisme. Dans chaque clan existe le devoir d'aider et de soutenir ses frères ; c'est l'application du concept de fraternité et les membres d'un même clan sont de facto frères de sang, et dès lors personne ne peut refuser à un frère assistance et nourriture. C'est ainsi que les Warega voyagent dans les limites de leur clan en ayant la certitude de pouvoir loger dans tous les villages et d'y être nourris gracieusement, d'autant plus s'il existe entre eux un véritable lien de parenté. Les Warega provenant d'une autre région ne bénéficieront pas d'un tel accueil et seront même refoulés. En ce qui concerne les Wabembe, ils seront tout juste tolérés chez les Warega et vice-versa. En revanche, aucune aide même minime se sera accordée aux membres d'une tribu étrangère.



1937. Pasteurs Watutsi
Septembre 1937. Haute-Ulindi, caravane de porteurs. Photos : A. Safiannikoff

DESCRIPTION DU PAYS

Les Warega du Maniema occupent une partie de la grande forêt équatoriale à une altitude de 500 – 700 m. Les Warega de l'Est sont installés à une altitude beaucoup plus importante, dans une région forestière entrecoupée de zones de savane. Kamituga se situe à 1000 m. d'altitude, Mwenga à 1200 m. tout comme Kasika à l'est de Mwenga ; certaines régions atteignent 1700 - 1800 m. Pourtant, Kitutu, un des chefs-lieux des Warega de l'Est se situe à 600 m. à faible distance de l'escarpement menant au Kivu. La région habitée par les Wabembe commence au bord du lac Tanganyika et se prolonge vers l'ouest et le nord-ouest jusqu'au territoire des Warega. Au nord du lac Tanganyika l'altitude est de 700 m. mais en allant vers l'ouest on arrive très vite au grand escarpement, bordure de l'important effondrement géologique dont le fond est occupé par le lac Tanganyika. Au sommet de l'inclinaison s'étend le vaste plateau vallonné d'Itombwe qui atteint 3000 m. et parfois même davantage vers les sources de l'Ulindi. Le plateau est parallèle au Tanganyika et le longe comme une bande surélevée pour redescendre progressivement vers le sud jusqu'à Fizi à 1500 m. d'altitude. Vers l'ouest et le nord-ouest, le plateau garde sur des dizaines de kilomètres, le même niveau pour finir, après une descente assez raide à sa jonction avec le pays des Warega. Le haut plateau d'Itombwe est couvert d'une savane d'herbes parfois très courtes alternant avec des galeries forestières, des bosquets de bambous et des zones entières, particulièrement belles, de bruyères arborescentes à fleurs mauves. A l'extrême nord du plateau, il y a le petit lac Lungwe entouré d'un côté de marais et de l'autre de bambous ; le cresson sauvage y pousse et de nombreux canards y nichent. Ce lac est rarement indiqué sur les cartes et à ma connaissance, seuls deux européens et moi-même nous y sommes aventurés. – La forêt de l'Ituri fut traversée pour la première fois par un européen en 1887, Henry Morton Stanley, au cours de l'expédition de secours à Emin Pasha – Dès qu'on descend du plateau, commence la grande forêt de haute altitude précédée parfois de vastes zones couvertes de bambous. Cette forêt a un aspect sinistre. Des lichens couvrent les arbres, surtout leurs branches. Ces touffes mousseuses rendent la forêt particulièrement triste. Entre les arbres poussent de grandes fougères arborescentes, véritables survivantes de l'ère carbonifère, et plus en altitude, les séneçons géants. Dans cette forêt humide et souvent brumeuse, l'on rencontre pourtant plus de fleurs que dans n'importe quelle autre forêt équatoriale. C'est surtout une profusion de bégonias arborescents, grimpant comme des lianes au milieu des arbres et portant de grandes grappes de fleurs rose pâle ; parfois on peut aussi y cueillir des violettes. On y trouve des arbres Mangongo, avec les feuilles desquels les pygmées Mbuti



construisent leur maison. C'est dans cette forêt, à la lisière du plateau d'Itombwe que l'on rencontre des chasseurs pygmées considérés par les Warega et les Wabembe, comme appartenant à la race Bambuti, pourtant leur taille diffère peu des autres races et leur teint n'est pas cuivré comme celui d'autres pygmées ; il s'agit visiblement d'une race métissée, conti-



nuant à chasser et ne pratiquant aucune exploitation de la terre. Au plus haut du plateau d'Itombwe existe une autre enclave ethnique, celle des Watutsi. Originaires du Rwanda, ils mènent une vie nomade et se déplacent avec leurs troupeaux. Leur taille peut dépasser deux mètres ; leurs huttes sont rondes, recouvertes d'herbe séchée. Peu vêtus, ils résistent de façon étonnante à des températures pouvant se situer la nuit, autour de 0°. La région possède une faune rare dont l'okapi, mammifère ruminant de la même famille que la girafe. Cet animal vit exclusivement dans cette petite région ; il est discret et solitaire, principalement nocturne. Les pygmées connaissaient depuis longtemps l'okapi qu'ils prenaient au piège dans des trous camouflés. Ils l'appelaient O'api. Cet animal est protégé depuis 1933.

Mars 1938. Passage en radeau de la rivière Elila. A cette époque, dans cette zone non habitée, les pirogues n'existaient pas et pour traverser une rivière importante il fallait construire un radeau. - 1938. Porteurs traversant un pont de liane sur la rivière Zalya.

Photos : A. Safiannikoff

LA CHASSE

La faune sauvage et remarquable de cette région comprend beaucoup d'espèces. L'éléphant, le buffle roux à petites cornes, la civette, le grand hylochère noir, le cochon sauvage roux, différentes sortes d'antilopes, dont les plus belles sont rayées de bandes brunes et blanches et la plus répandue est la petite antilope grise Mbuluku. La forêt était peuplée par des gorilles, des singes de tout genre, bonobos, chimpanzés... L'habitat des gorilles était limité surtout à la région de Lulingu vers Utu, au sud de Walikale. Des gorilles de très grande taille vivaient à 600 m d'altitude environ ; ceux de haute montagne, plus petits, habitaient la forêt au sud de Mwenga à 2000 m d'altitude et plus. Jadis, les indigènes chassaient régulièrement. Tous les hommes d'un même village partaient ensemble à la chasse. Ils posaient des filets à travers la forêt telle une barrière, et rabattaient alors le gibier vers ce piège tendu près duquel se tenaient des hommes armés de lances. Pour pourchasser les bêtes, les chasseurs se servaient de petits chiens beige clair à poil ras ; cette race de chiens est sans doute la seule au monde qui n'aboie pas et pour signaler leur présence, on leur posait autour du cou de petites clochettes. Cette race de chiens fut introduite en Europe sous le nom de « BASENDJI ». En kiswahili, ce nom signifie « villageois, paysan ». Ces chiens étaient souvent appelés « IMBWA YA A BASENDJI » qui signifie « chien de villageois » en opposition à « IMBWA YA A BULAYA » qui signifie « chien d'Europe ». Outre la chasse au filet, les indigènes avaient recours à de multiples et ingénieux pièges artisanaux. Pour l'éléphant, ils se servaient d'un gros et très lourd



tronc d'arbre muni, à une extrémité, d'un large et épais harpon en fer, le tout pesant plusieurs dizaines de kilos. Ils suspendaient verticalement cette arme redoutable dans les branches des arbres d'un chemin habituellement emprunté par les éléphants, tandis que leurs compagnons rabattaient les pachydermes dans leur direction, et lorsque l'éléphant se positionnait en dessous du piège, les chasseurs déclenchaient le système qui faisait tomber cette énorme massue. Dans tous les cas, la chute de l'instrument se réglait de façon à frapper l'animal à la nuque et l'atteindre ainsi d'un coup mortel. Ce piège était dénommé « ALUNGWE ou KALUNGWE ». Pour les buffles, les grandes antilopes, les sangliers etc. Ils creusaient des fossés larges et profonds qui se rétrécissaient vers le fond ; parfois un pieu y était placé. Le piège était recouvert de branchages et l'animal y chutait violemment.

Congo belge 1934. Dépouille d'un gorille mâle de plus de deux mètres, tué près de Luliba au sud Kivu. Trois indigènes Warega armés de lances rencontrèrent ce gorille sur la piste, en forêt, vers Kitutu à deux kilomètres de Kamituga. Un des trois chasseurs fut tué par le gorille. Ensuite les villageois mangèrent le gorille. Aujourd'hui, (1970) cette forêt vierge n'existe plus. Photo : Archives A. Safiannikoff

Pour les léopards et autres carnassiers, les chasseurs installaient une planche inclinée sur laquelle était posé un appât de viande. Dès que l'animal effleurait le morceau de nourriture, la tablette se rabattait et la bête était écrasée sous le poids de grosses pierres placées au-dessus du piège. Pour le petit et moyen gibier, un tronc d'arbre suspendu horizontalement par des cordes ou bien installé sur de petits supports, était placé en hauteur d'un sentier habituellement fréquenté par les animaux. Le système se déclenchait, et le tronc d'arbre s'abattait et tuait l'animal. Les petits animaux, principalement les petites antilopes grises, se laissaient capturer par la patte à un nœud coulant posé sur le sol. La corde était attachée à un arbuste tendu qui se redressait instantanément. La bête était alors brusquement suspendue à la corde. Les singes étaient capturés de manière analogue, mais là, le nœud coulant était posé sur une branche horizontale. Il y avait de nombreux et multiples procédés pour capturer les oiseaux. La lance était utilisée ainsi que l'arc et les flèches en bois, longues et fines sans pointe en fer, et les pygmées les utilisaient pour chasser les oiseaux de la grande forêt de l'Ituri. Et lorsque la chasse avait été abondante et qu'un gros animal avait été tué, la chair était boucanée pour être conservée. La viande d'éléphant, bien que coriace, était très appréciée. Les Warega mangeaient toutes sortes de viandes dont le serpent, surtout la vipère cornue qui était un plat très estimé et les grosses chenilles orange constituaient un met fort apprécié.

LA PÊCHE

Les Wabembe pratiquaient la pêche avec de grands filets sur le lac Tanganyika. En dehors de ce lac, la région est haute en altitude et les eaux trop froides des rivières sont peu poissonneuses. Dans toutes les vallées, des rivières sont parfois coupées par des chutes. Tous les cours d'eau font

partie du bassin versant dans la rivière Zalya, affluent de la rivière Elila. Le plus grand affluent de la rivière Zalya au niveau de Kamituga est la rivière Zizi, suivie de la rivière Lubyala qui rassemble les eaux des rivières Bitanga, Lukala, Bizombe et Manyanza. La rivière Lubyala à son tour est suivie de la rivière Mobale qui prend sa source aux pieds du Mont Kibukila. Dans le temps, toutes ces rivières étaient riches en poissons, crabes et batraciens qui constituaient un complément à l'alimentation et une fourniture en protéines animales. Les villageoises utilisaient un filet-époussette cerné d'une liane, servant à capturer les petits poissons qui nageaient à la surface de l'eau. Dans les longues rivières, des nasses de différentes tailles étaient posées. On y déposait un appât afin d'attirer et capturer de grands poissons, principalement de grandes silures dont certaines pouvaient dépasser amplement 50 kilos. Une autre méthode de pêche consistait en un procédé bien particulier. On utilisait les feuilles d'une liane ou d'écorces d'arbre appelées, « Kisanda ». Les feuilles ou écorces de cette liane étaient écrasées sur une pierre, et la substance ainsi obtenue était ensuite dispersée dans l'eau afin d'étourdir ou tuer les poissons, qui remontaient alors à la surface où il était facile de les ramasser à l'aide d'une époussette. Généralement, il s'agissait d'une pêche communautaire, organisée par quelques personnes seulement ou par villages entiers. La pêche aux grosses crevettes d'eau douce, « Kosa-Kosa », se pratiquait dans certaines rivières du Maniema. Au début des années 1950, la pisciculture fut introduite, en même temps que dans plusieurs autres pays de l'Afrique centrale et ce en vue d'améliorer la nutrition de la population ; le poisson produit était essentiellement le tilapia au goût exquis. Il n'existait pas de tradition piscicole dans le pays ; les tilapias étaient élevés par des paysans dans de petits étangs construits en terre et ces petits élevages de poissons reposaient essentiellement sur une pisciculture familiale de subsistance. En 1959, 120 000 étangs avaient été construits couvrant une superficie totale de 4 000 ha et produisant plus de 6 000 tonnes de poisson par an.

Septembre 1938. Alexandre Safiannikoff près de Kalambi.
Photo : Archives A. Safiannikoff



L'HABITAT

Dans les villages, les maisons sont soit de forme carrée soit de de forme rectangulaire, le carré convient surtout aux cases de petite taille, mais la forme rectangulaire domine partout. Les murs de ces habitations sont habituellement construits en pisé, terre glaise idéalement graveleuse et argileuse. La plupart des matériaux utilisés est issue de la nature environnante. La liane Kekele, bien qu'utilisée aussi pour la charpente et même pour le clayonnage

des murs sert principalement pour l'assemblage. La toiture est recouverte soit de feuilles de l'arbre Mangungu, grandes et ovales, employées telles quelles, dont les feuilles sont utilisées par les pygmées Mbuti pour la construction de leurs maisons de forme hémisphérique, soit en Mangobu, grandes branches de palmiers, ou plus rarement en herbe sèche dénommée Nyasi, semblable à de la chaume. Chaque maison comprenait plusieurs pièces séparées par des portes basses grossièrement taillées et dont les fenêtres s'ouvraient vers l'extérieur. Les murs étaient parfois recouverts d'argile blanche de kaolin et quelquefois décorés de motifs géométriques de couleur noire ou brun rougeâtre. Les membres d'une même famille avaient tendance à se regrouper au sein d'une même habitation et le village possédait une grande construction communautaire dénommé « LUBUNGA » où le soir les villageois pouvaient se réunir autour d'un feu. Le mobilier

était rudimentaire et comprenait habituellement des lits fabriqués à l'aide de bâtons de bois liés entre eux et sur lesquels on posait des nattes réalisées en fibre de liane Kekele. Les tables et les étagères étaient construites à l'aide de lattes ou de bâtonnet de bois ; les tabourets (Kisumbi) étaient en bois taillés d'une seule pièce les chaises longues en peau ou en natte étaient déjà très répandues vers les années 1930. Il semble que ce genre de constructions, très répandues vers les années 1930, étaient rares du temps du Commandant Delhaise, qui cependant signala que les habitations du poste de Shabunda étaient construites en pisé. Selon une vieille coutume, lorsque la terre était épuisée ou qu'une maladie sévissait dans la région, les Warega abandonnaient leur village pour aller s'installer ailleurs. C'est une des raisons pour lesquelles, dans les petits villages, on ne plantait pas d'arbres fruitiers car ils mettaient trop de temps à donner des fruits. Cette habitude était une façon d'enrayer certaines maladies dont la malaria ; seules les grandes agglomérations et notamment les résidences des chefs conservaient toujours le même emplacement. Jadis, lorsqu'un village se déplaçait son nom d'origine était conservé pour le nouvel emplacement ; il s'agissait la plupart du temps du nom du chef du village. Ainsi le nom de Kamituga, du nom du notable Kamwitugha, chef d'un petit village, perdue grâce à l'important centre minier qui fut édifié à l'emplacement de cette bourgade et qui devint, au cœur de la forêt équatoriale, le joyau de la « Compagnie Minière des Grands-Lacs » (MGL) avec ses deux hôpitaux, son aérodrome et sa centrale hydroélectrique.

Mars 1938. Alexandre Safiannikoff au milieu d'un pont de liane sur la rivière Zalya au Sud Kivu. Ce genre de pont existait un peu partout quand il était difficile voire impossible de franchir une rivière à gué. Le plus grand de ceux-ci était le pont de liane, suspendu sur la rivière Ulindi, entre Mulungu et Kingulube, large de plus de 60 mètres. Le support central était constitué par une série de bottes de lianes liées entre-elles et formant ainsi une sorte de câble de plus ou moins 15 centimètres de diamètre. Quelques années plus tard, ce pont fut supprimé et remplacé par un bac et une route fut construite. Photo : Archives A. Safiannikoff



LES COUTUMES

Jadis, les Warega se limaient les dents antérieures en pointes. Ces dents pointues étaient considérées comme un signe d'embellissement, pourtant tous les hommes ne se limaient pas les dents de la sorte. En revanche, tout le monde, même les femmes, possédaient des tatouages ou scarifications purement esthétiques qui avaient même un aspect artistique. Cet usage a complètement disparu et plus aucun jeune garçon ou jeune fille n'est tatoué. Il s'agissait d'une compo-

sante esthétique et ces embellissements étaient davantage une habitude plus qu'une véritable coutume qui se transmettait d'une génération à l'autre. Cependant, certaines coutumes et règles de vie sont toujours présentes, elles véhiculent la connaissance du sens profond et l'importance de ces traditions ancestrales. Des modifications de ces coutumes sont inévitables par suite du changement qui s'opère peu à peu au travers de la structure familiale et sociale, cependant, la base, principalement au sein de la famille, de ces traditions séculaires reste pour ainsi dire inchangée. Ainsi, dans une famille warega ou wabembe, c'est toujours le père de famille qui est le chef, et son épouse ou chacune de ses épouses, ainsi que les enfants lui doivent obéissance. Néanmoins, si les enfants et l'épouse du chef de famille sont maltraités par lui, alors la famille de sa femme peut intervenir et parfois même, occasionnellement, elle pouvait faire appel à un chef coutumier afin de rétablir l'harmonie sous le toit, au sein de la famille.



LA DOT

Une femme mariée dépendait indirectement mais également toujours de ses propres parents ; en effet, chaque homme devait choisir sa future épouse, non pas parmi les femmes qui lui étaient apparentées, mais dans un village voisin, de la même tribu et

de préférence de son clan. En général, c'étaient les parents des futurs époux qui s'arrangeaient entre eux, principalement sur le montant de la dot qui devait être apportée aux parents de la future mariée par les parents du fiancé. Ce système avait un sens symbolique très fort. Le prix de la fiancée était aussi un geste de gratitude de la part de la famille du marié envers la famille de la mariée pour avoir élevé et pris

soin de cette dernière. Elle était aussi vécue comme une « compensation ». Lorsqu'une fille se marie, sa famille perd sa force de travail, d'autant plus que les filles travaillaient beaucoup dans ces sociétés traditionnelles. La dot était habituellement constituée de chèvres, de poules, de nourriture et d'objets utilitaires, mais aussi et obligatoirement de « MUSANGA », rondelles découpées dans la coquille de gros escargots géants africains, (l'achatine ou achatine foulque (*achatina fulica*) est un très grand escargot pouvant peser jusqu'à 1 500 g. Généralement, les adultes mesurent environ 8 cm mais certains peuvent dépasser les 20 cm) légèrement bombées, arrondies et perforées d'un trou central permettant de les enfiler, mais parfois aussi de simples débris de ces coquilles enfilés grossièrement, et qui servaient comme monnaie traditionnelle et lors de la remise de la dot « ISIGI » ou « BIKULO ». Ces colliers de Musanga pouvaient être très longs et atteindre 1 à 1,5 m de longueur et il fallait obligatoirement les enrouler plusieurs fois pour les porter autour du cou. Déjà jadis, ces colliers n'étaient portés que tout à fait exceptionnellement et actuellement on ne les voit plus ou que très rarement. En revanche, l'on voit encore des colliers et des bracelets réalisés avec de très anciennes perles en verre qu'on dénomme « TEBELE ». Habituellement ces perles ont un diamètre de 5 à 7 mm et une longueur de 1 à 3 cm ; les perles les plus longues sont devenues rares. Elles avaient une forme cylindrique, sorte de petit tube opaque, toujours monochrome : blanc, noir, bleu foncé ou rouge bordeaux. Elles pouvaient également constituer une partie de la dot de la future épouse, de même que les coquillages cauris. Seuls les Bami avaient le droit d'ajouter ou bien d'intercaler entre ces perles des dents de léopard ou d'autres carnassiers, et parfois même des canines de singes. Les profanes, quant à eux, n'avaient pas le droit de procéder de la sorte, mais ils pouvaient quand même porter ces ornements, mais seulement avec des perles. Perles de troc, monnaies d'échanges, elles furent probablement apportées par les Arabes ou les habitants des pays riverains de l'Océan Indien, qui allaient faire des razzias à l'intérieur des terres ; Ils ramenaient les habitants capturés qui étaient vendus aux esclavagistes venus échanger leurs marchandises qui comportaient des fusils, de la poudre à canon, et surtout des marchandises de peu de valeur, des pacotilles, de la verroterie... mais recherchées par les Africains, tout comme les coquillages cauris aux multiples usages et qui servaient à orner les colliers, ceintures, coiffes etc. Si la famille du fiancé devait apporter la dot, en revanche, la fiancée devait apporter dans son nouveau ménage tous les ustensiles de cuisine. La dot obtenue par la famille de la fiancée, servait plus tard, à constituer la dot des frères de la fiancée, afin de leur trouver une épouse, mais également à organiser d'importantes fêtes en vue d'accéder plus facilement aux grades de l'institution du Bwami. Selon le Commandant Delhaise, les Arabes introduisirent un usage qui permettait de déposséder un mari de son épouse pour la donner en mariage à un autre prétendant plus fortuné et plus généreux ; la femme n'avait donc aucun droit de disposer d'elle-même. Les Arabes n'ont jamais envahi complètement le pays ; ils n'occupèrent que quelques postes. Toujours selon le Commandant Delhaise, ce sont les Arabes qui

introduisirent l'habitude de marier des jeunes filles non encore nubiles. Cet usage a de nos jours complètement disparu, cependant, j'ai pu observer quelquefois, que certaines familles promettaient leur jeune fille à son futur époux déjà choisi, mais la fiancée désignée continuait à vivre dans sa propre famille jusqu'à un âge où le corps passe de l'état d'enfant à celui d'adulte. Ce qui importait surtout, c'était que le montant de la dot soit réglé à l'avance.

DIVORCE-REPUDIATION-POLYGAMIE

Le divorce a toujours existé, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours d'après les mêmes conceptions et selon les mêmes procédures. La faute était imputée au mari s'il maltraitait sa femme mais aussi s'il était trop volage ; dans ce cas, sa femme pouvait retourner dans sa propre famille et porter l'affaire devant les juges coutumiers. Si ceux-ci jugeaient que le manquement aux devoirs et obligations du mariage était imputable à l'époux, alors la dot constituée et donnée à la famille de l'épouse bafouée restait acquise définitivement par la belle-famille du mari. Dans le cas contraire, la belle-famille devait restituer la dot dans son intégralité à la famille du mari. Le divorce ou plus souvent la répudiation par le mari pour manquement ou faute grave demeurait néanmoins limité à des causes déterminées. Pour une méconduite flagrante, pour cause de stérilité ou de négligences graves au sein du ménage, le mari avait le droit de répudier sa femme et de la renvoyer dans sa famille. Jadis, un mari trompé avait le droit légitime de renvoyer son épouse dans sa famille et de demander la restitution de la dot. Bien avant l'indépendance, tous les cas d'adultère étaient jugés inévitablement par un tribunal coutumier qui prononçait un jugement et une sentence, et il était très dangereux d'être l'amant d'une femme mariée, car en cas de flagrant délit d'adultère, l'amant, dans le pire des cas, pouvait être tué légitimement par le mari trompé, autrement il devait régler au mari bafoué, d'importants dédommagements en argent, bétail etc. L'épouse adultère, quant à elle, pouvait être répudiée par son mari et renvoyée chez elle ; dans ce dernier cas, les enfants nés de leur union restaient dans la famille du mari de même que tous les objets, propriété de l'épouse adultère, sauf ceux qu'elle portait sur elle. Si au moment de la répudiation, la femme était enceinte ou bien qu'elle avait un enfant encore nourrisson ou en très bas âge, alors par la force des choses, il restait avec sa mère. Mais dès qu'il devenait suffisamment grand il devait alors retourner dans sa famille paternelle, même s'il avait été conçu dans le cadre d'une relation adultère. Cette conception peut être rattachée à un aphorisme souvent entendu ; « *Si quelqu'un possède un champ et si quelqu'un d'autre sème dans ce champ, à qui doit appartenir la récolte ?* » La réponse était évidente : « *c'est au propriétaire du champ qu'appartient de plein droit la récolte* ». Dans ce cas précis, la femme était comparée à un champ appartenant à son mari, elle était donc, en quelque sorte, sa propriété ainsi que tous les enfants issus de cette union, à plus forte raison que plus une famille était nombreuse plus elle était généralement prospère. La polygamie existe encore (1972) mais elle se rarifie de plus en plus sauf chez certains notables et surtout grands chefs coutumiers, où elle représente un moyen d'influence dans toute la région, étant ainsi apparentés à d'importantes et influentes familles. Le Mwami Longangi de la chefferie de Wamuzimu, mort vers 90 ans avait 80 femmes. Le Mwami pouvait avoir plusieurs épouses, mais une seule parmi elles, la « première épouse » était considérée comme étant sa véritable épouse et devenait « ISIBA » ; elle était initiée et investie progressivement dans les différents grades du Bwami et jouissait alors d'un prestige énorme comme le souligne le Commandant Delhaise : « *En aucune région d'Afrique, je n'ai vu la femme jouir d'une considération aussi grande que chez les Warega. Elle est presque aussi respectée que l'homme et peut obtenir les grades de la hiérarchie sociale* ». La seconde épouse du Mwami était « KALONDA », cette dernière n'avait aucun grade, étant considérée comme une sorte de concubine officielle. Si ISIBA décédait et que son mari Mwami avait déjà un grade très élevé dans la hiérarchie du Bwami il était pour ainsi dire impossible que KALONDA devienne à son tour

ISIBA. Quant aux simples villageois, ils ne possédaient généralement qu'une seule épouse, n'ayant tout simplement pas la possibilité matérielle d'en posséder plusieurs. En cas de décès d'un père de famille, tous les enfants mineurs passaient, presque automatiquement, sous la tutelle de l'un des frères du défunt. C'était le devoir d'un frère issu du même père et de la même mère ; on disait pour cette dernière : « TUMBU MOYA » - « *Du même ventre* ».

Commandant Delhaise. « *Les Warega (Congo belge)* » 1909, page 237. Éditeur, Albert de Wit, Bruxelles.

SUCCESSION

Le successeur d'un grand chef ne devait pas être obligatoirement le fils aîné né de la première épouse. C'était avant tout, le conseil de famille du chef défunt et tous les notables qui devaient choisir son successeur. Le droit d'aînesse n'était pas un droit absolu, et souvent le chef, lui-même, avant sa mort proposait un de ses fils pour lui succéder ; cependant, le choix et la décision finale revenaient au conseil des notables. C'était donc le candidat justifiant socialement le plus d'atouts qui accédait au pouvoir, et il va de soi qu'aucune possibilité n'était offerte à des personnes extérieures à la famille du chef défunt d'exercer le pouvoir. En principe, n'importe quelle épouse d'un chef pouvait espérer voir son fils ou un de ses fils accéder, par suite du décès son père, à la gouvernance suprême de la Chefferie. La succession n'était possible qu'en cas de mort, de révocation après avoir transgressé les règles coutumières, ou d'abdication du chef au pouvoir.

LES ANCIENNES REGLES, LOIS ET PROCEDURES DE JUSTICE TRIBALE

LES PUNITIONS A L'ENCONTRE DES ENFANTS

Les ethnies Warega et Wabembe possédaient leurs propres règles de vie mais aussi leurs propres lois qui régissaient l'organisation de leur société. Les enfants mineurs pouvaient être punis par un châtiment corporel. Aucun tribunal coutumier n'intervenait car l'on considérait que la responsabilité de l'éducation des enfants devait être imputée aux parents qui en avaient la responsabilité. Cette sanction ne pouvait être appliquée que par l'autorité paternelle, ensuite par la mère, le grand frère, la grande sœur ou ceux qui détiennent de l'autorité sur l'enfant : gardiens, tuteurs, etc. ; les grands-parents en étaient automatiquement exclus, car l'on considérait qu'ils pouvaient être trop indulgents et l'enfant ne prend jamais au sérieux les coups qu'il pourrait recevoir de ses grands-parents ; tout est pour lui amusements et plaisanteries. Par exemple, dans le cas d'un enfant menteur, on lui frottait les lèvres avec du pili-pili, pour les vols et autres délits, les parents pouvaient gifler et même fouetter l'enfant avec un bâtonnet ou même avec la tige robuste d'un bananier. La coutume voulait que le châtiment soit appliqué directement au moment de la constatation de la faute, car l'appliquer plus tard, était considéré comme n'ayant pas l'effet escompté. La peine corporelle était applicable en tirant les oreilles, la gifle : à la tête, aux épaules, aux fesses etc. le coup de poing sur la tête, coups de fouet sur tout le corps.

LE DROIT DE LEGITIME VENGEANCE

Contrairement au concept de « légitime défense » qui existe couramment dans la législation européenne, il existait chez les Warega et Wabembe, un véritable droit de « légitime vengeance ». Le « vengeur » qui avait par exemple, tué l'amant de sa femme, devait obligatoirement justifier de cette violence vindicatoire comme étant une réaction à une « injure personnelle », devant un tribunal constitué de Bami dépositaires des règles de la vengeance. Le Tribunal accordait régulièrement leur pardon pour des homicides qui constituaient clairement une vengeance et

reconnaissait dès lors celle-ci comme une motivation légitime ou à tout le moins pardonnable et acquittait alors le « vengeur », soit il considérait qu'il s'agissait d'un crime non justifié et dans ce cas, les parents de la victime, dont les membres étaient liés par un devoir de vengeance, pouvaient légitimement « venger » leur proche en châtiant à leur tour son meurtrier. Mais, les Bami œuvraient surtout pour limiter la vengeance, l'encadrer et éviter son enchaînement sans fin, ainsi si au cours d'une dispute une personne avait été tuée involontairement, le coupable, craignant d'être tué à son tour par les proches de la victime, pouvait se mettre sous la protection des Bami en se présentant devant eux. A nouveau, le tribunal examinait l'affaire, menait les négociations de paix et veillait que soient versées des compensations financières, généralement importantes, permettant de rétablir la paix entre les deux parties. La vengeance pouvait aussi constituer une réponse à une atteinte dirigée contre un clan. De tels actes de vengeance familiale risquaient d'entraîner une réaction violente de la part de l'autre partie, et ainsi de suite, donnant naissance à un enchaînement de violences sans fin. Là encore, l'autorité des Bami était si importante qu'ils arrivaient par leur influence à concilier les parties et leur faire entendre raison. Cela n'avait évidemment rien à voir avec les guerres tribales provoquées généralement par les chefs eux-mêmes.

LES JUGEMENTS DES DELITS A CARACTERE SOCIAL

Un certain nombre de délits portait un préjudice, non pas à un seul individu en particulier, mais à l'ensemble de la communauté ; il faut distinguer les vols simples et les vols qualifiés. Nous entendons par vol simple tout vol en soi, sans considération aucune des circonstances qui l'entourent en référence au Bwami ; considéré sous cet aspect le vol était punissable simplement, soit en se faisant justice, c'est-à-dire le voleur pris en flagrant délit est tué sur place par le propriétaire de l'objet volé, soit après le verdict du juge. Dans ce cas, aucune sentence de mort n'était justifiable. On ne condamnait pas à mort, on infligeait de sévères punitions. Quant au vol qualifié, c'est-à-dire, revêtu des circonstances en rapport au Bwami ; il s'agissait notamment de vol d'objets sacrés ou de leur détérioration, de la profanation de lieux considérés comme sacrés, voler dans la maison d'un Mwami une somme d'argent etc. Dans ce cas le vol revêtait le caractère de délit social de « MUKYOMBO » ou « KITAMBO », soit encore « MUZOMBE » et il est reconnu et tranché dans le « MUTENDELEO », assemblée populaire sous l'égide de trois Bami au moins, dont un Mwami de MUAO. Quelle que soit la faute commise, aucune condamnation ne pouvait y être prononcée. La faute donnant lieu, habituellement à une sanction qui consistait en un blâme public et le paiement d'une amende, qui suivant la gravité était constituée de chèvres, poules, gibier etc. et un paiement symbolique ou rituellement taxatif en monnaie locale : musanga, tebele, perles. Le rôle du Mwami MUAO consistait, après que le montant de la sanction eut été acquitté et le blâme public prononcé, de proclamer l'affaire jugée et l'action éteinte. Le fautif pouvait dès lors, retrouver sa place au sein de la communauté ; le montant de la transaction servait généralement à célébrer un Mpala, en quelque sorte réparatrice et de réconciliation. Si le coupable n'avait pas la possibilité lui-même de régler le montant de l'amende infligée, il revenait alors aux membres de sa famille ou même de son clan de s'en acquitter.

Dans la conception Warega et Wabembe, l'inceste était considéré, non pas comme un crime mais comme une « faute grave » du groupe « MUKYOMBO », non seulement envers la morale établie, mais surtout envers la communauté ; or de sa notion même, l'inceste était considéré comme une faute familiale, dans le circuit de la parenté. C'est la société même plus que l'individu qui exigeait que les délits de ce genre soient sérieusement punis, jamais de la peine de mort, mais d'une forte amende, d'un blâme public, ou même par la célébration d'un Mpala lega du Bwami. En cas de

trahison envers la tribu : une faute de ce genre n'attendait pas la constitution d'un tribunal traditionnel. Si le traître n'était pas tué sur le champ de bataille et si en fuyant il n'était pas massacré en brousse, il échappait à la mort. Car le principe immuable chez les Balega établit que « *Un coupable, fût-il voleur, assassin, meurtrier, qui comparait devant les Bami ne peut plus être tué* ». Sa condamnation est commuée en une peine moindre, autre que celle de la mort. A nouveau, la trahison était considérée comme un délit social et jugée dans le cadre du « MUKYOMBO ». Notons toutefois, que jadis, la non-observation de nombreux tabous n'était déjà plus considéré comme un délit mais plutôt comme une transgression aux coutumes. En conclusion, la peine de mort était ignorée comme sentence de jugement dans les tribunaux Lega. C'est plutôt la ratification de la mort d'un coupable tué avant d'entreprendre une action judiciaire qui était reconnue et appliquée post factum.

TABOUS ET INTERDITS

La base des lois était, d'une part, les coutumes et la tradition ou source de loi, et d'autre part, les tabous et les interdits. En réalité, cette catégorie consistait plutôt une circonstance aggravante que source de loi. Si un chasseur tuait une antilope rayée Bongo (KENGE 67), il devait obligatoirement porter la dépouille de l'animal chez les Bami qui seuls avaient le droit de consommer sa chair et se partager sa peau. En cas de non-respect de cette coutume, cela devenait un délit social du ressort du « MUTENDELEO », de même qu'un pêcheur qui n'apportait pas la tête du poisson KOMO aux Bami (73). Ainsi la chair du pangolin ne pouvait être consommée que par les Bami, mais il était également interdit aux femmes de consommer la chair de très nombreux animaux de la forêt. Cet interdit fait aux femmes, s'étendait également à la consommation de la poule. Une personne féminine, dès l'âge de raison, ne mangeait plus de poule. Cet interdit a été entièrement levé vers les années 1936-1937, du moins du côté des Wamuzimu et Basile en zone de Mwenga. Et si une femme volait une poule pour la manger, elle commettait alors un double délit : d'une part le vol, d'autre part le fait d'avoir mangé la chair de la poule malgré le tabou. Actuellement, toutes les femmes Lega, sans distinction d'âge consomment en toute quiétude de la poule, et il semble même que la majorité de la population actuelle ignore que ce fut jadis interdit pour les femmes. Cependant, quelques femmes très âgées, faisant partie des familles des chefs respectent encore strictement cette tradition ancestrale, et elles ne mangeront jamais de poule, même s'il n'existe plus de sanction pénale ; en revanche, cette tradition semble avoir complètement disparue chez les Wabembe, depuis fort longtemps.

LES TRIBUNAUX COUTUMIERS

Le tribunal coutumier réglait, comme une juridiction civile, tel un juge de paix, les litiges et petits délits, le divorce, etc. Les juges étaient des BITIKI (54) (MUTIKI au singulier) ; ils remplissaient certaines fonctions judiciaires et étaient chargés de mener les enquêtes tout comme des juges d'instruction. C'est seulement dans des affaires graves que l'on faisait appel à un ou plusieurs Bami. La procédure de jugement se déroulait, en séance publique, clanique ou inter clanique. Les parties se présentaient et exposaient leurs arguments ; les témoins à charge et à décharge étaient écoutés, le prévenu était interrogé. Si l'affaire était de peu d'importance, le juge principal rendait immédiatement la sentence ; il proclamait un jugement définitif qui était toujours sans appel. En revanche, dans les cas les plus graves, la délibération se déroulait à huis-clos par les juges avec délibération et ensuite le jugement final et son application étaient prononcés en public et la séance levée. Aussi bien le plaignant que l'accusé déléguaient chacun un représentant qui devait assister et s'assurer de l'équité de ces débats à huis clos. Personne ne pouvait alors remettre en doute

l'impartialité des juges. On entaillait les lèvres d'un menteur invétéré ; dans le cas d'une sorcière il fallait la chasser du village à coups de fouet.

L'ÉPREUVE DU POISON

Parfois, dans les cas les plus graves, il arrivait que les juges n'arrivaient pas, pour insuffisance de preuves, à établir la vérité, et encore moins de déterminer l'innocence ou la culpabilité de l'accusé qui n'avouait pas et se déclarait innocent. Les juges recouraient alors à « L'épreuve du poison ou de l'eau bouillante ». Cette épreuve pouvait être ordonnée d'une part par les juges, qui voulaient avoir la certitude de la culpabilité de l'accusé, mais elle pouvait être également ordonnée à la demande de l'accusé lui-même qui voulait ainsi prouver, même après avoir été jugé coupable, son innocence et échapper ainsi définitivement aux poursuites et aux incriminations injustifiées de la partie plaignante; les proches de l'accusé pouvaient également faire la même demande aux juges afin d'avoir, eux-aussi, la confirmation de l'innocence ou au contraire de la culpabilité de leur proche. C'était donc un moyen d'investigation et en même temps une preuve d'innocence.

LA PROCEDURE DE L'ÉPREUVE DU POISON

Le conseil du village détermine les hommes, trois ou quatre (deux selon le Commandant Delhaise), choisis selon des critères traditionnels d'innocence et d'intégrité ainsi que d'impartialité, qu'il charge de chercher dans la forêt, un arbuste dénommé « Abi ou Kabi », de l'arracher avec toutes ses racines qui sont de couleur rouge-brun, de l'envelopper dans des feuilles et de le rapporter au village. Les hommes désignés partaient très tôt le matin et devaient absolument être de retour au village le soir même. Ni les femmes, ni les enfants ne devaient être au courant de leur mission. Le matin de bonne heure, on sonne le rassemblement de tout le village. La dose de Kabi était préparée avec l'écorce et surtout les racines de l'arbuste qui sont pillées et ensuite mélangées avec de l'eau potable. La mixture ainsi obtenue, était reversée dans « L'AGHOMBO », feuille de bananier encore tendre, ramollie à la flamme et pliée comme une assiette creuse. Cette dose est unique et en quantité suffisante selon le nombre de prévenus. « L'AGHOMBO », est tenu dans les mains par un des juges ou par quelqu'un désigné par l'assemblée. Le ou les prévenus se présentent à jeun, habillés, sans distinction de sexe, de feuilles de bananier roulées autour des reins à la façon d'une jupe de manière à laisser couler, éventuellement et manifestement, les urines sans arrêt jusqu'à terre. - Un homme pour une femme et vice versa, pouvait prendre l'épreuve du poison à la place de l'autre, un neveu à la place d'une tante ; l'épreuve restait valide - Le ou les prévenus boivent alors, tous la même quantité – une gorgée – du liquide. Après avoir avalé le poison, l'individu devait effectuer un mouvement rapide de va et vient sur une piste de dix mètres environ, au milieu de la foule rassemblée. A côté, un homme tient le « MUBULILO », un bâton lourd et solide de 1,50 à 2 m. de long avec lequel il frappe sur le sol comme si l'on battait le blé, et qui fait un bruit abasourdissant. Les coups de ce bâton sont alternés des paroles « MUNGAMBILILO » d'imprécations et de souhaits d'innocence et d'injonctions de culpabilité : « *Si tu es coupable, tombe sous le coup de ce poison, si tu es innocent sors indemne de ce terrain et que ce poison sorte de toi en l'urine abondante* ». Au bout d'un laps de temps selon le cas, le prévenu urinait en courant et les urines coulaient le long des cuisses et tout le monde criait à haute voix son innocence. D'autres avaient des convulsions et grinçaient les dents ne pouvant plus prononcer la moindre parole. C'était alors une preuve « évidente » de sa culpabilité. Selon la gravité de la faute dont le prévenu était accusé et conformément à l'avis manifesté de l'assistance à l'épreuve du poison, on abandonnait à la mort la victime, ou l'on courait à son secours et l'on lui administrait des vomitifs et des rafraîchissements pour le ranimer et le ramener à la vie. Dans ce cas de preuve de culpabilité,

le jugement principal sur la personne du coupable n'attendait plus une autre séance de jugement du tribunal, ni à être prononcé par le juge. Il était rendu sur le champ par l'opinion générale de l'assistance, par exemple dans le cas d'accusation de sorcellerie, la coupable (en sorcellerie, il s'agissait uniquement de femmes) était mis en pièces immédiatement ou elle était expulsée et ne pouvait plus revenir au village. Il restait au juge de régler, parfois les points du jugement sur l'affaire du litige. Par exemple, le cas de vol important, de mensonge grave, la restitution ou la réparation étaient prononcés par les juges. Dans l'exercice de leurs charges, les juges traditionnels cherchaient sincèrement la vérité et rendaient des jugements justes. L'honorabilité de leur charge, l'attachement à leur place et le souci de l'intégrité et de la réputation personnelles, la crainte des forces occultes, etc. voilà autant de facteurs qui poussaient les juges à être équitables. Les séances étaient toujours publiques et les délibérations se faisant en groupe hétérogène, il n'y avait pas à redouter la corruption des juges. L'impartialité dans le jugement était bien assurée. Il faut mentionner également la peur de vengeance ou des représailles jouait efficacement. Bien entendu, et sans douter un seul instant de l'impartialité des juges, ne peut-on envisager une autre hypothèse que ce « jugement de Dieu », tel qu'il était pratiqué en Occident surtout au Moyen Âge qui consistait à soumettre un suspect à une épreuve, douloureuse voire éventuellement mortelle, dont l'issue, théoriquement déterminée par une divinité ou Dieu lui-même, permettait de conclure à la culpabilité ou à l'innocence dudit suspect. Bien qu'invoquant la divinité, ce mode de détermination de la preuve pouvait être partiellement orienté par les juges, qui décidaient du type d'ordalie à appliquer, plus ou moins douloureuse et dangereuse. Les juges coutumiers, ensemble en leur for intérieur, n'avaient-ils pas déjà jugé avec certitude de l'innocence ou de la culpabilité du prévenu et dosé le poison selon leur intime conviction ?

La principale source d'information de ce chapitre sur « L'épreuve du poison » provient des nombreux échanges, essentiellement manuscrits, entre Alexandre Safiannikoff et Mango Lutumbika Baliwa Palambibu mieux connu sous le nom de l'Abbé Barnabé Mango. - Certifié en Théologie et Sciences ecclésiastiques, Licencié en Philo-Pédagogie de l'Université pontificale salésienne de Rome - Italie - Licencié en Psycho-Pédo de l'U.C.L. Louvain – Belgique – Chercheur en Sciences humaines, Assistant à l'Université Nationale du Zaïre, Campus de Kisangani. Murega d'origine et fils de Mwami, il a été le promoteur de la reprise de l'enseignement des Bami, en tant que source authentiquement africaine de la morale et de l'éthique traditionnelle.

LA PRISON

Les prisons n'existaient pas. Les crimes de droit commun étaient très rares, de même que les vols. Le voleur devait en premier lieu dédommager la victime, mais en cas de récidive, le coupable pouvait avoir les mains tranchées, quoique dans la majorité des cas, ce châtiment était plus comminatoire que répressif. C'était plus une coutume arabe qu'africaine. La punition africaine ne prévoyait pas de couper les mains, mais de les entourer avec de la paille à laquelle on mettait le feu. Les mains ainsi brûlées portaient des cicatrices ineffaçables de couleur blanc-rosé. Dans ce contexte de justice africaine, le droit européen et colonial fit son entrée de plain-pied. Il se produisit alors, un affrontement de deux mondes de pensées fort différent. Au début, il y eut, une certaine tolérance de la part de l'administration coloniale par rapport à ces règles et coutumes locales ; ensuite ce fut l'affrontement. Les jugements africains, qui pouvaient se terminer par l'exécution du condamné furent alors considérés, tout simplement, non pas comme des verdicts, mais comme des crimes rituels abominables et l'expression de la sauvagerie aux yeux de la magistrature coloniale. Alors, on commença par créer des prisons. La prison comme telle n'existait pas chez les populations autochtones ; c'est une introduction des esclavagistes arabes. C'était une chaîne dont les esclaves constituaient des anneaux vivants et ambulants. Plus tard, l'administration coloniale belge adopta le même procédé pour détenir les criminels délinquants etc. qui devaient purger leur peine prononcée par les tribunaux coloniaux. Cette prison, du moins chez les

populations autochtones de l'Est du Congo, était dénommée « MUNYOROLO » ce qui en Kiswahili, signifie « La chaîne ». Ainsi, ce mot prit le sens de « Prison ».

LA CHICOTTE

J'ai assisté quelques fois au châtement de la « chicotte », (mot d'origine portugaise signifiant "natte" ou "extrémité de cordage") introduite par les esclavagistes arabes. La chicotte était fabriquée à partir de lanières de peau d'éléphant ou d'hippopotame. Un coup bien appliqué pouvait fendre la peau sur 10 voire 15 centimètres de longueur et parfois plus. L'indigène était couché à même le sol, et la peau, sur les fesses dénudées, éclatait sous l'effet du coup reçu. Crispé de douleur, il mordait bien souvent son bras ou un morceau de bois pour éviter de crier, sinon il risquait de recevoir un coup supplémentaire. C'était toujours un autochtone qui appliquait les coups, et certains « spécialistes » parvenaient, tout en flagellant le prisonnier, à faire glisser la lanière sur la peau craquelée, ou bien de donner un simple coup, tout cela dépendait à quelle tribu appartenaient le détenu et le tortionnaire, du même clan ou héréditairement hostiles. Les condamnés pouvaient recevoir d'abord douze coups, ensuite huit, et puis six coups seulement. Ce châtement corporel ne pouvait être appliqué aux vieillards, infirmes, femmes, enfants et autres catégories de personnes déterminées par le commissaire provincial. Cette peine réservée aux seuls africains fut définitivement abolie en 1955. Les militaires indigènes de la force publique pouvaient, d'après l'art 27 de l'Arrêté royal du 8 juin 1933, recevoir 2 à 8 coups de fouets. Cependant les clairons de Première classe et les soldats de Première classe n'étaient pas susceptibles de subir cette sanction disciplinaire. Il est remarquable de constater que la « chicotte » n'était pas d'application dans les tribunaux traditionnels dirigés par les Bami.

L'ANTHROPOPHAGIE - L'ESCLAVAGE

La pratique qui consistait à consommer de la chair humaine existait chez les Warega et dans une moindre mesure également chez les Wabembe, mais ils n'allaient pas à la chasse à l'homme pour en consommer la chair ; ils n'étaient pas anthropophages de nature, ils l'étaient par esprit vindicatif. Et ne prenaient jamais les armes pour capturer, un individu appartenant à une ethnie voisine, en vue de le tuer et ensuite de le manger. Lors de conflits familiaux et lors de conflits pouvant survenir entre divers clans, on tentait toujours de trouver un accord sans effusion de sang, par l'intermédiaire des Bami. C'était donc avant tout un peuple pacifique qui avait une organisation sociale et juridique surtout axée sur la réconciliation. L'esclavage n'existait pas tel qu'il est conçu et qu'il a été pratiqué dans le monde et sous les formes que nous connaissons sous l'occupation arabe. Par sa nature, le Warega est un homme indépendant et il lui est inconcevable qu'une personne humaine soit ravalée au niveau de l'animal. Cependant selon lui, l'ennemi est un criminel qualifié en tant que tel, il n'a aucun droit à la vie. En outre, épargner la vie à un combattant ennemi est une preuve d'absurdité et de stupidité de la part du vainqueur. Tout ennemi actif est digne de mort. Et selon Mango Lutumbika Baliwa Palambibu : *« Que les Balega aient mangé la chair de l'ennemi c'est évident. Ma mère décédée en 1956, certainement septuagénaire, et beaucoup d'autres vieux Balega me racontaient comment les Balega réfugiés chez Muganga et chez Rwinja ont consommé la chair des arabisés venant de Nyangwa et de Kasongo à la chasse à l'homme. J'ai souvent entendu raconter qu'avant l'occupation belge, les sorcières tombées sous le coup de l'épreuve du poison, étaient mangées comme « ennemis qui ont tué des hommes innocents » et non pas en tant que sorcières. Dernièrement, en zone de Mwenga, en 1964, certains groupes de « Simba » et de « Mulelistes » ont été massacrés en attaquant et en tuant les populations Lega. Ils ont été mangés jusqu'à l'os par les Balega survivants à leurs tueries sanguinaires ».*

- La localité de Kasongo fut dès la fin du 19^{ème} siècle un important comptoir commercial. Elle comptait environ 60 000 habitants à l'époque. Elle fut également au cœur des batailles opposant l'État indépendant du Congo contre les Arabo-Swahili entre 1892 et 1894 et de la révolte des Batetela en 1898.
- La rébellion Simba est une rébellion qui se propagea de 1961 à 1964, au Congo, à l'Est du pays. Gaston Soumialot sera l'initiateur de cette grande rébellion qui sera menée par Antoine Gizenga et Pierre Mulele, elle est également appelée rébellion muleliste du nom de ce dernier. Les chefs rebelles les plus importants avaient systématiquement recours à la terreur, torture et exécutions publiques. De nombreux otages de diverses nationalités, principalement belges étaient menacés d'exécution ou ont été exécutés dans les pires conditions.

Au cours des guerres tribales ou intertribales, il devenait évident pour le vainqueur non seulement d'annihiler le vaincu mais surtout de l'humilier en couvrant de honte et de déshonneur sa famille et ses descendants. Cette façon de faire était pire que la mort elle-même parce que sa répercussion sur les descendants des clans en conflit était significative : honte, injure pour le vaincu, complexe de supériorité pour le vainqueur. Parfois, lors de disputes claniques, l'on pouvait entendre les plus injurieuses et humiliantes insultes qui au cours du temps étaient devenues proverbiales : « *Moi j'ai mangé ta chair* » « *Tes ancêtres ont été vaincus et mangés* » « *Tu n'as jamais mangé ma chair* » ce qui signifiait : « *Ne me considère pas comme ton inférieur ou ton soumis, ni à présent, ni dans le passé tes ancêtres n'ont été vainqueurs des miens* ». Manger la chair de l'ennemi tombé sur le champ de bataille était pour les Lega, une façon de consommer triomphalement la victoire. Il y a des cas cités au Ruanda où au cours de guerres tribales certains étaient empalés, que d'autres étaient noyés dans des mares, qu'en Ouganda, on donnait les condamnés en pâture aux crocodiles du lac Victoria, qu'en Europe les innombrables exécutions de suppliciés de la manière la plus atroce, ont existé. Au Ruanda, Jusqu'en 1959, la « caste » dominante dans un système féodal basé sur la possession de troupeaux était majoritairement issue des Tutsis. Les décennies passantes, la domination des Tutsis sur les Hutus est de plus en plus dénoncée par la majorité hutue. Puis, en 1959, les velléités d'indépendance des Tutsis incitent les Belges à renverser leur alliance au profit des Hutus, ce qui entraîne la chute de la royauté tutsie et la prise du pouvoir par les Hutus. Il s'ensuit une vague d'émeutes et de pogroms qui entraîne en exil des milliers de Tutsis. A cette époque, Les luttes tribales au Ruanda ensanglantèrent ce petit pays pendant plusieurs années à partir de 1959. Les Hutus avaient une taille ordinaire, en revanche tous les Tutsis étaient extraordinairement grands. Nombreux dépassaient largement les deux mètres et on les reconnaissait facilement à leur grande taille et à leur allure seigneuriale. Les Hutus étaient de loin les plus nombreux. Pendant cette terrible période, les Tutsis tombés aux mains des Hutus étaient systématiquement « raccourcis ». On leur coupait la partie inférieure des jambes qu'ils fussent morts ou encore vivants. Cet acte barbare était considéré par le peuple hutu comme une diminution au sens propre comme au figuré de la supériorité des Tutsis. Dans ce même pays et dans un temps pas trop éloigné, les criminels ou seulement opposants aux chefs Tutsis étaient empalés quand on voulait rendre leur supplice public, ou bien noyés dans certaines mares à la réputation sinistres. Les victimes étaient parfois préalablement égorgées. Après la Première Guerre mondiale des photos saisissantes furent prises par les premiers administrateurs belges de ces hutus empalés sur de grands pieux. A cette époque, les grands chefs Tutsis avaient le droit de vie et de mort sur leurs sujets. Par ce comportement brutal et cruel, ces chefs désiraient non seulement châtier le coupable mais surtout rendre son supplice le plus affreux et dégradant possible. Les mutilations pour vol par exemple étaient monnaie courante. De tels cas semblent inexistantes chez les Lega. De fait, les tribunaux traditionnels ignorant la sentence de mort, il n'était pas possible de pratiquer des supplices raffinés. C'est ainsi que les femmes et les enfants des ennemis et même des vieux qui ne pouvaient participer activement et directement au combat sur le champ de bataille, étaient épargnés, ils n'étaient pas considérés comme des ennemis mais comme des innocents inoffensifs. Les femmes étaient toujours utiles même pour les vainqueurs, pour travailler et enfanter des enfants si possible qui augmenteront les membres de la

communauté des vainqueurs. Les jeunes gens du camp des ennemis étaient épargnés et pouvaient, dès qu'ils devenaient majeurs, faire leur choix de retourner chez eux ou de rester dans leur nouvelle communauté. Le souci d'une réconciliation éventuelle définitive était à la base de cette façon de traiter les êtres humains. Quant à l'incorporation dans la communauté des vainqueurs, il est à remarquer qu'elle avait des limites : c'est ici la vraie notion de l'esclavage pour les Lega : ne pas avoir d'ascendants dans la communauté des vainqueurs, autrement on y serait chez soi. Avoir été capturé à l'occasion d'une défaite de son groupe d'appartenance au cours de la bataille et ensuite être reçu et bien traité par pure bonté du groupe d'adoption et sans conditions ni ressources personnelles, cela constituait la qualité d'esclave pour ces personnes. Dans le cas où les femmes considérées comme un « butin » pris à l'ennemi, enfantaient des enfants, ceux-ci portaient la marque d'une certaine ignominie d'être les enfants d'une femme non unie par les liens du mariage dans le groupe des vainqueurs. Son origine et la raison principale d'intégration dans la communauté des vainqueurs, affectaient la mère d'une déconsidération auprès des autres femmes. Ses enfants quoique jouissant de tous les droits d'enfants du groupe en vertu du principe du patriarcat, n'avaient pas cette fierté d'une progéniture issue d'un mariage par dot ou par héritage (système de « KUPYANA – hériter d'un parent), en vigueur dans les coutumes et les traditions du peuple Lega.

En 1958, me trouvant dans un tout petit poste au Ruanda, un soir à la nuit tombée, j'entendis de la musique africaine ; on dansait, et parmi les danseurs on pouvait distinguer deux jeunes garçons d'une vingtaine d'années. De temps en temps, l'un donnait à boire à son compagnon de la bière. L'autre ne pouvant boire tout seul : il n'avait plus de mains ! Pourtant il semblait malgré tout joyeux et agitait devant lui en dansant ses deux moignons. C'était un spectacle étrange et difficile à oublier. J'ai offert les boissons et mis en confiance, le mutilé me raconta que c'était pour un vol commis chez un chef qu'on lui avait ainsi amputé les mains. Je dis bien amputées et non pas coupées. Le principe était simple : on resserrait fortement les poignets avec un cordon afin que les mains ne soient plus irriguées par le sang ; ainsi atrophiées, après un certain temps les mains tombaient toutes seules, - coutume arabe reprise et perfectionnée -. Il existait donc une justice parallèle à l'administration coloniale. La décision de ce supplice venait d'un chef très important qui par avance connaissait l'impunité de son acte.

Anciennement, dans de nombreuses tribus africaines, au cours de guerres tribales les agresseurs étaient considérés comme des criminels et en tant que tels méritaient la mort. De là, la coutume répandue en Afrique que les captifs au cours d'affrontements étaient tués, dépecés et mangés. Ce dernier acte dégradant était une manifestation de mépris. Parfois les vainqueurs conservaient pendant quelques temps les captifs vaincus avant de procéder à l'abatage, exactement comme on garde des animaux dans un enclos avant de les tuer. Vers 1895, En Afrique équatoriale, dans l'actuelle Centrafrique, chez les tribus Azande en guerre permanente, les prisonniers mâles capturés, et peu importait leur âge, étaient tués et leur chair consommée ! Ce n'était d'ailleurs pas toujours sous la colère qu'ils étaient occis, bien au contraire, parfois ils étaient même engraisés pendant quelques semaines. – « *Dans les marchés, l'on pouvait voir, un homme tirant derrière lui au bout d'une corde, un individu, le plus souvent un garçon de quatorze ou quinze ans, que tout le monde vient examiner et qui, généralement, se laisse faire avec une insouciance parfaite. On lui a passé une couche d'huile sur le corps, pour lui donner une plus belle apparence. D'ailleurs, les amateurs le palpent pour s'assurer de la qualité de la viande. Et celui qui ne peut pas se payer la luxe d'un esclave entier achète seulement un membre qu'il choisit à son goût. S'il choisit le bras, le client fait une marque longitudinale avec une sorte de craie blanche (argile blanche de kaolin), et le propriétaire attend qu'un autre client choisisse un autre bras et lui fasse la même marque. Chacun*

choisit ainsi les bras, les jambes, la poitrine, etc. et lorsque tous les membres ont été marqués, la personne est abattue, découpée, et les morceaux distribués aux acheteurs. Chacun prend ce qui lui revient et emporte son morceau pour le manger en famille » -.

« Des captifs étaient vendus aux négriers blancs, ou encore étaient destinés à la boucherie d'Oubangui... »

Publiée en 1895, « la Mêlée sociale » rassemble une centaine d'articles de Georges Clemenceau, leader d'opposition, député radical siégeant au Parlement, parus entre 1893 et 1895 dans son journal « la Justice » et dans « la Dépêche ». Edité par Bibliothèque Charpentier, Paris, 1895 1^{ère} édition, Charpentier & Fasquelle, Paris, 1907.

Au début du siècle, au Maniema, dans la région de Mwenga, les Warega étaient en guerre. La raison principale était un conflit entre chefs. Le dernier engagement eut lieu en 1927, c'est-à-dire, quatre ans avant mon premier terme au Congo belge. De la sorte, j'ai pu moi-même recueillir une foule de détails de la bouche même des participants. J'avais à un certain moment à mon service un vieux chauffeur qui participa à cette guerre. Nous bavardions pendant mes longs trajets en voiture ; les voyages pouvant durer plusieurs jours. Il me racontait comment il transportait, après les batailles, sur son dos et par paniers entiers, la chair humaine. Les parties préférées étaient les mains de l'ennemi tué, qui étaient généralement consommées sur place. Il me racontait qu'un des chefs dirigeant les opérations désirait que chaque soir on lui apportât une main d'un ennemi tué ! Manger les mains de l'adversaire était vraisemblablement dicté par le fait, que c'est avec les mains qu'un combattant pouvait tuer, en tenant aussi bien une lance qu'une machette ou même une arme à feu. C'est pourquoi, on se venge d'un ennemi en mangeant presque symboliquement ses mains « criminelles ». A un voleur on coupait ou on brûlait les mains, mais à un ennemi on allait plus loin et on les mangeait ! Les vaincus furent ainsi tués dépecés et mangés par les vainqueurs. La quantité de morts était si importante, que leur chair fut distribuée dans les villages, par paniers entiers et même boucanée !

GUERRES INTERTRIBALES ET LUTTES CONTRE LES ESCLAVAGISTES ARABES

A l'est et surtout au nord-est de la zone habitée par les Warega, notamment à mi-distance entre Mwenga et Bukavu, commence la savane occupée par les pasteurs cultivateurs de la tribu Bashi. Leur territoire s'étend jusqu'au lac Kivu. Jadis, les Warega méprisaient les Bashi et les surnommaient du sobriquet « *Bonya-bongo* » signifiant « *race de menteurs* ». Il existait entre Warega et Bashi une situation d'hostilité quasi permanente et aucun membre appartenant aux deux ethnies ne pouvait s'aventurer impunément sur le territoire de l'autre. Ceci n'empêchait pas certaines relations entre eux et parfois même un mélange ethnique entre Bashi et la chefferie contiguë des Warega celle de Mobesa, ainsi que de véritables coalitions contre les esclavagistes arabes. Les rapports semblent avoir été meilleurs avec les Bakwame au Nord. En revanche, il eut, jadis, une forte animosité, pour ainsi dire une haine mêlée de crainte pour l'ethnie des Bakusu, occupant le territoire le long du fleuve dans la région de Kindu.

Vers 1860, les esclavagistes arabes pénètrent au Maniema à partir de Zanzibar, devenu sultanat en 1861, dont l'économie était basée sur la vente d'esclaves. Ils pénétrèrent profondément dans le pays des Warega et occupèrent, entre autres, Shabunda où ils s'installèrent et Walikale d'où ils pouvaient contrôler toute la région sud de cette localité habitée par des populations apparentées aux Warega. Toutefois, les principaux centres occupés par les Arabes étaient Kabambare et surtout Kasongo, situés tous deux en dehors du territoire Warega, dont ils ne contrôlaient qu'une partie et quelques postes seulement. A chaque approche de l'ennemi, les Warega abandonnaient leurs villages et partaient se cacher dans la forêt épaisse et difficilement pénétrable. Poursuivis par les

esclavagistes, parfois, ils se réfugiaient, entre Shabunda et Mulungu, sur les hauts pitons rocheux, buttes constituées dans leur partie supérieure de puissantes couches horizontales de grès et formant des falaises abruptes. Ils s'y défendaient farouchement et réussirent en définitive à résister aux esclavagistes arabes. D'après le Commandant Delhaise : « *Les Ntata parlent encore avec fierté des défaites infligées aux Wangwana (arabes) en les lapidant du haut de leurs montagnes* ». En réalité, le nom de Wangwana ou Bangwana était donné non pas aux arabes eux-mêmes, mais aux partisans des arabes recrutés au Maniema, et qui formaient le gros des troupes des esclavagistes. Si le nom de Wangwana signifie « hommes libres », ceci doit être interprété dans le sens qu'étant alliés des arabes dans leurs razzias, les Wangwana ne pouvaient être réduits en esclavage. Ils étaient recrutés surtout, parmi les Bakusu, mais il ne doit pas être exclu que des membres de quelques autres ethnies se joignirent également à eux. Ces cohortes, opérant énergiquement pour le compte des arabes esclavagistes, étaient formées par les Babinja, c'est-à-dire les « arabisés », originaires des tribus Wazimba et Bakwange provenant de la région de Nyangwe, poste fondé par les esclavagistes arabes en 1860 sur Lualaba au Nord-Ouest de Kasongo. Une de ces troupes d'invasion traversa la région des Warega et pénétra dans le territoire même des Bashi. Les nombreux Warega fuyant l'envahisseur cherchèrent refuge chez les Bashi des chefferies de Muganga et de Lwindja. Alors, une grande bataille entre Bashi et Warega contre les esclavagistes eut lieu à peu près à mi-distance entre Bukavu et Kamituga. Les chefs esclavagistes s'installèrent sur une colline avoisinante dénommée Itundwe et envoyèrent à la bataille leurs guerriers pour attaquer les villages environnants des Bashi. Or, les Bashi avaient désertés leurs villages et encerclèrent la colline Itundwe où, par surprise, ils massacrèrent tous les chefs ennemis. C'est depuis lors, qu'un village près du mont Itundwe porte le nom de Mufua ou Mufwa, signifiant « la mort ». La colline Itundwe est située actuellement entre les villages de Mufua et de Mudubwe, sur la route Bukavu-Kamituga. Ce combat fut décisif, car après le massacre de leurs chefs, les rescapés esclavagistes furent pris d'une véritable panique et s'enfuirent poursuivis par les Bashi et les Warega. Ensuite ce fut la curée. Les Warega tuèrent, dépecèrent et mangèrent jusqu'à l'os leurs ennemis. Cet épisode marqua fortement l'esprit des Bashi, non habitués à cette coutume rituelle, et depuis ce jour il reste, chez les Bashi une phrase proverbiale : « *Les Wabembe (en réalité Warega) sont des mangeurs d'hommes* ». En revanche dans les villages, chez les Warega, on chante encore jusqu'à présent : « *Là où il y a des hommes vaillants, c'est sur la montagne d'Itundwe* ».

L'INFLUENCE DES BAMBI

Jadis, l'obtention d'un grade au sein de l'institution des Bami, présentait un réel avantage, non seulement honorifique et moral, mais aussi matériel. Au début des années 1930 un certain nombre de groupes privés belges, à qui il fut accordé par l'administration coloniale le droit d'exploiter les ressources minérales du Maniema en 1902, commencèrent à explorer la rivière Mobale et à construire l'infrastructure nécessaire à l'exploitation industrielle de l'or. Alors, que l'or alluvial était déjà exploité occasionnellement depuis 1924, d'autres importants sites furent découverts en 1930. Or à partir de cette époque, avec l'exploitation des richesses minières, il fut donné, à la population locale la possibilité d'améliorer leurs conditions de vie. Dès lors, il se présenta pour les hommes les plus ambitieux dont certains Bami, d'accéder en travaillant pour l'une ou l'autre de ces sociétés minières, à une situation sociale matériellement bien plus confortable. Certains obtenaient des postes de chefs d'équipes afin de diriger certains chantiers d'exploitation, de constructions, de prospection, de travaux routiers etc. d'autres plus érudits devenaient mécaniciens, charpentiers, forgerons... Des dispensaires et des écoles furent ouvertes pour scolariser les enfants de tous ces travailleurs qui étaient logés gratuitement dans des cités. Et pour toutes ces populations

villageoises ne vivant plus dans leurs villages, le grade de Mwami ne présentait plus que peu d'attrait. Par manque de personnel, il fallut même faire venir d'ailleurs des travailleurs, des techniciens, des employés, du personnel médical et enseignant, etc. Tout ce monde gravitait autour d'une série de centres miniers très actifs, qui produisait or et cassitérite.

Juin 1937. Photo : A. Safiannikoff

Prospection alluvionnaire dans la rivière Nzokwe entre Mwenga et Kasika



Le Christianisme fait son entrée avec la colonisation belge et est représenté par les protestants (Baptistes américains et évangélistes anglais) et les catholiques (Trappistes en 1895 suivis par les missionnaires du Sacré Cœur en 1924 et, dans la partie nord par les pères de Mill Hill). L'évangélisation du Congo fut la tâche des missionnaires tant catholiques que protestants et l'administration du Congo belge leur délégua largement les domaines sociaux, culturels et médicaux. En 1947,

sous leur pression, mais également pour des raisons de politique intérieure, l'administration coloniale interdit et dissout l'institution du Bwami. Beaucoup de pièces rituelles furent irrémédiablement détruites, d'autres furent cachées tandis que beaucoup de Bami se réfugiaient dans la forêt. Leur nombre qui déjà diminuait peu à peu, chuta fortement. L'administration coloniale instaura la prison et l'usage de la chicotte, qui n'existaient pas. Aucun délit important ne pouvait plus être jugé par les Bami ; leur autorité se limitait aux jugements de petits délits et litiges concernant notamment le mariage, le divorce, le paiement de la dot, les offenses ou les disputes individuelles. Les accusations de sorcellerie n'étaient plus admises et évidemment « l'épreuve du poison » fut interdite. Les femmes soupçonnées de sorcellerie étaient dès lors, tout simplement expulsées du village. Chez toutes ces tribus du Congo belge existaient des conceptions et structures morales qui régissaient la vie de la communauté et façonnaient les autochtones dans leur façon d'être, leur façon de vivre, leur façon d'agir. Si cette sagesse était parfaitement valable pour les africains elle n'était pas conciliable avec les dogmes chrétiens. Or toute la population congolaise ne s'était pas convertie aux principes chrétiens et nombreux étaient ceux qui étaient encore fortement attachés à leurs principes et coutumes ancestrales. En 1947, l'administration belge entreprit une véritable croisade contre toutes les institutions tribales qui enseignaient la morale selon les conceptions africaines. Elle commit beaucoup d'injustices et de persécutions parfois fort violentes et l'intolérance religieuse, appuyée par le ministre des Colonies et le clergé pour favoriser les missions catholiques, treize ans plus tard, en 1960, n'étaient pas oubliées et cela favorisa des réactions agressives contre les missions et leurs missionnaires. Aujourd'hui, la persistance des structures du pouvoir traditionnel est bien réelle, et c'est au pouvoir coutumier que recourt souvent la population rurale pour régler leurs conflits. Ainsi, la loi fondamentale du 19 mai 1960 reconnaît certains pouvoirs aux chefs coutumiers et aux notables. Les Bami continuent à mener une existence ancestrale, se privant volontairement des bienfaits conformes avec leur temps et vivent plus en fonction des valeurs auxquelles ils sont attachés. Leur vie représente un véritable sacerdoce ; loger dans une maison recouverte de feuilles ou parfois même dans une paillette, dormir sur un grabat de branchages... Cette vie austère et inconfortable est rattachée à leurs prin-

cipes moraux, et elle est pratiquée par la presque totalité des Bami. En 1964, on vit resurgir l'institution et avec elle tous les rites et danses ; des fêtes spectaculaires de Mpala étaient organisées dans toute la région par les Bami. Ils portaient alors de spectaculaires chapeaux d'apparat et exhibaient leurs plus beaux objets rituels. Ces fêtes grandioses pouvaient durer plusieurs jours. Pourtant, en 1965 le gouvernement estima qu'il s'agissait là d'une manifestation du tribalisme, et l'institution fut à nouveau dissoute. Quelques années plus tard, en 1969 l'institution fut officiellement autorisée dans les domaines de l'enseignement et du rite de la circoncision.



Congo belge 1934. Matete. Photo : Archives A. Safiannikoff
Sondage de sol à l'aide de la foreuse « Banka ». A gauche, A. Safiannikoff.

La loi fondamentale est la constitution rédigée par le législateur belge pour le Congo à son accession à l'indépendance en 1960.

LEGA OU REGA

En langue locale, la tribu se nomme : « LEGA » et « REGA » en Kiswahili, langue véhiculaire bantoue.

Le LEGA ou KILEGA est un continuum linguistique ou gamme dialectale de langues bantoues caractérisé par l'absence de distinction nette entre dialectes avoisinants qui se mélangent sans qu'on puisse leur définir de limite géographique précise. Ainsi les dénominations suivantes sont employées :

	LANGUE LOCALE - KILEGA	KISWAHILI
TRIBU DANS SON ENSEMBLE :	BALEGA	WAREGA
UN SEUL INDIVIDU :	MULEGA	MUREGA
LANGUE PARLEE :	KILEGA	KIREGA
PAYS HABITE :	BULEGA	UREGA

LISTE DES CHEFFERIES

NOM DE LA CHEFFERIE	NOM DU CHEF	CHEF-LIEU	ZONE	HABITANTS
1. WAMUZIMU	LONGANGI	KITUTU	MWENGA	76.000
2. BASILE	KALENGA	MWENGA	MWENGA	25.000
3. BAKISI	MOPIPI	SHABUNDA	SHABUNDA	112.000
4. WAKABANGO I	MULIGI	KALOLE	SHABUNDA	27.000
5. LUINDI ou BUNINDU	MOBEZA	KASIKA	MWENGA	14.000
6. IKAMA	MUSHABAA	KAMA	PANGI	10.000
7. BEIA	RAITI	KALIMA	PANGI	62.000
8. BAKANO	MUSA	KABUNGA	WALIKALE	8.000

9. BAKWAME	MDEKE	NGOMBO	LUBUTU	10.000
10. BABENE	KISANGA / OMARI †	PANGI	PANGI	16.000
11. WAKABANGO II	MALUMBA	KAMPENE	PANGI	15.000
				TOTAL : 375.000

- Le chef Omari de la chefferie de Babene est décédé et il a été remplacé par Kisanga, appartenant à une autre famille que celle d'Omari.
- Il ne faut pas confondre la chefferie BAKWAME des Warega dont le chef-lieu est NGOMBO, avec une tribu non Warega mais portant également le nom de BAKWAME et ne se trouvant qu'à faible distance de KASESE.
- Toutes ces données datent de 1973 ; les chiffres concernant le nombre d'habitants ont été arrondis.

La tribu ou peuple Lega ou Rega se scinde en plusieurs chefferies qui forment des groupements séparés et où les coutumes et les arts traditionnels varient selon chaque chefferie. Et bien souvent, l'on peut déterminer facilement, selon l'aspect, la provenance et l'origine d'un objet. Chaque chefferie est dirigée par un Mwami de grade élevé, et le pouvoir se transmet généralement de père en fils. Etant donné, que tous les chefs sont polygames, c'est habituellement le conseil des notables qui choisira le successeur. Cette autorité ne pouvait pas être reléguée à une autre catégorie sociale. Le nouveau chef hérite toujours du nom de la famille dominante, mais en y ajoutant parfois son propre nom. La chefferie de Mobeza, où il y eut de nombreux métissages, se situe à la limite des Warega et des Bashi. Ces derniers vivent surtout aux environs du lac Kivu ; ils ne possèdent pratiquement aucun art traditionnel. Pour cette raison, la chefferie de Mobeza est la plus pauvre en objets artistiques, pourtant, on y découvre certaines pièces remarquables. Les Wabembe, tout comme les Warega, ont leurs propres Bami et leurs objets rituels portent, la plupart du temps, le même nom pour le même objet. Cependant, le nom de certains objets, parfois diffère d'une chefferie à l'autre. La communauté Wabembe se localise à l'Est du pays dans le territoire de Fizi. Le 15 avril 1926, il devint légalement le territoire des Wabembe, puis en 1931, la Zone de Fizi et en 1937, elle fut divisée en cinq secteurs administratifs (chefferies).

CHEFFERIE	NOM DU CHEF	CHEF-LIEU	TERRITOIRE	HABITANTS
1. TANGANYIKA	MBOKO	MBOKO	FIZI	38.000
2. MUTAMBALA	KIKSASU	BARAKA	FIZI	20.000
3. NGANDJA	KILINDA	LUBONDJA	FIZI	11.000
4. LULENGE	KILENGA	FIZI	FIZI	21.000
5. ITOMBWE	KISALE	KITOPPO	MWENGA	10.000
				TOTAL : 100.000

Itombwe fut rattaché, le 31 décembre 1947, au territoire légal de Mwenga.
Souvent, le chef-lieu d'itombwe figure sur les cartes sous le nom du chef, KISALE.

LE BWAMI

La plupart des auteurs utilisent le terme générique « Bwami » distinctif de l'institution lega ; d'autres l'orthographient « Bwamé », terme similaire rattaché habituellement aux Wabembe, différenciation due aux variantes régionales de la langue lega. Nous utiliserons donc BWAMI étant le terme le plus usité. Le Bwami est une institution traditionnelle autour de laquelle se structure toute la société. Les Bami sont les membres de cette institution et à ce titre, les garants de la tradition, des coutumes et des principes moraux qu'ils sont censé perpétuer de génération en génération. L'influence de cette institution était prépondérante dans la société Warega-Wabembe, elle régissait l'ensemble de cette société tribale par des règles de vie, de croyances et de principes s'accompagnant de règles de pensée et de conduite.

LES GRADES DES BAMI

« MWAMI » au singulier donne « BAMI » au pluriel. La dénomination « BWAMI » ou « BWAME » est attribuée à l'activité et aux rites des Bami. Chaque Mwami possède également une appellation particulière correspondant à son grade dans cette hiérarchie institutionnelle. Les Bami sont des chefs spirituels, contrairement aux chefs coutumiers qui possèdent un pouvoir séculier et temporel. Jadis, c'était le Conseil des Bami qui seul avait le droit de déclarer la guerre, quant aux chefs coutumiers, ils dirigeaient les opérations militaires. Chaque Mwami possédait ses propres objets rituels et il était strictement défendu à un Mwami de posséder des objets rituels appartenant à un Mwami ayant un grade supérieur au sien. Certains objets rituels ne peuvent être détenus que par des Bami de grade supérieur, ce sont donc des pièces rares. En revanche, d'autres objets initiatiques attribués de tous les Bami, ou didactiques, sont courants. Chaque grade possède ses propres danses et fêtes de Mpala, qui peuvent être organisées en l'honneur d'un grade particulier et pas nécessairement à l'occasion d'une initiation. Ainsi, au cours d'une fête « MPALA YA BUBAKE » (femme Mwami) la fête sera célébrée en l'honneur et en fonction de ce grade, et c'est « MWAMI YA BUBAKE » qui dirigera les danses et les exhibitions. Il existe une multitude de danses, selon la région et correspondant aux différents grades de l'institution. Plus le grade du Mwami, qui dirige la fête et les danses, est élevé, plus le faste sera important, et bien sûr, toutes les personnes présentes doivent contribuer à la cérémonie en apportant des présents : chèvres, boissons et nourriture.

PREMIER DEGRE DE L'INSTITUTION DU BWAMI

« MWAMI »

Attribué uniquement aux hommes. Ce premier grade possède plusieurs étapes dans la succession de l'initiation, dénommées : « KIKOKO ». Chaque Kikoko donne lieu à une cérémonie avec danses, mais c'est seulement pendant certains Kikoko que le nouvel élu reçoit un grade particulier. La succession de Kikoko dans la hiérarchie du Bwami est la suivante :

- **LUKEKO** : Cérémonie préparatoire.
- **KONGABULIMBU** : La cérémonie dure toute la nuit, et c'est seulement vers 4 heures du matin, quand tout le monde est fatigué et a envie de dormir, que commence l'initiation. Ceci afin de montrer qu'un Mwami doit toujours être vigilant, même quand les autres dorment.
- **YANGO (20)**. Cérémonie d'attribution du premier signe distinctif de ce grade. La remise d'un Yango signifie que son possesseur est réellement adoubé dans la hiérarchie de l'institution.
- **MUTONDO (35)**

- **ISENGO** (61-62) Remise du premier objet rituel contenu dans un petit panier. Ce panier sera rempli d'objets rituels divers, au fur et à mesure de l'avancement du Mwami dans la hiérarchie de l'Institution.
- **KANSILEMBO** ou **KASILEMBO** : Représente la consécration dans la hiérarchie du Bwami. A partir de ce moment-là, on proclame le nouveau nom qui a été choisi pour le Mwami initié, et il a le droit de porter une calotte en peau de chèvre dénommée : « PITA ».

DEUXIEME DEGRE DE L'INSTITUTION DU BWAMI

« BUMBWA ou BOMBWA »

Lors de cette initiation, le Mwami doit être accompagné de son épouse, « ISIBA » qui prend part à la cérémonie. Le grade de « BUMBWA » possède aussi plusieurs étapes dans l'initiation avec l'attribution de sous grades de « BWANGA » et « PUNZU » dénommés également « PUNGYU » chez les Warega et « BANGA » « BUTIKI » « KALUNGA » chez les Wabembe. D'autre part, ayant déjà été initié au sous grade de Punzu ou Butiki, le Mwami pourra obtenir un sous grade ou grade supplémentaire qui est : « MUSIMBI ». En général, ce dernier grade n'est obtenu que par les membres de certaines familles qui pratiquent la circoncision, privilège de certaines familles. L'initiation au grade de Musimbi peut être reportée jusqu'à ce que le Mwami atteigne le grade de « NGANDU » ou même de « YANANIO ». Le grade suivant de l'initiation est le grade féminin de : « BUBAKE ». C'est Isiba qui pourra obtenir ce grade, à condition que son mari ait déjà accédé au grade de Bumbwa. L'initiation au grade de Bubake comprend plusieurs étapes, et au cours de chaque cérémonie on remet à la femme Mwami différents objets dont des bracelets en cuivre dénommés « PIMBI », portés aux chevilles, ainsi que l'insigne en cuivre dénommé « MUKOSA YA BUBAKE » (23). Mais elle reçoit également son premier objet rituel, une figurine, qu'elle exhibera lors de cérémonies de Bami. En dernier lieu, elle prend un nouveau nom. Après la cérémonie, Bubake est portée assise sur un siège dénommé « LUTALA ». On appelle lutala le nid d'un aigle couronné qu'on dénomme ; « WANDJO » ; ainsi en faisant cette démonstration on compare Bubake à un aigle couronné assis sur son nid.

TROISIEME DEGRE DE L'INSTITUTION DU BWAMI

« NGANDU »

Ce grade est obtenu en passant préalablement par le sous grade « BUKUNDA » ou « MUKUNDA » lorsqu'on remet au Mwami initié un insigne confectionné avec des plumes et du raphia. Ayant atteint le grade de Ngandu, le Mwami portera une calotte dénommé « PITA » fabriquée en peau soit de « KENGE », antilope rayée, soit en peau de « NGOYI » (léopard), soit de « KILEBEH » (loutre des rivières), « « MBULU » (varan). Ces calottes sont ornées en outre de coquillages sembe (cauris). Et lorsqu'un Mwami a accédé au grade de Ngandu, son épouse alors, peut être initiée au grade de « BULONDA ». Lors de la cérémonie d'initiation de Bulonda, son mari doit être présent. Au cours de la cérémonie, elle reçoit une coiffe recouverte de coquillages cauris, ou de boutons en remplacement des coquillages cauris qui étaient importés surtout de Tanzanie. Elle a également le droit de porter un collier honorifique dénommé « KIANGA » (22).

QUATRIEME DEGRE DE L'INSTITUTION DU BWAMI

« YANANIO » ou « YANINIO »

Chez les Warega de l'est, ce grade porte le nom de « KASISI » notamment dans la chefferie de Wamuzimu, tandis que chez les Wabembe, on lui attribue le nom de « KILANDA ». La cérémonie préliminaire à l'initiation porte le nom de « KASUKU », ce qui signifie « la torche en résine », à ne

pas confondre avec le nom de Kasuku qui signifie en Kiswahili, « perroquet ». Cette cérémonie consiste à faire l'inventaire des objets rituels que possède un Mwami. Le grade Yananio se subdivise en deux sous grades : « MUSAGHI WA YANANIO » et « LUTUMBO LWA YANANIO ». S'il s'agit de Kasisi, les subdivisions sont : « MUSAGHI WA KASISI » et « LUTUMBO LWA KASISI ». Le couvre-chef porté par le premier sous grade est en peau et en forme de calotte, tandis que celui porté par le second sous grade, est également réalisé en peau mais il retombe sur la nuque. Cet ornement pourra être décoré de petites défenses d'hylochère dénommés « MIBINGA » ou « MIBANGA ». Le chapeau Pita, quant à lui, peut être réalisé en peau de singe argenté : « KIMA » ou de colobe noir.

CINQUIEME DEGRE DE L'INSTITUTION DU BWAMI

« KINDI »

Le grade de « KINDI » se subdivise en deux grades : « MUSAGHI WA KINDI » ou « KATAMBAWA WA KINDI » et « LUTUMBO LWA KINDI ». le couvre-chef de Musaghi Wa Kindi, est dénommé : « KAKONGA » ; il est réalisé en fibres végétales, décoré de coquillages cauris. Celui de Lutumbo Lwa Kindi est surmonté aussi de crins de queue d'éléphant, mais également garni sur le côté de canines de léopard. Notons que tous les Bami, sans exception et sans distinction de grade, portent des colliers en dents de léopard. Après l'élévation au grade de Lutumbo Lwa Kindi, son épouse, Bulanda, pourra à son tour obtenir un grade féminin correspondant qui est : « BANYUMBA » ou « BUNYAMWA » soit « KANYAMWA » dénommé selon la région. Après l'initiation, Banyumba, portera une calotte tressée en fibres naturelles et surmontée également de crins de queue d'éléphant. Cette coiffe dénommée « BUKANYAMWA » n'est portée qu'au cours des cérémonies, et souvent elle porte à la ceinture un anneau où sont suspendus des figurines.



1



2



3

- 1 Coiffe lutumbo lwa kindi en fibre végétale, crins de queue d'éléphant, perles, boutons et coquillages portée par les initiés du grade le plus élevé kindi de l'association du bwami. Photo : © Avec l'aimable autorisation du MRAC Africa Museum Tervuren. Numéro d'inventaire : EO.2005.3.2.
- 2 Calotte tressée en fibre naturelle et boutons, surmontée de crins de queue d'éléphant dénommée Bukanyamwa et portée par Banyumba, qu'au cours des cérémonies.
- 3 Décembre 1937. Notable du Kivu-Maniema. Photo : A. Safiannikoff.

DEGRE SUPRÊME DE L'INSTITUTION DU BWAMI

« KIANZA »

Au-dessus de tous les échelons, il existe chez les Warega, un grade suprême dénommé « KIANZA ». C'est le grade idéal, la perfection que personne n'a jamais atteint. L'accession à ce grade est conditionné par un style de vie profond et sincère préconisé par l'ensemble des initiations et résumé par le concept Busoga. Généralement, l'ascension s'arrête au Kindi.

Il existe dans la hiérarchie des variantes régionales, c'est ainsi que dans les chefferies des Warega de l'Est : « WAMUZIMU » « BASILE » « MOBEZA », on ne rencontre presque jamais le grade de Kindi et en général, l'initiation s'achève au grade de Ngandu ou de Kasisi. Chez les Wabembe, du moins dans la chefferie d'Itombwe, aucun grade de Kindi n'a été signalé, de sorte que dans cette chefferie c'est le grade de KILANDA qui est le grade le plus élevé. A l'heure actuelle (circa 1970), il n'y a plus que trois Kindi pour tous les Warega de l'Est, totalisant 115.000 habitants. En revanche, chez les Warega de l'Ouest, totalisant 242.000 habitants, ce grade est encore assez rependu et serait porté par plusieurs dizaines de Bami. Enfin, il paraît que dans certaines régions, chez les Wabembe, il existe un grade dénommé ; « LUANZA » qui soit, remplace le grade de KILANDA, soit qui lui est supérieur. Les femmes des Bami, jusqu'au grade de Kindi, Ngandu, Kasisi ou Kilanda, ne possédaient pas de grade particulier. Dès qu'un Mwami accédait à un grade supérieur, sa première femme prenait le titre d'ISIBA, tandis que la seconde prenait celui de KALONDA. En dehors de ces grades hiérarchiques, il existait encore un autre titre, celui de « YANO ». Il s'agissait parfois d'un « MWAMI YA YANO » ou tout simplement « YANO », c'est-à-dire sans être Mwami. Ce titre était donné en complément d'un grade hiérarchique. Dans certaines régions, Yano existe comme forme particulière de Mwami au lieu de Yananio ; mais il semble que c'est toujours un titre additionnel au grade. Chez les Warega de Mwenga et de Kitutu, ce titre est surtout attribué aux femmes, notamment à « MWAMI YA BUBAKE » qui est le grade de la femme du Mwami. Toutefois, certaines femmes enseignent « YANO ». Elles apprennent aux jeunes filles la façon de bien se comporter en société. Cet enseignement est dispensé sur le seuil de la maison d'un Mwami de grade supérieur, qui pourra à cette occasion, prêter certains objets didactiques. La petite fille apprendra à aider sa mère dans tous les travaux des champs, couper le bois, puiser l'eau à la rivière, piller ou moudre le manioc et cuisiner, afin de la préparer dès l'enfance au mariage pour qu'elle devienne une bonne épouse. Elle apprendra également tout ce qu'une femme doit savoir et reconnaître son état lorsqu'elle sera enceinte.

LE BWALI

A partir des grades de « PUNZU » chez les Warega et de « BUTIKI » chez les Wabembe, les Bami ont la faculté d'invoquer « KIMBILIKITI ». D'après les conceptions des Warega, Kimbilikiti est un esprit mystérieux et immatériel. Sa présence est entourée de mystère et il est défendu de pénétrer, l'endroit où il vit sans autorisation. La présence de femmes est exclue. En réalité, l'on ne peut pas considérer ce lieu comme étant son « lieu d'habitation », c'est simplement un endroit où il se manifeste. C'est cet esprit qui avec l'aide de « MUSIMBI » procède à la circoncision chez les jeunes garçons à l'âge de la puberté. A certaines périodes, de jeunes garçons, mais parfois aussi des hommes adultes, érigent dans la brousse, une habitation initiatique dénommée : « LUTENDE » où ils vivront sous la conduite et la surveillance d'un ou plusieurs Bami à partir du grade de Punzu. Les Bami pratiquant le rite de la circoncision portent le nom de : « MUSIMBI ». Cette pratique était héréditaire et ne pouvait être pratiquée que par certains membres de certaines familles. Les jeunes gens se présentant pour la circoncision sont dénommés « BATENDE », ils sont formés, instruits et éduqués à l'endurance, au savoir-faire et à toutes les vertus qui font la personnalité d'un homme

Mulega. Ils apprennent à construire des abris en branchages ou en feuilles, à se nourrir de racines de certaines plantes, à récolter le miel d'abeilles sauvages qui nichent principalement dans des cavités naturelles, à construire des pièges, à chasser, à pêcher etc.

Le BWALI constitue l'ensemble des êtres mystérieux ; ils ne sont pas considérés ni comme des dieux, ni comme l'âme des ancêtres, et encore moins comme de simples mortels. Ce sont des personnages suprahumains affranchis de l'espace, du lieu et du temps, qui apparaissent et disparaissent mystérieusement et qui appartiennent à un monde invisible. Deux d'entre eux sont doués de la parole : KIMBILIKITI du genre masculin et sa sœur : KABILE. Les autres « personnages » du Bwali ne parlent pas, mais ils peuvent émettre des sons, des bruits divers et même de la musique. Ce sont :

- **TWAMBA** : qui marque avec ses griffes les arbres de la forêt afin de jalonner le chemin des BATENDE.
- **MAKUNDULU** : qui apporte le beau temps si les BATENDE sont sages.
- **MUZONI** : qui punit les BATENDE fautifs en les griffant de ses ongles acérés.
- **NTUMBA** : (76) Les déplacements souterrains et mystérieux de Ntumba peuvent provoquer des tremblements de terre ; il ne faut donc pas le mécontenter.
- **SABIKANGWA** : est représenté matériellement par cinq bâtonnets de différentes longueurs, avec lesquels et lorsqu'ils sont assemblés, il est possible d'émettre des sons musicaux comme avec un instrument de musique. Chaque bâtonnet porte un nom particulier dans un ordre de grandeur allant du plus grand au plus petit. Ce sont :
 1. **MULUME** – Mâle.
 2. **KENGE** - Antilope rayée.
 3. **ISEMA** - Celui qui parle.
 4. **KILIBA** - Celui qui se renverse pendant qu'il joue.
 5. **MULIMA** – Chauve-souris. Celui qui imite le bruit de la chauve-souris.

De leur côté, KIMBILIKITI et KABILE se manifestent en parlant à travers un roseau creux de 20 à 25 cm de long, taillé d'un côté en biseau, et en section ronde de l'autre côté. La partie ronde est recouverte d'une fine feuille vibrant tout comme un tympan. En parlant dans le roseau par le côté taillé obliquement, la voix prend un son saccadé et peut être entendue à très grande distance, surtout la nuit par temps calme. Provenant du même instrument, l'on pourra reconnaître la voix de Kimbilikiti ou de Kabile. On montre cet instrument aux jeunes gens qui se préparent à la circoncision et ils peuvent même en faire usage. Il est admis que Kimbilikiti, Kabile et Sabikangwa se manifestent à travers cet instrument. Kimbilikiti représente le personnage principal de Bwali, car c'est lui qui assiste à la circoncision, tandis que Kabile guérit les plaies après l'opération. – En réalité, pour désinfecter et soigner la plaie, on soupoudre celle-ci de sel potassique obtenu en brûlant les fleurs d'une plante qui pousse en abondance au bord de certains ruisseaux, les fleurs de cette plante sont multicolores et mesurent 4 à 5 cm. La plaie est également désinfectée à l'aide d'un fruit juteux et piquant dénommé : « Tolo ». – Les autres personnages de Bwali émettent seulement des bruits spécifiques à chacun d'eux. Au cours de cette initiation, on apprend aux jeunes garçons les règles de la vie communautaire, leurs droits mais surtout leurs devoirs. C'est en montrant différents objets rituels qu'on leur inculque ces règles de vie et de savoir-vivre. Rappelons que la solidarité est le pilier de l'éducation traditionnelle Lega, et cette pratique initiatique créait une cohésion sociale dans la population. Cet apprentissage est accompagné de danses et de chants. Les chants sont appropriés pour expliquer la signification des objets rituels ;

on récite des proverbes, on chante des fables. Pour les non-initiés il n'est pas aisé de comprendre sans explication, le sens symbolique rattaché à une fable, et ce n'est qu'après une explication que cela devient clair et compréhensible. Au cours de ces cérémonies, avant, pendant et après la circoncision, tous les personnages de Bwali se manifestent à travers ces chants, ces fables etc. le principal, Kitimbikiti, est censé détenir tous les secrets, c'est aussi lui qui préside ces cérémonies tout en restant invisible. L'initiation la plus courante dure d'un à trois mois et elle est dénommée ; « KIMUNGU ». Cet enseignement peut être donné par n'importe quel Mwami à partir du grade de Punzu. Le degré d'initiation suivant, plus complet se nomme : « LUGINGA » et pour l'obtenir il faut s'y consacrer entre quatre et 6 mois. Après le degré de Kimungu, l'enseignement ne pourra être donné que par un Mwami à partir du grade de Ngandu. L'appellation : Luinga provient d'une résine naturelle qui peut être brûlée et qu'on montre au cours de certaines cérémonies, comme étant une matière noble et rare. La résine ordinaire servant à fabriquer les torches et certains objets Wabembe se nomme Kasuku. Le troisième et plus haut degré de l'initiation se nomme « KAMPAGAMA », son enseignement peut durer un an et même davantage. Les cérémonies de Kampagama ne peuvent être conduites que par des Bami de grades : Kasisi, Yananio ou Kilanda. Au cours de ces cérémonies de Kampagama on doit imiter un léopard, en tuant d'un seul coup une chèvre sans qu'elle ne pousse le moindre cri.

D'après mes souvenirs personnels, il m'est arrivé, à la nuit tombée, d'entendre en brousse des bruits étranges, sorte de cris prolongés et saccadés émis, me semblait-il, à travers un roseau. Après cet appel caractéristique de Kimbilikiti, on percevait un dialogue par échange d'appels et de cris, qui retentissaient à travers la forêt. Généralement, par ces appels on demandait de déposer dans un endroit déterminé du sel, offrande pour Kimbilikiti. – Le sel était encore très apprécié dans les années 1930 – Curieusement la voix de Kimbilikiti se déplaçait d'un endroit à l'autre, et immédiatement après un cri ou un son de voix, l'on pouvait entendre résonner la même tonalité dans la direction opposée. Concrètement, il était bien sûr impossible en pleine nuit et en brousse, de changer d'emplacement aussi rapidement, il fallait donc conclure à la présence de plusieurs personnes. Nos porteurs Warega présents à ce moment-là étaient persuadés qu'il s'agissait de la manifestation d'un esprit se déplaçant rapidement en volant d'un endroit à l'autre. Un jour après avoir reçu son présent de sel, Kimbilikiti nous avertit qu'un léopard rôdait à proximité de notre campement et qu'il fallait donc être très vigilants et demeurer à l'intérieur de nos tentes. - A cette époque, à côté de nos tentes on construisait des abris avec des bâches pour les toitures et des branchages et feuillages en guise de parois -. Le campement avait été monté deux semaines plus tôt environ, de sorte que la terre entre les tentes et les abris était déjà battue. Le lendemain matin, à la surface du sol, on aperçut très nettement des traces fraîches du passage d'un léopard, de profondes empreintes de pattes. En les observant au complet, on pouvait comprendre qu'un léopard s'était promené silencieusement dans le campement, mais qu'il avait également effectué plusieurs bonds avec ses larges pattes. C'était bien entendu très étrange et s'il y avait eu une mise en scène, elle était tout simplement parfaite ! Et tout cela s'était déroulé en pleine nuit sans un bruit. Après ça, on pouvait toujours tenter de convaincre un Mulega que Kimbilikiti n'était pas un esprit !

OBJETS RITUELS, DIDACTIQUES ET ARTISTIQUES

Dès mes premiers contacts avec les Warega et Wabembe, je fus intrigué par leurs objets. Ces objets étaient réalisés en os ou en ivoire, parfois en bois ou même en cuivre ; ils étaient visiblement presque tous très anciens. Je constatais qu'ils n'étaient pas sculptés d'une manière quelconque, mais réalisés selon certaines règles esthétiques bien établies présentant habituellement le même

aspect et les mêmes formes selon l'objet. On pouvait donc les classer facilement en plusieurs catégories ; chaque variété possédait un nom spécifique à sa catégorie. Les matériaux, os, ivoire etc. servant à leur fabrication n'étaient pas des matériaux utilitaires et d'un usage courant. A quoi pouvait donc bien servir un couteau ou une houe en ivoire ou en os et non pas en fer ? Ces objets étaient la plupart du temps la représentation minimaliste d'objets utilitaires fabriqués notamment en fer ou en bois. En poursuivant mes investigations, je découvris une chose surprenante, ils possédaient une signification particulière, tantôt rituelle, tantôt didactique et parfois même honorifique. Ainsi, je me suis naturellement penché et intéressé au sens premier de ces magnifiques et étranges objets. Il s'agissait d'objets dont la portée était principalement symbolique, parfois didactique ; souvent un aphorisme y était rattaché. Il ne s'agissait pas d'un art religieux ni d'un art axé sur le culte des ancêtres comme c'est parfois le cas dans de nombreuses tribus d'Afrique. Le but poursuivi, à travers l'exhibition de ces objets au cours de cérémonies ou de fêtes, était de maintenir une structure sociale, une véritable conception philosophique avec des principes moraux et des règles de vie, dont la première était l'entraide, non seulement familiale mais aussi tribale, aux vieillards en particulier, mais aussi en définissant les devoirs et obligations de chacun. Certains objets représentent et symbolisent l'activité, la fonction ou le rang que doit occuper chaque membre au sein de la communauté. Il existe également des pièces représentant les actes répréhensibles qui sont de véritables commandements. - Tout d'abord le respect des anciens, qui est basé sur le principe que les vieux sont utiles par leurs conseils et leur sagesse ; et l'on ne doit jamais souhaiter la mort d'un vieux père, même s'il est à charge, car ce père est nécessaire pour défendre les intérêts de la famille (39-40-41). - Les Bami, chefs spirituels de la communauté, maintiennent non seulement les traditions, mais représentent l'intelligence collective qui domine et dirige toutes les activités de la tribu. Ils réglementent toute la vie communautaire, protègent la communauté et punissent les personnes coupables d'actes répréhensibles. - En contrepartie, on leur doit respect, considération et obéissance. (12-42-43-45-48-56). - Parmi les règles communautaires, il est admis qu'on ne doit jamais être arrogant avec une personne humble et l'on ne doit pas l'humilier, comme l'on ne doit pas se moquer des personnes infirmes (83-115). - L'hospitalité et le bon accueil sont considérés comme des qualités essentielles. - On reconnaît la sagesse des Bami, leur finesse d'esprit et leur clairvoyance pour diriger le clan (44-48-49-50-51-52-64-65), et l'on reconnaît leur pouvoir et leur autorité les autorisant de punir même de façon impitoyable, parfois si c'est nécessaire, certains coupables. Ils peuvent également faire des remarques désobligeantes mais nécessaires ; toutefois, personne même un Mwami ne doit se mêler des affaires des autres, surtout d'un autre clan (17-30-63-72). - On ne doit pas dédaigner le travail qui est le devoir et le propre de l'homme, mais toutes les activités sont équitablement partagées entre les hommes et les femmes (2-8-10-12-13-19) en recommandant qu'elles soient en premier lieu utiles à toute la communauté et en ne commettant aucun acte unilatéral (14-15). - Les mauvais comportements sont désapprouvés et considérés comme étant une honte (81). - Celui qui commet un crime aura des remords et regrettera son geste comme s'il ressentait en lui un grand froid intérieur en grelottant (87). - Une fille mère sera une honte pour tout le clan et pour sa famille en particulier, et une femme adultère se lamentera lorsqu'elle sera répudiée par son mari (107-108). - Une discipline sexuelle est recommandée, tandis que les règles de pudeur doivent être strictement observées (101-102-103-105-109). - On proclame la nécessité de la présence de la femme dans la maison, car elle a le devoir de s'occuper de sa famille (10-11). - La maternité est respectée et même glorifiée : c'est la femme qui donne la vie (8-100) et la vie exemplaire d'une femme doit être honorée (109-112). - La naissance des enfants, surtout de jumeaux est une bénédiction (106-131). - On admet la nécessité de chaque sexe qui ne peuvent exister l'un sans l'autre (37-38). - Le

symbole de la procréation est également attribué aux deux sexes (104). Enfin, dans la hiérarchie des Bami, les femmes jouent un rôle prépondérant ; tous les actes de la vie courantes contraires à une vie harmonieuse du clan doivent être bannis et sont considérés comme des manquements graves ; ces fautes sont : - l'absence de sens social qui est considérée comme une perversion, la provocation de disputes à répétition (92). - On n'admet pas le mauvais langage pouvant provoquer des bagarres (84) de même que la médisance (89) ou la méchanceté (90), ou bien encore un provocateur et batailleur (85). Tous ces actes sont considérés comme étant incompatibles avec les conceptions d'harmonie, d'unité et de solidarité entre les membres du même clan. - On ne doit pas devenir dépendant aux jeux de hasard (91), être fainéant (94), poltron (86), avide (88), léger et insouciant (99) et hypocrite (93) ; - l'on ne doit pas non plus rependre des nouvelles sans vérifier préalablement leur exactitude (26). A côté de toutes ces mauvaises actions, d'autres actes sont au contraire considérés comme honorables et utiles : - L'on doit faire preuve de discrétion ; tout doit rester dans l'âme comme dans un coffre et rien ne doit en sortir (24). - Il faut être prévoyant ((5-6). - Il faut réfléchir avant de commettre une action, afin de ne pas se retrouver dans une situation déplaisante (111). - On recommande de ne rien faire dans la précipitation, mais avec pondération et modération (71). - l'on ne doit pas émettre trop rapidement un avis ou une opinion et l'on recommande d'être prudent dans son jugement (57) – Un juge doit être perspicace afin de déjouer les ruses et les mensonges (54-55) – l'on doit parfois consentir un sacrifice matériel pour être, plus tard, récompensé (69-70) - Lors de conflits armés, les guerriers doivent être courageux sans craindre la mort (126). – Avant d'en venir aux armes, il faut discuter et tenter un règlement à l'amiable (120) - Chez les Wabembe l'on pouvait rencontrer une représentation divine à multiples visages signes d'omnipotence et d'omniprésence. – Les ancêtres étaient honorés et leurs crânes, considérés comme des reliques, étaient conservés précieusement (126). En même temps, l'existence et la présence invisible d'êtres surnaturels du Bwali étaient parfaitement admises. Comme nous pouvons le constater, tout l'art Lega est axé sur le symbolisme et la tradition. Le même objet peut porter un nom différent selon la région où il a été réalisé, mais sa signification restera toujours la même. Parfois didactique, souvent symbolique, rattachée à des règles de vie et à une morale profonde représentées par une métaphore. Les matériaux utilisés sont des plus divers ; l'os et l'ivoire sont utilisés partout, la céramique, la pierre, les Calebasses, les carapaces de tortue, la résine et les peaux d'animaux, sont utilisés dans des régions spécifiques. Le style et même la forme d'un objet peuvent varier fortement d'un endroit à l'autre. Les ornements de plumes sont courants chez les Warega de l'Est et les Wabembe, moins fréquentes à Shabunda et pratiquement inexistantes à Pangi et Kalole. En revanche, dans ces dernières régions on utilise de la fibre végétale principalement de raphia en guise de barbe pour décorer le menton de certains masques. Chez les Wabembe, les masques à barbe (KALUNGA), bien qu'existants sont plutôt rares. L'ornementation d'une façon générale est bien plus sobre chez les Warega, surtout dans la région de Pangi et de Kalole que chez les Wabembe. Souvent, les objets réalisés par les Wabembe sont littéralement recouverts de rainures et de motifs divers qu'on ne voit parfois que chez eux. L'argile de kaolin (PEMBA) est utilisée en abondance à Pangi et Kalole, moins chez d'autres Warega, presque pas chez les Wabembe. Le Kula, poudre rouge brunâtre d'origine végétale est utilisée partout, un peu moins chez les Wabembe. Ces derniers utilisent plus généralement l'huile de Kabumbu, parfois même de façon abondante pour enduire leurs masques et autres objets en bois. Les décorations en cuivre sur les masques en peau d'éléphant, en os ou en Calebasse n'ont été observées que chez les Warega de l'Est et les Wabembe. Celles en corde ou en liane Kekele qu'on retrouve surtout sur les masques en Calebasse sont fréquentes chez les Wabembe mais ne se rencontrent que très rarement chez les Warega de l'Est.

PIECES PSEUDO-ETHNOGRAPHIQUES

Mukusu ya Ngandu warega de la Chefferie de Basile, en ivoire patiné brun jaune. L 29 cm.

Mukusu ya Ngandu warega, en ivoire patiné brun jaune. L 23 cm.

Collectés par A. Safiannikoff. Publication et photos : *Native Brussels*, Catalogue Auction, 27 janvier 2018



1 MUKUSU

Serpette/faucille recourbée dont la longueur peut dépasser 30 cm. Le matériau utilisé est presque toujours l'os, parfois l'ivoire, mais on rencontre, bien que très rarement, les Mukusu en cuivre avec un manche en bois. Des machettes de même type, mais en fer et de dimensions bien plus grandes, existent encore (circa 1970) chez les Bashi, riverains du lac Kivu, qui utilisent cet objet comme une sorte de serpe. En tant qu'outillage réellement utilitaire, il a disparu pour ainsi complètement chez les Warega qui l'ont remplacé par une machette droite de fabrication européenne. Cependant j'ai eu l'occasion, il y a bien des années de voir, bien que très rarement déjà, ce genre de serpettes en fer. Les Mukusu en os sont généralement ornés de petits ronds et de points,

plus rarement d'une tête sculptée sur le manche. On montre cet objet comme symbole d'un outil propre à l'homme, avec lequel il peut couper aussi bien des arbres que des lianes ou des herbes, c'est donc un outil spécifiquement masculin. Le symbole moral attaché à Mukusu est « *Ne pas dédaigner le travail qui est le devoir de l'homme* ». Mukusu représente également le pouvoir du Mwami. Celui-ci tient un Mukusu à la main au moment de faire une déclaration solennelle ou lors d'un jugement important et grave. Dans ce cas-là, et au moment de rendre son verdict, le Mwami tient Mukusu. Cet objet en os appartient aux Bami jusqu'au grade de Ngandu. A partir de ce grade,

Mukusu est confectionné en cuivre avec un manche en bois, mais aussi et exceptionnellement en ivoire. Ces objets existent chez tous les Warega et les Wabembe ; cependant, les Warega réalisent ce genre d'objets de façon beaucoup plus artistique.



2 ISHIMU

Représentation miniature d'une lance, confectionnée en os ou en ivoire. Sa longueur est de plus ou moins 15 à 25 cm. La tête peut être plate ou en relief et l'extrémité opposée est pointue ou pas. Les motifs gravés sont rares. On exhibe cette représentation de la lance en tant qu'attribut sans conteste masculin, servant pour la chasse ou la guerre. Si un Mwami place devant sa maison deux Ishimu croisés, cela signifie qu'il impose le silence. Auparavant, la remise d'un Ishimu symbolisait aussi la déclaration de guerre. Cet objet existe aussi bien chez les Warega que les Wabembe.

- Photo en noir et blanc : Ishimu warega de la Chefferie de de Bakisi, gravée de motifs, en os brun clair dans la partie supérieure et brun foncé dans la partie inférieure. L 16 cm. Collecté par A. Prigogine.

- Photo en couleur : Ishimu warega à tête plate en os, L 13 cm.

3 MBOSHO

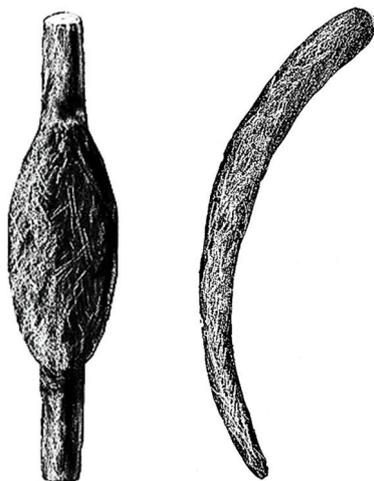
Grand poignard généralement en fer que l'on porte en bandoulière. Sa longueur peut dépasser 50 cm. La lame rentre dans un fourreau en bois. C'est aussi un attribut spécifiquement masculin servant à tuer le gibier et découper la viande. C'est donc un accessoire réellement utilitaire étant l'attribut propre à tous les chasseurs ; il existe tant chez les Warega que les Wabembe. Je n'ai jamais vu une représentation de ce type de poignard sous forme de maquette en os ou en ivoire.

- Nyondo warega de la Chefferie de Beia, en ivoire patiné brun rouge, L 16 cm. Collecté par A. Safiannikoff. Publication et photo : *Native Brussels*, Catalogue Auction, 27 janvier 2018
- Nyondo warega de la Chefferie de Bakisi, en ivoire patiné jaune clair. L 17 cm. Collecté par A. Safiannikoff. Photo : MRAC Tervuren.



4 NONDO ou NYONDO

Nondo est le nom en Kirega et Nyondo en Kishwahili, mais c'est surtout le terme Nyondo qui est le plus employé. Cette pièce en os ou en ivoire avec sa forme évasée de section rectangulaire, est une représentation d'un marteau de forgeron ; long de 15 à 25 cm et large de 4 à 5 cm, ce qui la distingue de Mwinyi. Ce même objet, mais en fer et de dimensions beaucoup plus grandes sert dans la fabrication artisanale du fer. Une de ces pièces, enfoncée par la pointe dans la terre, servait d'enclume, tandis que l'autre, attachée ou enfoncée dans le bois faisait office de marteau. D'ailleurs, la traduction du mot Nondo est « *Marteau* ». cet objet, en os ou en ivoire, symbolisait le travail masculin et « l'unité ». En effet, pour effectuer le travail de forgeron, il faut, non seulement un marteau mais aussi une enclume, c'est-à-dire qu'il faut impérativement réunir ces deux accessoires, en quelque sorte « *l'union fait la force* ». L'aphorisme qui l'accompagne est : « *Le marteau (Nondo) s'use mais ne se renouvelle point. Il se dépense mais ne renouvelle pas ses forces* ». C'est un symbole de générosité ; « *Donner sans rien attendre en retour* ». Cet outillage a presque complètement disparu en tant qu'utilitaire mais il était encore en usage rependu durant les années qui suivirent la fin de la Seconde Guerre mondiale, spécialement chez les Warega de l'Est et chez les Wabembe ; il est remplacé partout par des outils modernes. Les armes blanches étaient fabriquées avec beaucoup d'esthétique en fonction de leur usage. Vers 1936, j'ai pu voir chez les Wabembe, près de la source de la rivière Ulindi, une exploitation artisanale de minerai de fer oligiste en fusion dans un four à charbon de bois. Le four présentait une excavation creusée dans la roche, dans lequel, dans un mélange de charbon et de bois, on activait le fusionnement avec une soufflerie de fabrication singulière. Il s'agissait plutôt d'une sorte de pompe à air fabriquée avec des peaux de bêtes et actionnée à l'aide de bâtons. Dans cette fonderie, l'enclume et les marteaux avaient encore leurs formes traditionnelles ; ils étaient de dimensions considérables, surtout l'enclume, mais rappelaient malgré tout la forme des objets en os ou en ivoire conçus uniquement pour leur fonction et leur sens symbolique. Vers 1970, l'on pouvait rencontrer encore, ici et là, ce genre de souffleries. Les fondeurs de fer ne fabriquaient pas directement des objets utilitaires tels que lances, couteaux etc. mais forgeaient des lingots généralement de la forme d'une corne qu'ils revendaient aux forgerons. Cette forme spéciale était obtenue, semble-t-il, uniquement par martelage des morceaux de fer récoltés dans le four et pas par une fusion complète du métal. Dans la tribu des Wanande dans la région de Butembo -Manguredjipa, au Nord-Kivu, dans le temps, on façonnait aussi le fer en lingots en forme de corne, de même qu'en une forme pouvant rappeler une bouteille au col droit avec un goulot à l'une ou aux deux extrémités. Des lingots de cette forme furent découverts dans la région de Manguredjipa, dans des chantiers d'exploitation aurifère. L'usage du fer chez les Warega et les Wabembe est certainement très ancien. C'est ainsi que vers 1966, deux lingots de fer, pareils l'un à l'autre en forme de corne, et complètement oxydés furent mis à jour dans un chantier stannifère de Wamery à Lunlingu, à trois mètres



de profondeur sous une couche de gravier. Malheureusement, aucune datation ne put être effectuée, mais le recouvrement par cette épaisse couche de gravier et une complète oxydation démontraient leur ancienneté. D'après le témoignage de l'explorateur Richard Francis Burton qui dirigea l'expédition de la Royal Geographical Society qui devait aboutir à la découverte du lac Tanganyika en février 1858, la principale activité artisanale des Bavira, dans la région d'Uvira, était le travail du fer : « *Ils tirent ce métal des mines situées vers le couchant (l'Ouest) à peu de distance du rivage* » ; cependant, il n'est pas impossible que ces deux lingots de fer furent confectionnés en des temps bien plus anciens par des populations qui peuplaient déjà cette région avant même qu'elle ne le soit par les Warega, et il est probable que le gisement que j'avais vu en exploitation en 1936 était justement celui d'où provenait le métal au temps de l'expédition de Burton.

1. Kalukili anthropomorphe warega de la Chefferie de Beia, en bois foncé, L 20,8 cm.
2. Kalukili anthropomorphe warega.
3. Kalukili wabembe de la Chefferie d'Itombwe, en bois foncé, L 35,1 cm.
4. Kalukili anthropomorphe warega, en ivoire patiné, L 14,7 cm. Une cuillère similaire en os, collectée par Jean-Pierre Hallet en 1963 est exposée au Fowler Museum AT UCLA. Acquisition du musée, 378.106.
5. Kalukili anthropomorphe warega, en ivoire patiné, L 14,7 cm.
6. Kalukili anthropomorphe warega, en ivoire patiné, L 14,2.



5 KALUKILI ou KANKILI YA NGANDU

La première partie de ces noms, c'est-à-dire Ka signifie « *petit* », tandis que Lukili ou Nkili signifie « *cuillère* ». Ces noms dans leur entièreté signifieront « *petite cuillère* ». Chez les Warega, habituellement, c'est une cuillère creuse, presque uniquement en os ou en ivoire, longue de 15 à 18 cm. Chez les Wabembe, on la trouve parfois en bois et le manche peut être très long, 30 cm et plus. Ces cuillères, chez les Wabembe, ne sont pratiquement jamais sculptées et le manche est tout droit. Chez les Warega de l'Est, la sculpture est de petite taille, et tout au plus, peut-on y voir une figure sculptée sur le manche ou une tête sculptée ornant le haut du manche. En revanche, Chez les Warega de Shabunda, de Kalole et surtout de Pang'i, les cuillères sont revêtues d'une ornementation du plus bel effet ; on sculpte des figures anthropomorphes, la tête ornant le cuilleron. Kankili ya Ngandu sert effectivement à se nourrir lors des repas entre Bami. Chaque Mwami possède sa cuillère personnelle et ne peut en aucun cas la céder à quelqu'un d'autre. Il semble que plus le grade du Mwami est élevé, plus la cuillère sera sculptée esthétiquement avec le plus grand soin.

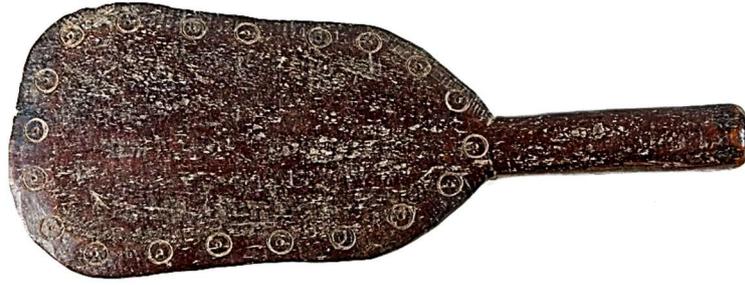


- 7 Kalukili en ivoire patiné, L 14,34 cm. Collecté par A. Safiannikoff / Jean-Pierre Jernander, Bruxelles 1970 / Peter et Veena Schnell, Zurich. Publication et photo : « *Lega* », page 56 – Bernard de Grunne – Bruxelles 2013.
- 8 Kalukili warega de la Chefferie de Bakisi en ivoire patiné, L 18,5 cm / Publication et photo : *Native Brussels* Catalogue Auction, 27 janvier 2018.
- 9 Kalukili warega de la Chefferie de Wakabango I en ivoire patiné, L 19 cm / Publication et photo : *Native Brussels*, Catalogue Auction, 2018.
- 10 Kalukili warega de la Chefferie de Basile en os patiné, L 15,3 cm / Publication et photo : *Native Brussels*, Catalogue Auction, 27 janvier 2018.



- 11 Kalukili anthropomorphe warega, en ivoire patiné, L 13 cm.
- 12 Kalukili warega de la Chefferie de Wakabango I en ivoire patiné, L 20,3 cm.
- 13 Kalukili warega de la Chefferie de Wakabango I, en os patiné, L 19,8 cm.
- 14 Kalukili warega de la Chefferie de Wakabango I, en ivoire patiné, L 18,9 cm.
- 15 Kalukili anthropomorphe warega de la Chefferie de Wakabango I, en ivoire patiné, L 13,7 cm.
- 16 Kalukili warega de la Chefferie de Bakisi, en ivoire patiné, L 18,7
- Sauf mentionné, tous les objets de cette liste ont été collectés par A. Safiannikoff. Photos, sauf mentionné : Africa Museum (MRAC) Tervuren.

Kankili ou Kalukili ya bubake warega en os patiné brun. L7 1/8'.
YPM ANT 268285. Courtesy of The Yale Peabody Museum



6 KANKILI ou KALUKILI YA BUBAKE

Chez les Warega, c'est une cuillère ou plutôt une petite palette, sorte de spatule en os ou en ivoire, longue de plus ou moins 15 à 20 cm. Chez les Wabembe elle est en bois et un peu plus grande. On montre cet ustensile à l'assemblée du Mwami pour annoncer que le repas est prêt et qu'il peut être servi. Sa forme plate est manifestement de qualité utilitaire inférieure à celle de Kankili ya Ngandu, de sorte que c'est une cuillère plutôt imagée. En effet, la signification symbolique attachée à Kalukili ya Bubake est la prévoyance. Selon les règles établies, les Bami ne peuvent s'alimenter avec les doigts, mais seulement en utilisant leur cuillère personnelle, et par conséquent, si un Mwami, pour une raison quelconque, n'a pas sa propre cuillère, il ne pourra participer au repas commun, d'autant plus qu'aucun Mwami n'a le droit de lui prêter sa cuillère. La présentation de Kalukili ya Bukake constitue donc le rappel que chacun a l'obligation de posséder sa propre cuillère.

Kakosa warega en os patiné brun. L 4'.
YPM ANT 268112. Courtesy of The Yale Peabody Museum



7 KAKOSA

Cuillère semblable à Kankili ya Ngandu mais beaucoup plus large que cette dernière tout en étant plus courte. La largeur de la partie creuse peut dépasser 8 cm alors que le cuilleron des cuillères Kankili ya Ngandu a une largeur de 3 à 4 cm seulement. Le manche se termine inévitablement par une tête sculptée. Cette pièce d'ordinaire en os, indique l'ordre de préséance lors des repas des Bami. On la pose près du Mwami le plus important de l'assemblée de sorte que c'est lui qui est servi le premier ; Kakosa représente également le droit de partager la nourriture. Cette cuillère assez rare existe chez les Warega et les Wabembe. C'est une pièce caractéristique de l'attribut masculin mais en même temps un symbole de haute importance sociale Elle représente donc une distinction particulière pour un Mwami parvenu au sommet de la hiérarchie institutionnelle.

1. Kwakwakula warega en os, de la Chefferie de Wamuzimu. Longueur : 15 cm. Largeur au milieu de la palette : 5 cm.
 2. Kwakwakula warega en bois, de la Chefferie de Basile. Longueur : 18 cm. Largeur au milieu de la palette : 7 cm.
- Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren.



8 KWAKWAKULA

Le nom Kwakwakula vient de l'expression : « *Distribuer la nourriture* » (de la marmite). C'est une palette de forme plate, d'assez grande taille, en bois et plus rarement en os. La sculpture du moins, sur les pièces observées, est assez réduite, mais elle existe malgré tout. Cette pièce est utilisée, lors de certains repas des Bami, pour servir la nourriture ou du moins pour annoncer sa distribution. Ce n'est pas une pièce d'un usage courant, mais encore une fois, elle représente un symbole. Les palettes en bois, mais avec un manche plus long, tout en étant moins large, existent partout et pour ainsi dire dans chaque foyer Warega ou Wabembe. Avec cette palette utilitaire, on tourne dans la marmite la farine de manioc ou le riz et on procède à la répartition des aliments préparés.

Kwakwakula, des rites du Bwami, possède un manche plus long et doit symboliser d'une part, l'attribut féminin en général et d'autre part, qu'une femme ne donne, non seulement la nourriture, mais aussi la vie par sa maternité. Les décorations sculpturales qui peuvent se trouver sur Kwakwakula démontrent justement que l'objet est davantage honorifique et symbolique qu'utilitaire.

Kitunda, céramique wabembe de la Chefferie d'Itombwe, D 10,37 cm.
Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.
Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.



9 KITUNDA

Objet uniquement en céramique et représentant une demi-sphère. A sa base se trouve 3 à 4 alvéoles creuses rondes ou allongées. Cette même disposition peut être associée, bien que rarement, à un Isengo ya Mulule ; rien qu'en le montrant on comprend qu'il est temps d'apporter la nourriture pour l'assemblée du Bwami. Cette pièce n'existe que chez les Wabembe. Chaque alvéole représente un bol individuel et l'ensemble symbolise la solidarité des Bami lors d'un repas communautaire, c'est-à-dire que les Bami doivent s'unir comme le sont les alvéoles de Kitunda.

- Kipunga warega de la Chefferie de Beia, en os patiné jaune clair, H 29 cm Largeur 5,9 cm. Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Cette pièce ne fait pas partie des inventaires du MRAC.



10 KIPUNGA

Kipunga est la représentation symbolique en os et plus rarement en ivoire d'une sorte de couteau droit, utilitaire en fer et utilisé par les femmes. Avec Kipunga en fer, on épluche et on coupe le manioc, on désherbe les villages, on plante etc. Parmi ces pièces symboliques, certaines sont réellement minuscules d'à peine 10 cm de long d'autres en revanche, sont de dimensions réelles de presque 30 cm de long. Ces pièces existent parmi les objets rituels du Bwami chez les Warega et les Wabembe. Elles représentent une activité féminine et symbolisent la nécessité de la femme dans la communauté. D'après l'aphorisme qui l'accompagne : « *La maison sans femme est sans vie* ».

- 1 Shua warega triangulaire en os patiné jaune clair, de la chefferie de Wamuzimu. L 9,6 cm. Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.
- 2 Shua warega rectangulaire en os patiné brun, provenant vraisemblablement de la Chefferie de Basile. L 6 3/8' YPM ANT 268136. Courtesy of The Yale Peabody Museum.

11 SHUA ou SUKA

Modèle miniature d'une houe de forme rectangulaire ou triangulaire, longue de 10 à 16 cm et réalisée surtout en os. Actuellement, pour labourer la terre, on utilise habituellement des houes rectangulaires et possédant un trou rond pour l'emmanchement. Jadis, les populations autochtones utilisaient des houes en fer

de fabrication locale dont la pointe était enfoncée dans l'enflément de l'extrémité d'un bâton. C'est sans doute la même méthode qui est employée encore actuellement pour l'emboîtement d'une hache, néanmoins, la pièce métallique sera orientée différemment par rapport au bâton. Les houes utilitaires en fer de fabrication locale avaient pratiquement disparues déjà avant les années 1930. Cependant, on m'informa de leur utilisation même après la dernière guerre tribale entre les Wabembe et les Warega de l'Est. Shua en os est actuellement assez rare, il symbolise un attribut traditionnel de la femme et c'est par la transmission orale et la représentation de cet objet en miniature que l'on doit conclure

que le même genre d'objet fut fabriqué dans le temps, régulièrement en tant qu'objet utilitaire et avant l'introduction de l'outillage moderne. Une houe en fer genre Shua est renseignée par une photo dans le livre du Commandant Delhaise (« *Les Warega, (Congo belge)* » 1909, Éditeur : Albert de Wit, Bruxelles). D'après l'aphorisme qui l'accompagne : « *Shua fait son devoir en labourant et elle n'est faite que pour cela* ». Effectivement, avec une houe on ne peut que labourer la terre. Cette signification particulière symbolise le devoir et l'attachement de la femme au foyer familial, c'est-à-dire envers son mari, ses enfants et sa famille en général.



Isaga warega en os patiné brun clair. L 16,70 cm. Largeur : 6,90 cm.
Courtesy of The Fowler Museum AT UCLA. Donation Jay T. Last. Numéro d'inventaire : X2007.21.96.



12 ISAGA

Isaga signifie « hache », c'est une pièce légèrement différente de la précédente, presque toujours en os et représentant le tranchant d'une hache qui est une marque ou attribution féminine. Elle est longue de 10 à 15 cm et large de 6 à 7 cm. En général, cette pièce est décorée abondamment de motifs gravés ronds avec un point central.

Elle existe chez les Warega et les Wabembe. Des pièces similaires en fer et légèrement plus grandes sont encore utilisées un peu partout (circa 1970). Le tranchant est enfiché dans l'extrémité d'un manche généralement en bois qui est parfois consolidé par des cordes. Les plus anciennes traces de haches ont été trouvées en Afrique et leur âge est évalué à 1,6 million d'années. C'est donc exactement le même procédé qui est appliqué depuis des millénaires. La même hache est utilisée par les hommes, toutefois dans l'ensemble, Isaga représente une activité typiquement féminine car ce sont surtout les femmes qui en font usage, pratiquement chaque jour, pour couper le bois de chauffage (Kuni) servant à la cuisine. Un proverbe dit : « *Isaga est le serviteur du manche (Mwinyi 13) car il doit aller là où le manche l'oriente* ». Cet aphorisme symbolise la docilité et l'obéissance envers les chefs et les Bami qui dirigent toute la communauté ; il symbolise également l'interdépendance entre les hommes d'un même clan, comme c'est le cas entre Isaga et Mwinyi qui ne peuvent rien faire l'un sans l'autre. Enfin, lors de la naissance de jumeaux, on utilise parfois deux Isaga à la place de deux Kengele (31).



Mwinyi warega en os patiné brun clair. L 20,90 cm.
Courtesy of The Fowler Museum AT UCLA. Donation Jay T. Last. Numéro d'inventaire : X2007.21.94.

13 MWINYI

Représentation miniature en os ou en ivoire d'un manche de hache ou éventuellement de houe mais aussi de Nondo. D'un côté la section de Mwinyi est rectangulaire et de l'autre pointue. La section rectangulaire est spécifique de Mwinyi. Longue de 20 cm et large, dans la partie la plus épaisse, de plus ou moins 2 cm. Elle existe chez tous les Warega et les Wabembe. Mwinyi est aussi une représentation de l'activité féminine, étant complémentaire d'Isaka et Shua. Le manche utilitaire en bois a plus d'un mètre de longueur.

Kasebo warega en os jaune patiné de la Chefferie de Wamuzimu. Longueur : 16, 2cm.
Collecté par A. Safiannikoff.

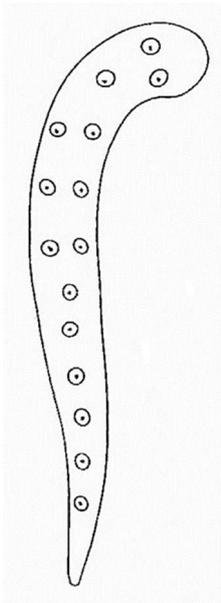
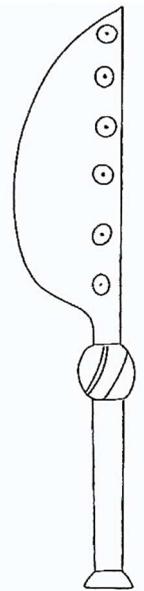


14 KASEBO

Petit couteau à la poignée galbée et la tête bombée, la lame est légèrement incurvée, long de 10 à 20 cm, réalisé en os plus rarement en ivoire ou en cuivre. C'est une reproduction miniature d'un couteau recourbé en fer, genre sabre-machette d'usage courant et servant à couper les régimes de noix de palmiers, les régimes de bananes ou encore à inciser différentes espèces de palmiers pour récolter la sève servant à la l'élaboration du vin de palme. La lame et la poignée sont souvent décorées de motifs gravés généralement de ronds avec un point central. Il existe aussi bien chez les Warega que chez les Wabembe. Kasebo représente un des attributs caractéristiques de l'homme et symbolise une activité unilatérale. Il ne possède qu'un seul tranchant à l'opposé de Mwele ya bubake (18) qui en possède deux.

15 KYALO

Petit couteau en os ou en ivoire long de 10 à 12 cm seulement. Kyalo en tant qu'objet utilitaire est fabriqué en fer et possède un seul tranchant. Il sert de canif, de bistouri ou même de rasoir ; on l'utilise dans de multiples travaux domestiques. On compare Kyalo au même titre que Kasebo avec Mwele ya Bubake ; les premiers symbolisent une activité unilatérale à cause du seul tranchant qu'ils possèdent, tandis que le second possède deux tranchants opposés symbolisant la solidarité.



16 KANSIBOLO

Couteau recourbé et pointu, en os ou en ivoire ; sa longueur est de 15 à 20 cm. L'objet a été observé chez les Warega de l'Est. Kansibolo en tant qu'objet utilitaire est fabriqué en fer ; la pointe est enfoncée au bout d'une perche en bois, sorte d'échenilloir, qui servira à nettoyer, entretenir et couper les feuilles hautes des bananiers, mais aussi pour sectionner la hampe florale des régimes de bananes qui se développent à plusieurs mètres de hauteur sur le pseudo-tronc. L'aphorisme rattaché à cet objet est : « *Dans la société, le chef doit, tout comme Kansibolo, maintenir ordre et propreté en faisant s'il faut des corrections en coupant en quelque sorte les mauvaises branches* ».

1. Mwele ya Ngandu warega de la Chefferie de Wamuzinu, en cuivre et bois : H 25,5 cm largeur 5,7 cm. 2022, Galerie Guerrin Bruxelles.
2. Mwele ya Bubake warega de la Chefferie de Babene, en os patiné brun jaune. H 31 cm.
Publication et photos : *Native Brussels*, Catalogue Auction, 27 janvier 2018. Collectés par A. Safiannikoff.

1



2



17 MWELE YA NGANDU

Poignard en cuivre avec un manche galbé en bois et généralement ciselé, la lame l'est beaucoup moins ; long de 20 à 25 cm. - Je ne lui ai jamais vu de fourreau, comme c'est le cas pour les couteaux utilitaires. Souvent, j'ai observé cet objet chez les Warega de l'Est et les Wabembe, mais il paraîtrait qu'il existe aussi chez les Warega de l'Ouest -. Ce couteau parfois appelé Mwele ya Bugenga, qui peut être à la rigueur utilitaire, est l'insigne distinctif de l'autorité et du pouvoir d'un Mwami de grade supérieur et il ne peut en aucun cas être en possession d'un Mwami n'ayant pas atteint, au moins, le grade de Ngandu, d'où son nom. Si on tue un léopard, c'est avec un Mwale ya Ngandu qu'on trace un signe symbolique sur la peau de l'animal tué, à l'endroit même où l'on procédera au découpage.

3. Mwele ya Bubake wabembe de la Chefferie d'Itombwe, en os brun foncé. L 18,8 cm.
4. Mwele ya Bubake warega de la Chefferie de Wamuzimu, en os patiné couleur jaune clair. L 15,5 cm.
Collectés par A. Safiannikoff. Photos Africa Museum (MRAC) Tervuren.

18 MWELE YA BUBAKE

Mwele est un nom générique qui signifie « *couteau* ». Mwele ya Bubake est entièrement réalisé en os ou en ivoire ; ses dimensions peuvent varier de 10 à 30 cm, mais la plus courante est 15 cm environ. Généralement droit, on peut le rencontrer légèrement courbé. Il ressemble à un coupe-papier ; la lame est généralement ornée abondamment de motifs ronds avec un point central et le manche représente, parfois, une figure ou une tête. C'est un insigne distinctif de Bubake, femme Mwami. Le couteau a deux tranchants qui peuvent en principe couper simultanément chacun de son côté, symbole de fraternité et de solidarité car les deux lames font le même travail. Cet objet existe aussi bien chez les Warega que les Wabembe.

3



4



Daniel Biebuyck renseigne cette même pièce (102) sous le nom de Kabemba qui signifie en Kirega ; « *qui tranche* ». « *Lega Culture : Art, Initiation and Moral Philosophy among a Central African People* ». University of California Press, Berkeley, 1973.

Lwindu warega de la Chefferie de Wamuzimu. Lame en cuivre entièrement noircie avec le manche en bois brun foncé. L 19, 5 cm. Collecté par A. Safiannikoff.



19 LWINDU

Petit couteau dépilatoire en cuivre avec le manche en bois, long de 10 à 20 cm. Parfois, différents motifs gravés embellissent la lame et le manche.

Ce couteau est utilisé par les femmes des Bami pour s'épiler. En principe, elles ne peuvent utiliser dans ce but aucun autre outil dépilatoire. Lwindu existe aussi bien chez les Warega que les Wabembe.

1. Yango warega de la Chefferie de Basile, en os patiné brun clair. L 13,5 cm.
2. Yango warega de la Chefferie de Basile, en os patiné brun clair. L 10,4 cm.
3. Yango warega de la Chefferie de Basile, en os patiné brun clair. L 15,6 cm.

Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.



20 YANGO

Poinçon en os ou en ivoire dont la longueur varie de 10 à 15 cm. Les Yango sont de formes variées, ronde, ovale, à facettes etc. En somme, il y a autant de Yango différents que de grades de Bami, car chaque Mwami possède son Yango distinctif selon son grade honorifique, un peu comme dans l'armée où les épaulettes et les galons renseignent le grade des officiers. Leur signification est exactement la même et va de pair avec les formes de toutes les coiffures d'apparat que chaque Mwami est en droit de porter selon son grade. Yango est un signe plus discret mais dont le but est de distinguer directement, sur le seuil d'une habitation, le grade du Mwami qui y demeure ; en effet, chaque Mwami plante le Yango, selon son grade, dans le sol ou le pose simplement sur le seuil devant l'entrée de sa maison. Parfois, les Yango fichés en terre, sur le seuil de la maison, sont fabriqués en bois, en remplacement des Yango en os ou en ivoire qui sont conservés dans le panier Isengo, et dans ce cas les Yango utilitaires seront en quelque sorte seulement des copies. Chaque Yango porte le nom spécifique d'un

Mwami ; par exemple : Yango ya Bubake, Yongo ya Bukunda, Yango ya Punzu etc. - Yango ya Ngandu est un poinçon à facettes -. Evidemment, Yango n'est pas toujours un attribut spécifiquement masculin et peut appartenir aussi à une femme Mwami, par exemple Bubake. Ici, la distinction ne se fera plus entre les attributions spécifiques aux hommes ou aux femmes, mais entre les grades des Bami. Ces objets existent aussi bien chez les Warega que les Wabembe. Les Yango sont cumulatifs, ainsi au fur et à mesure de l'avancement en grade d'un Mwami dans la hiérarchie institutionnelle, celui-ci possédera non pas un seul Yango, représentant son grade actuel, mais conserve aussi tous ses Yango précédents. Si les Yango plantés sur le seuil de l'habitation sont en bois, ils seront alors placés et réunis en une botte. Au moment de l'accession d'un Mwami au grade de Yananio ou de Kasisi, les Yango ne seront plus exposés sur le seuil de son habitation. Normalement, à ce stade, chacun est sensé connaître où demeure un Mwami d'un grade aussi élevé. « *Quand on entre dans une case, on peut voir sur le seuil par le nombre de piquets, quel est le grade de l'occupant* ». (Commandant Delhaise « *Les Warega, (Congo belge)* » 1909, page 230.

Kakuni warega de la Chefferie de Wamuzimu, en ivoire patiné brun. L 19,9 cm.

Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Cette pièce ne fait pas partie des inventaires du MRAC.



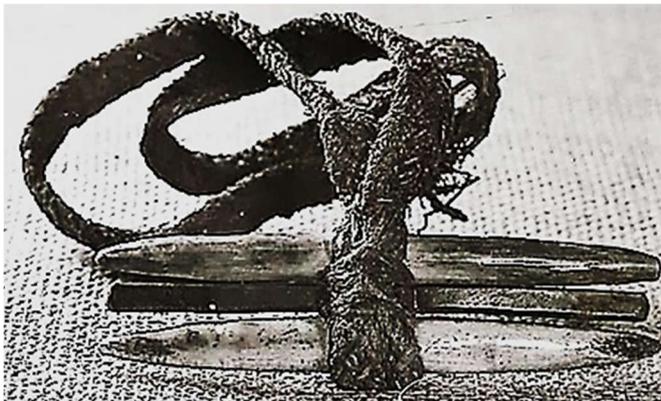
21 KAKUNI

Cette pièce n'a été observée que chez les Warega. C'est une petite défense d'éléphant de 20 à 30 cm - Il semblerait qu'il en existe de plus

grandes - La pièce est généralement recouverte d'un bout à l'autre, de long en large de scarifications longitudinales. Kakuni est une parure honorifique qu'on pose sur la coiffure d'un Mwami en signe de mérite. Cet insigne distinctif est attribué exclusivement aux hommes Bami et sa fabrication est réalisée uniquement en sculptant une petite défense d'éléphant, - l'ivoire étant considéré comme une matière noble -. Au cours de certaines cérémonies entre Bami et pour honorer l'un d'entre eux, on pare sa coiffure d'un Kakuni, signe de prestige ou de mérite, cela se produit lors de l'investiture au grade de Ngandu. Parfois même, le Mwami ainsi paré, est porté sur les épaules des autres Bami en signe de prestige. D'autres objets honorifiques pour les hommes Bami existent aussi, comme les colliers en dents de léopard et divers ornements présents sur les coiffes et les ceintures. Ces coiffes traditionnelles sont constituées de fibres végétales tressées sur lesquelles sont cousus des éléments de prestiges, cauris, coquillages, canines Elles étaient portées durant les cérémonies plus particulièrement durant les danses initiatiques.

Kianga warega. Les trois bâtonnets sont en ivoire, longs de 11,5 cm.

Collecté par A. Prigogine.



22 KIANGA

Si Kakuni est un signe honorifique masculin attribué à un Mwami homme méritant, en revanche Kianga est un collier également honorifique mais porté par Bulonda, première femme d'un Mwami de

grade supérieur. Ce collier est orné de bâtonnets en os, en ivoire, parfois en cuivre. Les bâtonnets sont droits et arrondis aux extrémités, au nombre de 3 ou 4, non sculptés ils sont réunis et rattachés l'un à l'autre par une cordelette en fibre végétale, finement tressée, aplatie et compressée. ils sont longs de 10 à 12 cm et ont, qu'ils soient en os ou en ivoire, 1 à 1,5 cm de diamètre. Ce genre de colliers existe aussi bien chez les Warega que chez les Wabembe.

Mukosa ya Bubake warega de la Chefferie de Bakisi, en cuivre. D 5,7 cm.

Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Cette pièce ne fait pas partie des inventaires du MRAC.



23 MUKOSA YA BUBAKE

Pièce ronde élaborée dans une plaque de cuivre plate légèrement bombée vers le centre. Son diamètre est de l'ordre de 6 cm. L'objet est décoré de points et de différents motifs légèrement martelés et possède, sur son contour, plusieurs trous servant à l'attacher à la coiffure de la femme Mwami. C'est une pièce décorative et en même temps honorifique qui existe chez tous les Warega. Probablement, d'autres distinctions honorifiques existent également, mais comme les parures sont distinctes d'une région à l'autre, il est extrêmement difficile d'en dresser un tableau complet, surtout qu'ici il ne s'agit pas d'une signification spéciale, mais plutôt des formes variables d'un clan à l'autre.

24 KITILI YA BUBAKE

Petit panier en Kekele, (liane dénommée Mbubi chez les Warega) et souvent décoré de perles et de cordelettes. Il présente, généralement, des figures humaines sur les deux faces opposées et possède un couvercle. Ses dimensions sont de 20 à 25 cm de diamètre et autant en hauteur. Visiblement, il s'agit tout simplement d'un panier miniature symbolique et nullement utilitaire. D'après l'aphorisme qui accompagne ce petit panier : « *ce qui se trouve à l'intérieur est abrité et se trouve en sûreté* ». Il existe une chanson dont les paroles relatent : « *Bubake doit avoir un cœur comme un coffre dans lequel tout rendre et dont peu sort, car il garde le secret* ». La morale est que « *l'on doit supporter beaucoup sans trop parler et sans se plaindre* » ; ceci concerne surtout la famille en général, et symbolise en quelque sorte « *la force de l'âme* ».

Panda warega de la Chefferie de Wakabango I, en ivoire patiné rouge foncé. L 31,5 cm.

Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.

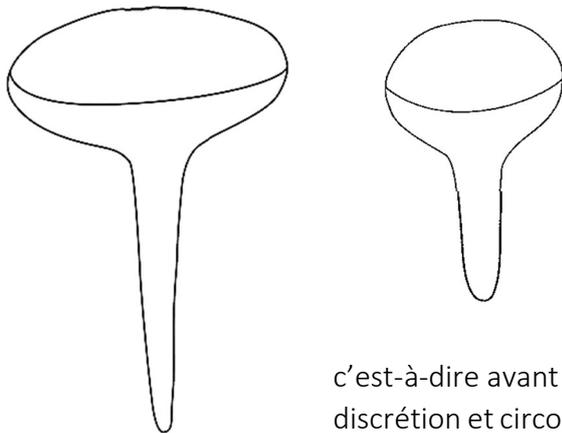


25 PANDA

Olifant ou trompe traversière, habituellement réalisée dans une petite défense d'éléphant, mais parfois dans une corne de l'antilope bongo. Ses dimensions varient généralement entre 25 et 40 cm. Le trou en bout et l'embouchure transversale permettent de moduler deux tonalités différentes. C'est une trompe d'appel mais ses faibles dimensions la rendent peu ou pas utilitaire et elle ne permet pas d'obtenir facilement plusieurs harmoniques. L'instrument effectivement utilitaire est conçu dans des dimensions plus importantes en utilisant les cornes de l'antilope Nzalu.

Le corps de la trompe est généralement nu mais il peut être sculpté en partie ou sur tout le pourtour de petits poinçons ou bien encore, mais plus rarement, de motifs représentant des visages. Le pavillon peut être garni de duvet et de plumettes relié par une cordelette tressée avec des petites plumes, jusqu'à l'embouchure de l'instrument.

Panda warega, en ivoire patiné couleur miel. L 41 cm. Photo ; Droits réservés.



26 WBWOBA

Représentation d'un champignon au pied effilé, sorte de poinçon à la tête évasée et convexe ou cylindrique. Il existe aussi bien chez les Warega que les Wabembe. Réalisé en os, ivoire ou cuivre, ses dimensions sont réduites, 3 à 6 cm du moins concernant les pièces observées. C'est un objet en principe didactique ; on le montre aux garçons

lors de la période d'initiation chez les Kimbilikiti, c'est-à-dire avant la circoncision. Le symbole attaché à Wbwoba est la discrétion et circonspection dans le sens « *qu'il ne faut pas parler à tort et à travers* ».

Comme toujours en pareil cas, l'objet exhibé pendant une cérémonie se rattache à une fable ou un proverbe qui est couramment débité sous la forme d'une chanson. Dans la forêt africaine, les champignons poussent bien souvent en plages entières, de sorte qu'on peut les ramasser en grande quantité. Celui qui a repéré un groupe très dense de champignons ne doit pas courir au village pour annoncer sa trouvaille, avant de vérifier s'ils sont comestibles ou toxiques. D'après l'aphorisme qui accompagne Wbwoba : « *l'on ne doit pas reprendre des nouvelles sans vérifier leur exactitude* ».

Wangalala wabembe de la Chefferie d'Itombwe, en ivoire patiné rouge. L 9,7 cm.

Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Cette pièce ne fait pas partie des inventaires du MRAC.



27 WANGALALA

Sorte de pointe en os ou en ivoire, mince et très effilé avec un petit enflément à l'une des extrémités. Long de 8 à 10 cm, il représente le pied d'un champignon. Cet objet symbolise l'ignorance et surtout l'insuffisance de la force vitale. Chaque Mwami, pour accéder à un grade supérieur doit passer une sorte d'examen, s'il échoue on lui remet un Wangalala pour lui signifier son échec. Wangalala en tant qu'objet didactique de Mpala sert seulement pour inculquer la leçon ; il faut s'instruire pour avoir la force de décision. Dans l'ignorance de son devoir on reste indécis, on est exposé à l'erreur dans l'action. Etant inconscient ou ignorant d'une situation, on craint d'agir : la crainte du blâme ou la peur des sanctions éventuelles immobilise le sujet ; celui-ci devient semblable au Wangalala. D'où le proverbe ou la maxime chantée : « *Wangalala ilemah ia lwoba, amenine gha maâno* », ce qui veut dire « *Wangalala est une sottise espèce de champignons, il est venu pousser à la croisée des chemins* ». Conséquences inévitables : - Immobilité devant plusieurs directions : - il ne sait laquelle prendre ; il demeure incapable de résoudre, de trancher, de se décider. - Il se fera vite ramasser, car étant à la croisée des chemins, il ne peut pas rester longtemps inaperçu parce que les passants affluent de tous les côtés. Ces passants ce sont les supérieurs du sujet indécis, c'est l'opinion publique, ce sont les contraintes des coutumes et des traditions de la communauté qui sanctionnent le comportement de Wangalala, sujet humain, qui devrait se lancer dans la voie de l'action qui demeure sur le plan de la velléité. On trouve cet objet aussi bien chez les Warega que les Wabembe.

28 KASHILEMBO

Grelot ou ensemble de petites clochettes en fer liées entre elles. Elles annoncent l'initiation d'un Mwami à un grade supérieur. Elles existent chez tous les Warega et Wabembe.



- Seti ou Kuseti warega en os patiné.

29 SETI ou KUSETI

Flèche généralement en os et plus rarement en ivoire, longue de 6 à 15 cm. Plus elle est longue, plus le grade du Mwami qui la possède est important. La plus longue flèche appartient uniquement au grade le plus élevé de Mwami. On place cette pièce au milieu d'un, voire de plusieurs champs afin de favoriser les récoltes. C'est en quelque sorte un objet de bénédiction (demande d'une grâce). Quand il s'agit d'une fléchette très courte ; on la nomme parfois Kuseti ya Bubake, qui signifie : « *la flèche de la femme Mwami* ». Le terme Ku ou Ka signifie « *petit* ».

Chubo wabembe de la Chefferie d'Itombwe, en os patiné brun jaune et provenant d'un crâne de buffle, H 10 cm, largeur 5 cm.
Publication et photo : *Native Brussels*, Catalogue Auction, 27 janvier 2018. Collecté par A. Safiannikoff.



30 CHUBO ou KYUBO

Objet généralement en os et plus rarement en ivoire ; habituellement, c'est un rasoir, et sa forme particulière viendrait d'une époque lointaine, où l'on fabriquait déjà des rasoirs de cette forme. Chubo en fer était utilisé comme couteau de circoncision. Lors de cette cérémonie, le Mwami présentait un Chubo aux jeunes garçons pour les avertir que le rituel aller commencer. Mis à part cette signification utilitaire, Chubo possède aussi un sens symbolique et l'aphorisme qui l'accompagne est : « *si quelqu'un vous rase les cheveux sans vous avoir blessé, il ne vous aime pas* ». L'explication de ce précepte est que : « *Dans la vie on ne peut vivre sans avoir de frictions, même entre proches parents et cela ne signifie pas un manque d'amitié, mais parfois, exactement le contraire* ». En effet, celui qui fait des remarques, parfois même désagréables, ne désire souvent que votre bien. Celui qui ne vous aime pas ne s'occupera pas de vous et ne vous blessera donc jamais. L'objet a une longueur de 10 à

12 cm et exceptionnellement 15 cm. Généralement, Il est gravé de cercles en relief avec un point central. Il existe chez tous les Warega et tous les Wabembe.

Il semble que le rasage soit une pratique millénaire. Les rasoirs étaient confectionnés en silex, en bronze et même en or bien avant les rasoirs en fer. Les barbiers romains, les tonsor, se servaient d'un novacula, instrument en bronze à lame courbe. Par sa forme particulière, Chubo rappelle un novacula.

Kengele warega en os patiné jaune miel. L 22,50 cm. Courtesy of The Fowler Museum AT UCLA. Donation Jay T. Last.
Numéro d'inventaire : X2007.21.103.



31 KENGELE

Petit pic en os, plus rarement en ivoire, de 15 à 20 cm de long. Sans réelle sculpture, ou alors très sommaire, parfois de la réunion ou alignement de nombreux petits points et ronds martelés et rapprochés. Pour annoncer la naissance de jumeaux, on entrechoque deux Kengele. Il symbolise aussi l'amitié et l'unité, car lorsqu'on entrechoque deux Kengele tout le monde se réunit pour venir voir les nouveaux-nés. Parfois, les Kengele peuvent être remplacés au cours de cette cérémonie par deux Isaga. La naissance de jumeaux est considérée, non seulement, comme un moment important mais comme une véritable bénédiction. A ce propos, le Commandant Delhaise dans son livre : « *Les Warega, (Congo belge)* » 1909, pages 153-154, signale quelques coutumes qui existaient de son temps, notamment il décrit que le père des jumeaux, fier de sa grande virilité, s'exposait complètement nu, jambes écartées assis devant la porte de son habitation et qu'on sacrifiait deux poulets en les égorgeant l'un à la fois, au-dessus de chaque enfant, afin que le sang se répande sur eux. - Je suis arrivé dans cette région du Kivu Maniema en 1931 ; de long en large, j'ai parcouru des milliers de kilomètres, souvent à pied avec quelques porteurs seulement ou bien en caravane ou encore en voiture, et bien que j'ai été

à plusieurs reprises témoin de naissances de jumeaux, aussi bien dans les villages, en pleine brousse, que dans des postes relativement importants, je n'ai jamais vu rien de semblable. Par

conséquent, il faut croire que ces rites ancestraux avaient complètement disparus depuis de très nombreuses années et certainement déjà avant 1931. Cependant, de nombreuses fois, j'ai assisté à une procession où la mère, mais le plus souvent les femmes de sa famille portaient les jumeaux. Plusieurs hommes les accompagnaient en chantant, dansant et certains d'entre eux cognaient l'un contre l'autre deux Kengele ou à défaut deux Isaga ou même deux Nondo. La procession s'arrêtait un court instant devant chaque habitation, aussi bien celles des autochtones que celles des Européens, et chacun devait alors faire un présent. Toute cette collecte, soit d'argent soit d'objets servait, en partie, à régler les soins donnés aux jumeaux et en partie pour organiser une fête -. Cet objet existe aussi bien chez les Warega que les Wabembe.

Daniel Biebuyck présente un *Kengele* sous le n°106. « *Lega Culture : Art, Initiation and Moral Philosophy among a Central African People* », University of California Press, Berkeley, 1973.



1. Kisamba warega de la Chefferie de Basile, en ivoire patiné brun clair. L 17 ;9 cm.
 2. Kisamba wabembe de la Chefferie d'Itombwe, en os patiné brun foncé. L 13,3 cm.
 3. Kisamba wabembe de la Chefferie d'Itombwe, en os patiné brun foncé. L 10,8 cm.
- Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren.
Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.

32 KISAMBA ou SHINGE

Baguette perforée et façonnée en aiguille. Généralement en os mais parfois en ivoire ou en cuivre, longue de 10 à 18 cm. En os, elle est presque toujours de forme droite, en cuivre elle est très souvent recourbée. On rencontre des aiguilles en os de très grandes dimensions et presque semblables à celles du néolithique, mais il existe aussi des aiguilles plus fines, qui peuvent servir pour la couture. D'ailleurs, des aiguilles en acier de même dimension sont encore utilisées pour coudre les sacs de jute avec de la grosse ficelle. Il semblerait que les chapeaux et autres ornements des Bami devaient être garnis de cordes et de coquillages, cousus uniquement à l'aide de ces aiguilles traditionnelles. On peut supposer que la plus grosse aiguille sert maintenant uniquement comme objet symbolique, tandis que les autres aiguilles plus fines sont encore utilisées en couture traditionnelle. Le symbole lié à Shinge est d'abord l'union, car c'est avec une aiguille, en cousant qu'on réunit deux ou plusieurs pièces de tissus ; seulement « *Shinge ne peut rien faire sans Mushinge (la ficelle)* » dit un dicton. Il y a donc une interdépendance de l'un envers l'autre, d'où la nécessité d'une collaboration. Le second symbole est celui d'un chef qui doit, par sa sagesse et sa diplomatie, tout comme Shinge être capable de réconcilier et unir tout le monde. Ces aiguilles se rencontrent chez les Warega de L'Est et les Wabembe.



33 MUTONDO

Petite pièce observée chez les Warega, légèrement ovale, en ivoire, de 3 à 4 cm de diamètre. Le haut de l'objet supporte un coquillage cauri. distinction qu'on remet à un Mwami lors de son passage au grade de Mutondo.

Mutondo warega de la Chefferie de Basile, en ivoire patiné brun rouge, H 3,8 cm, sections 3,4 cm et 2,5 cm. Collecté par A. Safiannikoff. Publication et photo : *Native Brussels*, Catalogue Auction, 27 janvier 2018.



34 SANGWA

Battoir à écorce. Sa longueur varie de 30 à 50 cm ; la tête évasée, incisée de rainures régulières en forme d'anneaux longitudinales a un diamètre de 4 à 5 cm. Le manche cylindrique parfois plus petit que la tête est habituellement gravé de motifs ronds avec un point central. Le battoir utilitaire de dimensions plus importantes, sert à assouplir l'écorce intérieure et fibreuse des arbres qui ont une écorce souple et résistante, la plupart sont de nombreuses espèces de Ficus, de la famille des Moracées. L'écorce intérieure de l'arbre Mutaba ou Mugumu, sert à façonner des feuilles fines et souples, qui peuvent ensuite être utilisées à confectionner artisanalement un tissu d'habillement dénommé Nsulu ou shushu qui était d'usage courant chez les Warega et les Wabembe. Ce travail reposait sur une technique des plus anciennes et antérieure à l'invention du tissage. Ils utilisaient aussi un tissu tressé en raphia, mais moins rependu que Nsulu, et les Bami portaient et portent encore ce tissu traditionnel semblable à une peau tannée de couleur brunâtre. Un peu partout, on utilise ce battoir, pourtant, c'est uniquement chez les Warega de l'Est et surtout chez les Wabembe qu'on trouve Sangwa en tant qu'objet rituel du Mwami. L'aphorisme qui l'accompagne est : « *Qu'il faut continuer à battre l'écorce qui ne s'assouplit pas assez vite* ». Cela signifie : « *qu'il faut continuer de répéter la même leçon à celui qui ne l'a pas apprise correctement jusqu'à ce qu'il en ait compris le sens* ». Ainsi les Bami doivent persévérer sans relâche dans leur tâche d'enseignement, en faisant preuve de beaucoup de patience.

Sangwa wabembe de la Chefferie d'Itombwe, en bois patiné. H 39 cm.

Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum, (MRAC) Tervuren. Cette pièce ne fait pas partie des inventaires du MRAC.



35 LUKIMBI ou LOKOMBE

Idiophone à fente confectionné d'un morceau de bois évidé, muni d'une fente qui fait office d'ouverture de résonance. Long de 100 à 120 cm, haut de 50 à 70 cm et large de 40 à 50 cm dans sa partie inférieure. Le gong à fente est frappé à l'aide d'un bâton en bois finissant par une boule en caoutchouc. Il est utilisé lors de danses mais c'est aussi un instrument de communication de langage phonique qui permet de communiquer, par percussions, les nouvelles que l'on transmet de village à village ; c'est un objet uniquement utilitaire.

36 KULA ou NKULA – PEMBA – KABUMBU

Kula est un pigment provenant de la végétation et bois putréfiés des marais, mais il semblerait que chez les Warega de l'Ouest, cette teinture proviendrait de l'arbre mukula, nom scientifique : « *Pterocarpus tinctorius* », qui est une espèce de bois dur. L'abattage du mukula est un travail pénible qui comprend l'abattage de l'arbre ainsi que l'écorçage afin de libérer le noyau rouge qui sécrète une sève rouge vif. Pemba, c'est le kaolin, argile blanche provenant de l'altération de certaines pegmatites. Kabumbu est une huile extraite des graines d'un arbre. Cette huile mélangée avec Kula permet de noircir certains objets en bois, os, peau et parfois même ceux en ivoire. Une autre méthode pour noircir complètement l'ivoire et l'os procède d'un séjour prolongé dans les marécages humides et bourbeux.



Sève rouge vif coulant d'un mukula

Selon le Commandant Delhaise : « *Les Warega, (Congo belge)* », 1909, page 55, la teinture Nkula, proviendrait, chez les Warega de l'Ouest, de l'arbre « *Pterocarpus tinctorius* ».

Tous les objets pseudo-ethnographiques non utilitaires décrits dans cet exposé, ont pour but, d'une part, de démontrer qu'au sein de la communauté tribale, toutes les activités doivent être partagées entre les hommes et les femmes, et que d'autre part, il faut que s'établisse une solidarité entre tous les membres du même groupe social dont les membres vivent ensemble. Si d'un côté, les femmes sont exclues de certaines cérémonies, telle la circoncision, en revanche, elles peuvent organiser et conduire certaines fêtes en l'honneur d'une femme Mwami, par exemple. Parmi les pièces décrites, nombreuses sont éducatives ; pourtant dans les écoles, le symbolisme se rattachant à ces objets n'est pas enseigné aux enfants, mais seulement à l'occasion de fêtes, de danses ou lors de cérémonies. C'est une façon bien plus plaisante de présenter ces objets didactiques, et en même temps cela cadre mieux avec l'état d'esprit des Warega et Wabembe. Peut-être même cette façon d'enseigner de manière indirecte, possède-t-elle une certaine tendance à démontrer que les règlements et préceptes de conduite dictés par la sagesse ou la raison, sont de nature quasi-divine et que personne n'a le droit de mettre en doute la validité de l'ordre établi. Il en résulte une première structuration de la société Warega-Wabembe où l'on fait une nette séparation entre les attributs et les obligations des hommes et des femmes. L'aboutissement logique de l'ensemble de cette conception est non seulement de présenter des objets symbolisant les activités masculines et féminines, mais aussi d'exhiber tout simplement les représentations des sexes opposés qui sont :

37 NSUKA, KASUKA, MULUGA ou MULULA (Sexe masculin) longueur 12,7 cm.

38 KASONDO (Sexe féminin) H 9,5 cm largeur 7,5 cm.



- Objets wabembe en céramique collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren.
Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.

La signification de ces objets est loin d'être obscène. Lors des cérémonies initiatiques de circoncision, un mwami danse devant les jeunes garçons réunis (ou parfois avec eux) en tenant les objets de sexe opposé dans chaque main et en les rapprochant l'un vers l'autre pendant la danse. Cette danse symbolise les besoins de l'homme et de la femme, de sorte qu'une séparation prolongée des époux est contre nature ; les rapports sexuels étant nécessaires. Cela confirme également qu'au sein d'une communauté tribale le travail et les devoirs doivent être partagés entre les hommes et les femmes et que chaque catégorie d'individus a sa nécessité organique dans l'équilibre et la structure de cette société réglementée et organisée d'une façon stricte et rationnelle. Partout dans le monde, et surtout dans les siècles passés, on fit la distinction entre les activités des hommes de celles des femmes, mais rarement cette répartition n'a été aussi rigide et presque sacrée que dans la communauté Warega-Wabembe. Chez les Warega de Panggi, de Kalole et de Shabunda, Kasuka est réalisé surtout en bois, plus rarement en os ou en ivoire. En revanche, chez les Warega de l'Est, et surtout chez les Wabembe, on rencontre aussi ces objets en pierre et en céramique. Kasondo est façonné en os, en ivoire, en corne, en pierre et en céramique ; il n'a été observé qu'en taille véritable, en revanche, Kasuka peut être de taille véritable ou bien démesurément grand. Enfin, ces objets symbolisent la procréation.

SYMBOLISME ET SIGNIFICATION DES OBJETS

Les divers objets ethnographique utilitaires que j'ai pu voir ou collecter sont malgré tout très peu nombreux et ne représentent donc pas toutes les activités et fonctions existantes ; ces objets n'existent pas simultanément partout et il existe d'autres objets que je n'ai jamais vus. En montrant et en décrivant l'usage des objets que je présente et le symbole qui les accompagne, j'ai voulu souligner la place que chaque individu avait, selon son rang, dans cette société. Les relations entre les membres d'une même tribu présentent un aspect bien plus complexe qu'on ne pourrait se l'imaginer ; ces relations sont évoquées par des objets, figurines et masques symboliques, exhibés lors de danses ou au cours de cérémonies initiatiques. Ils ont parfois une signification uniquement symbolique, parfois occulte, parfois honorifique ou bien encore ne servent qu'aux danses traditionnelles uniquement.

FIGURINES SYMBOLISANT LA SAGESSE DES ANCIENS

Tout d'abord, il existe dans la société Warega-Wabembe, la notion du « *respect des anciens* », dont l'hommage est concrétisé par des figurines représentant, chacune dans son genre, la vénération du père et des vieux en général. L'idée directrice de ce concept est que les anciens, ayant cessé d'être physiquement utiles, n'en sont pas moins indispensables par leur sagesse, leur savoir et leurs conseils. Les statuettes décrites sont toutes asexuées, quoique normalement, il s'agisse de figurines masculines. C'est probablement intentionnel, car l'idée directrice de ces statuettes est la représentation d'un corps vieux et décharné,

mais possédant en même temps une tête, qui représente et incarne la sagesse, et dans la statuette Gha Witagho Wasso, la tête est même prédominante. Les noms de ces statuettes peuvent varier d'un endroit à l'autre, et il est tout à fait courant qu'un objet puisse être connu sous un autre nom, selon la région. Toutes ces figurines ne représentent nullement un « *culte des ancêtres* », elles rappellent les vertus des générations passées, elles maintiennent des règles et des normes morales, sociales et philosophiques défendues par leurs prédécesseurs ; elles sont les liens entre les générations passées et présentes qui régissent les rapports au sein même d'un groupe d'individus, et qui mettent l'accent sur la bienveillance, la piété et le respect de l'autre, ainsi que sur l'utilité des « *anciens* » en raison de leur sagesse et impartialité.

1. Muungu Kyako warega les bras appuyés sur les genoux, en ivoire patiné. H 20 cm.
2. Muungu Kyako warega représentant un vieillard voûté, les bras tombants, en ivoire patiné. H 13,2 cm.
Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.
3. Muungu Kyako en bois. 16,5 × 11 × 9 cm. Photo : © Avec l'aimable autorisation du MRAC Tervuren.
Numéro d'inventaire MRAC :1955. 3.150.



39 MUUNGU KYAKO – MUHONGO KYEKO

Statuette anthropomorphe figurant un vieillard, décharné, voûté, les bras tombants ou appuyés sur les genoux. Ses dimensions varient de 12 à 20 cm, exceptionnellement, elles peuvent être plus importantes. Elle existe chez les Warega et les Wabembe, mais semble plus rare dans les régions de Kalole, Pangi et Shabunda. Réalisée dans la partie creuse de l'ivoire, ou bien en bois, Muungu kyako et Muhongo Kyeko signifient littéralement : « *Le dos qui porte* » et « *Le porteur chargé* ». Symboliquement, cela signifie qu'il a beaucoup « *porté, supporté dans la vie* », ce qui lui a procuré connaissances et sagesse ; d'autre part, cela enseigne que l'on ne doit ni rire, ni se moquer d'un vieillard. Ils sont essentiels car ils possèdent beaucoup de sagesse et ainsi on peut leur demander conseil. Daniel Biebuyck, « *Lega culture* » (pl.64), renseigne cet objet sous le nom de Kalulu Kamwenne Ku Masengo, qu'il traduit par : « *vieille personne qui porte le poids de l'initiation et qui aide le peuple* ». On constate donc, que même si le nom diffère, le sens symbolique qui l'accompagne reste toujours le même. Le mot Kakulu signifie exactement : Ka- « *petit* » et Kulu- « *vieux* », c'est-à-dire « *petit vieux* ». En réalité, cette traduction doit être utilisée de façon symbolique dans le sens que le terme Ka doit être interprété non pas dans le sens de petit mais plutôt dans le sens de sage, l'idée sera traduite alors, par « *vieux sage* ». Dans d'autres cas, le même terme Kakulu

pourra prendre un sens péjoratif. C'est ainsi que le terme Kakulu Kampida (88), sera traduit par Kakulu = *bonhomme* et Kapinda = *avide*, c'est-à-dire « *bonhomme avide* » ; d'aucune façon, on ne peut traduire ce mot par « *vieux sage avide* ».



40 TCHIAKUMBA MUHONGO ou TABULEMA MUHONGO

Statuette anthropomorphe figurant un personnage courbé. Et selon l'aphorisme qui l'accompagne « *Courber le dos, n'est pas une infirmité* ». Cette pièce semblable à Muhongo Kyeko (39) représente également un « *vieillard au dos courbé* ». Elle est, d'une part didactique, d'autre part symbolique ; sa longueur est de 10 à 20 cm, et elle est réalisée en divers matériaux, mais surtout en bois. Elle peut être sculptée en présentant la tête et le tronc du corps, ou bien la tête avec les jambes. Un Mwami de grand âge posera cet objet sur le seuil de sa demeure, afin de signaler que l'on peut s'adresser à lui, étant donné son grand âge et sa respectabilité, pour recevoir des conseils, un avis ou autres renseignements de toutes sortes. Cette pièce est également montrée aux jeunes garçons lors de la cérémonie de la circoncision, dans le but de leur inculquer que : « *seuls, vivent vieux, ceux qui ont une vie exemplaire, propre et honnête, à cette seule condition, Dieu leur accordera une longue vie* ».

Tchiakumba Muhongo warega de la Chefferie de Wakabango I, en bois. H 18 cm.
Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.



- 1 Gha Wittagho Wasso warega, en bois patiné brun foncé. H 13.80 cm. Courtesy of The Fowler Museum AT UCLA. Donation Jay T. Last. Numéro d'inventaire : X2007.21.33.
- 2 Gha Wittagho Wasso warega, en ivoire patiné, H 15 cm. Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.
- 3 Gha Wittagho Wasso warega de la Chefferie de Basile, en os brun. H 15,8 cm. Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.

41 GHA WITTAGHO WASSO

Tête anthropomorphe sans corps, soutenue par deux supports en forme de jambes. La hauteur de ces objets varie de 10 à 15 cm ; ils sont réalisés en os, ivoire ou en bois, et existent surtout chez les Warega. Cette pièce représente la tête du père : « *Si un vieux père est entièrement impotent, privé de son corps, il lui restera pourtant la tête et sa sagesse pourra être utile à ses enfants* ». Ainsi, il ne faut jamais souhaiter la mort d'un père, même s'il est à charge car il reste indispensable par ses conseils et son pouvoir moral. La traduction littérale de Gha Wittagho Wasso est : « *Quand tu as tué un proche parent* », (Wasso étant un parent de la lignée paternelle). Cette notion plus généralisée, renseigne que si quelqu'un souhaite se débarrasser d'un membre du même clan, il doit avant tout réfléchir que le clan pourrait en avoir bien besoin dans des moments difficiles.

FIGURINES SYMBOLISANT LE SAVOIR ET L'INTELLIGENCE DES BAMI

1. Mulindi ya Kilanda wabembe en résine.
2. Ginga ya Kindi warega de l'Ouest de la Chefferie de Wakabango I, en ivoire patiné foncé H 25 cm.
3. Mulindi ya Kilanda wabembe en céramique H 21,4 cm. Collectés par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren



A part la sagesse des anciens, généralement les Warega et les Wabembe considèrent que l'institution du Bwami représente, en quelque sorte, le chemin qui mène à la sagesse et à la connaissance ; quoi de plus naturel alors, que l'intelligence soit symbolisée par une tête. Ce concept a principalement été entretenu par les Bami eux-mêmes, afin de préserver et conserver l'ensemble de leurs prérogatives et le maintien de leurs privilèges. C'est en quelque sorte la même notion que Gha Withagho Wasso, mais appliquée dans ce cas-là aux Bami. Plus le grade d'un Mwami était élevé, plus devait-on reconnaître sa supériorité intellectuelle et sa clairvoyance. On peut observer, aussi bien



chez les Warega que les Wabembe, des statues monocéphales, supportées par un buste cylindrique toujours sans bras ni jambes lui-même parfois accolé à un socle plat et circulaire qui est quelque fois sur pieds. d'après l'aphorisme qui accompagne ces statues : « *Pour commander, il ne faut pas avoir nécessairement des bras et des jambes* ». La plupart de ces « têtes » sont de genre Kakinga ; on les trouve un peu partout, tandis que d'autres ne se rencontrent que dans certains clans ou tribus.

4 / 4 bis Ginga ya Kindi warega de la Chefferie de Babene, en ivoire patiné. Collecté par A. Safiannikoff / J. P. Lepage Bruxelles / The Fowler Museum AT UCLA. Donation Jay T. Last. H 17,70 cm. Numéro d'inventaire : X2013.25.45. Photo noir et blanc MRAC. Tervuren. Photo couleur : Courtesy of The Fowler Museum AT UCLA. Exposition : « *Secrets d'ivoire, l'art des Lega d'Afrique centrale* ». Musée du Quai Branly, Jacques Chirac. Paris, du 13/11/2013 au 26/01/2014.

5 Ginga ya Kindi warega de la Chefferie de Babene, en ivoire patiné.

6 Mulindi ya Kilanda wabembe, en résine.

7 Mulindi ya Kilanda wabembe en résine H 30,4 cm.

Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.



42 GINGA ou MULINDI YA KILANDA

Tête anthropomorphe supportée par un long cou ou une structure pouvant évoquer un buste sans bras ni jambes. Chez tous les Warega, cette tête est dénommée Ginga ya Kindi. Elle est très courante chez les Warega de l'Ouest, où elle est réalisée surtout en ivoire, en os et plus rarement en bois. En revanche elle est pratiquement inexistante chez les Warega de l'Est. Ce sont des pièces pouvant dépasser, quand elles sont réalisées en ivoire ou en os, 20 cm et parfois même 25 cm. Chez les Wabembe, elles existent en quantité réduite et elles sont dénommées : Mulindi ya kilanda. Chez eux, ces mêmes pièces sont réalisées en matière résineuse avec occasionnellement des bras courts accolés au buste et des jambes de petites dimensions, ou bien en céramique, en pierre ou encore en bois et peuvent atteindre 50 cm de hauteur. Le visage est habituellement orné de cauris, fixés à l'aide d'une matière résineuse, pour figurer les yeux, un cauri est souvent placé sur le front

au sommet du crâne, le visage est parfois encadré de deux oreilles saillantes et la bouche, quand il s'agit d'ivoire, est fréquemment sculptée de façon stylisée ou tout simplement marquée ou perforée quand il s'agit de matière résineuse. L'aphorisme qui accompagne cette pièce est : « *Qu'un Mwami ayant atteint le plus haut degré, n'a plus besoin d'utiliser ni ses bras ni ses jambes,*

mais seulement sa tête ». Préalablement au rite d'initiation au grade de Kindi, on interdit au Mwami toutes activités, comme la chasse, la pêche, les travaux des champs et tous travaux manuels domestiques, serviles, les activités de détente, d'agrément etc. Il ne peut plus remplir les fonctions de messenger et n'est plus soumis aux ordres de qui se soit. A partir de l'investiture et dès le premier échelon dans l'institution du Bwami, le Mwami jouit d'une immunité totale, il est par ce rite de passage adouber par ses pairs et pourra désormais bénéficier de nombreux privilèges liés à cette



promotion, mais en revanche, il aura, des devoirs et des obligations envers la communauté. Il sera exempté de tout ce qui avilit, humilie, diminue ou dévalue en quelque sorte la personnalité ou empêche d'une façon ou d'une autre, l'exercice de sa charge, de vivre noblement, d'être sage et d'être un chef digne de ce nom. « *Mwami talumbo indi tali na baganda* » ce qui veut dire : « *La renommée du Mwami se trouve dans le nombre de ses serviteurs* » et « *Mwami wayekela Isengo indiakyambe* », ce qui signifie : « *Le Mwami ne peut même pas se servir lui-même* ». Donc, un Mwami doit être entouré de serviteurs et a l'obligation de se laisser servir. L'interdiction de tout travail manuel et de l'exercice des fonctions dites libérales et de l'accomplissement de toutes activités serviles est intimée au Mwami déjà lors des cérémonies conférant le premier degré dans la hiérarchie du Bwami. Si le cérémonial du Mwami élève à la noblesse, il ne s'occupe pas moins de l'épanouissement et de la perfection physique du Mwami. C'est pour cela que les Bami qui confèrent un grade dans la hiérarchie du Bwami, doivent avant de se disperser de leur assemblée, libérer le nouveau Mwami de toute interdiction ou immunité contraignante, par d'autres cérémonies spéciales prévus au rituel du Bwami.

8

9

10



- 8 Mulindi ya Kilanda wabembe, en ivoire patiné. H 14,7 cm.
 - 9 Mulindi ya Kilanda wabembe, en céramique.
 - 10 Mulindi ya Kilanda wabembe, en céramique H 17,7 cm.
- Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.

1 Kisumbi kya Kindi warega de la Chefferie de Wakabango I, en ivoire patiné, H 19 cm. Photo : A. Safiannikoff.

2 Kisumbi kya Kindi warega de la Chefferie de Beia, en bois patiné, H 20 cm.

3 Kisumbi kya Kindi warega de l'Ouest, en bois patiné, H 20,9 cm D 5,8 cm.

Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Sauf mentionné, Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.



43 KISUMBI KYA KINDI ou KISUMBI YA ILANDA

Chez les Warega de Kalole, de Pangi et de Shabunda, cette pièce est dénommée Kisumbi kya Kindi et Kisumbi ya Ilanda chez les Wabembe. Elle n'existe pas chez les Warega de l'Est. Kisumbi signifie « chaise », en réalité il s'agit plutôt d'un tabouret, de sorte que la traduction littérale sera « chaise de Kindi » ou « chaise de Kilanda », qui est le plus haut grade dans la hiérarchie des Bami chez les Warega de l'Ouest et les Wabembe. La pièce peut être réalisée de deux façons distinctes ; parfois c'est un grand tabouret surmonté d'une petite tête, parfois c'est une grande statuette prolongée par un petit tabouret en guise de socle. L'objet est en bois, en os ou en ivoire. Ses dimensions sont variables selon la taille du tabouret et de la figurine qui le surmonte. Si le tabouret est grand et en bois, la hauteur peut atteindre 20 cm et la largeur 15 cm ; quand il s'agit d'un petit tabouret et d'un gros socle en ivoire ou en os, la statue peut atteindre 25 cm de hauteur et 4 à 5 cm de hauteur pour le tabouret uniquement. La statue est toujours représentée sans bras ni jambes afin de bien souligner que c'est le cerveau, donc la

tête, qui seule est utile à un Mwami de grade supérieur pour occuper, dans la structure hiérarchisée des Bami, la place qui lui revient. D'autre part, Kisumbi est un symbole d'hospitalité et surtout de stabilité. Ainsi, ce n'est qu'après la cérémonie de la circoncision que les jeunes garçons seront autorisés à s'asseoir sur un Kisumbi utilitaire. Cela signifiant qu'ils peuvent, à partir de ce moment, participer à la vie communautaire. Une femme ne pourra utiliser Kisumbi seulement Enfin, lors de l'initiation d'un tabouret Kisumbi. Cette pièce sur son Kisumbi, doit en toutes maintenir son rang au sein de la « Le pouvoir apporte des devoirs et des obligations ». Cet



qu'après sa première maternité. Mwami, celui-ci est présenté sur un signifie qu'un Kindi, toujours assis circonstances garder sa place et communauté, en quelque sorte : honneurs mais impose aussi des objet est la représentation du

objet est la représentation du pouvoir suprême et lors des réunions entre Bami, c'est à celui ayant le grade le plus élevé dans qu'on présente cet objet, Il a alors la préséance sur tous les autres Bami.

4 Kisumbi kya Kindi warega en ivoire patiné et cauris. Photo : A. Safiannikoff. Les spécificités de cette pièce n'ont pas été annotées.

5 Kakinga ya kindi des warega de l'Ouest en ivoire patiné. H.15, 8 cm.

6 Kisumbi ya llanda Wabembe, en ivoire patiné et cauris. H. 13,4 cm.

Collectés par A. Safiannikoff. Sauf mentionné, Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren.

4



5



6



- 1 Kakinga ya Kilanda wabembe de la Chefferie d'Itombwe, en bois et crâne de singe soutenu par de la résine. H 27,6 cm.
 2 Kakinga ya Kilanda wabembe crâne de singe soutenu par un bloc de pierre. H 17 cm.
 Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.



44 KAKINGA YA KILANDA

La tête de cette statuette est remplacée par un crâne de singe fixé généralement au support avec une matière résineuse naturelle. Le crâne peut être celui d'un chimpanzé ou bien d'une autre espèce de singe ; son support quand il est en bois, figure le plus souvent un personnage avec des bras s'étirant vers le bas, debout sur ses deux jambes ; en pierre ou en céramique, le buste est alors réalisé d'un seul bloc massif fréquemment sans bras ni jambes. C'est un objet uniquement Wabembe et d'ailleurs Kilanda est le grade suprême du Bwami chez les Wabembe d'Itombwe. Cette pièce signifie que Mwami ya Kilanda possède en plus de ses qualités humaines la malice du singe, qu'il faut interpréter

comme étant « *la finesse de l'esprit* ». En effet, le singe voit et entend mieux qu'un homme, et il peut émettre même, quelques sons pour transmettre une grande variété de messages à grande distance qui lui permettent de communiquer. Il a aussi des réflexes et des réactions bien plus rapides que l'homme et ce n'est pas sans raison qu'on dit « *malin comme singe* ». Ainsi cette figurine avec un crâne de singe au lieu d'une tête anthropomorphe, signifie « *qu'un Mwami de grade Kilanda peut entendre et voir tout ce qui se passe autour de lui avec une telle rapidité quelle dépasse celle d'un homme ordinaire* ». Cette pièce représente donc, en quelque sorte, la glorification du grade suprême du Bwami, mais peut-être, a-t-elle aussi une signification plus occulte.



3

- 3 Kakinga ya Kilanda wabembe. Crâne de singe et céramique. De profil et de face.
 Collecté par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren & A. Safiannikoff. Cette pièce ne fait pas partie des inventaires du MRAC.

- 1 Mwami Songwa wabembe. Bâton orné de motifs, surmonté d'une tête anthropomorphe en calabasse. H 32,7 cm.
 2 Mwami Songwa wabembe. Bâton orné de motifs, surmonté d'une tête anthropomorphe en calabasse.
 Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.



45 MWAMI SONGWA

Battoir semblable à Sangwa (34) mais surmonté d'une calabasse en forme de tête ronde. L'orthographe de ce nom, pour un motif que j'ignore, diffère du nom initial, et la lettre O a remplacé la lettre A, ainsi Sangwa devient Songwa. La tête en calabasse a habituellement un diamètre de 6 à 8 cm, elle est fréquemment entourée de plumettes reliées par une cordelette tressée et ornée de petites entailles parfois abondantes qu'on retrouve aussi sur le fut de la pièce, tandis que le pommeau est ciselé de rainures régulières en forme d'anneaux longitudinaux. La bouche et les yeux sont découpés dans le matériau. L'objet est absent chez les Warega de l'Ouest à Pangi, Kalole, Shabunda et Kempene, mais il existe, de temps à autre, chez les Warega de l'Est, dans la zone limitrophe avec les Wabembe. En revanche, il est très fréquent chez ces derniers. Il signifie que

la tête personnifiant un Mwami, c'est à dire l'intelligence, domine toujours les tâches manuelles, représentées ici par le fut du battoir. C'est donc l'union entre l'esprit et l'activité manuelle. Bien que différente par son aspect, cette pièce a pour ainsi dire, la même signification que Mulindi ya Kilanda (42) qui est devenu rare, chez les Wabembe, qui la remplacent par Mwami Songwa.



- 3 Kalumindi wabembe de la Chefferie d'Itombwe, en calabasse d'une seule pièce, H 47,8 cm.
 Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.

46 KAMULINDI

Très long objet en calabasse d'un seul tenant. La tête de l'objet est façonnée dans la partie haute et bombée de la gourde, qui se prolonge par une tige, elle-même fréquemment décorée de petites encoches, le tout variant entre 40 et 80 cm de long. Parfois la tête peut présenter deux visages opposés. C'est une pièce assez étonnante, généralement bien réalisée ; les yeux et la bouche sont découpés dans le matériau et de petites entailles dessinent le nez qui est long et plat ; le contour de la tête est entouré de plumes fixées entre-elles par des cordelettes de fibre végétale. Cette pièce n'existe que chez les Wabembe, et au cours de certaines cérémonies, plus particulièrement durant les danses initiatiques, on danse en la tenant à la main pour marquer l'esprit d'amitié et de solidarité qui existe entre Bami. Cette pièce symbolise aussi l'intelligence collective de toute cette société du Bwami,

figurée ici par une tête. Les pièces, aussi bien, Mwami Songwa que Kamulindi ainsi que tous les autres objets en calabasse sont visiblement assez récents, cela s'explique tout simplement par la fragilité du matériau utilisé pour leur réalisation et qui ne permet pas de conserver les pièces les plus anciennes dans de bonnes conditions.



- 1 Kakinga warega de la Chefferie de Wamuzimu, en ivoire patiné brun, H 121 cm, collecté par Alexandre Prigogine (1913-1991).
- 2 Kakinga warega de la Chefferie de Wakabongo I, en bois patiné brun foncé, H 12,6 cm. collecté par A. Safiannikoff entre 1962 et 1970/ Jean- Pierre Lepage (1921-1994) -Bruxelles / Collection Lee (1932-2020) et Dona (1943-1986) Bronson, Los Angeles, acquis à Bruxelles, directement chez J-P. Lepage par les frères Bronson circa 1972 / Michael Sorafine, Los Angeles, acquis auprès des descendants de Lee et Dona Bronson au décès de Lee Bronson en 2020 / collection privée, Los Angeles, acquis auprès du précédent / 2022 Scott McCue, Orinda, CA, acquis auprès du précédent. Photo, courtesy of Scott McCue Photography Orinda, CA 94563.
- 3 Kakinga warega de la Chefferie d'lkama, en ivoire patiné brun, H 19,4 cm. collecté par A. Safiannikoff, photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.
- 4 Mulindi warega en os patiné brun miel. H.14 cm. collecté par A. Safiannikoff. Photo : Paul Safiannikoff. Publication : Catalogue Auction 29 janvier 2020 *Lempertz, Auction house* -Bruxelles.
- 5 Mulindi wabembe en ivoire patiné, de la Chefferie de Ngandja. H 23,2 cm.

47 KAKINGA – Au pluriel : TUKINGA - KANKINGA, NYAZOPO ou MULINDI

Chez les Warega, cette pièce est généralement dénommée Kakinga ou Kankinga ; pourtant à Shabunda, elle porte parfois le nom de Nyazopo, tandis que chez les Wabembe, la même pièce est appelée Mulindi. Figurine stylisée avec les jambes courtes et les bras très souvent accolés au corps, placés en avant ou encore légèrement écartés. Habituellement, les bras sont sans mains et les jambes n'ont souvent pas de pieds. Quelques fois, l'on peut discerner une légère ébauche de doigts aux extrémités des bras, ou d'orteils aux extrémités des pieds ; sur certaines figurines les bras ne sont même pas présents. Ces figurines sont très courantes, et les variantes de formes sont multiples suivant la région et l'inspiration de l'artiste. Les matériaux utilisés chez les Warega de l'Ouest sont surtout l'ivoire, l'os, le bois et parfois même l'os poreux ; les pièces peuvent être massives, 15 cm de long sur 5 à 6 cm de diamètre à peine, et arrondies tout en étant très stylisées. Chez les Warega de l'Est on utilise également, mais seulement en petites quantités, la résine et la céramique, et de très nombreuses statuettes arborent des visages anguleux et dont la stylisation extrême des formes se rapproche du Cubisme ; certaines pièces sont minuscules, à peine 7 à 8 cm de hauteur. Chez les Wabembe, les dimensions de ce type de pièces sont extrêmement variables et en général, elles sont plus grandes que chez les Warega ; en bois, elles peuvent dépasser largement 30 cm et quand elles sont en ivoire, elles peuvent atteindre parfois 25 cm. La sculpture de l'objet, quand il est en bois, et souvent réalisée de façon plus grossière que chez les Warega.





- 1 Kalinga warega. Petite figure anthropomorphe en ivoire patiné jaune doré, le visage en forme de losange a la bouche dentée, les bras sont réduits, le torse présente des scarifications rendues par des détails punctiformes, le cou est enserré d'un large torqué ouvragé, H 14,5 cm. Publication et photo : *Native Brussels*, Catalogue Auction, 27 janvier 2018.
- 2 Kalinga warega, sans bras ni jambes en bois brun patiné. H 8,8 cm. Publication et photo : *Native Brussels*, Catalogue Auction, 27 janvier 2018.
- 3 Kalinga warega, sans bras ni jambes, en ivoire brun rouge. H 8 cm. Publication et photo : *Native Brussels*, Catalogue Auction, 27 janvier 2018.
- 4 Kalinga warega en ivoire patiné brun, de la Chefferie de Babene. H 17,4 cm. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Collectés par A. Safiannikoff.



4

Les pièces en ivoire et en os peuvent être décorées de motifs divers et quand elles sont en résine elles peuvent être ornées de graines grises. La partie inférieure du visage peut prendre une forme triangulaire entourée d'encoches. Cette même forme peut se rencontrer chez les Warega limitrophes des Wabembe. L'intensité de l'expression du visage de certaines pièces, tant chez les Warega que chez les Wabembe, est parfois accentuée par la pose dans les cavités orbitales de coquillages cauris. Les Tukungas (pluriel de Kalinga) est le nom générique de toutes ces statuette anthropomorphes ; elles sont les attributs de tous les Bami et c'est pourquoi elles sont si nombreuses et variées. L'aphorisme général qui accompagne ces pièces est : « *Chaque homme doit travailler en utilisant, aussi bien sa tête, c'est-à-dire l'intelligence, que ses membres* ». Les Tukungas abondent un peu partout et se diversifient, tant par leurs noms qui peuvent varier d'une région à l'autre, mais surtout par leur sens symbolique qui diffère également. Chaque Kalinga possède un nom et une signification spécifique associée à un aphorisme, et étant donné leur nombre important, il est très difficile de répertorier chaque nom spécifique à chaque pièce et leur signification propre. La sculpture des pièces est réalisée de manière à illustrer un principe moral ou un événement advenu dans l'histoire d'un individu ou d'un groupe.



os



bois



ivoire



bois

- Figurines collectées par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Les spécificités de ces statuette n'ont pas été annotées.

- Kakinga warega de la Chefferie de Babene, en ivoire patiné jaune clair. H 11,8 cm. Photo : Asselberghs – Dehaen. Publication : « *Lega* », Bernard de Grunne, Bruxelles 2013. Provenance : Collecté par A. Safiannikoff / Jean-Pierre Lepage. Bruxelles circa 1962 / collection Guillaume Vranken - Hoet, Dilbeek.



PIECES MULTICEPHALES

Si la représentation d'une seule tête, mise en relief par rapport au corps, symbolise déjà la sagesse et l'intelligence, il devenait normal de représenter une intelligence de plus en plus subtile, soit par deux têtes, soit par une pièce présentant même six têtes, comme c'est le cas de certaines statuette Sabitwabitwe. Ces objets multicéphales sont les attributs des Bami de grades supérieurs. En définitive, la sagesse suprême est évidemment celle de Dieu, dont la représentation, uniquement chez les Wabembe, sous l'aspect de statues multi-têtes a huit têtes et parfois plus, symbolise en quelque sorte : « *L'omnipotence ou la toute-puissance* » et « *L'omniprésence divine et absolue* ».

48 KILOLA KUBILI (Warega de l'Ouest : Kalole, Pangi, Shabunda) / **KUNGUBILI** (Warega de l'Est : Kitutu et Kamituga) / **SHAMASHWA MABILI** (Mwenga -Wabembe).

La traduction littérale de ces noms est la suivante : **Kilola** = *Regarder*, **Kubili** = *Deux côtés*, **Kungu** = *Tête*, **Bili** ou **Mabili** = *Deux*, **Shamashwa** = *Tête* (en wabembe avec une influence du Kiswahili). Ainsi, **Kilola Kubili** signifie : « *Regarder des deux côtés* ». **Kungubili** signifie : « *Deux têtes* », et **Shamashwa Mabili** signifie également : « *Deux têtes* ». Il s'agit donc toujours de la même pièce mais qui est, selon la région, dénommée différemment. C'est une figurine anthropomorphe bicéphale bifrons

généralement supportée par un buste nu sans bras ni jambes. Sa sculpture est réalisée de la même façon et avec les mêmes matériaux que Kakinga (47) ou que Ginga (42) ; les dimensions sont similaires et l'ornementation est souvent semblable, avec un usage plus abondant de cauris. Ces figurines bicéphales sont parfois aussi dénommées Muli Mwenge (54).

KILOLA KUBILI / KUNGUBILI/ SHAMASHWA MABILI

Tête Janus bifrons warega de la Chefferie de Babene, en ivoire patiné de couleur miel, supportée par un long cou ou une structure pouvant évoquer un buste nu sans bras ni jambes. H.14,8 cm. Provenance : Collecté par A. Safiannikoff (1903-1988) circa 1968/ Jean-Pierre Lepage (1921-1994) /Galerie Alpha, Bruxelles circa 1970/ Carlo de Poortere (1917-2002), Kortrijk, Belgium / Transmis par descendance, vendeur 2009/ Pierre Dartevelle, Bruxelles, 2009/ Pierre Bergé & Associés en association avec Artcurial, Bruxelles, décembre 2009. Lot 45.

Photos noir et blanc : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Sur ces deux photos on peut distinguer un coquillage cauri sur le sommet et au milieu de la tête bicéphale ; ce coquillage est absent sur les photos en couleur, il ne subsiste que des traces de résine. Photos couleur : Brice Vandermeeren, 2009 © avec l'aimable autorisation de Pierre Bergé & Associés. Object ao-0026495-001, répertorié sur : « Van Rijn Archive, AHDR - African Heritage Documentation & Research Center - Publications : Catalogue Auction :« Arts premiers ivoires africains », Pierre Bergé & Associés en association avec Artcurial, Bruxelles, décembre 2009. Lot 45. "White gold, black hands, ivory sculpture in Congo". Marc Leo Felix, éditeur, Bruxelles 2010.



La signification fondamentale liée à cette statuette est la suivante : « Quand la femelle chimpanzé porte son petit sur le dos, ce dernier se retourne souvent s'il y a un danger ; il gratte sa mère pour attirer son attention. De ce fait, la femelle chimpanzé possède en quelque sorte deux têtes tournées en sens opposé ». C'est l'exemple de la sagesse et de la prévoyance que doivent posséder en premier lieu tous les Bami. Par conséquent, Kilola Kubili « qui regarde des deux côtés » est un symbole de sagesse. Certains objets similaires à Kakinga, possèdent également un sexe différent de chaque côté opposé de la statuette ; cela désigne tout comme la pièce 49, la possession de deux intelligences, l'une masculine, l'autre féminine.



- 1 - 1 bis : Kilola Kubili warega de la Chefferie de Wakabango I (de profil et de face), en ivoire patiné et cauris, H 18,6 cm.
 2 - 2 bis : Shamashwa mabili wabembe, en os et bois, (de profil et de face), H 17,4 cm.
 3 Shamashwa mabili wabembe, en ivoire patiné, résine et cauris, H 14,2 cm.
 4 Shamashwa mabili wabembe, en résine et cauris, H 19,7 cm.
 5 Sabitwebitwe anthropomorphe multicéphale warega de la Chefferie de Wakabango I, en ivoire patiné brun, H 13,3 cm.
 Collectés par A. Safiannikoff, Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.

- 1 Sakimatwematwe warega, à quatre têtes, en bois foncé patiné et enduit partiellement d'argile de kaolin. H 31,6 cm. Courtesy of The Fowler Museum AT UCLA. Donation Jay T. Last. Numéro d'inventaire : X2013.25.51.
- 2 Sakimatwematwe warega, à quatre têtes, en bois. H 22,4 cm. Photo : © Avec l'aimable autorisation de J. Van de Vyver, MRAC Tervuren. Numéro d'inventaire : EO.1955.3.21.

49 SABITWEBITWE (Kalole, Pangi, Shabunda) / **SHAKUNGUKUNGU** (Kitutu, Mwenga) / **SAKIMATWEMATWE** (Wabembe et les zones Warega limitrophes)

Pièce multicéphale, portant un nom spécifique selon la région. La traduction littérale de ces dénominations est la suivante : **Itwe** = Tête, ainsi **Sakimatwematwe** signifiera « une série de têtes », **Lunkungu (Kungu)** = Crâne ou tête, ainsi **Shakungukungu** signifiera : « Il y a des crânes et des crânes », **Matwe** = crâne, ainsi **Sakimatwematwe** signifiera : « Il y a des têtes et des têtes ». Il ne faut pas s'étonner de rencontrer des dénominations différentes pour le mot « tête ».

Cela provient des dialectes et idiomes d'usage courant sel- des pièces et très variable d'un nom semblable. Les di- 10 cm à plus de 30 cm. Tous sont utilisés, mais chez les tage l'os et l'ivoire qui ont plus rarement le bois. La plu- anthropomorphes multicé- soit comme Kakinga habituel-

des jambes courtes sans pieds et des bras sans mains, Kubili sous la forme d'un tronc central autour duquel voire davantage, des visages regardent dans toutes les gnifie « qu'un Mwami voit partout et dans toutes les multiples représentent donc la clairvoyance et la courant de tout, de sorte qu'il est inutile de mentir à et les jambes peuvent être assimilés aux très longues Mulumba qui tout comme l'expression : « Avoir le bras fluence et le pouvoir du Mwami. Sabitwebitwe ne peut Mwami de grade supérieur. Les statuettes Janus représentation de l'intelligence masculine et de l'intelligence féminine, considérées comme étant complémentaires l'une de l'autre. Un Mwami possède ces deux intelligences, car étant souvent conseillé par sa femme, admise de droit dans la société des Bami, ils auront leurs facultés intellectuelles réunies. Ainsi, le Mwami sera à même de trouver plus facilement la meilleure solution à un problème.

50 KIMBAYU ou **KEMBAYU**

Support sans bras ni jambes, surmonté de trois ou quatre têtes. Elles peuvent être directement sculptées sur le support même, ou bien séparées l'une de l'autre. En général, elles sont sculptées circulairement et au même niveau ; parfois les têtes sont sculptées dans un bloc, d'ivoire par exemple, et superposées l'une au-dessus de l'autre. Ces pièces existent surtout chez les Warega de l'Ouest (Pangi, Kalole, Shabunda et Kempene), elles sont alors, habituellement en ivoire ou en os, mais il semblerait qu'elles soient réalisées également en bois. Chez les Wabembe on peut également en observer en céramique, bien qu'assez rarement. Chez les Warega de l'Est ces mêmes



on la région. La forme malgré l'attribution mensions varient de types de matériaux Warega c'est davan- leurs préférences, part de ces figurines phales se présentent, lement stylisée avec ou comme Kilola par deux, par quatre, directions, ce qui si- directions » ; les faces faculté d'être au un Mwami. Les bras racines de l'arbre long » symbolise l'in- appartenir qu'à un bicéphales sont la

objets semblent inexistant. Kimbayu représente le grade suprême d'un Mwami de niveau supérieur. L'aphorisme qui l'accompagne est : « *Un Mwami doit pouvoir voir partout en même temps afin de défendre les intérêts du clan* ». Il est secondé par sa femme, Isaga, et l'on peut observer sur certaines de ces statuettes que l'une des têtes est féminine. C'est en quelque sorte l'amplification de la signification de Kilola Kubili (48).

1. Kimbayu warega de l'Ouest de la Chefferie de Wakabango I. Statuette anthropomorphe tricéphale en ivoire patiné jaune clair, H 9,5 cm.
2. Kimbayu warega. Statuette anthropomorphe multicéphale, en ivoire patiné. Les spécificités de cette pièce n'ont pas été annotées. Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.



51- 52

Socle surmonté par deux, parfois trois têtes anthropomorphes superposées et réalisées surtout en os ou en ivoire. En général, ces pièces sont assez grandes et peuvent atteindre 30 cm. Elles existent aussi bien chez les Wabembe que chez les Warega, chez ces derniers, presque uniquement chez ceux de l'Ouest. Leur signification est la glorification d'un Mwami de grade supérieur et de sa compagne, Isiba. Rappelons qu'une seule et unique tête anthropomorphe, notamment comme Ginga ya Kindi (42), symbolise l'intelligence et le pouvoir suprême d'un Mwami de grade supérieur. Si un Mwami d'un tel grade, dénommé Kindi chez les Warega de l'Ouest, part en voyage, on organisera à son retour une fête de Mpala. S'il est parti sans Isiba et revient seul, on organisera des réjouissances seulement en son honneur et on présentera, pendant la cérémonie, une pièce anthropomorphe bicéphale. La première

2



tête située dans la partie inférieure symbolise, comme l'objet 42, l'intelligence et le pouvoir suprême, la seconde tête, située quant à elle, dans la partie supérieure de l'objet, représente la sagesse que possède le Mwami. Si le Mwami est accompagné d'Isiba, on exhibe alors, une figurine tricéphale ; dans ce dernier cas, la tête inférieure symbolise la sagesse, celle du milieu, Isiba, - qui ici peut avoir un visage féminin - celle du haut, le Mwami de grade supérieur. L'ensemble symbolise donc la sagesse de tous les deux, s'occupant conjointement de la direction de la communauté.

53 MUINDJE WISENGO

Ce genre d'objet n'existe que chez les Wabembe et il est réalisé uniquement en céramique, du moins à ma connaissance, il n'a pas été observé en un autre matériau. L'objet soutenu par de petits supports de 2 à 3 cm représente, sur la surface plate supérieure, un visage anthropomorphe sculpté et entouré, sur ses côtés, d'une série de figures disposées en deux rangées superposées comprenant trois visages pour la partie supérieure et quatre visages plus petits pour la partie inférieure. L'ensemble évoque l'image de Dieu omniprésent et omnipotent, voyant partout. Cet objet est généralement posé sur une peau de chèvre, d'antilope ou de léopard. Il est à noter que le nom Muindje signifiant « *Dieu* » est utilisé par les Wabembe qui sont les seuls à le représenter sous forme de figurines, contrairement aux Warega, chez qui pourtant la notion de Dieu est très répandue. Wisengo signifie « *Protecteur* ». A Pang'i, Kalole et Shabunda, Dieu est dénommé Kalaga



ou Alaga, à Mwenga et Kitutu : Ombe, Nkombe, Kinkunga ou Yungu, en Kiswahili : Mungu. Le Commandant Delhaise, dans son livre « *Les Warega* » *Congo belge, 1909* », signale la présence d'un frère de Kalaga : Kianga. - Malgré mes investigations, je ne suis pas parvenu à en obtenir la confirmation -. En revanche, et ceci est une certitude, chez les Warega et Wabembe, il n'existe aucun personnage divin comparable à un Dieu unique, même en deux ou en trois personnes participant d'une même essence divine, mais plutôt l'existence d'un « *Être suprême* ». Kianga existe bien, mais il désigne des parures de femmes Bami (voir 12). Un autre attribut de Dieu est Kyanga (y se prononce ail, comme dans la terminaison du mot « travail »). Ce nom dérive du verbe Kwanga, signifiant : « *coudre ou rassembler des éléments épars* » ; de sorte que Kyanga doit être interprété comme : « *Unificateur* », « *Coordinateur* » ou même « *Créateur* ». En tout cas, il ne s'agit nullement d'un « *frère de Dieu* ».

Céramique Muindje Wisengo wabembe de la Chefferie d'Itombwe. H 22 cm L 18 cm.
Collecté par A. Safiannikoff / 2022, Galerie Guerrin Bruxelles. Photos : Paul Safiannikoff.



Il existe donc chez les Warega, la notion de l'existence d'un être suprême, un Dieu créateur, mais ils ne possèdent pas un culte organisé autour de Dieu. Parfois, on attribue à Dieu un nom ajouté, c'est-à-dire non seulement Wisengo signifiant « *Protecteur* », mais aussi Mukindi signifiant « *Héros* », « *Vainqueur* », qui doit être interprété dans le sens de « *Tout puissant* ». Chez les Wabembe, le nom équivalent à Mukindi est Muindje de sorte que la traduction exacte du terme Muindje Wisengo sera « *Tout puissant protecteur* » à interpréter dans le sens de « *Dieu protecteur tout puissant* ». Enfin, Masilia, autre nom complémentaire de Dieu signifie ; « *Détenteur de bonheur* » qui doit être interprété dans le sens de « *Bienfaisant* ». La notion du Diable ou Démon existe aussi chez les Warega et les Wabembe ; ces derniers le nomment Changa, et les Warega, Kaghinga et Sha-Nduma. Il intervient pour inspirer le mal et il symbolise la haine, contrairement à Dieu qui évoque la notion de « *Bonté* ». Cette conception de Dieu est absolument

indépendante de l'institution du Bwami qui pourtant, maintient et perpétue les traditions et les croyances fondamentales des Warega et des Wabembe.

PIECES OCCULTES DE PROTECTION OU DE CLAIRVOYANCE

Parmi ce genre de pièces, certaines découlent directement de la conception de pièces bicéphales ou multicéphales. Sabitwebitwe (49) peut être classé dans cette catégorie mais avec une interprétation nuancée par rapport au nombre de têtes ; dans ce cas, il s'agit de représenter la sagesse des Bami en général en démontrant que finalement la sagesse suprême est l'attribut de Dieu. En revanche, certaines pièces classées également dans cette catégorie ont une signification davantage axée, non seulement sur la sagesse et l'intelligence, mais surtout sur le pouvoir divinatoire et la clairvoyance ; d'autres pièces encore ont un pouvoir protecteur. Il semblerait que c'est parfois la même pièce qui stimule ou du moins favorise la clairvoyance. Des pièces de ce genre existent aussi bien chez les Warega que les Wabembe, mais elles sont plus nombreuses chez ces derniers. Certaines telles que Kisoko, Kashumbi et Mulule ya Kilanda, toutes trois caractérisées par un crâne de chimpanzé ne se rencontrent que chez les Wabembe. On leur accorde des vertus protectrices et elles servent à écarter le mauvais sort. Aussi loin que nous puissions remonter, toutes les sociétés avaient des amulettes, et au fil du temps, il est devenu courant d'en fabriquer ; ainsi rien de plus normal que d'en trouver également chez les Warega et Wabembe. Les Warega possédaient des amulettes sous forme de sachets cousus dans un morceau de peau de bête ou fabriqués dans l'écorce assouplie d'un arbre. Ils étaient attachés à une cordelette en fibre végétale tressée qui permettait de les porter au cou ou à la ceinture. Ces sachets renfermaient un « *Dawa* », mélange occulte d'un ou plusieurs ingrédients, transmis d'un long savoir et usage ancestral et donné par un Mulozi (sorcier) ou par un Mufumu (guérisseur). Le *Dawa* est sensé posséder un pouvoir magique protecteur. Aujourd'hui, ces amulettes ne se rencontrent plus qu'exceptionnellement chez les adultes, mais on peut encore en voir au cou des jeunes enfants. Les Balozi (pluriel de Mulozi) ainsi que les Bafumu (pluriel de Mufumu) sont tout à fait indépendants de l'institution du Bwami. Il existe des pièces wabembe réalisées généralement en céramique, plus rarement enalebasse, et représentant une tête stylisée. Ces objets sont utilisés comme « *protection* » et gardiens symboliques des objets rituels. Il s'agit des pièces ; Isengo ya Mulule et Mulule ya Ula-Ula (61-63). Chez les Warega, ces noms peuvent indirectement s'appliquer à l'ensemble des pièces rituelles contenues dans un panier ou un sac.

54 MULI MWENGE ou TULAMA TULAMA

Muli signifie « *présence* », Mwenge signifie « *intelligence et malice* » et Tulama Tulama signifie « *renversé* », c'est-à-dire les « *Têtes renversées* ». Il s'agit d'un objet mesurant 15 à 25 cm, rarement plus long ; il est le plus souvent en os ou en ivoire, mais on le trouve aussi en bois, en résine, en céramique et même en pierre ; ces trois derniers matériaux ne sont utilisés que chez les Wabembe. Cet objet est fréquemment exhibé lors des jugements ; on pose alors, devant l'accusé, un Muli Mwenge afin de l'impressionner, le dissuader de mentir et l'inciter à dire la vérité ; en quelque sorte comme une bible sur laquelle on prête serment en jurant de dire toute la vérité. Cet objet évoque le discernement et la sagesse du juge qui a le pouvoir de tout voir et de tout comprendre. L'aphorisme qui accompagne cet objet est : « *Si un malin se cache, un autre plus malin va le découvrir* », que l'on peut interpréter également par l'expression : « *A malin, malin et demi* ». Parfois des statuette bicéphales, genre Kakinga, sont également dénommées Muli Mwenge, néanmoins, ce nom semble à proprement dit réservé uniquement à l'objet précité qui peut

posséder quatre visages au lieu de deux habituels. Muli Mwenge n'est pas à proprement parlé, un objet servant aux rites coutumiers des Bami, mais il appartient aux membres d'une institution parallèle, un clan héréditaire de Bagila (Mugila au singulier voir 113) sorte de « conseillers » des Bami, et parmi lesquels sont désignés les juges Bitiki (Mutiki au singulier).

En effet, les Bitiki remplissaient certaines fonctions judiciaires et étaient chargés de mener et d'instruire les enquêtes tout comme des juges d'instruction, même dans des affaires criminelles. Il s'agit-là d'une société coutumière ancestrale qui aujourd'hui a été remplacée par l'administration de l'Etat. C'est donc seulement après enquête des Bitiki, que les Bami rendaient leur jugement. La procédure de jugement se déroulait, en séance publique, clanique ou inter clanique de la manière suivante : - interroger le prévenu – preuves de certitudes et débats - délibération à huis-clos par les juges - prononcé public du jugement final et son application - levée de séance



1



2



3



4



5

- 1 Muli Mwenge wabembe en résine, H 21,5 cm.
 - 2 Muli Mwenge warega en ivoire patiné, H 20,4 cm.
 - 3 Muli Mwenge wabembe en ivoire patiné, H 23,4 cm.
 - 4 Muli Mwenge warega de la Chefferie de Beia, en os patiné brun, H 22,8cm.
 - 5 Muli Mwenge wabembe en céramique, H 19,7 cm.
- Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren.
Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.



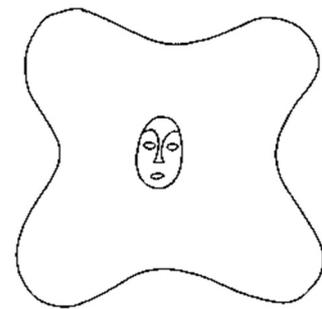
55 MUKUNGUKILWA

Signifie, « *Sur lequel on charge (on impute) la faute* ». Cette pièce ressemble à Muli Mwenge, mais possède une tête supplémentaire ; ces dimensions, tout comme Muli Mwenge, varient de 15 à 25 cm. Chez les Warega, c'est un objet assez rare, il est plus fréquent chez les Wabembe. Si Muli Mwenge a pour rôle de contraindre un accusé de dire la vérité, Mukungukilwa servira à aider un Mutiki ou même plusieurs Bitiki à démasquer le coupable. Lors de certains « procès » tenus même pour juger des causes graves ou criminelles, tous les Bitiki auront le devoir de se prononcer, en leur âme et conscience, sur la culpabilité éventuelle de l'accusé. Comme un jury, ils devront prononcer leur verdict, et c'est en tenant à la main Mukungukilwa, que l'un après l'autre rendent leur jugement. Mukungukilwa doit les stimuler et les aider dans la recherche de la vérité. En somme, cette pièce doit être interprétée comme Muli Mwenge symbolisant par ses deux têtes - chacune d'elle étant située aux extrémités - l'intelligence des juges. La tête du milieu symbolise l'accusé qui dissimule la vérité et qui sera démasqué par ses juges. Kakobanya (93) possède une sculpture distincte à deux bouches, une à chaque extrémité du visage ; en la faisant pivoter à 180° on retrouve la même figure à « *double-face* » qui ici symbolise l'hypocrisie.

- Mukungukilwa wabembe de la Chefferie de Ngandia, en ivoire patiné. L 20,1 cm. Collecté par A. Prigogine.

56 MULALA WISENGO

Mulala est un écureuil volant qui existe dans les forêts du Maniema. Ces animaux ne volent pas comme les oiseaux ou les chauves-souris. Ils planent d'arbre en arbre en distendant une membrane de peau qui relie leurs pattes avant et arrières. Ils utilisent leur queue en forme de plume comme gouvernail afin de manœuvrer durant le vol plané. Mulala est considéré comme un animal sacré. Wisengo signifie « *Protecteur* » (53). C'est une pièce conçue dans un bout de peau au milieu de laquelle est fixé un petit masque en os ou en ivoire ; les dimensions de la peau varient de 20 à 40 cm. Cette pièce existe aussi bien chez les Warega que chez les Wabembe mais elle est rare. Elle symbolise



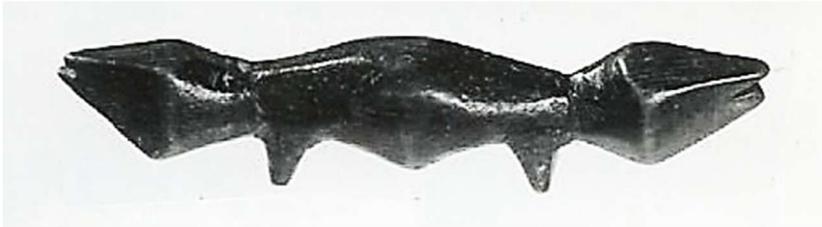
un Mwami qui plane au-dessus de tout le monde, toutes ailes (membranes) déployées, en écartant toutes les ruses et les mauvaises actions. C'est l'image de la protection qui couvre la communauté, et l'aphorisme qui l'accompagne est : « *Un village sans Mwami n'est pas un bon village, il est sans protection* ». Il semble qu'il s'agisse de la même pièce renseignée par le Commandant Delhaise : *Danse de Mponde* : « *Le fétiche est en peau et pour tête un crâne de petit carnivore* », *Chant et discours* : « *Il y a des villages où l'on est bien reçu et d'autres où l'on a mauvais accueil ; chez Kurulu, qui que l'on soit, on est toujours bien accueilli et l'on trouve à manger. Il est digne d'être Kindi* ». Effectivement, j'ai rencontré, mais une seule fois seulement, apparemment la même pièce où, à la place d'un masque était attaché le crâne d'un petit animal.

Commandant Delhaise. « *Les Warega (Congo belge)* » 1909, page 237. Éditeur, Albert de Wit, Bruxelles.

Mugugu ya Yano warega de la Chefferie de Beia, en bois patiné, L 11,5 cm.

Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Cette pièce ne fait pas partie des inventaires du MRAC.

57 MUGUGU YA YANO ou YANINIO



Pièce zoomorphe représentant un caméléon à deux têtes, chaque tête étant positionnée à l'une des deux extrémités du corps, observée chez les Warega, mais existant, semble-

t-il, aussi chez les Wabembe. C'est une pièce assez rare, longue de 10 à 15 cm, en bois, os, ou ivoire, et l'aphorisme qui l'accompagne est : « *Que son détenteur possède, non seulement la sagesse, - comme c'est le cas pour toutes les figurines bicéphales -, mais aussi le don de clairvoyance* ». Cette pièce symbolise également la « *sagesse de jugement* », « *car il ne faut pas juger d'après les apparences* ». Et selon un autre aphorisme ; « *Ce n'est pas nécessairement celui que vous voyez (la première tête) qui vous fera du tort, il se pourrait que ce soit celui qui se trouve à l'arrière, (la seconde tête) et que vous ne voyez pas* ». Pour bien comprendre cet aphorisme, il faut regarder la pièce de face et non pas de profil. La morale qui en découle est : « *Qu'avant de rendre un jugement, il faut faire preuve de beaucoup de prudence et surtout de beaucoup de perspicacité* ».



Kisoko wabembe bifrons. Crâne de chimpanzé orné de plumes et de cauris.

H 26,9 cm largeur 13,8 cm. Collecté par A. Safiannikoff.

Photos : A. Safiannikoff et Africa Museum (MRAC) Tervuren. Cette pièce ne fait pas partie des inventaires du MRAC.

58 KISOKO

Objet supporté par quatre petits pieds et présentant un crâne de chimpanzé enveloppé par de la céramique ou de la résine, ne laissant nu que le visage ; l'arrière du crâne est totalement recouvert

de céramique ou de résine et présente, sur toute sa surface, des marques obliques de scarifications. La zone frontale, la cavité nasale ainsi que les parties supra - orbitaires sont ornées de coquillages cauris ; des motifs circulaires avec un point central sont gravés sur la zone frontale, des plumes reliées entre-elles à l'aide de fibre végétale ornent le pourtour du crâne. Ses dimensions sont de l'ordre de 25 à 30 cm. C'est une pièce de protection occulte servant à éloigner le danger et utilisée, semble-t-il, par les Buluzi (sorciers) et non par les Bami. Kisoko signifie « interdiction » ou « défense », qu'il faut interpréter dans le sens « qu'il ne faut pas faire de mal à une personne possédant Kisoko ». Cet objet existe que chez les Wabembe et chez Warega de l'Est, uniquement dans la partie se situant dans la zone limitrophe des Wabembe.

59 MULULE YA KILANDA

Statue bifrons pouvant atteindre 30 cm de hauteur, objet uniquement Wabembe, généralement en matière résineuse et plus rarement en bois. L'une des deux faces est représentée par le crâne d'un chimpanzé, la seconde est façonnée dans un matériau résineux, ornée de motifs circulaires avec un point central et des scarifications obliques et longitudinales tracées sur toute sa surface ; des plumettes reliées entre-elles à l'aide d'une fibre végétale tressée ornent le pourtour de l'objet. Cette tête bicéphale est supportée par un gros cou trapu en résine. Elle est posée devant l'entrée de Lutula, petite hutte servant de lieu d'enfantement dans laquelle la mère restera plusieurs jours sous la vigilance d'une accoucheuse traditionnelle. On dispose Mulule ya Kilanda sur le seuil de Lutula afin qu'elle apporte au nouveau-né sa protection et surtout qu'elle éloigne les esprits maléfiques. De retour chez elle avec son enfant, et seulement si le nouveau-né est un garçon, on le déposera sur une peau de léopard. Ce rituel, qui existe aussi bien chez les Warega que chez les Wabembe, ne s'applique que pour le fils d'un Mwami.



Mulule ya Kilanda wabembe, anthropo-zoomorphe bifrons. Matériau : Crâne de chimpanzé et résine. H 28,67.
Collecté par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Cette pièce ne fait pas partie des inventaires du MRAC

Kashumbi anthropomorphe wabembe. H 15,8 cm, Largeur 10,5 cm.

Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Cette pièce ne fait pas partie des inventaires du MRAC.



60 KASHUMBI

Objet uniquement Wabembe réalisé avec un crâne de chimpanzé ou plus rarement avec celui d'un cynocéphale quelconque ; un visage anthropomorphe est gravé sur la voûte crânienne ; les yeux et la bouche sont découpés, le nez est droit et plat. L'ensemble est orné de motifs circulaires avec un point central et d'échancrures longitudinales. Des plumettes reliées entre-elles à l'aide d'une cordelette tressée et quelques coquillages cauris ornent le pourtour de l'objet. Cet objet rituel est sensé écarter les mauvais esprits, aide à la guérison d'une personne gravement malade et lui évite la mort ; dans ce cas, Mulozi (sorcier) ou Mafumu (guérisseur) effectue une danse rituelle en prononçant quelques incantations répétitives près du malade et en tenant Kashumbi à la main. Il s'agit sans aucun doute, de rites occultes pratiqués uniquement par les Buluzi ou les

Bafumu et non pas par les Bami. Tout comme Kisoko et Mulule ya Kilanda, Kashumbi apparaît toujours avec un crâne de singe, de préférence d'un chimpanzé, afin d'écarter ou éloigner, avec la malice du singe, les esprits maléfiques.

1



2



1. Isengo ya Mulule wabembe, en céramique. H 12 cm, Largeur 11,3 cm.

2. Isengo ya Mulule wabembe, en céramique. H 16,6 cm D 12,3 cm.

- 3 Isengo ya Mulule wabembe, en céramique, Chefferie d'Itombwe. H 17,1 cm D 15,8 cm.
Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren.

3



61 ISENGO YA MULULE

Tête creuse anthropomorphe, du genre masculin, qu'on ne rencontre que chez les Wabembe. Les matériaux utilisés varient, il peut s'agir de céramique ou de calabasse. Quand elle est réalisée en céramique elle peut être de couleur rouge, grise ou noire et elle est supportée par un gros cou cylindrique tantôt plus ou moins long, tantôt trapu. La tête est stylisée et la bouche et les yeux sont généralement creusés, le nez est long, écrasé, presque plat, et long et plat quand elle est en calabasse, les oreilles décollées sont souvent percées ; en calabasse les yeux et la bouche sont découpés dans le matériau, et quelques fois, des plumettes viennent orner la tête ou la base du support. Ses dimensions habituelles sont de 15 à 20 cm de hauteur et de 10 à 15 cm de largeur. Isengo ya Mulule est habituellement déposé sur le panier ou la sacoche contenant les objets rituels d'un Mwami ; il en devient alors le gardien symbolique et personne n'a le

droit d'y toucher. Seul le possesseur d'un Isengo ya Mulule a le droit d'ouvrir et d'examiner une sacoche similaire appartenant à Bubake, femme Mwami.

4



5



6



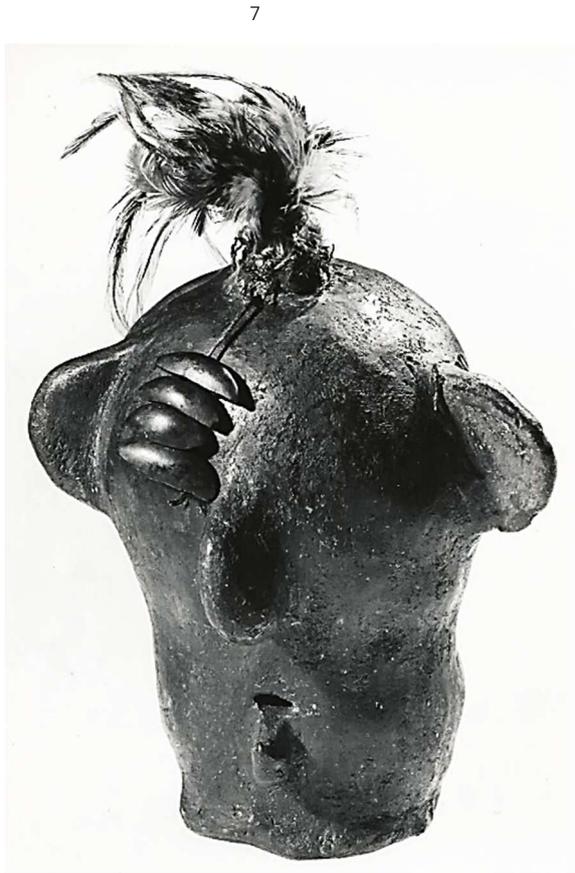
- 4 Isengo ya Mulule wabembe, en céramique. H 24,5 cm D 15,1 cm.

- 5 Isengo ya Mulule wabembe, en calabasse. H 19 cm D 8,2 cm.

- 6 Isengo ya Mulule wabembe, en calabasse. H 27,1 cm D 8,7 cm

- 7 Mulule ya Ula-Ula wabembe, en céramique.

8 Mulule ya Ula-Ula wabembe, en céramique, de la Chefferie d'Itombwe, H 14, 2 cm, D 7,7 cm.
Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.



62 MULULE ou MULULE YA ULA-ULA

Cette pièce n'existe que chez les Wabembe. Cette tête épurée est du genre féminin contrairement à Isengo ya Mulule qui est du genre masculin. Elle est réalisée en céramique creuse supportée par une structure massive cylindrique pouvant évoquer un buste ou un cou trapu. Le visage est encadré de deux oreilles saillantes et décollées, il présente en son centre un nez proéminent, la bouche arrondie ou en fente est creuse ; la figure ne possède pas d'yeux - Ula-Ula signifie « aveugle » -, c'est donc une tête qui ne voit pas ou qui ne doit pas voir. Mulule ya Ula-Ula appartient à Bubake, femme Mwami, il doit donc veiller sur ses propres objets rituels, mais cela ne confère pas le droit à Bubake d'ouvrir et encore moins de regarder le contenu du panier rituel d'un Mwami, renfermant bon nombre de ses objets initiatiques ; en revanche, elle ne peut s'opposer à ce qu'un Mwami examine ses propres objets traditionnels.

FIGURINES ZOOMORPHES

Cette liste n'est pas exhaustive, et bien que je décrive un nombre important de ces pièces zoomorphes, il est fort probable que je n'aie pas rencontré toutes les pièces existantes de ce type, elles sont probablement peu nombreuses. On peut classer ces figurines zoomorphes en deux catégories : 1°. Les animaux dont la peau, les dents, les griffes etc. servent à différencier les grades des Bami, mais qui servent aussi pour fabriquer ornements et objets divers. Parmi ces animaux citons : Le léopard, le pangolin, le varan et l'antilope rayée bongo. Par ce fait même et selon la conception des Bami, ces animaux sont « *anoblis* » et considérés dès lors comme sacrés, sans toutefois, comme dans le totem, qui peut faire l'objet de culte ou d'un rituel d'adoration y est rattaché. Il n'existe donc aucun rapport entre ces animaux dits « *sacrés* » et des conceptions mystiques. 2°. Les autres figurines zoomorphes largement représentées jouent un rôle principalement didactique ; elles matérialisent symboliquement l'aphorisme qui les accompagne dont découle toujours une morale ou un dogme. Certaines pièces comme Mulala (l'écureuil 56) ou Katamba (l'hirondelle 99) ne font pas partie de cette énumération compte tenu de leur représentation anthropo-zoomorphe.

Nzoku en os patiné brun foncé. Longueur : 4 1/2'.
YPM ANT 268221. Courtesy of The Yale Peabody Museum.



63.NZOKU

Représentation d'un éléphant de forme stylisée. C'est un objet rare réalisé en quantité restreinte, aussi bien chez les Warega que chez les Wabembe ; il symbolise la puissance d'un Mwami de grade supérieur qui est comparé à l'éléphant ; les dimensions de l'objet sont petites, seulement 8 à 12 cm de long. Nzoku symbolise la richesse mais également l'abondance en général, car un éléphant tué procure une très grande quantité de viande ainsi que de l'ivoire ; ses os peuvent servir à la fabrication d'objets rituels, le crin de sa queue est utilisée pour les chapeaux et enfin la plante des pieds sert à confectionner des masques. Plusieurs proverbes et chansons existent sur les éléphants, mais le sens est souvent obscur et leur explication difficilement compréhensible ; ils sont en général en rapport avec l'opulence que représente un éléphant tué. Le Commandant Delhaise mentionne à ce propos les paroles d'une chanson : « *Un chef est semblable à l'éléphant. Il est grand comme lui, mais comme lui il doit protéger tous ses enfants, les bons et les mauvais. Voyez l'éléphant ! Il ne chasse pas tous les vilains parasites qu'il a sur les flancs* ».

Commandant Delhaise. « *Les Warega (Congo belge)* » 1909, page 267. Éditeur, Albert de Wit, Bruxelles.
Nicolas de Kun : « *Art Lega* », - Tiré à part d'*Africa - Tervuren XII 1966* MRAC renseigne cette pièce sous le n°29.

1. Nzoko warega de la Chefferie Wakabango I, en ivoire patiné brun rouge.
2. Nzoko warega, en ivoire, H. 9, 6 cm.

Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Museum Africa (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.



64 NZOKO, SOOKO ou SOOKO-MUTU

Statuette ou masque zoomorphe représentant un chimpanzé. La hauteur de ces statuettes varie de 6 à plus de 20 cm et le matériau utilisé est généralement l'os ou l'ivoire, mais elles existent également en bois, ses dimensions sont alors nettement plus importantes. Les masques en revanche, ont habituellement une hauteur de 20 cm au minimum et peuvent même dépasser largement les 25 cm. Chez les Warega de Shabunda, de Pangi et de Kalole, on ne rencontre quasiment que des statuettes, tandis que chez les Warega de l'Est les statuettes ne se rencontrent que très rarement. Chez les Wabembe la prédominance est beaucoup plus axée sur les masques, les statuettes sont presque inexistantes.

L'aphorisme qui accompagne ces objets est : « *Qu'un chimpanzé possède la ruse et qu'un Mwami de grade supérieur parvient à en posséder autant qu'un chimpanzé* ».

Seulement, le chimpanzé n'est qu'un animal et un Mwami, en quelque sorte, un homme supérieur, au-dessus des hommes que ceux-ci ne le sont du singe. La symbolique du chimpanzé est vaste et associe généralement cet animal à la ruse et à malice, tant chez les Warega que les Wabembe.

- Kakima warega de la Chefferie d'Itombwe. En bois, Longueur 17, 4 cm. Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.
- Kakima wabembe en pierre. Collecté par A. Safiannikoff. Photo : A. Safiannikoff. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.



65 KAKIMA

Cet objet n'existe que chez les Wabembe et les Warega de la chefferie de Basile. Cette pièce ressemble, par son aspect, un peu à Kitimbitimbi (78), mais ici pour bien distinguer la tête qui est censée représenter la face d'un singe, il faut regarder l'objet horizontalement. Les matériaux usités sont nombreux ; il est réalisé en os, en ivoire, en bois, en céramique et en pierre ; ses dimensions varient généralement de 15 à 20 cm, elles ne sont qu'exceptionnellement plus grandes. Kakima est exhibé lors de la cérémonie d'initiation d'un Mwami, et l'aphorisme qui l'accompagne est : « *Car*

un Mwami doit être aussi malin qu'un singe » ; à cette occasion on mange du singe. C'est dans les régions où Nzoko représenté sous forme de statuette n'existe pas, que l'on rencontre en revanche Kakima, notamment chez les Wabembe ; l'objet est alors réalisé, tout comme Nzoko, en os, ivoire et bois, mais également en céramique et en pierre.

- Kimangimba wabembe de la Chefferie d'Itombwe, en céramique. L 17,5 cm largeur 8,6 cm. Collecté par A. Safiannikoff. Photo Africa Museum Tervuren.
- Nkulu warega en ivoire patiné. L 11 cm. Courtesy of The Fowler Museum AT UCLA. Donation Jay T. Last. Numéro d'inventaire X2007.21.23.



66 KIMANGIMBA ou NKULU

Kimangimba chez les Wabembe, Nkulu chez les Warega, signifie « Tortue ». Cette appellation signifie « Tortue terrestre », la « Tortue marine » est dénommée « Ndeli » et la « Tortue géante », « Zezekumbe ». Cette pièce existe surtout chez les Wabembe ; elle est presque inexistante chez les Warega. Sa longueur est de 15 à 30 cm, réalisée, du moins pour les pièces observées, en résine ou céramique, sa largeur varie de 7 à 18 cm. L'existence de pièces similaires en ivoire, chez les Warega, est rarissime. Kimangimba symbolise une personne stupide, qui se déplace sans se rendre compte d'un danger, comme une tortue, qui au lieu de s'écarter ou repousser l'obstacle, préfère se contenter de rentrer la tête sous sa carapace, ce qui bien sûr ne la protège aucunement. Une personne stupide

agit de la même manière : au lieu de devancer un danger, elle ne réalise son infortune que lorsqu'il est déjà trop tard. Ainsi si Nzoko et Kakima personnifient « la malice, » en revanche, Kimangimba figure « la stupidité ». Il est à noter que les tortues sont bien plus nombreuses dans la région des Wabembe que chez les Warega, où l'on rencontre, en plus de la tortue terrestre habituelle, la tortue étoilée en référence aux motifs de sa carapace, dont la longueur peut dépasser 35 cm ; ces dernières n'existent pas dans les régions peuplées par les Warega.

- Kenge warega de la Chefferie de Bakisi, en bois teinté de rouge. L 25 cm H 12 cm. Collecté par A. Prigogine.



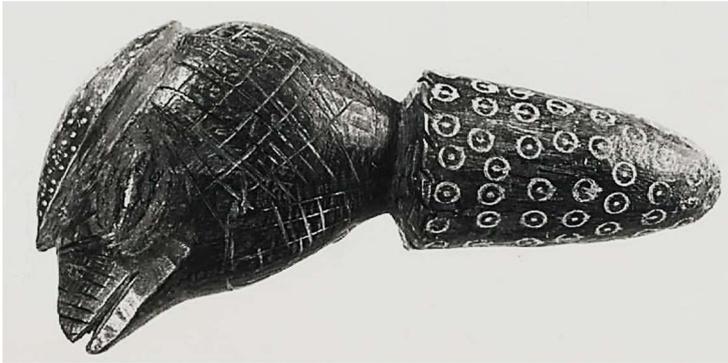
67 KILIKUMBI (WABEMBE) ou KENGE (WAREGA)

Statuette stylisée représentant une antilope bongo. Cette grande antilope possède des cornes recourbées en spirale et une robe brun roux, striée de longues bandes blanches. Lorsqu'elle est tuée par les chasseurs, tous les Mwami ont le droit de manger sa chair et surtout de se partager sa très belle peau, qui servira à la confection de ceintures honorifiques et autres objets.

68 WAENGWE (WABEMBE) ou NGOZI (WAREGA)

Représentation d'un léopard. C'est une pièce rare qui n'existe pratiquement que chez les Wabembe. Sa signification est que lorsqu'un léopard est tué, les Bami ont le droit de recevoir les canines qui serviront à orner leurs colliers, ainsi que la peau et les griffes pour rehausser leurs parures. Selon les coutumes, un Mwami doit être présent lors de la découpe de l'animal, et c'est avec Mwale ya Ngandu (17) qu'il tracera symboliquement un signe sur la peau de l'animal abattu, à l'endroit même où devra commencer le découpage du léopard.

- Mutu (Calao mâle) wabembe de la Chefferie d'Itombwe, en bois brun foncé. L 13,7 cm. Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.



69 MUTU, (Calao mâle) 70 KONDO, (Calao femelle)

Mutu et Kondo sont des têtes sculptées de calaos avec des scarifications obliques, supportées par un court manche en bois, lui-même gravé de motifs circulaires avec un point central. Elles sont habituellement réalisées en bois, mais l'on peut les rencontrer exceptionnellement en os, ivoire et céramique ; leurs dimensions varient de 15 à 20 cm. Mutu a un bec pointu et sa tête est surmontée d'un casque plat et ovale ; Kondo a un bec plus court. Ces pièces existent surtout chez les Wabembe, plus rarement chez les Warega de la chefferie de Basile ; en revanche, elles sont inexistantes dans les autres chefferies Warega où leur usage a été remplacé directement par des becs de calaos.

- Kondo (Calao femelle) wabembe de la Chefferie d'Itombwe, en bois brun foncé. L 19 cm. Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.



Le calao a un mode de nidification unique. La femelle choisit une cavité naturelle d'un arbre, et elle se mure elle-même à l'intérieur avec de la terre, et de la paille, ne laissant que de quoi faire dépasser son bec. Elle y restera deux mois et perdra presque tout son plumage. Le mâle lui apportera la

nourriture indispensable jusqu'à l'éclosion des œufs. Tout comme Kondo qui se déplume, un initié Mwami doit se défaire de pratiquement tout ce qu'il possède ; peu importe, les plumes de Kondo vont repousser tout comme reviendra la prospérité chez le nouveau Mwami. Ces deux objets sont exhibés lors de la cérémonie rituelle d'initiation, ils symbolisent la nécessité de fournir un effort (sacrifice) pour obtenir dans la vie, ce que l'on désire. Ces pièces zoomorphes à tête d'oiseau que j'ai observées étaient de fabrication plus ou moins récente, pourtant le symbolisme qui les accompagne existe même dans certaines zones Warega où ces objets n'ont jamais été fabriqués. A leur place, on exhibait directement des becs de calaos et non pas leur reproduction réalisée en divers matériaux. Il est probable que la fabrication de tels objets ait débutée à la suite de la difficulté de se procurer des becs de calaos ; en effet, les calaos sont nombreux au Maniema, moins fréquents chez les Warega de l'Est et très rares chez les Wabembe, lesquels durent se résigner à fabriquer ce genre d'objets.

1. Mugugu warega de la Chefferie de Basile, en bois patiné. L 13,5 cm.
 2. Mugugu warega de la Chefferie de Beia, en bois patiné. L 16,8 cm.
- Collectés par A. Safiannikoff. Publication et photos : *Native Brussels*, Catalogue Auction, 27 janvier 2018.



71 MUGUGU

Représentation d'un caméléon. Cet objet zoomorphe est très répandu aussi bien chez les Warega que les Wabembe ; les Warega les sculptent en bois, en os ou en ivoire, et leur longueur dépasse rarement 20 cm, les Wabembe, en revanche, les réalisent non seulement en bois, en os ou en ivoire, mais aussi en résine,

céramique et même en pierre, leur longueur peut alors dépasser 25 cm mais le travail est moins raffiné. Selon une superstition, le caméléon porte malheur ; ainsi si en voyage un Mwami aperçoit un caméléon, il doit impérativement rebrousser chemin, car le caméléon, signe de mauvais présage, lui interdit de poursuivre sa route. C'est donc, dans ce cas, l'expression d'un tabou dont la transgression est susceptible d'entraîner un châtement surnaturel. D'autre part, personne ne peut toucher un caméléon vivant, car il porte malheur. Mais le caméléon incarne aussi la sagesse et la pondération ; sa démarche lente, calme et réfléchie incite la comparaison avec quelqu'un qui agit sans précipitation et qui possède la maîtrise de ses actes. L'aphorisme qui l'accompagne est : *« Pour avoir la paix et vivre en bon voisinage avec tout le monde, il ne faut pas s'agiter, mais au contraire, agir avec circonspection ».*

- Kemera en ivoire. L 22.2 cm. Courtesy of The NOMA, New Orleans Museum of Art. Numéro d'inventaire : 2015.38.23. Gift of The Françoise Billion Richardson Charitable Trust.
- Kemera en os. L 9 1/4". YPM ANT 268247. Courtesy of The Yale Peabody Museum.



72 KEMERA ou KIMENYA

Kemera signifie « crocodile » ; c'est une pièce zoomorphe sculptée en os ou en ivoire qui représente un crocodile ; elle n'existe ni à Mwenga ni à Kitutu, mais en revanche on la rencontre à Shabunda et chez les Wabembe de Fizi. D'une façon générale on trouve cet objet, principalement dans les régions où les crocodiles abondent dans les rivières. Cette sculpture peut atteindre 25 cm de long. Un Mwami possédant un Kemera a le droit de se servir gracieusement et comme bon lui semble d'une certaine quantité de poisson, aussi bien au marché qu'à la pêche-



rie. De même qu'on doit lui apporter la tête du poisson carnivore dénommé « Komo » muni d'une denture impressionnante, et que l'on pêche dans certaines rivières. Les dents de ce poisson carnassier serviront à embellir les coiffures des Bami ; c'est la raison pour laquelle cette tête leur

revient de plein droit. Le crocodile n'attaque jamais sa proie en dehors de l'eau, cependant dans son élément naturel il peut être redoutable ; un Mwami doit être redouté comme on redoute Kembra, car dans l'exercice de son pouvoir, il doit être ferme dans ses principes et s'il faut il « *mordra* » un fautif pour le punir et le corriger. En revanche, tout comme Kembra, il ne se préoccupera pas des personnes étrangères à son village ou à son clan. L'aphorisme qui l'accompagne est : « *Il faut être sévère avec ses proches afin de les maintenir dans le droit chemin, mais il ne faut pas se mêler des affaires des autres* ».



Ikaga warega de la Chefferie de Wamuzimu, en os brun gris. L 20,4 cm. Collecté par A. Prigogine.

73 IKAGA ou MUKONDEKONDE

Ce nom signifie « *pangolin* ». – Il s'agit du « *grand pangolin* », le « *petit pangolin* » est dénommé : « *Kabanga* ». C'est un animal sacré et considéré comme le plus noble au sein de l'institution du Bwami.

Son dépeçage, s'effectue selon des règles symboliques et un rituel précis, ses écailles et ses griffes serviront à orner les coiffes et autres objets des Bami. Ikaga existe chez les Warega et les Wabembe ; il est réalisé surtout en ivoire et en os et ses dimensions varient de 15 à 28 cm sous les formes les plus diverses.

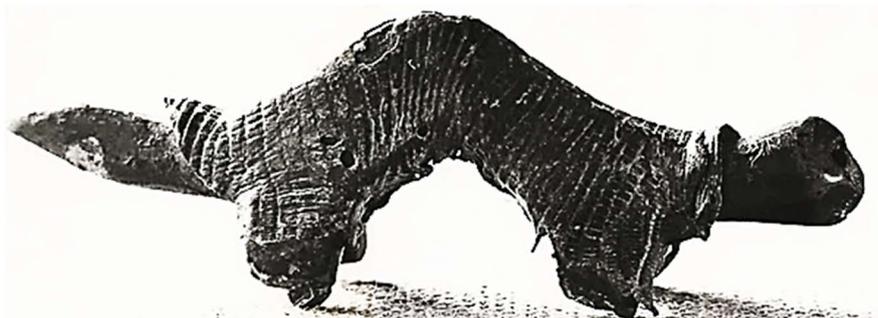
Ikaga warega en os brun patiné. L 6 3/4".
YPM ANT 268220. Courtesy of The Yale Peabody Museum.



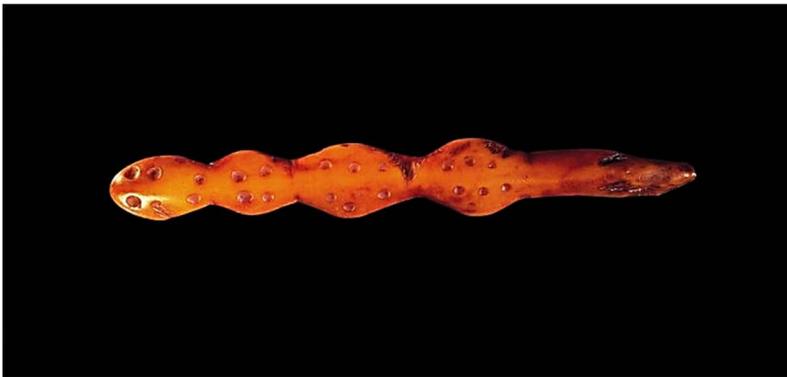
74 MBULU

Mbulu signifie « *varan* », grand lézard d'Afrique. La pièce observée est réalisée en bois et recouverte d'un morceau de peau de varan. Ici, contrairement au dos droit ou légèrement courbé du caméléon, Mugugu (71), le dos de la sculpture est arrondi et fortement bombé en son milieu ; c'est sa principale caractéristique sculpturale. Sa longueur varie de 12 à 15 cm ; c'est un objet rare et l'aphorisme qui l'accompagne est : « *On peut tuer Mbulu, mais il ne faut pas déchiqueter sa peau* ». En effet, sa peau est très appréciée pour confectionner différents objets.

Mbulu warega de la Chefferie de Wamuzimu, en bois recouvert d'un morceau de peau de varan. L 12,9 cm. Collecté par A. Prigogine.



Ngimbi en os patiné. L 20.4 cm. Courtesy of The Fowler Museum AT UCLA. Donation Jay T. Last. Numéro d'inventaire X2007.21.117.
 Ngimbi en ivoire patiné. L 12.30 cm. Courtesy of The Fowler Museum AT UCLA. Donation Jay T. Last. Numéro d'inventaire X2007.21.118.

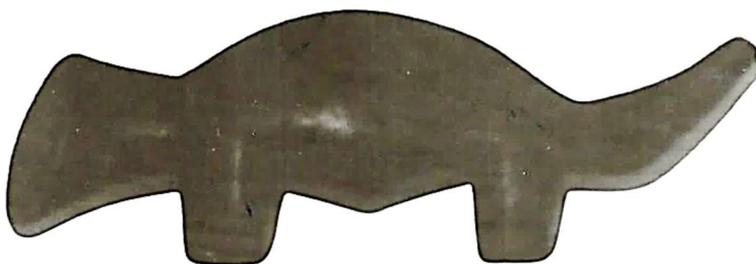


75 NGIMBI

Serpent aquatique long de 50 à 60 cm, très venimeux et surtout très dangereux au point que lorsqu'on est mordu par lui et qu'on traverse une rivière avant de subir un traitement, fut-il ambulatoire, on meurt inévitablement car croit-on, l'eau active le venin et précipite ainsi la mort. Le nom générique des serpents est Nzoka ; Ngimbi symbolise la mort contrairement à la couleuvre dénommée Mulinde et l'aphorisme qui l'accompagne : « *Ne me crains pas, je suis un serpent mais je ne mords pas* ». Cette pièce existe aussi bien chez les Warega que les Wabembe.

76 NTUMBA

Ntumba signifie « *taupe* » ; c'est une pièce rare de 14-15 cm de longueur. Un proverbe dit : « *Ntumba se cache mais n'efface pas ses traces, car l'on voit où il est passé et l'on peut toujours le repérer* ». En effet, la taupe creuse ses galeries près de la surface et l'on remarque son passage par la trainée de terre gonflée et remuée. Un personnage de Bwali s'appelle aussi Ntumba, ce qui symbolise que ce personnage mystérieux existe effectivement, il se manifeste sans qu'on ne le voit, pas plus qu'on ne voit une taupe. Ntumba est comparé par analogie à « *un tremblement de terre* » ; ce dernier, d'après les conceptions Warega, est une manifestation extérieure d'une force interne existante sous la terre. Selon le Commandant Delhaise, « *Les Warega, Congo belge* » le nom de Ntumba est attribué au fourmilier. Remarquons que la position du Commandant Delhaise n'est pas négligeable, tenant Ntumba pour oryctérope, parfois appelé cochon de terre. Evidemment l'encyclopédie confirme l'existence de la taupe en Europe et en Asie, et souligne celle de l'oryctérope en Afrique. Je me conforme en cela à la figurine même et aux activités que les



institutions des Bami décrivent de Ntumba qui représente bien la taupe.

Ntumba warega de la Chefferie de Wamuzimu en bois. L 14,3 cm. Collecté par A. Prigogine.

Daniel Biebuyck, « *Lega Culture* », représente Ngimbi sous le n°94 et Ntumba sous le n°93.

- 1 Mutende warega en ivoire. L 14,8 cm. Photo : © Avec l'aimable autorisation du MRAC. Tervuren Numéro d'inventaire EO.1977.17.1.
- 2 Mutende warega en os. L 12 cm. Collecté par A. Prigogine.



77 MUTENDE

Mutende signifie « *grenouille* », mais en réalité la pièce représente un têtard. Ce nom désigne également tout candidat à l'initiation, notamment lors des cérémonies de la circoncision où tous les jeunes garçons sont appelés Batende (Mutende au singulier). Le rite se déroule dans la forêt, et les jeunes gens devront y apprendre comment un homme doit se comporter dans la communauté. La durée de l'initiation est de trente jours, et les jeunes hommes sont tenus de garder un secret total sur tout ce qui se passera pendant le temps de leur séjour. L'initiateur est dénommé

Kikundi tout comme les nouveaux initiés qui deviendront également Kikundi après la circoncision. Le symbolisme de cette pièce se rapporte au processus de la métamorphose du têtard en grenouille, tout comme l'on peut comparer cette transformation au changement moral d'un garçon après l'initiation. Cette pièce existe chez les Warega et elle est très rare ; observée en os ou en ivoire sa longueur varie de 13 à 15 cm. Enfin, Mutende signifie également « *parler* » ou « *exprimer* ». Il s'agit de l'impératif du verbe Utenda – Kutenda = *parler, dire quelque chose*.

Kilinga warega en bois. 14,4 cm x 7,2 cm. Collecté par Nicolas de Kun.
Photo : © Avec l'aimable autorisation du MRAC. Tervuren. Numéro d'inventaire EO.1962.46.2.



Kilinga warega de la Chefferie de Basile, en bois. L 28 cm.
Collecté par A. Prigogine.

77 bis KILINGA ou ILINGA

Représentation d'un gros pigeon sauvage gris. Rare figurine zoomorphe observée uniquement en bois ; elle existe tant chez les Warega que les Wabembe. On compare son vol rapide, stable et rectiligne à quelqu'un qui va « *droit au but* » ; d'autant plus que l'adresse de Kilinga est remarquable, il se pose délicatement de tout son poids sur ses œufs sans les écraser. Un proverbe le compare à « *quelqu'un capable de marcher sur une lame de rasoir sans se blesser* ». Kilinga symbolise donc une personne adroite, résolue et rapide dans ses actions.

JUGEMENTS ET PUNITIONS INFLIGES AUX BAMI

Pour qu'une caste puisse maintenir son prestige et imposer à toute une tribu des règles de morale devant conditionner la vie de celle-ci, il fallait en premier lieu établir une discipline et des règles très strictes entre tous les membres de l'institution elle-même, personnifiant l'ordre établi. C'est pourquoi un Mwami n'obtenait pas seulement les honneurs dus à son rang avec les avantages qui en découlaient, mais il devait surtout montrer l'exemple de ce que l'on pouvait ou que l'on devait faire ou pas. Depuis longtemps, les Bami ont perdu beaucoup de leur pouvoir et de leurs prérogatives ; mais dans le temps ils pouvaient et devaient non seulement enseigner les coutumes et les traditions, mais aussi, s'il le fallait, les imposer par la force. Les manquements ou fautes commises étaient la plupart du temps punis par une simple amende, mais cela pouvait aller, dans certains cas, à des condamnations à mort. Bien sûr, les Bami respectaient les us et coutumes et donnaient l'exemple de façon que les autres fassent de même, mais malgré cela, certains d'entre eux commettaient parfois des écarts voire des fautes ; ils étaient alors jugés avec la plus grande sévérité. Plusieurs pièces rituelles symbolisent, soit les fautes commises, soit les punitions encourues.

1. Kitimbitimbi warega de la Chefferie de Bakisi en os H 12, 8 cm. Collecté par A. Safiannikoff. Publication et photo : *Native Brussels*, Catalogue Auction, 27 janvier 2018.
2. Kitimbitimbi warega de la Chefferie de Pang'i en bois, H 17,2 cm. Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.



78 KITIMBITIMBI ou KINTIMBINTIMBI

Kitimbitimbi signifie « *tronc* », symboliquement comme le tronc d'un arbre abattu. C'est la représentation d'une tête ronde ou ovale aux traits épurés, perchée au bout d'un long torse lisse sans bras qui se termine par une courte pointe ; on distingue parfois, une ébauche de mains croisées sur la poitrine. Le matériau utilisé, chez les Warega de L'Ouest est habituellement l'os ou l'ivoire ; le bois est très rependu chez les Wabembe et il se rencontre occasionnellement en os et en ivoire chez les Warega de l'Est. Chez les Wabembe, on trouve aussi, bien que rarement, ces objets réalisés en pierre et en terre cuite. Les dimensions des objets en os et en ivoire varient entre 10 et 25 cm, les

objets en bois, nettement plus grands varient de 15 à 30 cm. Cette figurine symbolise un homme qui a tout perdu : femme, enfants, biens matériels... Il devient alors comme un tronc ; voilà donc ce qui attend un mwami s'il commet une faute grave ! Dans ce cas, un sort lui est jeté et il perd tout ce qu'il possède ; il doit d'abord s'acquitter d'une forte amende et on lui présente Kitimbitimbi qu'il rendra s'il est pardonné. On considère comme faute grave aussi bien la paresse que le manque de prestance ; les enseignements du Bwami imprègnent tous les aspects de la vie, guidant le développement moral de l'individu et régissant les relations avec les autres. Par conséquent, un Mwami doit montrer l'exemple et progresser dans ses connaissances et le maintien des traditions. Il doit également posséder tous les objets rituels représentatifs et indispensables au grade qu'il occupe dans cette institution hiérarchisée.

- 3 Kitimbitimbi warega de la Chefferie de Bakisi, en bois. H 16,4 cm. Collecté par A. Safiannikoff. Photo : A. Safiannikoff.
 4 Kitimbitimbi warega en ivoire patiné jaune miel. H 17.60 cm. Courtesy of The Fowler Museum AT UCLA. Donation Jay T. Last. Numéro d'inventaire X2007.21.15.



En somme, Kitimbitimbi figure un avertissement et même une sorte de blâme qui est donné au Mwami qui aurait commis une faute réelle ou qui ne possède aucune des qualités essentielles d'un véritable Mwami, donc d'un chef spirituel. Cet objet est très courant aussi bien chez les Warega que les Wabembe. il est probable qu'il existe un symbolisme ajouté du fait de la présence de la tête en tant que partie essentielle de la figurine, que cette particularité pourrait signifier l'intelligence en rapport avec la faute commise. On peut rencontrer également, bien qu'exceptionnellement, des Kitimbitimbi à deux têtes superposées ; cela laisse alors supposer que la faute est double, commise par le Mwami ainsi que par son épouse.



Kikumbu ya Kilanda wabembe, en calabasse. H 25,5 cm D 7,2 cm. Collecté par A. Safiannikoff.
 Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.

79 KIKUMBU YA KILANDA

Pièce en calabasse réalisée suivant la forme naturelle de celle-ci et ressemblant à Kitimbitimbi. Ses dimensions varient de 20 à 30 cm. Elle ne se rencontre que chez les Wabembe et peut-être existe-t-elle dans d'autres matériaux. Lorsqu'un Mwami a commis une faute, et après s'être repenti, il peut être pardonné et surtout purifié moralement – cette purification consiste en une cérémonie rituelle au cours de laquelle le fautif est assis la tête rasée recouverte de Kula, teinture rouge brunâtre (38) - Il tient alors en mains un Kikumbu ya Kilanda, tandis que les autres Bami exécutent autour de lui, des danses rituelles soutenues par des chants répétitifs. Ensuite, et après s'être acquitté du montant de la sanction, le Mwami pénitent est alors purifié. Kikumba signifie « *chapeau ou coiffure* », ce nom est donné semble-t-il, pour signifier qu'après cette cérémonie et en signe de purification, le Mwami a en quelque sorte « *couvert* » sa faute et qu'il est pardonné.

1. Kilume ya Wakusomba wabembe de la Chefferie de Ngandja, en bois. H 28,9 cm largeur 15 cm.
2. Kilume ya Wakusomba wabembe, en bois, H 18 cm. largeur 8,9 cm.
Collectés par A. Safiannikoff. Photos Africa Museum (MRAC) Tervuren.

1



80 KILUME YA WAKUSOMBA (WABEMBE) ou LUKWAKONGO YA WAKUSOMBA (WAREGA)

Masque surmonté de deux cornes, réalisé en os, ivoire, os poreux ou en bois ; il paraît qu'ils en existent également en résine et en céramique, pour ma part, je n'en ai jamais vu dans ces deux derniers matériaux. Quand il est en os ou en ivoire, ses dimensions sont de 15 à 20 cm, tandis qu'en bois elles peuvent atteindre 25-30 cm. Les cornes sont de formes les plus diverses, parfois courbées dans des sens différents, longues ou très courtes, pointues ou pas. La forme du visage est ronde, ovale ou triangulaire. Ce masque existe surtout chez les Wabembe, il est moins fréquent chez les Warega. On le place à l'entrée du local où se tiendra la réunion des Bami qui débattront sur la culpabilité éventuelle d'un de leurs membres - parfois même, certains Bami de haut rang arborent ce masque sur le visage -. La présentation de ce masque invite un Mwami, qui aurait commis une faute, à faire son propre examen de conscience et de ne pénétrer dans la pièce de réunion qu'après avoir obtenu l'absolution de ses pairs. Ce pardon ne peut être obtenu qu'après aveu et offrandes aux

Bami de l'assemblée, de cadeaux, chèvres, objets divers etc. Dans le temps, ce règlement était tellement strict qu'un Mwami qui se rendait à une telle réunion en dissimulant une faute grave, était puni très sévèrement. De tels rassemblements se tenaient jadis périodiquement et tous les nombreux Bami avaient l'obligation de s'y rendre ; c'était en quelque sorte un usage qui permettait, non seulement, de maintenir et de perpétuer les traditions, mais de consolider la discipline stricte qui régissait l'institution. Kilume signifie tout simplement : « *masque* » en wabembe et Wakusomba en warega il signifie : « *celui qui vous hait ou vous critique* ». Les cornes représentent « *les fautes que tout le monde voit* ». L'aphorisme qui accompagne ce masque est : « *Que celui qui ne vous aime pas, exagère toujours vos défauts et vos erreurs, et il fronce les sourcils à chaque moment comme un ciel menacé par la pluie* ». La morale qui en découle est « *Que l'on doit se conduire de façon telle que personne ne puisse vous critiquer, même ceux qui ne vous aiment pas* ».



2

3

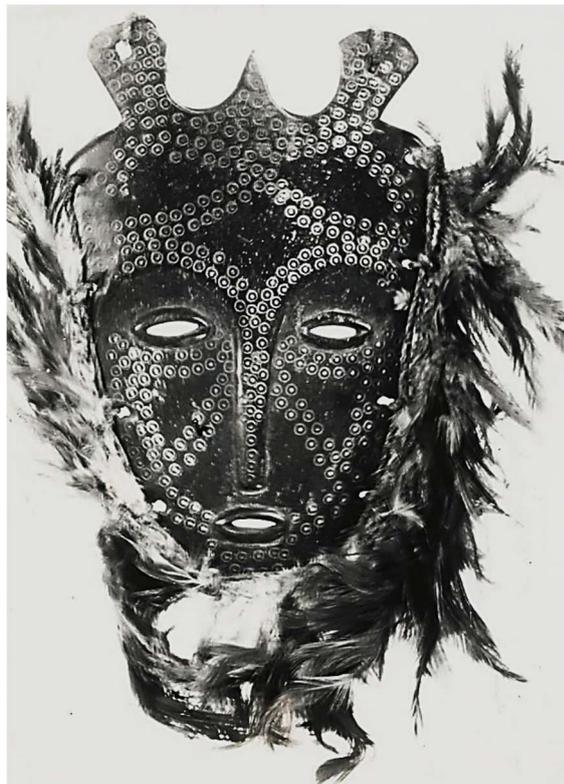


3. Lukwakongo ya Wakusomba warega, en bois

4. Lukwakongo ya Wakusomba warega, en bois,

Collectés par A. Safiannikoff. Photos A. Safiannikoff. Les spécificités de ces masques n'ont pas été annotées.

4



Kilume ya Nyazomba wabembe de la Chefferie d'Itombwe, masque à trois cornes en os brun. H 21,5 cm largeur 13,7 cm. Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.

81 KILUME YA NYAZOMBA

Nyazomba signifie « *honte* ». C'est un masque stylisé anthropomorphe en ivoire ou en os de 20 à 25 cm de hauteur qui existe surtout chez les Wabembe et les Warega de l'Est ; apparemment, il n'existe pas chez les Warega de l'Ouest. C'est une pièce qui symbolise une « *faute grave* », presque « *impardonnable* », commise par un Mwami. Le visage est stylisé et la bouche et les yeux sont, quand il s'agit d'os, découpés dans le matériau qui est gravé de motifs de cercle en pointillés avec un point central, le nez est long presque plat et des plumettes viennent décorer les côtés et le bas du visage. Trois cornes surmontent le haut du front ; elles expriment la désapprobation de la population, des femmes des Bami et des Bami eux-mêmes ; les

deux cornes externes sont généralement rectangulaires, légèrement arrondies, tandis que la corne centrale, celle des Bami, est pointue et triangulaire. Les fautes graves qu'on peut imputer à un

Mwami sont : le crime, le vol, - surtout d'objets rituels d'un autre Mwami -, tromperie envers les autres Bami, adultère, vantardise... « *Le vol est considéré comme le plus grand crime* » (Commandant Delhaise, « *Les Warega* » - page 33). A partir d'une faute importante, on exhibe soit un Kitimbitimbi soit un Kilume ya Nyazomba ; en général, c'est un Mwami de grade supérieur qui remet un Kitimbitimbi au Mwami fautif. Si la faute n'est pas très conséquente, l'affaire, selon les règlements des Bami, se conclue rapidement par le paiement d'une amende habituellement en nature représentée par une ou plusieurs chèvres. Si au contraire, la faute est gravissime, il y aura dans ce cas un véritable jugement. - Chez les Wabembe et les Warega de l'Est, on remet alors au fautif à la place de Kitimbitimbi, un Kilume ya Nyazomba -. Le pardon ne pourra être obtenu alors qu'après règlement d'une très forte amende, autrement le Mwami blâmable risque la dégradation voire l'expulsion pure et simple de l'institution. (voir Kinambwa 82). Après l'absolution de sa faute, les Bami organisent une cérémonie rituelle de purification ; chez les Wabembe, on utilise en cette circonstance Kikumbu ya Kilanda (79). Le masque Kilume ya Nyazomba n'appartient qu'à un Mwami de grade supérieur qu'il remet au fautif, ce dernier le lui restitue après jugement.

1. Kinambwa wabembe de la Chefferie d'Itombwe, en bois brun évidé. H 10 cm largeur 13,7 cm. Photo A. Safiannikoff.
2. Kinambwa wabembe de la Chefferie de Ngandja, en os creux. H 15 cm largeur 11 cm. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Collectés par A. Safiannikoff.

82 KINAMBWA

Pièce en bois évidé aux flancs arrondis ou en os creux ; haute de 10 à 15 cm, large de 10 à 15 cm, - parfois la largeur de l'objet est plus importante que la hauteur - épaisse de 3 à 4 cm. L'objet présente d'un côté une figure anthropomorphe taillée sommairement dans le matériau : les yeux et la bouche, ajourés de forme ronde ou rectangulaire sont creusés ; l'arête nasale longue et droite souvent aplatie, est



quelques fois ornementée, ainsi que les amples arcades sourcilières, de graines ou de coquillages cauris. Le champ facial peut être orné d'échancrures légèrement martelées. L'ensemble est habillé de fibres végétales épaisses et tressées qui maintiennent, sur le pourtour, des plumes, et sur la partie basse située sous le menton, des pendants de demi-coquilles de noix et parfois même des morceaux d'os. Le revers de l'objet est lisse et une cordelette permet de porter l'objet à la main, ou simplement de l'accrocher lors de cérémonies. Cette pièce n'existe que chez les Wabembe. Si un Mwami a commis une

faute lourde ou de multiples fautes, déshonorant son grade et l'honneur de l'institution, on procédera d'abord à son jugement en lui présentant Kilume ya Nyazomba (81), s'il est reconnu coupable, on lui retirera tous les objets rituels en sa possession et il peut même être expulsé du clan ; les Bami prononcent alors la sentence en exhibant Kinambwa tout en effectuant des danses rituelles. Il est inconcevable, selon l'esprit de l'institution, qu'un Mwami fautif et dégradé puisse demeurer au sein du clan et continuer de faire partie de la communauté. Une telle procédure existe certainement aussi chez les Warega même si Kinambwa, en tant qu'objet rituel n'existe pas. Kinambwa signifie ; « *Ce que le chien (mbwa) porte avec soi* ». Cela rappelle, non seulement le nom de l'objet mais également l'aphorisme qui l'accompagne : « *Si un chasseur traîne derrière lui un chien plein de puces, il est responsable de l'état de son chien* ». La morale qui en découle est : « *Que chacun est responsable de ses actes et des fautes qu'il commet ; il les traîne derrière lui comme un chien porte des puces* ».

STATUETTES ET MASQUES A CONNOTATION SOCIALE



La plupart des statuettes et masques symbolisent, chacun à sa manière, la solidarité entre tous les membres d'une même tribu. Dans le temps, toutes ces tribus vivaient en état de guerre permanent et à cause de ces conditions de vie difficile et du danger pouvant survenir de tribus hostiles, toutes leurs coutumes ont été imprégnées de la nécessité pour chacun d'être avant tout utile à sa communauté. Au fil des générations, ces communautés tribales ont maintenu dans leurs structures familiales et claniques, des règles et des normes morales, sociales, juridiques et didactiques, les formes esthétiques des objets exprimant leur identité et leurs traditions. Chaque objet sculpté dispose d'une forme particulière à laquelle est rattachée une signification souvent complexe, dont découle toujours une morale associée à un aphorisme spécifique qui correspond à une circonstance particulière de la vie du groupe. C'est pourquoi de multiples objets ont été réalisés dans un but bien déterminé : en les montrant, on s'efforçait d'obtenir une cohésion de plus en plus grande entre les membres du même clan, où tous devaient vivre harmonieusement et se comporter de façon fraternelle selon les règles en vigueur de la communauté. Les pièces décrites dans cette étude ne sont pas limitatives et il est certain que d'autres objets ont été réalisés dans le but de consolider le sens social et de renforcer la solidarité.

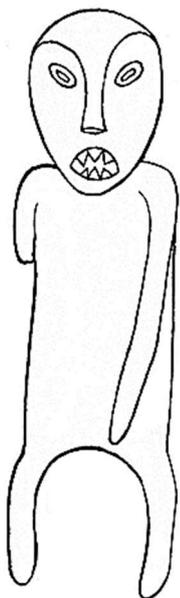
Kakinga ya Kilema warega de la Chefferie de Basile, en ivoire patiné rouge foncé. H 16,2 cm.
Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.

83 KAKINGA YA KILEMA

Kilema signifie « *difforme* ». Bien que ce terme concerne surtout les difformités physiques, il s'applique également aux déficients mentaux. Cette statuette anthropomorphe, en os ou en ivoire est assez rare ; la tête est ovoïde et montre un visage généralement exécuté dans un style minimaliste ; le personnage est debout, son corps lisse est porté par de courtes jambes arquées

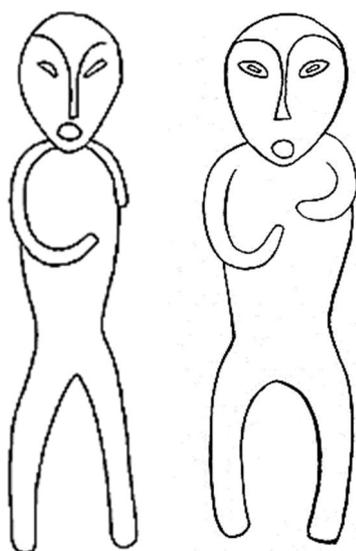
dont la concavité est interne ; haute de 15 à 20 cm cette statuette existe aussi bien chez les Warega que les Wabembe. C'est une figurine didactique représentant un homme estropié ne possédant qu'un bras et posant sa main sur ses organes génitaux. L'aphorisme qui l'accompagne est : « *On ne doit jamais se moquer d'un infirme, car même un infirme peut être en possession de ses facultés sexuelles et étant donné que ces facultés subsistent, il peut procréer comme le ferait une personne entièrement valide* ». C'est également une sorte de mise en garde car : « *Si l'on se moque d'un infirme on pourrait devenir comme lui, et même engendrer des enfants handicapés* ». On constate, que chez les Warega et les Wabembe le respect des handicapés physiques ou mentaux est élevé en principe immuable.

84 KALIGIZI



Statuette anthropomorphe en os, en ivoire ou en bois, haute de 12 à 15 cm. Certaines statuettes surtout celles réalisées en bois sont bien souvent plus grandes. Kaligizi représente une personne estropiée d'un bras, mais contrairement à la pièce précédente son handicap est du fait de sa propre faute. Si Kakinga ya Kilema est toujours représentée de la même façon, en revanche, Kaligizi peut avoir des formes diverses. A tous points semblables à Kakinga ya Kilema, elle diffère par sa bouche entrouverte qui laisse poindre sa dentition acérée, signe de méchanceté ; parfois même, la bouche non seulement présente cette caractéristique, mais les yeux sont placés en oblique afin d'accentuer ce trait de caractère. La métaphore représentée par l'objet et le rôle didactique qui accompagne cette statuette est : « *C'est un entêté qui n'écoute aucun conseil des anciens ; par son langage non retenu, il incite à la bagarre et crée la mésentente entre les membres de la tribu* » ; en conséquence, il risque de devenir infirme lui-même, tout comme la figurine à laquelle il manque un bras. L'aphorisme qui en découle est : « *La bouche construit et détruit selon la façon dont on s'en sert ; la mauvaise langue peut procurer le malheur à elle-même et à tout le monde* ».

85 WASEGA WASSO KUBOKO



Wasega Wasso Kuboko signifie littéralement : « *Couper la main à son propre parent* ». Ces pièces se rencontrent aussi bien chez les Warega que les Wabembe, mais elles sont davantage rependues chez les Warega de l'Ouest. La différence primordiale entre Kaligizi et Wasega Wasso Kuboko est d'une part : un provocateur qui sème la discorde en paroles surtout par sa « *mauvaise langue* », tandis que dans le second cas, c'est un homme brutal et batailleur. Ces figurines sont sculptées, soit avec un bras raccourci et un bras recourbé, soit avec les deux bras recourbés de façon distincte afin de marquer un handicap physique.

L'aphorisme qui accompagne ces deux pièces est assez semblable mais dans ce dernier exemple, la morale qui en découle est : « *On ne doit pas se battre inutilement entre membres du même clan, car les bagarres peuvent provoquer des fractures et infirmités de toute sorte ; or si une guerre éclate, on aura besoin de tous les hommes valides et un homme présentant une diminution physique voire une invalidité, ne pourra aider ni sa famille, ni son clan et sera, au contraire, à charge de ceux-ci* ». Cette figurine conduit à une vision globale de l'individu où se noue un sens moral et le désir d'utilité de chacun dans un groupe social.

1. Kangwani warega de la Chefferie de Bakisi, en os brun. H 19, 9 cm.
2. Bakwapego warega de la Chefferie d'Ikama, en bois. H 33,9 cm.

1

2



86 KANGWANI

Kangwani signifie « *poltron* » « *lâche* ». Cette pièce est réalisée en ivoire ou en os ; elle mesure de 12 à 15 cm et elle existe chez tous les Warega et Wabembe. Cette pièce anthropomorphe sans bras, figure un personnage hâbleur, plus vantard que courageux qui provoque tout le monde à la bagarre, mais lorsque celle-ci éclate « *il n'a plus de bras pour se battre* » ; sa vraie nature refait surface et il redevient le « *poltron* » qu'il n'a pas cessé d'être en prenant la fuite. - Dans ce cas, il ne s'agit pas de simples bagarres rangées entre les hommes du même clan, mais plutôt de conflits avec des tribus hostiles -

87 BAKWAPEGO

Bakwapego signifie « *Celui qui a froid* ». Cette figurine représente un homme les bras ramenés contre sa poitrine et les mains jointes ; il s'agit semble-t-il d'un homme frileux et qui a froid, mais en réalité, c'est l'image

d'un homme affligé, qui ayant commis une mauvaise action ou même un crime, ressent un grand froid intérieur qui déclenche un grelottement. Cette pièce réalisée en os ou en ivoire existe surtout à Pangi et Kalole, ses dimensions dépassent rarement 25 cm en revanche, celles en bois peuvent atteindre 35 cm.

88 KAKULU KAPINDA ou KAKULU KABINDA

Kapinda ou Kabinda signifie « *avide* » ou « *gourmand* » ; Kakulu se traduit par « *petit vieux* », mais dans le cas présent il prend le sens de « *bonhomme* ». On peut remarquer cette figurine anthropomorphe chez les Warega et les Wabembe : elle est réalisée en ivoire ou en os et mesure, en hauteur, 15 à 20 cm. Le personnage est debout, campé sur de petites jambes solides, le torse est bombé et le ventre proéminent ; les mains, quand elles sont présentes et visibles, sont croisées sur le ventre, la tête ovoïde est supportée par un cou trapu, la bouche et les yeux sont creusés, le nez est long et droit. L'aphorisme qui l'accompagne est : « *Que l'on ne doit pas être avide de nourriture et manger plus que l'on peut* ». Cette statuette symbolise également l'excès de gourmandise, mais aussi la paresse en général.

3

4



3. Bakwapego warega en ivoire patiné. H 20,7 cm
4. Kalulu Kapinda warega de la Chefferie de Wakabango I, en ivoire patiné brun clair. H 17 cm. Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.

1. Kabusondo warega de la Chefferie d'Ikama, en ivoire patiné rouge brun, H 11,8 cm, largeur 6,3 cm.
 2. Kabusondo warega de l'Ouest, en ivoire patiné, H 10 cm, largeur 5,7 cm.
- Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.



89 KABUSONDO

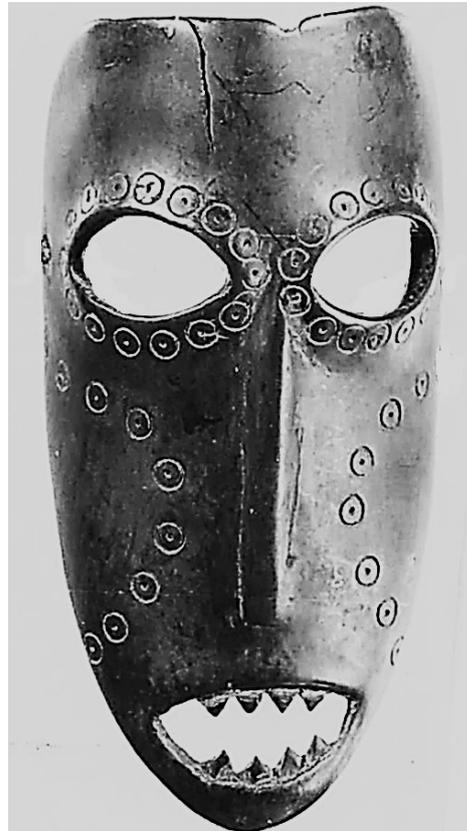
Kabusondo signifie ; « *Celui qui recherche des miettes* », qu'il faut interpréter dans le sens de « *Celui qui tire les vers du nez de quelqu'un afin de répandre de mauvaises nouvelles* ». C'est un masque assez répandu chez les Warega et existant probablement chez les Wabembe, réalisé en os ou en ivoire de 10 à 15 cm il se caractérise par une très grande et large bouche ouverte, les yeux grands ouverts et obliques sont découpés dans le matériau. Une cordelette tressée permet de le tenir à la main. Ce masque symbolise la médisance surtout contre les frères et les parents. L'aphorisme qui accompagne ce masque est ; « *Si quelqu'un médit contre ses propres frères, ceux-ci finiront par ne plus l'aimer, ni surtout l'aider dans la vie* ».

1. Bakenyaka Minyo warega de la Chefferie d'Ikama, en ivoire patiné brun clair. H 10,5 cm, largeur 6 cm.
 2. Bakenyaka Minyo warega de la Chefferie Wakabango I en ivoire patiné brun clair. H 13,5 cm, largeur 6,7 cm.
- Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.

1



2



90 BAKENYAKA MINYO ou SABINYO

Ces noms signifient : Bakenyaka Minyo = « *Celui qui montre les dents* », Sabinyo = « *Celui qui possède les dents* ». C'est un masque avant tout didactique de 10 à 15 cm, parfois davantage, réalisé en os mais plus souvent en ivoire et plus rarement en bois, dans ce dernier matériau ses dimensions sont plus importantes. On le rencontre chez les Warega et les Wabembe. Il se caractérise par une large bouche ouverte qui laisse apparaître des mâchoires aux dents acérées qui symbolisent la méchanceté. La sculpture est minimaliste ; les yeux découpés dans le matériau sont larges et obliques afin d'accentuer la dureté du regard, l'arête nasale est longue et droite et le champ facial, la zone frontale les arcades sourcilières sont gravés de motifs circulaires avec un point central. L'aphorisme qui accompagne cet objet est : « *Lorsqu'une famille ou bien le clan compte parmi les siens une « mauvaise personne » ne faisant que le mal, ses proches parents ne doivent pas hésiter, malgré les liens de parenté, à s'en éloigner car on ne doit pas avoir de l'affection pour un mauvais sujet qui possède des dents comme celles d'un léopard* ». On montre ce masque aux jeunes garçons au cours de la cérémonie de la circoncision. Certains grands masques de danses, Kikungukungu (142) surtout parmi ceux qu'on trouve dans la région de Shabunda dans la Chefferie de Bakisi, possèdent souvent les dents pointues ; dans ce cas, il ne s'agit nullement de Bakenyaka Minyo mais tout simplement de dents limées en pointe en signe d'embellissement.



Muli Mwenge ya Mushuba warega de la Chefferie Wakabango I, en ivoire rouge brun. H 22,7 cm
Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.

91 MULI MWENGE YA MUSHUBA

Objet semblable à Muli Mwenge (54), mais au milieu de l'objet, entre les deux têtes souvent de chimpanzés, se trouve un quadrillage alvéolé. Il semble que cet objet ne soit réalisé qu'en os ou en ivoire ; il possède les mêmes dimensions que Muli Mwenge et se rencontre aussi bien chez les Warega que Wabembe. Le quadrillage alvéolé représente un jeu très courant dénommé « solo » ; le jeu consiste à déplacer dans les cases des grains ou de petites pierres. Ici ce jeu est représenté de façon symbolique, tandis qu'en réalité la planche de bois de ce jeu peut avoir des dimensions allant de 50-60 cm sur 40 cm environ. Cet objet a une double signification symbolique : Tout d'abord, c'est un avertissement qu'on donne à un homme qui ne pense qu'aux jeux et aux amusements ; il en résulte la pauvreté et le malheur. En revanche, c'est seulement après avoir réussi que l'on pourra jouer et s'amuser. L'aphorisme qui accompagne cet objet est : « *Celui qui joue au « solo », entend, répond mais ne vient pas* », c'est-à-dire qu'il est tellement absorbé par le jeu qu'il ne pense plus à rien.



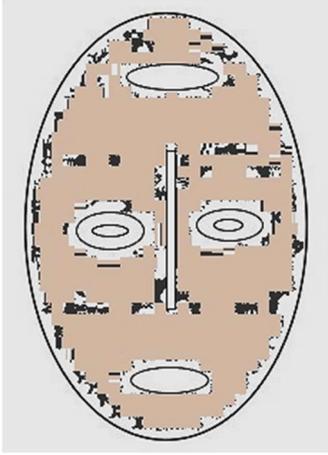
L'awalé ou awélé est un jeu de société combinatoire abstrait créé en Afrique. C'est le plus répandu des jeux de la famille mancala - « déplacer » en arabe - Ensemble de jeux africains de type « compter et capturer » dans lesquels on distribue des cailloux, graines ou coquillages dans des coupelles ou des trous, parfois creusés à même le sol. Ce jeu s'est propagé dans de nombreux pays d'Afrique, c'est pourquoi on lui trouve de nombreux noms.

92 SHAMIBI

Shamibi signifie « pervers » « dépravé ». Cette figurine est réalisée comme Kakinga (47) avec la tête inclinée sur le côté et le nez parfois tordu. Généralement en os ou en ivoire, mais parfois aussi en bois, ses dimensions varient de 12 à 21,5 cm. C'est une pièce habituellement wabembe, mais on la rencontre aussi chez les Warega limitrophes des Wabembe. Cette figurine représente la médisance mais aussi une personne en dispute perpétuelle avec tout le monde. Shamibi symbolise une personne ne possédant aucun sens social.

Shamibi warega de la Chefferie de Wakabango I, en os brun foncé. H 21, 5 cm.
Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.
Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.

Kakobanya en bois., enduit d'argile blanche de kaolin. L 9 1/2'.
YPM ANT 268199. Courtesy of The Yale Peabody Museum.



93 KAKOBANYA

Masque uniquement Wabembe, en bois, ivoire, os ou autres matériaux. Sa hauteur peut atteindre 20 cm. En faisant pivoter ce masque à 180°, la sculpture permet de retrouver le même visage. C'est un objet assez rare qui représente symboliquement l'hypocrisie ou un « *visage à double-face* ». C'est un masque particulier, possédant deux bouches, deux yeux mais qu'une seule arête nasale. La sculpture peut varier en possédant quatre yeux, deux arêtes nasales et une seule bouche ; ce qui est important c'est le symbole qu'il véhicule.

- Akwakwa warega de la Chefferie de Beia, en os jaune. H 9,6 cm.
Collecté par A. Safiannikoff. Photos : Paul Safiannikoff.



94 AKWAKWA

Akwakwa signifie « *fainéant* ». C'est une pièce en ivoire en os ou en bois. Ce type d'objet n'a pas été observé en d'autres matériaux. Sa dimension courante est de 10 à 20 cm. Ces objets sont soit plats, soit au contraire arrondis ; ils existent chez les Warega de l'Ouest et chez les Wabembe. On ne les trouve pas chez les Warega de l'Est. La pièce ressemble à Kitimbitimbi ; en effet elle représente une tête posée sur un tronc droit mais se recourbant brusquement à l'extrémité. Si la pièce se termine en pointe, elle se recourbe progressivement. Selon la taille de l'objet, souvent mais pas toujours, l'extrémité de la partie recourbée est percée de part et d'autre pour y passer un cordon afin de pouvoir suspendre l'objet au cou. Sa signification a une certaine analogie avec Kitimbitimbi. Elle représente non seulement un miséreux mais aussi un bon à rien vivant de mendicité ou aux crochets de ses enfants sans rendre le moindre service. Un tel homme ne

pourra évidemment jamais prétendre ni encore moins accéder au grade de Mwami. S'il vit aux dépens d'autrui, il doit au moins se tenir tranquille et ne commettre aucune faute envers la communauté. On peut à la rigueur admettre son parasitisme mais pas un parasitisme arrogant, sans quoi il prend le risque d'être puni publiquement.

95-96-97-98

MUEMI ou MUKEMI - YA KINDI ou YA GANDU ou YA KASISI (WAREGA)

MWAMI WAENGWE (WABEMBE).

Le mot Waengwe signifie : « *léopard* », Muemi et Mukemi signifient : « *celui qui se prononce* ». Ce même nom est commun à quatre figurines différentes sculptées dans le même but, d'où le nom identique. Chaque figurine représente une des quatre postures conventionnelles qu'on manifeste par des expressions gestuelles, lors de la cérémonie de passation de pouvoir du Grand Mwami, qui devenu trop âgé ou malade, cède son pouvoir à un autre Mwami méritant et plus jeune. Deux figures sont masculines, les deux autres féminines ; elles sont généralement réalisées en bois, mais aussi en ivoire et en os ; leur hauteur varie de 15 à 25 cm et on les trouve aussi bien chez les Warega que les Wabembe, mais elles sont rares.



- 1 Figurine masculine représentant un Mwami marquant son accord. En bois, H 17,5 cm. Courtesy of The Fowler Museum AT UCLA. Donation Jay T. Last. Numéro d'inventaire : X2007.21.47.
- 2 Figurine masculine en bois, H 23 cm, représentant un Mwami marquant sa désapprobation. Ancienne collection Cordier / « La Porte Dogon » 7333 Saint-Ghislain. Photo. Avec l'aimable autorisation de « La Porte Dogon », site de vente en ligne d'Essentiel Galerie.
- 3 Figurine féminine représentant une femme Mwami marquant son approbation la main levée et les doigts écartés, en bois. H 17.80 cm. Courtesy of The Fowler Museum AT UCLA. Donation Jay T. Last. Numéro d'inventaire X2007.21.48.
- 4 Figurine féminine représentant une femme Mwami marquant sa désapprobation poing levé et fermé.

Les deux figurines masculines représentent les Bami assistant à la cérémonie. Le nouveau Mwami, présenté à l'assemblée par son prédécesseur lève les deux bras en signe d'approbation du nouvel élu, l'assemblée des Bami et toute l'assistance lèvent à leur tour les bras avec les doigts des mains écartés ; il s'agit là non seulement d'un signe d'acceptation du nouveau Mwami, mais aussi un geste corporel d'allégresse. A partir de cet instant, toute l'assemblée a l'obligation d'écouter et d'obéir au nouvel élu. Si certains Bami désapprouvent ou acceptent mais avec certaines réserves, la nomination du nouvel élu, alors au lieu de lever les bras en signe de réjouissance, ils les lèvent mais en croisant les mains au-dessus de leur tête, cette attitude signifiera : « *On marque notre accord et même notre soumission, mais à contre cœur* ». Tous les Bami doivent s'incliner devant le choix du prédécesseur du nouveau chef, mais ils peuvent ainsi manifester leur objection. Les femmes Bami ont également le droit de manifester leur accord ou leur désapprobation ; elles peuvent alors lever, non pas les deux bras à la fois mais un seul bras à la fois seulement. Pour manifester leur accord, elles lèveront un bras avec les doigts de la main écartés, en revanche, en cas d'objection ou de désapprobation, elles lèveront un bras le poing fermé, symbole gestuel de leur opposition et de leur mécontentement. Les deux statuettes féminines représentent ces deux dernières possibilités. Toutes ces figurines anthropomorphes sont exhibées au cours d'une fête de Mpala, à l'occasion de la désignation du nouveau Mwami.



99 KATAMBA

Katamba signifie « *hirondelle* ». Figurine anthropo-zoomorphe, généralement en bois de 20 à 30 cm ; les bras sont levés et le torse est généralement perforé, elle ne se rencontre presque exclusivement que chez les Warega de l'Ouest. Elle représente « un homme aux larges ailes d'hirondelle, déployées en forme de croissant ». Elle symbolise un homme instable et léger, pas très sérieux et ne possédant pas un travail continu et régulier. On le compare à une hirondelle qui est toujours en mouvement, volant et tournant en rond, d'un vol rapide mais irrégulier, que l'on dirait sans but.

- Katamba warega en bois. 31 cm x 12 cm x 6 cm. Photo © Avec l'aimable autorisation du MRAC Tervuren. Inventaire : EO.1955.3.40. Collecté par Daniel Biebuyck.

Daniel Biebuyck « *Lega Culture : Art, Initiation and Moral Philosophy among a Central African People* », University of California Press, Berkeley, 1973, renseigne cette même pièce sous le nom de Katanda n°63.

RELATIONS SEXUELLES ET MARIAGE

Dans cette catégorie, sont classées toutes les pièces relatives à la représentation des sexes aussi bien masculin que féminin, et les objets qui montrent comment les relations sexuelles doivent être observées. Si on enseignait qu'on devait avoir de l'estime pour une mère de famille, la mauvaise conduite d'une femme était une honte et elle devait alors recevoir une punition adaptée. Si certaines de ces pièces étaient destinées à l'éducation des garçons, lors des cérémonies de circoncision, d'autres étaient sans doute comme Kantungu (100) et Mungulusu (101) l'apanage des femmes Bami ou de celles qui enseignaient « *Yono* » aux jeunes filles. Ces deux dernières pièces servaient parfois à des cérémonies et danses rituelles des femmes Bami.



- Kantungu warega de la Chefferie de Basile, en os brun patiné avec un coquillage cauri. H 9,6 cm. Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Cette pièce ne fait pas partie des inventaires du MRAC.

100 KANTUNGU

Statuette anthropomorphe féminine, généralement de petite dimension - presque toujours de 10 à 12 cm de hauteur - réalisée en os, en ivoire et plus rarement en bois. La tête ovoïde sans cou est posée sur un socle sans bras ni jambes, gravé de quelques motifs de cercle en pointillés, le visage est fortement dépouillé ; les yeux sont perforés et figurés par deux cercles gravés d'un point central, la bouche arrondie et creusée dans le matériau et le front est dégagé jusqu'au sommet du crâne. Au centre de l'objet, au milieu de l'abdomen se trouve, soit un coquillage cauri, symbole de fécondité, soit une forme arrondie ou ovale qui évoque la présence de la matrice, symbole de maternité. Cette pièce existe aussi bien chez les Warega que les Wabembe.

Daniel Biebuyck « *Lega culture* ». Dans ce livre, Il semblerait que la représentation 83 est justement celle d'une figurine Kantungu.

1. Mungulusu warega de la Chefferie de Basile, en os patiné brun clair. H 15,5 cm.
2. Mungulusu warega en os patiné. H 10,3 cm.
3. Mungulusu warega de la Chefferie de Bakisi, en bois noir patiné. H 25, 8 cm.

Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.



101 MUNGULUSU

Cette figurine est représentée par une tête ronde ou ovoïde sans cou ou par un cou trapu, épaulée par un support sans bras et habituellement sans jambes, d'aspect géométrique de forme ovale ou losangée, dont la partie centrale elle-même de forme ovale ou losangée est découpée largement dans le matériau ; ce support peut être soutenu à son tour par de petites jambes droites fines et sans pieds. Le visage est dépouillé et orné de scarifications, de motifs de cercles, ou légèrement martelé à petites échancrures. Mungulusu signifie : « *objet unique* ». C'est la représentation figurative de l'appareil reproducteur féminin ; comme son nom l'indique, c'est le seul qu'elle possède et il ne doit pas être exposé. C'est un objet rare ; réalisé en os ou en ivoire, il dépasse rarement 15 cm de hauteur ; en bois ou en autres matériaux, il peut atteindre 30 cm. On le trouve aussi bien chez les Warega que les Wabembe. Il est l'attribut des femmes de Bami, aussi bien Isiba que Kalonda et symbolise d'une certaine façon la maternité. Dans le temps, il était strictement défendu à un homme, même au mari, d'assister à un accouchement et enfreindre cette règle était considéré comme une faute grave, aussi bien pour la femme que pour l'homme. Le sens plus élargi de cette interdiction concernait tous les actes considérés comme des attentats à la pudeur et une atteinte aux bonnes mœurs. Et la stricte observation des interdits et des règles les plus élémentaires de décence était considérée comme sacrée, rappelant l'importance des règles institutionnelles ancrées dans les coutumes et mœurs des tribus Warega et Wabembe et faisant partie des prescriptions de la vie communautaire. Si jamais une faute gravissime était commise, les coupables devaient être absolument purifiés ; la purification consistait en une cérémonie nocturne à laquelle seules les femmes ayant déjà enfanté étaient admises ; aucun homme, même pas un Mwami ne pouvait assister à ce cérémonial. En pleine nuit, les femmes conviées procédaient à une danse rituelle dénommée Mubiky, sous la conduite d'Isiba ou éventuellement de Kalonda. Au cours de cette cérémonie, correspondant à une série de règles implicites au rite en question, on exhibait Mungulusu. Il est probable que cette figurine servait, à l'occasion, en d'autres cérémonies ou danses, et qu'elle servait également, en tant qu'objet didactique d'enseignement de Yono pour les jeunes filles.

102 WABUTOMBA BUKAKUBANZA ou BAKUKUBANZA

Cette figurine anthropomorphe féminine, généralement sans bras, signifie « *avoir des rapports sexuels avec une femme* ». Elle mesure de 12 à 18 cm en hauteur, observée uniquement en ivoire ou en os tant chez les Warega que les Wabembe. Elle représente une femme ayant ses menstruations, période au cours de laquelle il est strictement interdit d'avoir des rapports physiques. C'est un objet à but didactique qui prévient aussi bien les femmes, les hommes et même les jeunes gens qu'ils ne peuvent contrevenir à cette observance.

1. Wabutomba Bukakubanza warega de la Chefferie de Wakabango I, en ivoire patiné. H 11,9 cm.
 2. Wabutomba Bukakubanza warega de la Chefferie de Basile, en ivoire patiné. H 16 cm.
 3. Kalimba Bulumba wabembe, en ivoire patiné. H 13,3 cm.
- Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.



103 KALIMBA BULUMBA

Kalimba Bulumba signifie : « *cacher ses menstrues* ». C'est une pièce anthropomorphe féminine tout comme la pièce précédente, mais possédant curieusement les bras tordus, les mains positionnés sur le bas ventre. Cette pièce représente une jeune femme en état « *impur* » du fait de ses menstruations que chaque femme doit dissimuler. Les dimensions de cette statuette, relativement rare, varient de 12 à 20 cm, elle est pour ainsi dire toujours en ivoire ; on la trouve aussi bien chez les Warega que les Wabembe.

1. Lubuta Batu warega en ivoire patiné.
2. Lubuta Batu warega de la Chefferie de Wakabango I, en ivoire patiné. L 16,3 cm.
Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.



104 LUBUTA BATU

Lubuta Batu signifie ; « *Qui engendre les hommes* ». Cette pièce observée uniquement en ivoire ressemble à Kitimbitimbi (78), mais au lieu d'une pointe, elle se termine par une forme conique dont le bout est légèrement arrondi, sensé représenté un sexe masculin, considéré comme étant sacré car à l'origine de la reproduction. Cette pièce a pour but également de recommander de ne jamais, au cours d'une bagarre, porter de coups aux organes génitaux d'un homme, membre de la tribu, sous peine de faute grave, car cela pourrait le rendre stérile. Lubuta Batu représente la continuation de la vie et on l'exhibe au cours de la cérémonie de circoncision. J'ai eu l'occasion d'observer un objet similaire auquel et au lieu d'un sexe masculin on avait façonné un sexe féminin ; cette pièce observée se nomme également Lubuta Batu et signifie que le sexe féminin est aussi sacré que celui de l'homme ; c'est-à-dire que : « *Celui qui engendre les hommes* » s'applique aux deux sexes. Diverses publications

sur les Warega ont voulu présenté notamment Kitimbitimbi (78), Yanga (20) ou même Nondo (4) comme étant les représentations de phallus, du moins de la « *continuité* ». Ceci est absolument inexact ; la représentation du phallus à la façon gréco-romaine n'existe ni chez les Warega ni chez les Wabembe. Les seules représentations de sexe que l'on pourrait citer sont : Nsuka (37), Kasondo (38) et bien sûr Lubuta Batu. Cependant, à chaque fois il s'agit, non seulement de la représentation du sexe masculin, mais aussi du sexe féminin. Pour les Warega et les Wabembe, la continuité de la vie est liée aux deux sexes, et pas seulement à celui de l'homme. Le symbole de Kwakwakula (8) est que la femme donne la vie par suite de sa maternité, bien loin de la conception du phallus, seul générateur de la vie.



Kabindu-Bindu wabembe de la Chefferie d'Itmbwe, en pierre taillée (schiste micacé recouvert d'un enduit noir dur). H 13 cm. Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Cette pièce ne fait pas partie des inventaires du MRAC.

105 KABINDU-BINDU

Kabindu-Bindu signifie ; « *Faire l'amour réciproquement* ». C'est une pièce de 15 à 20 cm, en céramique ou en pierre, et représentant un couple enlacé. Cet objet existerait, semble-t-il, également en ivoire mais dans des dimensions plus réduites. On la trouve chez les Wabembe et les Warega de l'Est (Mwenga-Kitutu). Malgré sa représentation équivoque, elle signifie que chaque homme se doit de demeurer avec sa ou ses femmes et être un bon mari. De même, les femmes ne doivent pas se méconduire ; cette pièce est exhibée lors de la cérémonie de Kangabu-Limbu accompagnée par des chants rituels.



106 NYAMASA

Nyamasa signifie : « *Qui a des jumeaux* » ou « *Celle qui produit (engendre) des jumeaux* ». Pièce généralement en os, en ivoire et plus rarement en bois. Sa hauteur varie de 16 à 25 cm, parfois plus. Cette figurine anthropomorphe représente un personnage féminin. De petits masques taillés en surfaces planes apparaissent sur la surface avant ou au dos de l'objet, ou bien conjointement sur les deux faces de la statuette ; l'un de ces petits masques est sculpté sur le bas ventre de la figurine ; ces petits masques sont tenus, mais pas toujours, par les mains du personnage représenté. Chez les Warega et les Wabembe, la naissance de jumeaux et d'enfants en général est un signe de bénédiction, et cette figurine doit rappeler, semble-t-il, le devoir de chaque mari à s'acquitter de la dot due pour sa femme. Je n'ai obtenu cette explication que d'une seule source sans pouvoir la confondre avec un autre avis. Je donne donc cette explication avec une certaine réserve ; mais de toute façon, cette statuette est en relation avec le mariage.



107 NYAZOMBA WIYINDA

Nyazomba signifie : « *La honte* », Wiyinda signifie : « *La grossesse* ». Cette figurine représente une femme enceinte ; le plus souvent, l'objet est réalisé en bois, mais on le rencontre également en os, en ivoire et même en céramique. La sculpture est réalisée de façon minimaliste, la tête est habituellement de forme ovoïde et le visage est sculpté simplement avec le regard incliné qui semble vouloir expier une faute ; Les surfaces sont sans aucun motif. Les mains sont jointes sur le bas ventre. Cette statuette symbolise la femme qui s'est méconduite et qui risque d'être chassée par son mari, ou bien encore une « *filie mère* » qui fait honte à ses parents. On montre cette figurine en guise d'avertissement ; elle est assez répandue et existe aussi bien chez les Warega que les Wabembe.

1. Nyazomba Wiyinda warega de la Chefferie de Wakabango I, en bois. H 20,2 cm.
2. Nyazomba Wiyinda en bois.
3. Nyazomba Wiyinda en bois.

Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.

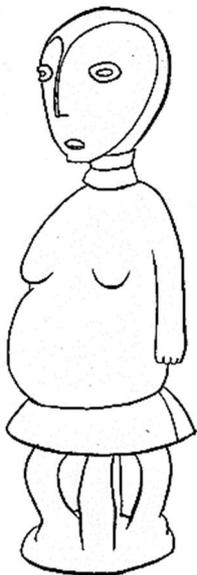


108 KUMBUSA KWA MUELWO

Kumbusa Kwa Muelwo signifie : « *Après la faute il y a le regret* ». Cette figurine en bois et plus rarement en ivoire, représente une femme répudiée. Elle est assise, les coudes posés sur les genoux, chagrinée et pensive elle tient sa tête entre ses mains. Plus rarement elle est debout ; les seins ne sont jamais représentés ce qui, signifie qu'elle a perdu ses qualités de femme. La représentation de cette figurine donne un avertissement à la femme qui pourrait être infidèle à son mari, soit qui commettrait d'autres fautes envers lui, et s'il la chasse, c'est alors qu'elle se lamentera et n'aura plus que les yeux pour pleurer.

- Kumbusa Kwa Muelwo warega de la Chefferie de Beia, en position assise. En bois. H 32 cm.
- Kumbusa Kwa Muelwo warega, en position debout. En bois. H 20 cm. Collectés par A. Prigogine.

109 WAKWA NA PINDI



Cette dénomination signifie : « *Avoir un accouchement difficile* ». Si la pièce précédente, Kambusa Kwa Muelwo, représente une femme répudiée, en revanche, Wakwa Na Pindi symbolise une femme « *honorée* ». Cet objet représente une femme enceinte qui est soit assise sur un tabouret, les jambes croisées, soit un buste féminin supporté par un tabouret. Dans ce dernier cas, il existe une similitude avec Kisumbi Kya Mwami (43) qui représente le buste d'un Mwami de grade supérieur, supporté aussi par un tabouret Kisumbi. Selon une règle établie par les Bami, « *Quand une femme est sur le point d'accoucher, son mari n'a pas le droit d'être avec une autre femme, car l'enfant à naître pourrait mourir* ». Il en va de même concernant une femme enceinte qui se méconduit. Il s'agit d'une sorte de tabou qui doit être impérativement respecté. J'ignore si ce genre d'objets existent chez les Warega de l'Ouest, en revanche, j'ai observé ce type de pièces en bois chez les Wabembe et une pièce en ivoire chez les Warega de l'Est. La hauteur de l'objet est assez importante, et varie de 20 à 25 cm.

Cyrille Van Overbergh (1866-1959) fait remarquer - pages XI-XII - dans la préface du livre : « *Les Warega (Congo Belge) 1909*, du Commandant Delhaise: « *La femme enceinte qui accorde ses faveurs à un autre homme que son mari, doit mourir ; et lorsque l'épouse est enceinte, le mari ne peut avoir de relations avec une autre femme, sinon son enfant mourrait* ». D'autre part, - page 238 -Le Commandant Delhaise décrit : « *la danse des femmes enceintes* », au cours de laquelle on exhibe des figurines « *représentant des femmes au ventre exagéré* » ; sans doute, s'agit-il de statuettes « *Wakwa na Pindi* ».

Muleme ya Ngandu wabembe. Peau entourée de plumes avec un masque en ivoire patiné situé dans la partie supérieure. Masque : H 12,1 cm, l 4,6 cm. Inventaire Africa Museum (MRAC) Tervuren Photos : © Avec l'aimable autorisation du MRAC Tervuren.



110 MULUME YA NGANDU ou MULUME YA WITEMBO

La première partie de ce nom est Warega, la seconde partie Wabembe. Mulume signifie : « *Mâle* ». Cette pièce est composée d'une longue lanière de plus d'un mètre de long, large d'environ 20 cm, réalisée en cuir ou découpée dans une peau de léopard, entourée de plumes. Perché et attaché à une des extrémités se trouve, mais pas nécessairement, un petit masque en os ou en ivoire. Cette pièce symbolise un homme volage, de mœurs légères qui se méconduit. Il court d'une femme à l'autre, mais

finalement ne peut être heureux. C'est en quelque sorte un avertissement pour tous les hommes en général qui ne doivent pas penser qu'aux plaisirs, mais surtout à remplir leurs devoirs familiaux. « *Alamo i Ngandu* », signifie : « *La vie ou le chemin de Ngandu* », et l'aphorisme qui l'accompagne est : « *Si vous avez une bonne vie, alors seulement vous parviendrez à réaliser toutes vos aspirations et vous pourrez même devenir Ngandu* ».

1. Mulima warega de la Chefferie de Wakabango I, en bois, vu de face, H 20,8 cm. Collecté par A. Safiannikoff. Photo Africa Museum (MRAC) Tervuren.
2. Mulima en bois. H 14, 3 cm. Africa Museum (MRAC) Tervuren. Numéro d'inventaire : EO.1955.3.101. Objet volé/disparu. Réapparition en 2010, 2011 et 2015.

2

1



111 MULIMA

Pièce de 10 à 20 cm de haut, observée uniquement en bois. Elle se rencontre surtout chez les Warega de l'Ouest, plus rarement chez ceux de l'Est. Chez les Wabembe, elle semble inexistante. Mulima signifie : « *Chauve-souris* ». Une fable raconte que la chauve-souris s'étant fâchée avec le soleil, se cache depuis lors, suspendue pendant le jour, le corps courbé et la tête en bas ; de cette dispute avec le soleil, elle n'en a tiré aucun avantage mais que des inconvénients. La morale de cette histoire est : « *Qu'avant de commettre des actes, il faut réfléchir à ce que l'on fait pour ne pas se trouver dans une situation désagréable* ».



Daniel Biebuyck : « *Lega culture* » renseigne cette figurine sous les n° 72 et 77 en lui attribuant également le nom de « *Nkumba* », ce qui, signifie en Kirega : « plié » ou même « renversé ».

PENDENTIFS ET PETITS MASQUES HONORIFIQUES

Toute une variété de pendentifs et de petits masques honorifiques existent aussi bien chez les Warega que les Wabembe. De petites dimensions, certains sont portés à la ceinture ou, comme c'est le cas pour le petit masque Kalimu, glissés à l'arrière de la ceinture. Kalimu est le seul petit masque ne possédant pas d'orifices pour y passer une cordelette. En revanche, toutes les autres pièces possèdent de longues cordelettes en fibre végétale tressée, permettant de suspendre ces pendentifs au cou. Aucune de ces pièces n'est réalisée pour les Bami, qui ne portent jamais de pendentifs sauf des colliers en dents de léopard.

- 1 Kakinga ya Bubake warega de la Chefferie de Wamuzimu, en ivoire jaune patiné. H 8,2 cm.
 - 2 Katoke warega en os maintenu à l'aide d'une cordelette en fibre végétale tressée. H 12,2 cm.
- Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.



112 KAKINGA YA BUBAKE

Statuette anthropomorphe taillée en méplat à l'avant et lisse à l'arrière. De 6 à 10 cm, généralement réalisée en ivoire et parfois en os, cette figurine est un pendentif que l'on attache à la ceinture et plus rarement au cou ; il est porté par la femme du Mwami afin de la préserver de l'infidélité. C'est un objet honorifique qui peut lui être retiré si malgré cette protection, elle commet une faute. C'est un objet rare qui existe aussi bien chez les Warega que les Wabembe. Une cordelette en fibre végétale tressée passe par un trou, soit par la tête, soit par la partie supérieure du corps.

113 KATOKE

Ce pendentif conçu sous forme de statuette est porté sur la hanche à l'aide d'une cordelette du corps de la figurine, soit par le sommet de sa de 10 à 12 cm de hauteur ressemble à Kakinga ya

un objet rare ; il est passant soit autour tête. Cette figurine

Bubake, mais ici la sculpture, au lieu d'être taillée en surface plane est réalisée dans une forme en relief. Cet objet n'existe que chez les Warega et il n'est attribué qu'aux hommes du clan héréditaire Mugila (Bagila au pluriel) (54), « *conseillers des Bami* » qui tout en n'étant pas Bami eux-mêmes, veillent au même titre qu'eux à ce que les traditions et les coutumes soient maintenues et respectées. On attribue parfois le nom de Katoke à tous les Kakinga de petites dimensions.

114 TUNA BENGE – ISHUMBI – MUTIMA WA MWAMI ou KIKUU

SIGNIFICATION :

TUNA BEGE : « *Nous avons un sage* » (WAREGA DE L'OUEST)

ISHUMBI / KISUMBI : « *Insigne de la majorité* » (WABEMBE)

MUTIMA YA MWAMI : « *Cœur du Mwami* » (WAREGA DE L'EST)

KIKULE : « *Bourgeon* » (WAREGA DE L'EST) Il s'agit plus exactement des nouvelles feuilles non déroulées du bananier. Petit pendentif, généralement en ivoire, en forme de masque, porté au cou par une longue cordelette en fibre végétale tressée ; il mesure de 6 à 9 cm de hauteur,

exceptionnellement de dimensions plus importantes. On l'appelle Tuna Benge chez les Warega de l'Ouest, Ishumbi chez les Wabembe, Mutima ya Mwami et Kikule chez les Warega de l'Est, principalement ceux de la région de Kitutu-Kamituga.

- 1 Tuna Benge warega de la Chefferie de Beia, en os patiné brun clair. H 8,6 cm.
- 2 Kikule ou Mutima ya Mwami warega de la Chefferie de Wamuzimu, en ivoire patiné jaune. H 8,6 cm.



Si à sa mort, un Mwami laisse un jeune fils qui, selon ses vœux lui succèdera un jour, on organise une cérémonie au cours de laquelle on attache le pendentif au cou du jeune garçon. A la fin de ce cérémonial, le pendentif lui est retiré, cependant, cette consécration lui apportera déjà respect et considération malgré son jeune âge, et signifie que même s'il n'est pas suffisamment mûr pour remplir les fonctions d'un Mwami ; il pourra néanmoins traiter déjà les affaires de la famille à la place de son père défunt, dont il est dorénavant le successeur. Ce petit masque peut être

sculpté soit en relief d'un côté et plat de l'autre, soit être bombé et avoir, alors à la place des yeux, de grands trous percés. Cet objet existe partout, aussi bien chez les Warega que chez les Wabembe.

115 KAZONGA (KALOLE ET PANGI)

MUGANDA YA MWAMI (KITUTU - MWENGA ET WABEMBE)

SIGNIFICATION :

KAZONGA : « *Celui qui obéit sans discuter* » « *Serviteur* ».

MUGANDA YA MWAMI : « *Planton du Mwami* » « *Serviteur attaché au service du Mwami* ».

- 3 Kazonga warega de la Chefferie de Wakabango I, en ivoire patiné rouge foncé. H 9 cm.
- 4 Kazonga warega de la Chefferie de Beia en os patiné brun clair. H 11,9 cm.
Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.



Petit masque de 10 à 15 cm de hauteur ressemblant fort au masque précédent caractérisé par une cordelette passant entre deux trous. Ce masque est l'attribut d'un serviteur particulier d'un Mwami de grade élevé. Cette pièce existe chez tous les Warega et chez les Wabembe. La différence entre les objets 114 et 115 est assez subtile et il semble que le 114 ne soit porté qu'au cou et il est plus petit que le 115. Ce

dernier peut être attaché à la ceinture ou même tenu à la main par la cordelette. Au cours de certaines cérémonies particulières de Mpala, un Mwami de grade élevé doit avoir un serviteur qui n'appartient pas à la communauté des Bami. Cette servitude est tout à fait symbolique et le serviteur porte pendant toute la cérémonie un pendentif Kazonga. Il se couche à terre et son « maître » Mwami pose ses pieds sur lui. La morale qui en découle est : « *Que l'on ne doit jamais écraser une personne humble* ».



116 KALIMU

Kalimu signifie : « *Esprit* », éventuellement : « *Petit esprit que l'on cache* ». C'est un petit masque de 8 à 10 cm pouvant mesurer jusqu'à 12 cm, réalisé en os ou en ivoire que l'on rencontre chez tous les Warega et les Wabembe ; il ne possède aucun orifice pour passer une cordelette. C'est un attribut des femmes Bami qui le portent lors de danses de Mpala, exécutées seulement par les femmes lors de l'investiture de Banyumba. Ce petit masque est alors glissé à l'arrière, dans la ceinture ; généralement il s'agit d'une ceinture en corde qui est embellie, sur les côtés, par des cauris dénommés sembe qui ornent également un petit tablier attaché à la ceinture. On place Kalimu derrière ce petit tablier. Parfois des plumes sont fixées sur la partie arrière de la ceinture.

- Kalimu warega de la Chefferie de Beia, en os patiné brun clair. H 9 cm, largeur 6 cm. Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.

- Musumbi warega, en bois patiné. H 25 cm. Collecté par A. Prigogine.



117 MUSUMBI

Grosse tête anthropomorphe de type masculin, en bois d'environ 20 cm de hauteur, pratiquement de la taille réelle d'une tête. La coutume attachée à cet objet ayant progressivement disparue, elle est devenue très rare.

Musumbi signifie : « *Brume ou brouillard* ». On exhibait cette pièce devant la maison du grand Mwami pour déclarer un « *jour brumeux* », jour férié. C'étaient en général des journées de deuil,

mais parfois aussi des journées où l'on ne travaillait pas pour des raisons exceptionnelles.

1. Kilume ya Musumbi wabembe de la Chefferie d'Itombwe, en os patiné brun. H 22 cm L 9,5 cm.
2. Kilume ya Musumbi wabembe en os patiné. H 15,3 cm.

Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.



118 KAKINGA YA MUSUMBI ou KILUME YA MUSUMBI

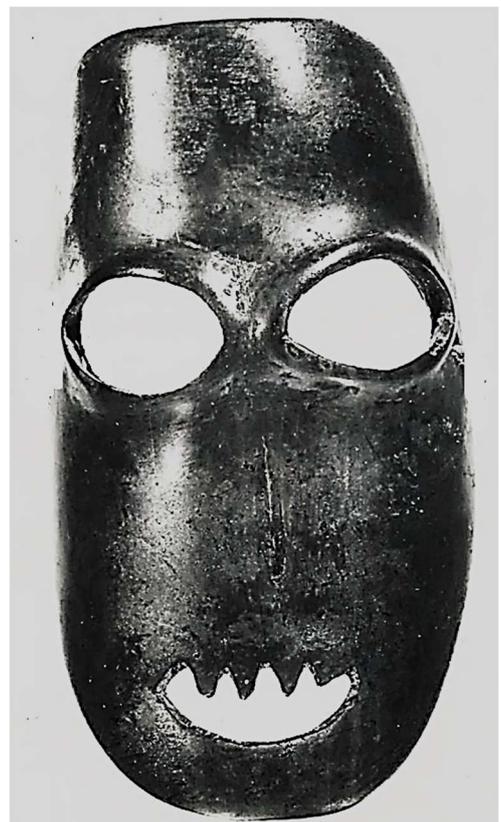
La sculpture de l'objet détermine sa dénomination. Si la tête est ronde, on le dénomme Kakinga ya Musumbi, en revanche si la tête a la forme d'un masque, il sera alors dénommé Kilume ya Musumbi. La tête possède un support de deux tiges ou de deux jambes droites qui permettent de planter l'objet en terre. Tout comme Musumbi, cet objet n'existe que chez les Wabembe ou les Warega limitrophes des Wabembe. Si Musumbi est placé sur la terrasse pour annoncer un ou plusieurs jours fériés, Kakinga ya Musumbi est placé en même temps sur les sentiers menant aux champs, pour

en interdire l'accès afin qu'aucun travail ne puisse se faire pendant la période fériée. C'est seulement quand on enlève ces objets que l'interdiction est levée. Habituellement, ces objets sont en os ou en ivoire et leurs dimensions varient de 10 à 23 cm.

119 MUSAGU MUBI

Musagu Mubi signifie : « *Mauvaise nouvelle* ».

Habituellement c'est un petit masque en ivoire de 8 à 10 cm ; cependant, mais beaucoup plus rarement l'on rencontre ce masque en d'autres matériaux et en des dimensions plus importantes ; il existe chez tous les Warega et tous les Wabembe ; il servait de messenger pour annoncer la mort d'un grand Mwami. L'ivoire de la sculpture a une forme arrondie afin de donner à l'objet un aspect qui peut rappeler un crâne humain ; la caractéristique principale de ce masque à la large bouche ouverte est sa mâchoire supérieure aux dents acérées ; le nez est absent et parfois les cavités orbitales sont renforcées, sur leur pourtour, par des bourrelets afin de mieux marquer la forme d'un crâne. La mâchoire inférieure est édentée.

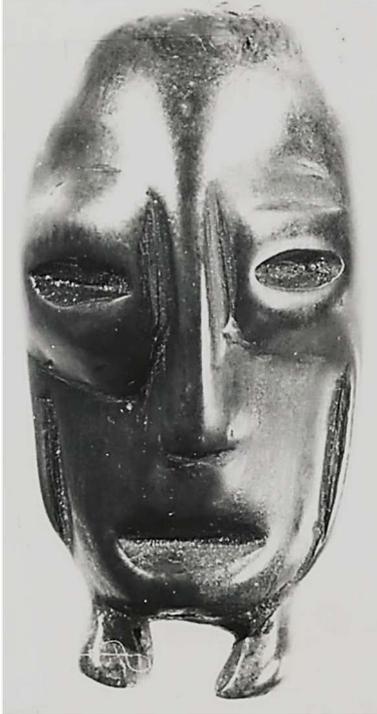


- Musagu Mubi warega de la Chefferie Wakabango I, en ivoire patiné brun foncé. H 10 cm largeur 5,9 cm. Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Cette pièce ne fait pas partie des inventaires du MRAC.

1. Ikango warega, en ivoire patiné. H 7,5 cm.
2. Ikango warega, en ivoire patiné. H 7,5 cm.

Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.

1



2



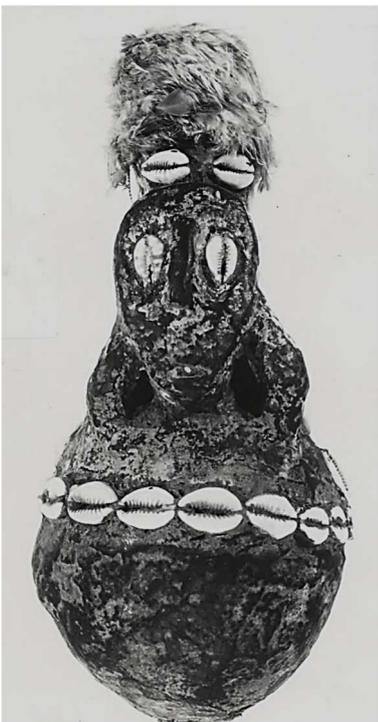
120 IKANGO

Ikango signie « *Petite tête* ». C'est une pièce en ivoire, relativement réduite représentant une tête. On la trouve chez les Warega et chez les Wabembe. Sa signification est très particulière ; en effet, lors d'un conflit entre tribus ou même entre villages, un Mwami porte l'objet à son adversaire et le jette à terre. Ensuite, il s'en va sans discuter, sans rien dire. Peu après, il fait parvenir à l'adversaire quelques vivres, notamment une banane, une racine de manioc et une lance Ishimu (2). Par la remise d'Ikango, l'adversaire ainsi informé, doit choisir entre deux

alternatives : s'il prend Ishimu ce sera la guerre, autrement des pourparlers seront engagés. Ikango représente donc, non pas une déclaration de guerre, mais plutôt un ultimatum. Cette pièce était très répandue dans le temps, mais elle est devenue rare.

Nicolas de Kun, « *L'art Lega* », *Tiré à part d'Africa (MRAC) Tervuren XII 1966*, renseigne cette même pièce (fig.22). La pièce dénommée « *Tête de vaincu* » (fig.27) doit probablement être aussi un Ikango malgré la présence d'un œillet.

Daniel Biebuyck, « *Lega culture* », renseigne aussi une tête de ce type (n°98) sous le nom de Kankubungu.



121

Pièce façonnée en matière résineuse granulée ; creuse, arrondie et bombée dans sa partie inférieure qui est ornée, d'une seule rangée circulaire de coquillages cauris ; elle-même est surmontée d'une tête anthropomorphe présentant deux cauris figurant les yeux ; le nez est plat et la bouche est simplement incisée sur la pointe du menton ; cette tête est à son tour surmontée d'une forme cylindrique à deux coquillages cauris et dont le col est étroitement ouvert. Cet objet est chapeauté par un bonnet recouvert de duvet. L'intérieur contient des fragments d'os. Cette pièce visiblement ancienne provient de chez les Wabembe de la Chefferie d'Itombwe. C'est peut-être une pièce unique ; je ne l'ai rencontrée qu'une seule fois ; il doit s'agir vraisemblablement d'un objet de sorcellerie.

Objet de sorcellerie wabembe de la Chefferie d'Itombwe, en matière résineuse. H 22,7 cm.

Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Cette pièce ne fait pas partie des inventaires du MRAC.

La sorcellerie, d'après les accusations formulées, présentait plusieurs aspects différents. Tout d'abord étaient rangés dans cette catégorie tous les cas d'empoisonnement. Une sorcière pouvait donc tout simplement être une empoisonneuse. Cependant, selon les superstitions bien ancrées au sein des populations locales, l'empoisonnement volontaire ne différait en rien d'un acte occulte et maléfique. Il s'agissait de supposer qu'un mauvais sort avait été jeté. Bien sûr les Warega croyaient fermement en ce pouvoir surnaturel et occulte, aussi bien la victime que l'auteur du maléfice. Et jusqu'à présent la croyance populaire n'estime pas que la mort peut être naturelle ou accidentelle, mais qu'elle survient par la manifestation d'un pouvoir surnaturel.

FIGURINES ET PIÈCES SPECIFIQUES POUR LES DANSES

En plus des masques nombreux et variés utilisés lors de fête de Mpala ou Mpara, on exhibe, uniquement au cours de ces fêtes, quelques figurines et objets dont certains, comme Kamina-Mina et Kalunga n'existent que chez les Wabembe. En revanche, Kamina Mpala ne se remarque, semble-t-il, que chez les Warega surtout chez ceux de l'Ouest. Le masque en peau dénommé Kitala est courant chez les Wabembe, rare chez les Warega de l'Est et inconnu chez les Warega de l'Ouest. Enfin Kamikangoma existe partout, aussi bien chez les Wabembe que chez les Warega de l'Est et de l'Ouest.

- 1 Kalimbangoma wabembe de la Chefferie d'Itombwe, en ivoire patiné brun clair. H 15, 2 cm.
 - 2 Kabungangoma warega de la Chefferie de Wakabango I, en ivoire patiné brun foncé. H 21,9 cm.
- Photos ; Africa Museum (MRAC) Tervuren. Collectés par A. Safiannikoff.



122 KAMIKANGOMA- KABUNGANGOMA – KALIMBANGOMA

Il s'agit de la même pièce mais qui porte un nom différent selon la région. NGOMA signifie : « *Gong, tambour* » - KAMIKA signifie : « *Conservateur* » - KABUNGA signifie : « *Batteur* » - KALIMBA signifie : « *Détenteur* ». Cette pièce existe partout, réalisée en ivoire ou en os, elle peut atteindre, chez les Wabembe, plus de 50 cm. Elle représente un joueur de tambour et l'aphorisme qui l'accompagne est : « *Là où on bat le tambour, il y a de la prospérité* ». Lorsque les Bami se réunissent, un des leurs se présente pour jouer au tambour en arborant la figurine précitée. Il est en principe défendu à un Mwami de taper sur un tambour ; pourtant faire résonner ce genre d'instrument n'est pas considéré comme une corvée mais plutôt comme un délassement. Ainsi si un Mwami désire en jouer, il devra dans ce cas payer ou donner quelque chose afin d'être délié de cette interdiction et obtenir l'autorisation. Le nom Kamikangoma est employé à Kitutu et Mwenga, Kabungangoma à Shabunda, Pangi et Kalole et enfin Kalimbangoma chez les Wabembe et les Warega limitrophes.



123 KAMINA MINA ou KUMINA MINA



1. Kamina Mina wabembe de la Chefferie de Ngandja, en os patiné brun H22,9 cm
 2. Kamina Mina wabembe de la Chefferie de Ngandja, en os patiné brun. H 20, 8 cm.
- Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren.

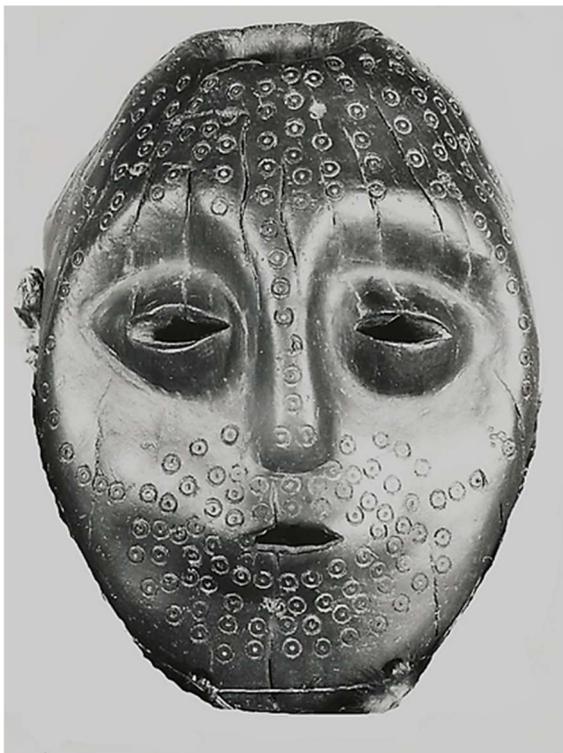
Kamina Mina ou Kumina Mina signifie : « *danseur qui danse beaucoup* ». C'est un objet assez rare, spécifiquement wabembe de 20 à 30 cm de hauteur ; il n'existe pas chez les Warega. Réalisée en ivoire, en os creux ou même en bois ; cette statuette bifrons représente d'un côté un visage masculin et de l'autre un visage féminin ; ces deux faces très stylisées sont campées sans cou, sans corps, et sans bras, directement sur de courtes jambes puissantes, la bouche arrondie et les yeux allongés sont découpés dans le matériau, l'arête nasale est longue et droite. Le front, le champ facial, le nez, le contour des yeux et les arcades sourcilières sont décorés de motifs géométriques ou de cercles en pointillés ; le haut du crâne est orné, soit de cauris soit de plumes, ou bien uniquement de cauris ou de plumes. Pendant l'initiation d'un Mwami, celui-ci sera séparé de sa femme durant plusieurs jours, on exhibe cette pièce à l'occasion de leur retrouvailles, qui donneront lieu à des réjouissances et des danses.

124 KALUNGA

Masque heaume bifrons anthropomorphe en bois, n'existant que chez les Wabembe surtout dans la Chefferie d'Itombwe, tandis que dans la région de Fizi, on trouve la même pièce stylisée mais aux formes géométriques ; ses dimensions sont de l'ordre de 25 cm, parfois elles peuvent être plus réduites. Un des deux visages représente une figure masculine, l'autre face représente un visage féminin. Kalunga représente un grade de Mwami de degré inférieur ; ce masque dont la conception s'articule autour d'un casque hémisphérique orné de motifs de cercles en pointillés est porté sur la tête lors du rituel d'initiation de ce grade.



Kalunga wabembe de la Chefferie d'Itombwe, en bois patiné brun clair. H 26 cm D 27,3 cm. Collecté par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Cette pièce ne fait pas partie des inventaires du MRAC.



- 1 Kamina Mpala en ivoire patiné brun foncé. Le personnage porte un masque Mpala. Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.
- 2 Kamina Mpala warega en ivoire patiné de la Chefferie de e Wakabango I. Collecté par A. Prigogine.



125 KAMINA MPALA ou MPARA

Kamina Mpala signifie « *Danseur qui exécute une danse pendant la fête de Mpala* ». C'est une figurine en ivoire, pouvant dépasser 15 cm qui ressemble à Kakinga (118) mais qui porte un masque. Mpala ou Mpara signifie « *Fête avec danses de Bami* ». Lors de l'investiture d'un Mwami à un grade supérieur, cette pièce circule parmi l'assemblée ; celui qui la reçoit est obligé d'exécuter une danse particulière, et si c'est un Mwami, il ne devra non seulement danser mais exhiber également un objet de son Isengo, tout en articulant un chant approprié ou en déclamant une fable développant la signifi-

cation de l'objet présenté. A cette occasion, il est inévitable de montrer à l'assemblée ce que chacun possède de mieux et de tenir en même temps des propos de moralité.

- Kitala wabembe de la Chefferie de Ngandja, en bois. H 29,3 cm largeur 17,2 cm. Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.



126 KITALA

Masque habituellement réalisé en peau de chèvre ou d'antilope, mais parfois aussi en liane Kekele. Ses dimensions varient de 20 à 25 cm, rarement plus grandes. L'objet présente une figure anthropomorphe taillée sommairement dans le matériau : la bouche est allongée ou parfois arrondie ; les yeux de forme ronde ou allongée sont découpés ou représentés par des coquillages cauris fixés à l'aide d'une matière résineuse ; l'arête nasale longue et aplatie est ornementée, ainsi que les amples arcades sourcilières, quand elles sont présentes, de graines, de perles ou de petits objets décoratifs. Le pourtour du masque est cousu ; le champ facial est soit minimaliste et lisse soit orné de motifs de cercle avec un point central. La partie basse située sous le menton est garnie de pendants de demi-coquilles de noix, de coquillages et parfois même d'osselets qui s'entrechoquent avec bruit lorsqu'on secoue le masque. Ces masques existent chez les Wabembe et chez les Warega de la

Chefferie de Basile où on les réalise de forme rectangulaire ou légèrement ovale. Kitala n'existe pas chez les Warega de l'Ouest. Quand un Mwami meurt, il est enterré la tête attachée à une liane recouverte de petites épines ; on laisse l'extrémité de cette liane apparaître à la surface de la tombe.

- 1 Kitala wabembe de la Chefferie d'Itombwe, en peau. H 21,5 cm largeur 16,5 cm.
- 2 Kitala wabembe de la Chefferie d'Itombwe, en peau. H circa 22 cm. décoré de pendants de demi-coquilles de noix.
Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren.



Au bout de quelques mois, la tête finit par se détacher du corps et en tirant sur la liane elle réapparaît. Selon le Commandant Delhaise : - « *Les Warega* », page 202 - « *Le corps de Kindi est enterré accroupi en laissant sortir la tête hors de terre qui est attachée par une corde à nœud coulant à une perche fortement courbée. Au bout de quelques temps, par suite de la décomposition le crâne est arraché par la perche qui se redresse violemment. Alors les Bami, accompagnés par quelques hommes spécialisés ouvrent la tombe et en retirent la partie supérieure du crâne qui est nettoyée en retirant la chair et le cerveau restants, ensuite on l'enduit de kula et d'huile et on le fume de sorte qu'en définitive le crâne prend une couleur brun-rouge. La cérémonie d'enlèvement du crâne du grand Mwami se nomme « *Ubisula-Ilumba*. Ensuite une fête de Mpala, Ibumba est organisée, pendant laquelle le crâne est remis à un Mwami, parent proche du Mwami défunt, de préférence son fils, à condition qu'il soit aussi Mwami ».*

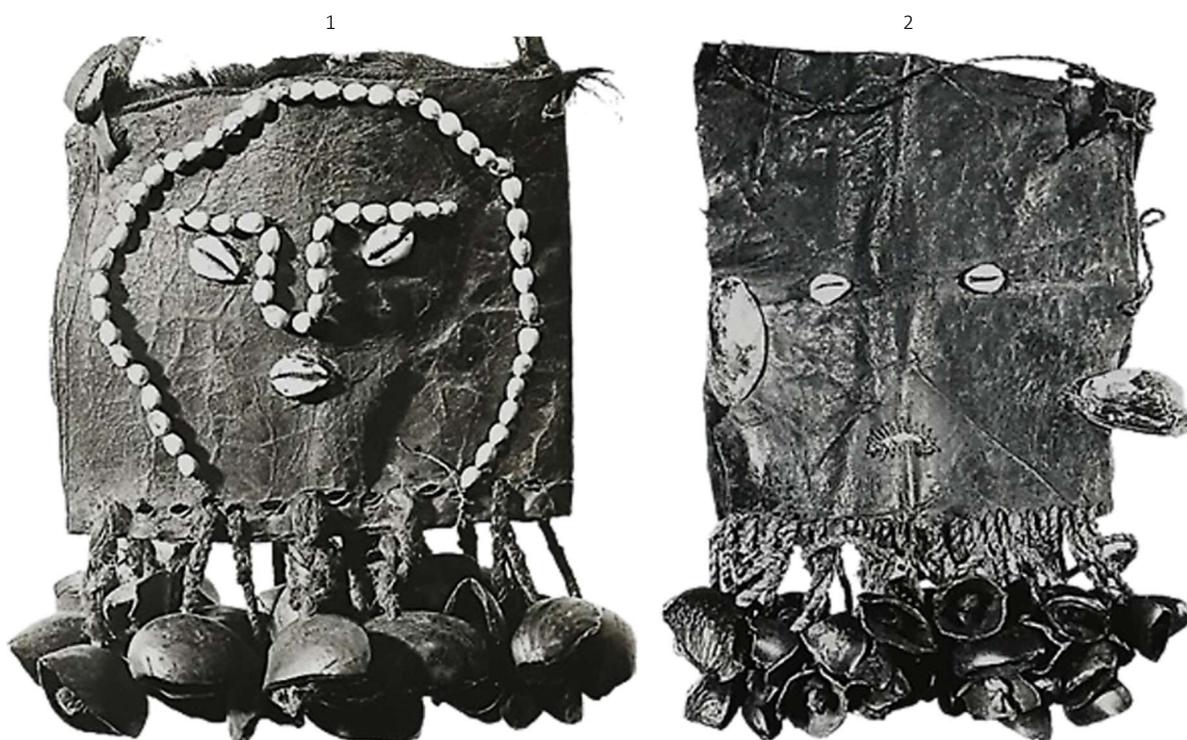
Selon une croyance, les principaux personnages de Bwali, c'est-à-dire : Kimbilikiti, Kabile et Sabikangwa sont présents bien qu'invisibles lors de ces cérémonies et ils sont là pour rendre hommage au grand Mwami défunt. Une scène est représentée à cette occasion pour démontrer justement la présence invisible des personnages de Bwali. Chez les Wabembe, le crâne du grand Mwami est gardé par son fils jusqu'à la mort de ce dernier. A ce moment, le crâne est brûlé et les cendres sont jetées dans une rivière. Ainsi se termine l'existence d'un Mwami. En revanche, chez les Warega, on conserve le crâne d'un grand Mwami pendant plusieurs générations dans un endroit bien défini. Ces endroits se trouvent près du village, mais en général en dehors de celui-ci. Très souvent, ce sanctuaire se trouve près d'un grand arbre. Les crânes des Bami sont placés à même le sol, mais sont recouverts par des marmites renversées, que l'on couvre sur les bords avec de la terre. D'après le Commandant Delhaise ; « *Les Warega* » page 207, « *Quand le défunt est un Kindi, son crâne est conservé avec vénération dans une petite maisonnette spéciale et il est transmis précieusement de père en fils* ».



Les crânes des Bami représentent des reliques jalousement gardées et cachées. Parfois, près de ces sanctuaires, on pratique des cérémonies en vue d'invoquer une bonne chasse ou pêche ou

d'abondantes récoltes. Encore une fois, on considère que les personnages mystérieux de Bwali sont présents à ces cérémonies en donnant leur bénédiction. Chez les Wabembe, à certaines époques les danseurs tiennent d'une main le crâne et de l'autre un Kitala dont ils font claquer les osselets ou les coquilles. Cette danse doit rappeler aux assistants et aux autres Bami l'inévitable mort et toute la sagesse qui en résulte. En temps de guerre entre tribus, on exhibait les Kitala et les crânes des ancêtres devant les guerriers pour leur rappeler la certitude de la mort qu'ils ne doivent pas craindre. Kitala représente aussi le symbole du lien existant entre le passé et le présent et que les décisions prises par les Bami sont en accord avec les esprits des ancêtres. Si un Mwami désire faire une déclaration importante on avertit la population en exhibant un Kitala et en entrechoquant les pendentifs. Dans d'autres cas, on avertit par le même procédé le village qu'aura lieu une importante réunion de Bami et que pendant cette réunion tous les profanes doivent s'éloigner.

1. Kitala en peau, décoré de perles, de cauris et de pendants de demi-coquilles de noix.
 2. Kitala warega en peau. H 28,3 cm largeur 26,3 cm. décoré de cauris et de pendants de demi-coquilles de noix.
- Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.



126 BIS. MASQUE EN RACINE D'ARBRE DÉNOMMÉ : ISHINJI YA MUÛYI, qui signifie « Trace des pieds du défunt », indiquant que le défunt ne reviendra plus mais qu'il faut se rappeler ses actes et ses actions. Ce masque était utilisé pour accompagner à son enterrement, la personne décédée. Après 40 jours les Bami ôtaient le crâne du corps en décomposition, et utilisaient alors, au cours de la cérémonie, le masque KITALA (126) en peau de chèvre ou d'antilope.

Si au cours de sa vie, le défunt avait eu un mauvais comportement, les Bami demandaient, par diverses incantations, à son esprit de ne plus revenir déranger la communauté. En revanche, s'il avait eu un bon comportement, les Bami prononçaient les paroles suivantes : « Nous t'accompagnons avec respect mais ne change pas afin que ton esprit ne vienne pas perturber la communauté ».



Masque ISHINJI YA MUÛYI warega en racine d'arbre et cauris. La racine utilisée pour sculpter ce masque était celle d'un arbre qui s'était effondré. La partie saillante et les lignes mandibulaires à l'arrière du menton sont ornées de cordelettes en fibre végétale, finement tressées, aplaties et compressées. Au dos, une cordelette en fibre végétale permet de le maintenir à la main. H.16 cm, largeur.12. Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.

MASQUES DIVERS

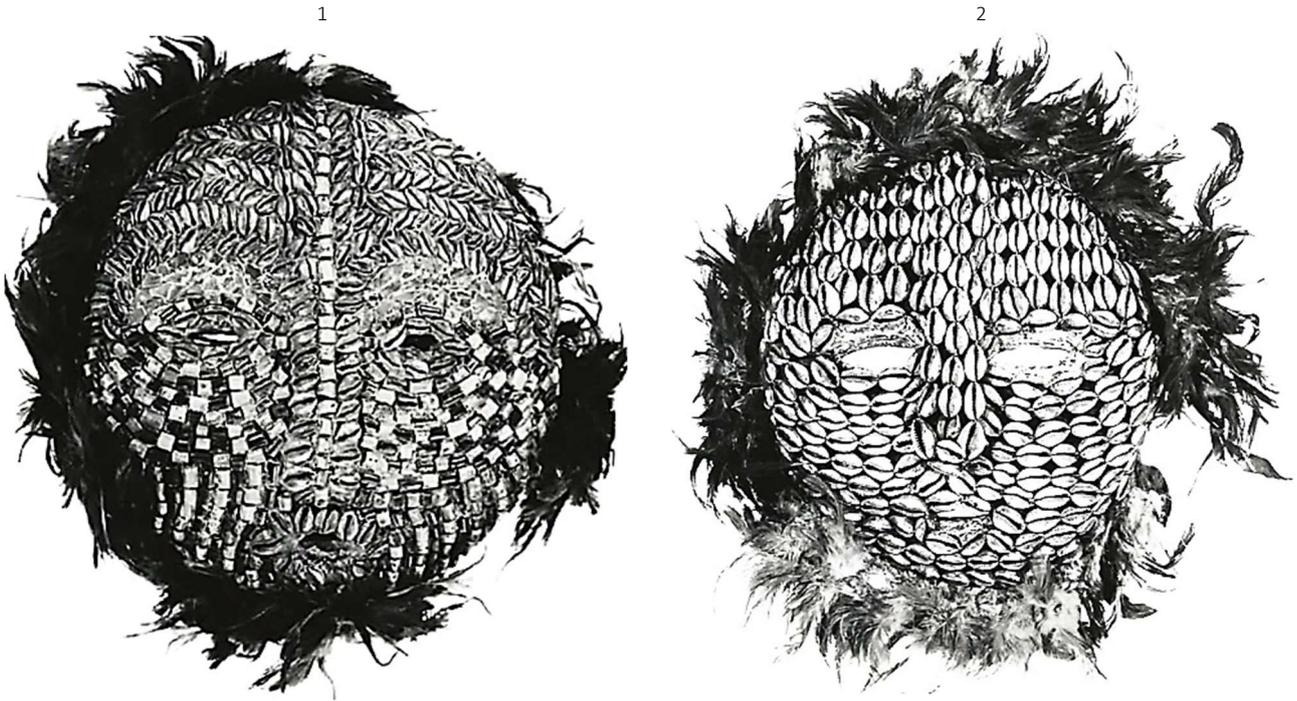
Les matériaux utilisés pour la réalisation des masques et des figurines sont très restreints chez les Warega de l'Ouest. Généralement, ils utilisent surtout le bois, l'os et l'ivoire, les autres matières, bien qu'existantes au Maniema sont peu fréquentes. Les Wabembe utilisent, principalement quand il s'agit de pièces artistiques, les matériaux les plus divers ; leur influence se répand tant par la conception que les matières traditionnellement employées dans les zones limitrophes, notamment chez les Warega de l'Est. Les objets artistiques warega surtout ceux

des Warega de l'Ouest sont mieux identifiés car plus appréciés et plus recherchés. Cependant, de nombreuses pièces wabembe ou des Warega de l'Est sont tout aussi remarquables, tant par leur expression artistique que par le symbolisme qui les accompagne. Certains de ces objets servent de support didactique dans toutes une série d'initiations, d'autres, principalement les grands masques faciaux ovales et polychromes, ornés de plumes ou de barbe en fibre végétale, ne servent qu'aux danses rituelles d'initiation, ou au cours des cérémonies de circoncision qui marquent par des rites le passage de l'enfance à l'âge adulte. Le grand nombre et la variété des masques s'expliquent avant tout par la diversité de leur utilisation. Par leur sculpture, leur forme... il est souvent possible de déterminer leur région de provenance. Il existe également des spécificités propres aux grades et aux compétences des Bami, ceci s'applique surtout aux petits masques façonnés dans le bois, l'ivoire ou l'os, généralement portés à la main par une cordelette ou attachés aux bras, aux hanches, au cou et même au front, lors des fêtes de Mpala. Certains grands masques sont utilisés par les Bafumu (sorciers) qui, afin de ne pas être reconnus, dissimulent ainsi leur visage. Parfois de forme simple, ces objets sculptés incarnent des significations complexes et multiples, des proverbes, des fables et des aphorismes liés aux valeurs culturelles traditionnelles.

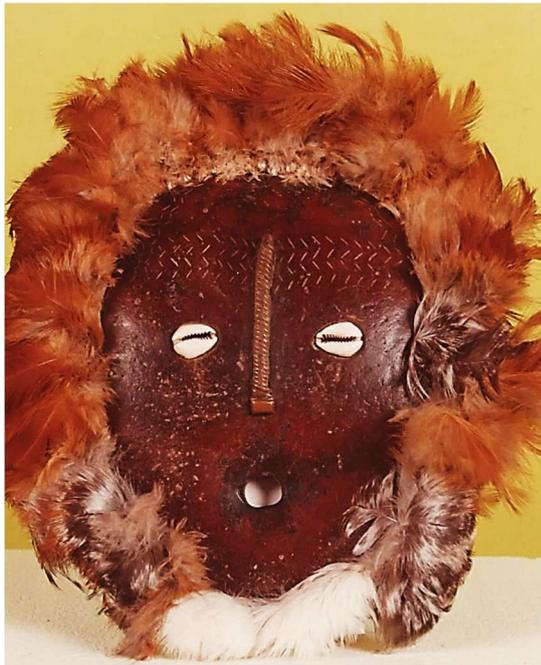
127 MASQUES EN COQUILLAGE OU PERLES

Grand masque en bois, généralement rond, entièrement recouvert de coquillages sembe (cauris) ou de perles très anciennes, même s'il est de fabrication récente. On le rencontre chez les Wabembe, beaucoup plus rarement chez les Warega de l'Est, et pas du tout chez les Warega de l'Ouest.

1. Masque wabembe de la Chefferie de Ngandja, en bois, décoré de cauris, perles et plumes, servant pour les danses. H 21 cm, l 27,2 cm.
 2. Masque wabembe en bois, décoré de cauris et de plumes, servant pour les danses. H 26,7 cm, largeur 24 cm.
- Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.



3. Kilume ya Mbusu wabembe, de la chefferie d'Itombw, en en calebasse, décoré de cauris et de plumes. L'arête nasale est en cuivre. H 19 cm largeur 12,6 cm. Photo : A. Safiannikoff. Collecté par A. Safiannikoff.



128 KILUME YA MBUSU

Tous les masques réalisés en calebasse sont dénommés Mbusu. Les grands, comme les petits, sont exhibés et portés au cours des fêtes de Mpala. On ne les rencontre quasiment que chez les Wabembe et qu'en petite quantité chez les Warega de l'Est, pas du tout chez les Warega de l'Ouest. Ils sont décorés de coquillages cauris (sembe), de rondelles découpées dans la coquille de gros escargots géants africains (Musanga ou Musonga), de cordes et plus rarement d'incrustations en cuivre. Souvent le pourtour est orné de plumes et ils peuvent avoir, exceptionnellement, une petite barbe réalisée en fibre végétale.

L'Escargot géant africain, Achatine ou Achatine foulque (*Lissachatina fulica*), est un grand escargot dont les adultes mesurent, en général, environ 12 cm de long pour un poids allant jusqu'à plusieurs centaines de grammes.

L'appellation générique des masques en calebasse est **IMANGUNGU YA NDEKA**. **IMANGUNGU** signifie MASQUE, **YA NDEKA** signifie EN CALEBASSE. Il existe trois sortes de masques en calebasse, dont deux étaient portés uniquement par les BAMI et leurs épouses. – 1 Un masque moyen aux yeux larges pour les Bami. – 2 Un grand masque aux yeux ronds pour les épouses des Bami. – 3 Masque de gardien qui possède une grande bouche, et qui est souvent décoré de couleur blanche ou rouge. Au cours de la cérémonie de mariage d'un Mwami, tous les Bami présents à la cérémonie doivent porter leurs masques en calebasse, ainsi que leurs femmes. Si les Bami ont plusieurs femmes, toutes leurs épouses doivent porter ce masque.

1. Kilume ya Mbusu wabembe, en calèbasse, aux yeux ronds, orné de plumes de poules et de pintades, porté uniquement par l'épouse d'un Mwami
2. Kilume ya Mbusu wabembe, en calèbasse, orné de plumes de poules et d'une coquille de musanga, escargot géant africain, faisant office de nez . Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren.
3. Kilume ya Mbusu wabembe, de la chefferie d'Itombwe, en calèbasse, orné de cauris et de plumettes de poules. H 30 cm largeur 28 cm. Collecté par A. Safiannikoff. . Photo : Paul Safiannikoff.
*Itombwe est un secteur du territoire de Mwenga dans la province du Sud-Kivu au Congo-Kinshasa. Itombwe est subdivisé en six groupements: Basimukinji I, Basimukinji II, Basimwenda, Basimunyaka, Basikamakulu et Basimukuma. Le « Territoire des Bembe », créé le 15 avril 1926, devint de 1934 à 1937, la « Zone de Fizi » qui fut divisée en cinq secteurs : ceux de Ngandja, Mutambala, Tanganyika, Lùlèngè et Itombwe. Itombwe est une collectivité du secteur de Babembe, en République démocratique du Congo, se trouvant dans le territoire de Mwenga. Ce dernier fut rattaché, le 31 décembre 1947 au territoire des Balega de Mwenga.
4. Kilume ya Mbusu wabembe, en calèbasse, orné de plumettes de poules et d'une barbe en fibres végétales. Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren

1



2



3



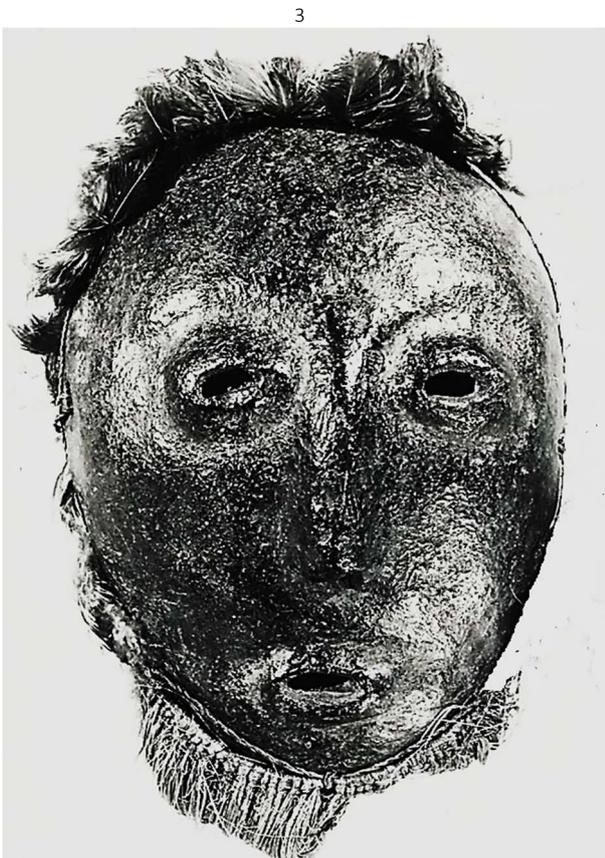
4



- 1 Kilume ya Mbusu wabembe, en calebasse, fibre végétale tressée et coquillages cauris. H 39 cm, largeur 29,5 cm.
 - 2 Kilume ya Ibumba wabembe en terre cuite. H.16,3 cm. largeur 13,9 cm.
- Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.



3. Kilume ya Ibumba wabembe de la Chefferie d'I'tombwe, en terre cuite, orné de plumes et de fibre végétale. H 20,5 cm, largeur 15 cm.



129 KILUME YA IBUMBA

Ibumba signifie ; « *Terre cuite* » ; ainsi le masque dénommé Kilume ya Ibumba est un masque réalisé en terre cuite dépassant rarement 15 cm. Il n'existe pas chez les Warega de l'Ouest et il est assez rare chez les Warega de l'Est ; en revanche, il est fréquent chez les Wabembe. L'enduit de lissage est habituellement noir, parfois brun-rouge et semble avoir subi une première cuisson. La sculpture est réalisée de façon minimaliste, la tête est ovoïde et le visage est sculpté simplement, la bouche et les yeux sont généralement creusés, le nez est long et droit. Parfois, le contour est orné de plumes, et plus rarement, le menton porte une barbe en fibre végétale, ce qui est exceptionnel chez les Wabembe.

Kilume ya Yula wabembe, en résine, orné de cauris, de plumes et de fibre végétale. H 22 cm, largeur 15, 4 cm.
Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.



130 KILUME YA YULA

Yula signifie : « *cire* », mais on donne la même dénomination aux masques réalisés en résine Kasuku. La cire est récoltée principalement dans les cavités naturelles où nichent les abeilles sauvages, mais elle provient aussi de petites mouches vivant en colonie et qui produisent elles aussi de la cire et du miel. La résine Kasuku (résine, glue) provient de la sève de l'arbre Misuku qui sert également à la fabrication de lampes traditionnelles, torches faites de détritres mélangés à la résine, qui servent principalement à éclairer les cases. Ce masque souvent décoré de plumes dépasse rarement 20 cm, il est façonné dans un moule en bois ou dans une carapace de tortue. Les masques les plus récents ont un aspect lisse tandis que les masques anciens ont une

structure davantage granuleuse, rugueuse de couleur cendrée. Ces masques n'existent pas chez les Warega de l'Ouest, sauf dans la région de Saramabila. ; Ils sont rares, même chez les Wabembe où ils sont utilisés au cours des fêtes.

Lunkungu ya Ikosi warega de l'Ouest de la Chefferie de Bakisi, région de Shabunda, en pierre taillée. Le matériau utilisé est un schiste dur argileux de la formation Lualaba-Lubilashe, recouvert d'une fine couche d'enduit brunâtre. H 21,4 cm, largeur 12 cm. Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.



131 KILUME YA IKOSI (WABEMBE) ou LUKUNGU YA IKOSI (WAREGA)

Ces masques réalisés en pierre taillée dépassent rarement 15 cm, ils se rencontrent très rarement à Shabunda, chez les Warega de l'Ouest ; peu chez les Warega de l'Est et plus fréquemment chez les Wabembe. Leur provenance est facilement reconnaissable par la consistance du matériau utilisé. A Shabunda, on taille ces masques dans un schiste argileux de formation Lualaba-Lubilashe, ils peuvent être creux ou allongés, chez les Wabembe, on utilise un schiste micacé de formation burundienne et ils sont très souvent plats. Toutes les pierres utilisées sont assez tendres. La pierre taillée de Shabunda a déjà naturellement une couleur noire ou gris foncé, en revanche, chez les Wabembe les pièces sont recouvertes d'un enduit noir. Le pourtour du masque est parfois exceptionnellement orné de plumes, et cette ornementation peut être présente,

également sur les masques réalisés dans la région de Shabunda, où ils sont utilisés, semble-t-il, au cours des danses.

1. Masque en carapace de tortue. H 21 cm, largeur 13 cm. Photo : Paul Safiannikoff.
2. Masque noir wabembe de la Chefferie d'Itombwe, en carapace de tortue. H 18,7 cm, largeur 13,3 cm. Photo: Africa Museum (MRAC) Tervuren. Collectés par A. Safiannikoff.

1

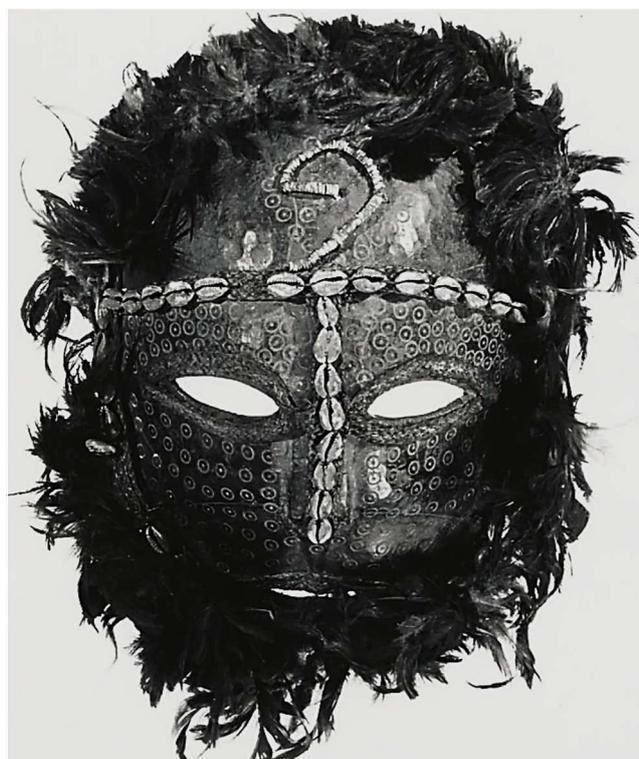


2



3. Masque wabembe en carapace de tortue géante, orné de perles de cauris et de plumes. H 33 cm, largeur 24,3 cm.

3



132 MASQUES EN CARAPACE DE TORTUE

Trois types de masques sont réalisés en carapace de tortue. Il existe deux sortes de tortues terrestres : la première de petites dimensions, 18 cm au maximum et la seconde étoilée pouvant dépasser 35 cm. Enfin, il existe une dimension intermédiaire d'une variété de tortue particulière dont la carapace semble être un peu plus allongée par rapport à la largeur ; il est probable qu'il s'agisse de jeunes tortues étoilées. Toutes ces carapaces possèdent déjà un relief naturel qui sert de base à la réalisation des traits du visage qui peuvent être accentués par la pose de coquillages cauris et ornés de motifs circulaires avec un point central. Avec la carapace des tortues de petites dimensions, on utilise aussi bien la partie bombée que la partie interne plate. En revanche, on n'utilise que la

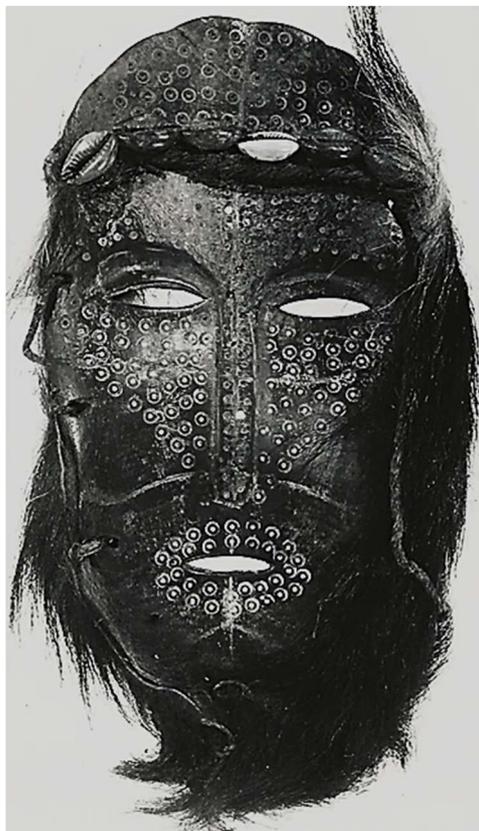
partie bombée des tortues étoilées. Les Wabembe utilisent toutes les carapaces des différentes variétés de tortues, dont la grande tortue étoilée qu'on ne rencontre que chez eux.

4. Masque wabembe en carapace de tortue. H 20,2 cm, largeur 11 cm.
 5. Masque wabembe en carapace de tortue. H 27 cm, largeur 19 cm.
- Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.

4

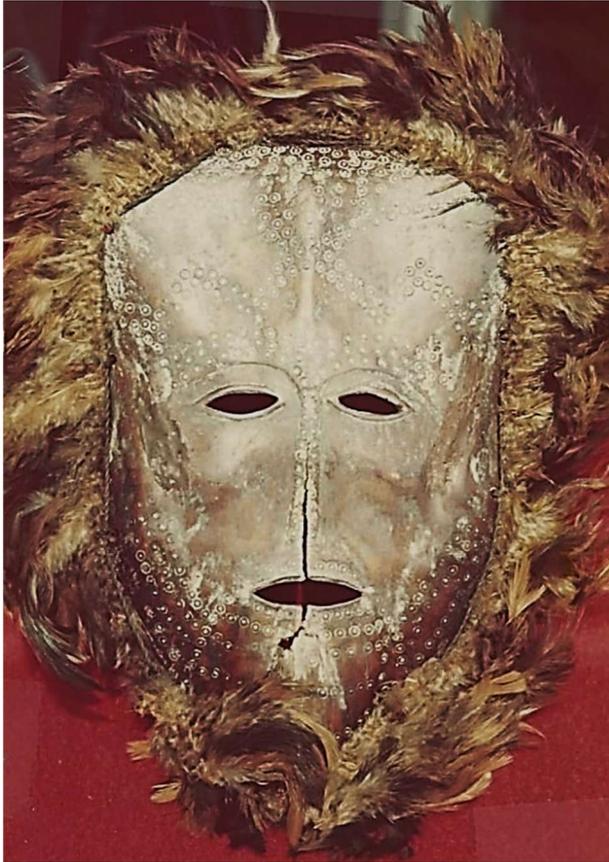


5



Ces grands masques en carapace de tortue étoilée ne se rencontrent qu'exceptionnellement chez les Warega de l'Est et seulement dans la zone limitrophe avec les Wabembe, où les populations sont mélangées. En revanche, au Maniema, chez les Warega de l'Ouest on n'utilise pas les carapaces de tortues, bien que l'on y rencontre des tortues terrestres de petites dimensions. Très souvent tous ces masques sont ornés de plumes ; ils sont exhibés principalement lors de danses.

1



2



1. Masque en os, sculpté dans la partie frontale et faciale du crâne d'un buffle. Photo : A. Safiannikoff.
Les spécificités de ce masque n'ont pas été annotées.
2. Masque wabembe en os, sculpté dans la partie frontale et faciale du crâne d'un buffle. H 28,6 cm largeur 17,7 cm.
Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.

3



- 3 Masque wabembe en os, sculpté dans la partie frontale et faciale du crâne d'un buffle. H 29 cm. Largeur 19,3 cm. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Cette pièce ne fait pas partie des inventaires du MRAC. Collectés par A. Safiannikoff.

133 MASQUES EN CRÂNE DE BUFFLE

En découpant les parties frontale et faciale du crâne d'un buffle, on obtient un os assez plat, allongé et légèrement bombé ; il dépasse souvent 30 cm. Les buffles se rencontrent partout, aussi bien au Maniema, qu'au Kivu ou Itombwe, mais seuls les Wabembe utilisent les crânes de buffles pour confectionner des masques qui serviront pour les danses. Ni les Warega de l'Est, ni ceux de l'Ouest n'utilisent ce matériau. Certains masques plus petits, sont également réalisés à partir de l'os d'un crâne, peut-être d'un crâne d'antilope. Tous ces masques sont ornés de plumes

1. Masque Lega en cuir de pied d'éléphant. H 24,5 cm. Provenance : *Sotheby's « Arts d'Afrique et d'Océanie » Auction* : Paris, 18 juin 2013 / *Ludwig Bretschneider (1909-1987)*, Munich / *Collection Dr. Kummert*, Francfort, acquis circa 1968. Transmis par descendance. Les anciens masques en cuir d'éléphant sont particulièrement rares. On n'en recense que quelques-uns, notamment celui de l'ancienne collection Jef Vanderstraete (Biebuyck, 2002, p. 115), l'exemplaire du MRAC - Tervuren et celui de l'ancienne collection Shoher.
2. Masque Lega en cuir de pied d'éléphant, plumes de coq et de pintade. Dimensions : 33,4 × 29,2 × 7 cm. Collecté par Alexandre Prigogine en 1963. Photo : © Avec l'aimable autorisation du MRAC Tervuren. Numéro d'inventaire : EO.1963.50.7.
3. Masque Lega en cuir de pied d'éléphant. H.25,4cm. Collecté in situ par Nicolas de Kun (1923-2024) entre 1948-1960. / Julius et Josefa Carlebach, New York, acquis auprès du précédent en avril 1963. / Zafrira et Itzhak Shoher, Tel Aviv, acquis auprès du précédent. / Sotheby's, New York, 11 mai 2012, lot 200. / Collection privée, France, acquis lors de cette vente / Exposition permanente, 2014 – 2019 De Young Museum – San Francisco. Numéro, d'inventaire : DSC01094/ Christie's – Auction Paris, 18 décembre 2024, Lot 20 retiré de la vente, le prix de réserve n'ayant pas été atteint. Photo, courtesy of Christie's.

1



2



3



134 MASQUES EN CUIR DE PIED D'ÉLEPHANT KISENGHE KYA NZOKU

Ces masques sont réalisés dans le cuir plat et corné dans la plante d'un pied d'éléphant, de forme ovale, ce masque a les yeux et une bouche ovoïdes ouverts, presque toujours de couleur foncée. Ces masques sont extrêmement rares, et on ne les rencontre que de temps à autre chez les Warega de l'Ouest ; on les voit un peu plus souvent, chez les Warega de l'Est, il sont alors très souvent entourés de plumes. Ceux réalisés par les Warega de l'Ouest ont fréquemment, mais pas toujours, une barbe en fibre végétale ; enfin, dans la zone limitrophe qui se situe entre les Warega de l'Est et ceux de l'Ouest, on trouve parfois une ornementation combinée de plumes et de barbe. J'ai exceptionnellement rencontré ce genre de masque avec des incrustations en cuivre. En revanche, je n'en ai jamais observé chez les Wabembe, mais ils existent certainement.

Dans la culture du Bwami, le masque en forme de pied d'éléphant est appelé. KISENGHE KYA NZOKU. Lors des cérémonies, ce masque prend le nom de KWENDA MUKOTA. - MUKOTA signifie Mwami. Le Bwami reconnaît quatre animaux comme totems (animaux sacrés):

1. L'éléphant, (NZOKU)
2. Le léopard, (NGOZI)
3. Le pangolin (IKAGA),
4. Le porc-épic géant (NTUMBA).

Un Mwami est comparé à un éléphant : là où il passe, il laisse une trace évidente. C'est pourquoi, lorsqu'un Mwami prévoit de se rendre dans un village, des danseurs portant des masques en forme de pieds d'éléphant (KWENDA MUKOTA), sont envoyés auprès des villageois pour annoncer son arrivée. Ces masques symbolisent les empreintes laissées par un éléphant, permettant à chaque villageois de savoir que le Mwami va bientôt arriver.

KWENDA MUKOTA signifie : "*Là où le Mwami va, tout le monde doit le savoir.*" Si la population ne souhaite pas que le Mwami vienne sur leur territoire, ils renvoient les danseurs en leur disant qu'ils ne sont pas prêts à l'accueillir. Tous les masques KISENGHE KYA NZOKU, tout en étant similaires, ne sont pas identiques. Certains ont la bouche grande ouverte, d'autres ne l'ont que légèrement.

Toutes les précisions sur ces masques, mentionnées ci-dessus, ont été apportées par DUNIA NGOLOMBE ROGASSIE, fils et petit-fils de Bami, descendant d'une longue lignée de Bami, il est l'un des derniers détenteurs de l'ensemble des us et coutumes de la culture Léga et de l'usage traditionnel relatif à leurs objets.

Selon Daniel Biebuyck (1925-2019) - *Treasures from the Africa-Museum*, Tervuren, 1995, p. 376 - la très grande rareté de ces masques en cuir corné du pied d'un éléphant - comparée à ceux utilisés par les Léga dans le cadre de l'association du Bwami - s'expliquerait par leur appartenance exclusive à l'association Elanda des Bembe voisins, partagée par seulement quelques groupes Léga orientaux.

« Lors des initiations au Bwami auxquelles j'ai assisté dans tout le Léga-land, je n'ai pas observé l'utilisation de masques similaires en peau d'éléphant. Dans son ensemble, l'objet ressemble beaucoup à des masques extrêmement secrets fabriqués en peau d'animal ou en tissu perlé, avec des garnitures de plumes et, éventuellement, des arrangements de piquants de porc-épic. Ces masques sont portés devant le visage par les membres de haut rang - abangwa - de l'association Elanda et ne sont visibles que dans une maison d'initiation, à travers une cloison. Le masque ne doit en aucun cas être vu par une personne non initiée. Du point de vue fonctionnel, le masque elanda permet de renforcer les fonctions de contrôle social ». (Biebuyck, D., op. cit., p. 376).

135 MASQUES EN OMOPLATE D'ÉLEPHANT

L'omoplate de l'éléphant est un os plat, large, mince et triangulaire, de grande taille il peut donc facilement servir à la réalisation de masques plats ou très légèrement bombés pouvant atteindre 40 cm de longueur. On peut rencontrer un peu partout des troupeaux d'éléphants, cependant l'utilisation de l'omoplate pour façonner et sculpter des masques, n'est pas courante et même assez rare ; chez les Wabembe, je n'en ai jamais vu. Chez les Warega de l'Est, ces pièces sont décorées seulement de plumes, et de plumes et de barbe chez les Warega de l'Ouest.

1



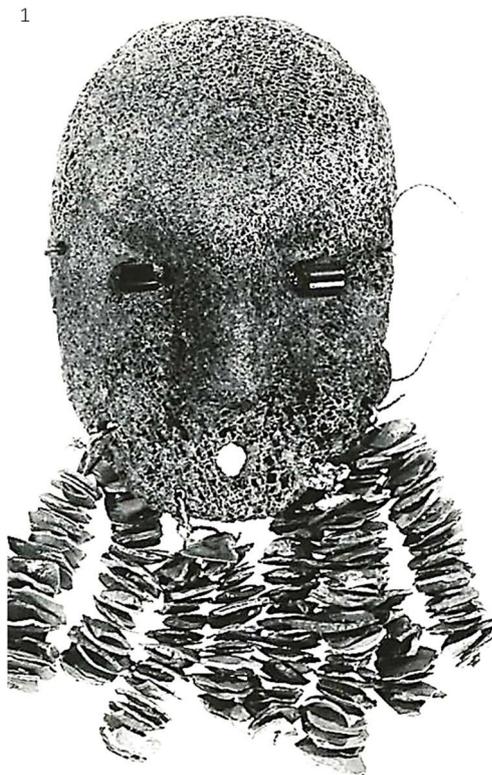
2



3



- 1 Masque wabembe en omoplate d'éléphant. H 23,4 cm l 20 cm.
 - 2 Masque warega de la Chefferie de Wamuzimu, en omoplate d'éléphant. H 19,2 cm largeur 14,3 cm.
 - 3 Masque warega en os poreux d'éléphant, de la Chefferie de Basile, H 11,2 cm largeur 9,7 cm.
- Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Ces pièces ne font pas partie des inventaires du MRAC.



136 MASQUES EN OS POREUX

Certaines parties du crâne de l'éléphant sont constituées d'un os spongieux qui se prête, tout comme du tuf volcanique ou de la pierre ponce, à la réalisation de figurines ou de petits masques dont les dimensions se situent généralement entre 10 - 15 cm. Ces objets ainsi réalisés sont assez rares. Je n'ai jamais vu d'objets en os poreux dont l'origine peut être déterminée avec certitude comme provenant des Warega de l'Ouest à proprement dit, sauf dans la région de Saramabila où les enclaves des Warega sont déjà sous l'influence des Wabembe. Pourtant, même chez les Wabembe d'Itombwe ainsi que chez les Warega de l'Est, ces objets ne sont pas très fréquents, car leur fabrication est très laborieuse ; la taille du matériau, qui tient compte de la forme originelle du bloc pour faire émerger une forme imaginée par le sculpteur, n'étant pas aisée, la sculpture des formes en volume ou en relief est habituellement réalisée de façon minimaliste, mais rehaussée généralement par des incrustations de cauris de perles ou même de graines ; le pourtour est souvent orné de plumes et les Wabembe y ajoutent des pendeloques de Musanga.

- 1 Masque wabembe de la Chefferie d'Itombwe, en os poreux d'éléphant et de pendants de rondelles découpées de Musanga. H.15,4 cm, largeur 10,4 cm.
- 2 Masque warega de la Chefferie de Basile, en os poreux d'éléphant. H 16,4 cm, largeur 10 cm.
- 3 Masque wabembe de la Chefferie d'Itombwe, en os poreux d'éléphant décoré de cauris, de graines et de pendants de demi-coquilles de noix H.11,2 cm, largeur.9,7 cm. Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren.

137 MASQUES EN ROTULE D'ÉLEPHANT

La rotule d'éléphant est un os qui possède deux faces, l'une poreuse, l'autre lisse et fortement bombée ; c'est un os circulaire attaché aux ligaments et aux tendons entourant le genou. On sculpte, dans cette matière, de petits masques tenus à la main par une cordelette en fibre végétale, qui serviront lors de danses traditionnelles. Occasionnellement, on observe ces masques chez les Wabembe ; ils existent aussi chez les Warega de l'Est et probablement en très petite quantité chez les Warega de l'Ouest. Le matériau n'étant pas facile à travailler la sculpture est minimaliste ; de forme arrondie le visage est fortement dépouillé, légèrement martelé de détails punctiformes ; les yeux sont simplement creusés, un nez en bas-relief long et droit descend jusqu'à la fente signifiant la bouche. Malgré sa simplicité, il se dégage de ce type de sculpture une grande intensité donnée par l'expression du visage. Ces masques en rotule d'éléphant, peuvent être décorés, comme d'autres objets en os poreux, de coquillages, de perles ou de graines, et entourés sur le pourtour de plumes.

Masque warega de l'Est, en rotule d'éléphant. H 12,5 cm largeur 12,9 cm.

Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren. Cette pièce ne fait pas partie des inventaires du MRAC.



138 MASQUES EN CRÂNE DE CHIMPANZÉ

Avec la calotte du crâne du chimpanzé, les Warega de l'Est réalisent de petits masques qui serviront pour les danses. La sculpture est minimaliste à cause de la dureté de l'os et ornée, comme c'est souvent le cas chez les Warega de l'Est, de plumes et plus rarement de vibre végétale en guise de barbe.

Kilume wabembe de la Chefferie d'Itombwe, en bois. H 35,8 cm, largeur 22,3 cm.
Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.



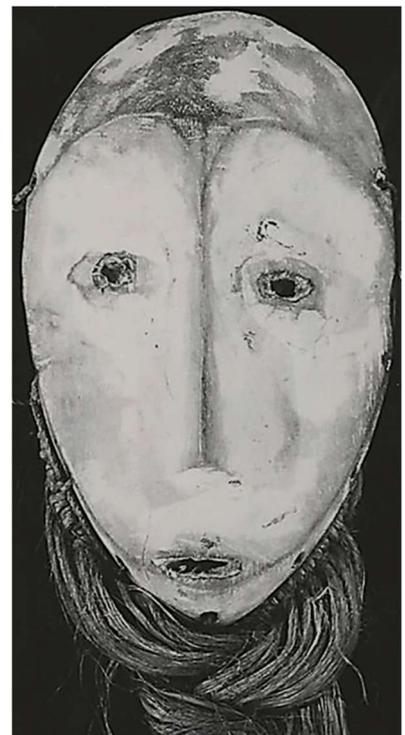
139 MASQUES PLATS EN BOIS

Ces objets sont en bois, élaborés à partir d'un arbre ou d'une branche, ébauchés à la machette puis sculptés et patinés. La caractéristique principale de ce genre de masques utilisés pour les danses, est qu'ils sont taillés en surface plate à l'intérieur, ou tout au plus très légèrement bombée ; le relief externe est également peu prononcé. Habituellement, la forme est ovale, mais elle peut être parfois arrondie uniquement chez les Wabembe ; cette forme circulaire n'existe pas chez les Warega, même chez ceux de l'Est. Le champ facial est cerné par un front bombé et des joues, le visage est stylisé, légèrement martelé de détails punctiformes ou de multiples motifs divers, les yeux sont ronds et exorbités, les arcs des sourcils amples prolongent l'arête nasale qui est ornée de perles, de duvet ou parfois d'autres éléments de décorations, elle s'étire du haut du front vers une bouche ronde. La coloration à l'argile blanche de kaolin est inexistante ou bien tout

à fait exceptionnelle. Ces masques de danses peuvent dépasser 25 cm et même atteindre 40 cm. Le grand nombre et la variété des masques en bois s'expliquent avant tout par la diversité de leur utilisation lors de danses rituelles, mais chaque modèle correspond à une circonstance particulière de la vie du groupe.

140 PETIT MASQUE EN BOIS AVEC POIGNEE

C'est un petit masque anthropomorphe, stylisé de forme longiligne et aux traits épurés, haut de 12 - 15 cm ; au dos se trouve une poignée permettant de le maintenir à la main. La plupart du temps il est enduit d'argile blanche de kaolin et agrémenté d'une barbe tressée en raphia. Ce petit masque n'existe ni chez les Wabembe, ni chez les Warega de l'Est ; en revanche, on le trouve, surtout quand il est façonné en bois, presque uniquement chez les Warega, dans les régions de Pangi et de Kalole. Il est réalisé habituellement en bois, mais il existe également en ivoire, os ou os poreux.



Lukwakongo warega de la Chefferie de Babene, en bois enduit d'argile blanche de kaolin. H 17,7 cm, largeur 10,3 cm. Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.
Ce masque ne fait pas partie des inventaires du MRAC.

- 1 Lukwakongo warega de la Chefferie de Babene, en bois enduit d'argile blanche de kaolin. H 18, 8 cm, largeur 10 cm.
- 2 Lukwakongo warega, en bois enduit d'argile blanche de kaolin.
- 3 Petit masque en ivoire. Les spécificités de ce masque n'ont pas été annotées.
- 4 Kikungukungu warega de la Chefferie de Bakisi - Région de Shabunda - En bois, enduit partiellement d'argile blanche de kaolin. H 23,8 cm, largeur 14,1 cm. Collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren.



141 MASQUES MONOCHROMES (BLANC OU ROUGE) ou BICOLORES (BLANC ET ROUGE)

Les grands masques monochromes enduits d'argile de kaolin de couleur blanche, ne se rencontrent que chez les Warega de l'Ouest où ils sont très répandus. Ils sont généralement de forme ovale mais parfois de forme circulaire ; la sculpture est stylisée et le menton porte généralement une très longue barbe ou même une auréole de raphia, fibre végétale provenant du palmier, Mabondo, qu'on surnomme ; « *palmier raphia* ». D'autres masques en bois, de dimensions moyennes, sont entièrement recouverts d'un enduit rouge ou rouge brun ; ce sont de très beaux masques qui existent, sans être fréquents, chez tous les Warega de l'Est et de l'Ouest. On rencontre uniquement, chez les Warega de l'Est et de l'Ouest, un remarquable masque en bois dont la surface faciale est divisée en quatre parties ; deux parties sont teintées en blanc, les deux autres en rouge.

Le visage de forme ovale, longiligne ou arrondie est stylisé avec des formes harmonieuses et le bas du menton de forme triangulaire est entouré d'une série de petites entailles. Ce travail semble avoir été influencé par les Wabembe où cette forme de représentation du visage est assez courante ; des perforations encadrant le menton servaient à la fixation d'une longue barbe de fibre végétale tressée

Lukwakongo en bois. Les spécificités de ce masque n'ont pas été annotées.
Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.



142 MASQUES UTILISES POUR LES DANSES

A part les masques à but didactique ou servant à diverses cérémonies rituelles, il existe également d'autres masques, très nombreux, sans signification particulière, utilisés uniquement pour les danses. Quel que soit le matériau, on peut les diviser, d'après leurs dimensions, en deux catégories. Les uns sont relativement petits et ne peuvent donc être portés sur le visage ; au Maniema, beaucoup de ces masques sont fabriqués en bois (141) et dénommés Lukwakongo. D'autres masques sont en ivoire ou en os. Lors des fêtes de Mpala, chaque Mwami danse en rond et maintient à la main, par une cordelette très-sée, un de ces petits masques en l'agitant au rythme des tambours. La seconde catégorie, comprend les grands masques qui recouvrent entièrement le visage ; ce sont des pièces généralement en bois bien plus spectaculaires ; parfois, d'autres matériaux sont utilisés surtout chez les Warega de l'Est et les Wabembe. Les masques réalisés dans la

région de Shabunda dans la Chefferie de Bakisi, ont une sculpture différente des autres contrées du Maniema. Le pourtour de plumes est très courant chez les Wabembe et dans les chefferies de Wamuzimu, de Basile et de Luindi chez les Warega. On trouve dans la Chefferie de Bakisi, mais en quantité moindre, ce genre d'embellissement. En revanche, dans les Chefferies de Wakabango I, Ikama, Beia, Babene et Wakabango II, les plumes sont inusitées et on trouve plus de barbes en fibre végétale de raphia. Ce type de barbe ne se rencontre qu'en faible quantité chez les Wabembe et qu'exceptionnellement dans la Chefferie de Wamuzimu où l'on observe, bien que rarement, une combinaison de plumes sur le contour et une barbe confectionnée en raphia sur un même masque.

143 MASQUE KIKUNGUKUNGU



Kikungukungu warega de la Chefferie de Bakisi – Territoire de Shabunda, province du Sud-Kivu – En bois enduit partiellement d'argile blanche de kaolin. H 27,3 cm. Collecté par A. Safiannikoff circa 1968 / Jean-Pierre Lepage, Bruxelles, circa 1970 / Walter Randell, New York / Jack Naiman, San Diego, CA, acquis auprès du précédent en 1977/ Pace Primitive, New York, inventaire # 54-0270 / collection privée, USA, acquis auprès du précédent en 1991 / collection privée, Detroit, Michigan – USA / Masque répertorié sur : « Van Rijn Archive, AHDR - African Héritage Documentation & Research Center - Photos noir et blanc : A. Safiannikoff. Photo couleur courtesy of Constantine Petridis et al. 2022. Publications : Constantine Petridis et al, « *The Language of Beauty in African Art* », The Art Institute of Chicago, 2022 :166, #105. Expositions : USA ; « *The Language of Beauty in African Art* » : - Fort Worth, Texas, Kimbell Art Museum, 3 avril - 31 Juillet 2022 - The Art Institute of Chicago, 20 novembre 2022-27 février 2023



Selon les informations fournies par Dunia Ngolombe Rogassie, fils et petit-fils de Bami : Kungu chez les Warega de Shabunda signifie "année", et Kikungukungu signifie "année par année". Ce masque était utilisé comme symbole pour la célébration des Bami décédés. Chaque année, on utilisait ce masque pour célébrer et se rappeler les Bami décédés. On sollicitait alors les esprits des Bami afin qu'ils nous protègent contre la maladie, les fortes pluies, le soleil... A la fin de la cérémonie, on demandait au Dieu de nos ancêtres appelé "Ombe" qu'il protège nos coutumes.

DENOMINATION DES MASQUES SELON LEUR REGION D'ORIGINE ET LES MATERIAUX UTILISES

Il ne faut pas s'étonner de rencontrer des dénominations différentes, cela provient des dialectes et idiomes d'usage courant selon la région. Ainsi, chez les Wabembe de la Chefferie d'Itombwe ainsi que chez les Warega de la Chefferie de Wamuzimu (Kitutu), tous les masques sans distinction sont dénommés « KILUME ». Chez les Warega de la Chefferie de Basile (Mwenga) les masques en bois et en peau d'éléphant sont dénommés « KIMANGUNGU », tandis que les autres masques, principalement en ivoire et en os portent le nom de « KILUME » comme

ceux des Wabembe et de la région de Kitutu. A Shabunda, les masques en bois et en cuir d'éléphant sont dénommés « KIKUNGUKUNGU », tandis que les masques en ivoire et en os sont désignés sous le nom de « LUKUNGU ». Dans le clan Banamwende se trouvant entre Mwenga et Kingulube, les masques en bois et en cuir d'éléphant sont dénommés « KIKUNGULU », tandis que ceux en ivoire et en os s'appellent « LUKUNGU ». Enfin, dans les autres chefferies du Maniema, les masques en bois sont dénommés « LUKWABONGO » et les masques en os et en ivoire, « LUKUNGU », sauf dans la zone de Saramabila, où ces derniers sont dénommés « KILUME ». Les grands masques qui se posent sur le visage et qui servent aux cérémonies de circoncision portent les noms de :

- KILUME YA MUSUMBI, (Wabembe)
- KIMANGUNGU YA MUSUMBI, (Chefferie de Basile)
- KILUME YA MUSUMBI ou KIMANGUNGU YA MUSUMBI, (Chefferie de Wamuzimu)



1 Masque wabembe en ivoire. H 23,3 cm largeur 17,9 cm.
Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.

Les masques Wabembe en ivoire servaient uniquement pour les Bami de haut niveau (premier grade).

Les Bami utilisaient ces masques comme protection. Ces masques étaient accrochés sur le mur de la maison, dans la chambre à coucher, à côté du lit. À côté du lit parce que cela aide à faire des rêves prémonitoires. Ces rêves montrent les dangers à venir tels que : - LA GUERRE - LA SORCELLERIE - L'ÉPIDÉMIE - LA SÉCHERESSE – mais aussi LE BONHEUR -Si le mwami rêve que l'un de ces événements va se produire, il doit prier ses ancêtres. Pour le sacrifice, les Bami doivent égorger un coq dont le sang sera versé sur la tombe d'un Mwami. Si le cas est grave, ils égorgent une chèvre. Tout ceci est fait pour écarter le danger à venir.



2 Masque MWONYA wabembe en os. H 22,8 cm largeur 17,9 cm.
Collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.

144 MASQUE MWONYA

Les masques Wabembe en os étaient utilisés par les guérisseurs. Ce masque s'appelle MWONYA, ce qui signifie guérisseur. Le guérisseur s'appelle MUKILA.

Quand une femme est sur le point de faire une fausse couche, le guérisseur masse le ventre de la femme enceinte avec MWONYA. Avec ce masque, le guérisseur soigne également l'épilepsie et la folie, et chasse les mauvais esprits et les malédictions.



145 MASQUE AVEC DES COQUILLAGES AUX YEUX

Le front et l'arête nasale de ce masque sont sculptés dans le nid de petites abeilles appelé BUSAMBO. Le sculpteur brise le nid et le fait fondre en utilisant un couteau dont la lame a été chauffée préalablement au feu. Ce masque est orné de plumes et de coquillages cauris.

Les grands masques, sont généralement les plus beaux et les plus jalousement gardés, passant parfois d'une génération à l'autre. Les petits masques avec une cordelette ou une poignée, servent lors des fêtes de Mpala et au cours des cérémonies de circoncision ; ils sont maintenus à la main au cours des danses. Il n'est pas improbable qu'il existe d'autres appellations dans l'une ou l'autre zone limitrophe, où l'on utilise encore d'autres dénominations, aussi bien pour les masques que les figurines, selon la chefferie et parfois même au sein même d'une chefferie. Ce qui est

essentiel, ce n'est pas l'appellation mais la signification de chaque objet qui reste partout la même. Les ethnies Warega et Wabembe ne possédaient pas d'écriture, mais avaient des règles de vie bien établies. Une croyance en un Dieu et même en un Dieu unique, une morale basée sur les rapports humains, sur certaines coutumes traditionnelles et une stricte discipline imposée à toute l'échelle sociale. Ce qui était défendu à un simple sujet, l'était aussi au Mwami ayant le grade le plus élevé. Or, ce sont les Bami qui représentaient et symbolisaient la tradition. Le moindre écart de conduite selon les principes de morale traditionnelle commis par un Mwami était puni sévèrement et il pouvait, parfois même, être expulsé de la communauté. Être Mwami, n'apportait pas nécessairement avantages et honneurs, il avait surtout de nombreuses obligations ; il devait préserver et transmettre les traditions et veiller à l'exécution des règles et devoirs régissant l'ensemble de la communauté. Comment enseigner et transmettre tous ces principes et traditions sans la moindre écriture ? Ces coutumes et traditions se transmettaient par la parole humaine et sans autre moyen de stockage que la mémoire individuelle, elles étaient véhiculées par des gardiens du savoir, de génération en génération, par toutes sortes d'objets rituels, une figurine, un masque ou tout autre objet, qui jouaient un rôle très important dans la transmission de l'histoire traditionnelle. Enfin, les contes, les proverbes, le chant et la danse entraient dans ces vecteurs de transmission de la culture orale, en participant à la mémoire du patrimoine des valeurs culturelles traditionnelles qui devait se transmettre intact aux générations futures. Une figurine pouvait ainsi remplacer l'écriture et exprimer par une métaphore aussi bien les règles de conduite individuelle que celles des relations sociales, et la plupart du temps une symbolique, un aphorisme, une invocation y était rattachée. La plupart des objets étaient utilisés au cours de danses traditionnelles ou au cours de cérémonies initiatiques, mais il se dégagait de chaque objet un sens moral, didactique ou instructif.

Au fil des générations ces tribus ont conservé, dans leurs structures familiales et claniques, à travers ces objets, les formes esthétiques et symboliques exprimant leur identité et leurs traditions. De multiples objets ne servaient qu'à l'enseignement ; on arborait alors un objet en donnant sa signification et en précisant son sens symbolique. Cet enseignement à l'aide de divers objets, se pratiquait habituellement lors des cérémonies de circoncision ou lors des danses rituelles

de Mpala, notamment lors de la nomination d'un nouveau Mwami ou au cours de sa nouvelle promotion. Au cours de ces cérémonies, chacun s'efforçait de présenter ses plus beaux et plus remarquables objets, qui étaient toujours façonnés selon certaines formes desquelles découlaient une symbolique spécifique et dont l'esthétique était intimement liée à la spiritualité. Le Mwami qui présentait le plus bel objet pouvait même recevoir un présent de la part de l'ensemble des Bami. Tout cela stimulait les Bami qui demandaient à leurs meilleurs sculpteurs de réaliser des pièces de plus en plus belles, selon des critères bien précis où toute motivation d'inspiration fantaisiste et individuelle était hautement improbable, dans la mesure où le résultat final d'une œuvre devait impérativement rentrer dans un système de sens compris de tous et de renforcement de la charge spirituelle des objets. Les plus belles pièces étaient cachées et jalousement conservées, elles n'étaient exhibées que pendant les fêtes ou au cours de cérémonies, et se transmettaient souvent, de génération en génération.

La notion de « l'art africain » est un phénomène associé aux collectionneurs européens ; cette notion était étrangère dans ces sociétés dites « primitives », pourtant le concept d'esthétique était bien ancré et influença, d'ailleurs, de nombreux artistes européens. J'ai voulu, dans cet exposé, à travers les objets présentés, non pas de décrire l'art warega ou wabembe ou l'idée que l'on s'en fait, mais davantage cette remarquable culture sans écriture axée sur la morale et le symbolisme. Mon but était de présenter, avec leur nom d'origine et leur signification, le plus grand nombre d'objets existants, sans tenir compte spécialement de leur ancienneté. Certes, il existe des objets que je n'ai pas eu l'occasion de voir sur le terrain et dont le symbolisme et leur signification ne sont pas parvenus jusqu'à moi.



Masque warega / wabembe MBONDO NGAMA YA BITA
collecté par A. Safiannikoff. Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.

146 MBONDO NGAMA YA BITA

Masque de guerrier utilisé chez les Wabembe et les Warega lors de cérémonies de chasse à l'éléphant ou de guerre. Avant d'aller au combat, les Wabembe et les Warega utilisaient ce masque au cours de danses rituelles lors d'une cérémonie de préparation des combattants, après les avoir lavés et « vaccinés » avec des remèdes traditionnels. Pour tester l'efficacité du remède, on utilisait une flèche. Si la flèche ne pénétrait pas le corps du combattant, cela signifiait que le remède était efficace.

147 LUKUNGU

Ces masques sont utilisés lors de toutes les cérémonies, cérémonies qui doivent être accompagnées de chants et de danses, lors de périodes difficiles telles que : • Un taux de mortalité élevé • La sécheresse, période où les récoltes ne produisent rien • La stérilité, lorsqu'une femme n'arrive pas à tomber enceinte après de nombreuses années de mariage • En cas de maladie ou de malédiction. En cas de deuil d'un mwami, les gens prient et exécutent la danse du deuil.

Pendant la cérémonie du deuil, il doit y avoir de la nourriture et des boissons en suffisance afin que chaque mwami présent puisse nourrir et donner à boire à tout le monde.

Pourquoi les yeux et la bouche du masque sont-ils ouverts ?

- Les Bami devaient nourrir les autres Bami à travers la bouche ouverte du masque (tous les Bami devaient être masqués).
- Les guérisseurs devaient faire tomber des gouttes de remède dans les yeux à travers le masque. C'est pourquoi les yeux et la bouche du masque sont ouverts. Pour les yeux, les Bami devaient être guérisseurs (MUKILA)

Pourquoi nourrit-on les Bami ?

- C'est pour consolider les relations entre les Bami et leur amour les uns envers les autres.

Les Bami priaient au nom de leur Dieu et de leurs ancêtres. Dieu s'appelle OMBE, MUINDJE, ALAGA. Le démon s'appelle AKINGA.

Prière : *Notre Dieu, Dieu de nos ancêtres, écoute nos prières. Nous accusons le diable AKINGA qui nous apporte des problèmes, aide-nous à le vaincre de toutes nos forces.*

1. Masque LUKUNGU warega de la Chefferie de Wakabango I, en ivoire patiné brun rouge. H 17,5 cm, largeur 9,2 cm.
2. Masque LULUNGU warega de la Chefferie de Beia, en os brun patiné. H 18,3 cm, largeur 12,9 cm.
collectés par A. Safiannikoff. Photos : Africa Museum (MRAC) Tervuren.

1



2



Masque Malebo des Warega de l'Est, en os, orné de plumettes et de vibre végétale. H. 26 cm. Collecté par A. Safiannikoff.
Photo : Africa Museum (MRAC) Tervuren.



148 MASQUE MALEBO

Autrefois, afin qu'une fille ou un garçon se sente belle ou beau, ils devaient être tatoués. Et lorsqu'une fille n'était pas tatouée, elle était considérée comme laide, même si elle était naturellement jolie, et il en allait de même pour les garçons. Donc, il fallait être tatoué pour être apprécié par toute la communauté. Le tatouage devait être réalisé lors de la pleine lune. Si la nuit précédente était une nuit de pleine lune, la cérémonie de tatouage avait lieu le jour suivant. Ceux qui voulaient être tatoués devaient se rendre chez le tatoueur, appelé SHEKEMBE. La rétribution pour le tatouage était une poule, des haricots et du riz. Le jour de la cérémonie, il y avait de belles femmes ainsi que des danseurs et des chanteurs masculins. En utilisant ce masque MALEBO, les gens chantaient, dansaient, jouaient et priaient. « *Que Dieu bénisse notre service, qu'Il nous bénisse nous et nos ancêtres, et que par ce tatouage, le cancer et l'épilepsie n'atteignent pas nos frères* ». À la fin de la cérémonie, on procédait à la remise de cadeaux de la

part des membres de la famille : une chèvre, des poules, de l'huile, du riz, etc.



Les précisions concernant les masques : 126 BIS. ISHINJI YA MUÛYI, 134 KISENGHE KYA NZOKU 143 KIKUNGUKUNGU, 144 MWONYA, 145 AVEC DES COQUILLAGES AUX YEUX, 146 MBONDO NGAMA YA BITA, 147 LUJUNGU, 148 MALEBO ont été apportées en 2023 et 2024 par DUNIA NGOLOMBE ROGASSIE, descendant d'une longue lignée de Bami, il est l'un des derniers détenteurs de l'ensemble des us et coutumes de la culture Lega et de l'usage traditionnel relatif à leurs objets. Par ses connaissances coutumières et ancestrales, il aida Alexandre Safiannikoff, dans les années 1970, dans la rédaction de cette étude.

DUNIA NGOLOMBE ROGASSIE vit à Nairobi au Kenya ; il est âgé aujourd'hui de plus de 83 ans.

Nairobi, 2022
Dunia Ngolombe Rogassie

NOMENCLATURE DES OBJETS DECRITS

- | | |
|---------------------------------|------------------------------------|
| 1 MUKUSU | 20 YANGO |
| 2 ISHIMU | 21 KAKUNI |
| 3 MBOSHO | 22 KIANGA |
| 4 NONDO ou NYONDO | 23 MUKOSA YA BUBAKE |
| 5 KALUKILI ou KANKILI YA NGANDU | 24 KITILI YA BUBAKE |
| 6 KANKILI ou KALUKILI YA BUBAKE | 25 PANDA |
| 7 KAKOSA | 26 WBWOBA |
| 8 KWAKWAKULA | 27 WANGALALA |
| 9 KITUNDA | 28 KASHILEMBO |
| 10 KIPUNGA | 29 SETI ou KUSETI |
| 11 SHUA ou SUKA | 30 CHUBO ou KYUBO |
| 12 ISAGA | 31 KENGELE |
| 13 MWINYI | 32 KISAMBA ou SHINGE |
| 14 KASEBO | 33 MUTONDO |
| 15 KYALO | 34 SANGWA |
| 16 KANSIBOLO | 35 LUKIMBI ou LOKOMBE |
| 17 MWELE YA NGANDU | 37 NSUKA, KASUKA, MULUGA ou MULULA |
| 18 MWELE YA BUBAKE | 38 KASONDO |
| 19 LWINDU | |

FIGURINES SYMBOLISANT LA SAGESSE DES ANCIENS

- 39 NUUNGU KYAKO – MUHONGO KYEKO
- 40 TCHIAKUMBA MUHONGO ou TABULEMA MUHONGO
- 41 GHA WITTAGHO WASSO

FIGURINES SYMBOLISANT LE SAVOIR ET L'INTELLIGENCE DES BAMI

- 42 GINGA ou MULINDI YA KILANDA
- 43 KISUMBI KYA KINDI ou KISUMBI YA ILANDA
- 44 KAKINGA YA KILANDA
- 45 MWAMI SONGWA
- 46 KAMULINDI
- 47 KAKINGA – Au pluriel : TUKINGA - KANKINGA, NYAZOPO ou MULINDI

PIECES MULTICEPHALES

- 48 KILOLA KUBILI / KUNGUBILI / SHAMASHWA MABILI
- 49 SABITWEBITWE / SHAKUNGUKUNGU / SAKIMATWEMATWE
- 50 KIMBAYU ou KEMBAYU
- 51- 52 SOCLE SURMONTE PAR PLUSIEURS TÊTES ANTHROPOMORPHES SUPERPOSEES
- 53 MUINDJE WISENGO

PIECES OCCULTES DE PROTECTION OU DE CLAIRVOYANCE

- | | |
|----------------------------------|--------------------------------|
| 54 MULI MWENGE ou TULAMA -TULAMA | 59 MULULE YA KILANDA |
| 55 MUKUNGUKILWA | 60 KASHUMBI |
| 56 MULALA WISENGO | 61 ISENGO YA MULULE |
| 57 MUGUGU YA YANO ou YANINIO | 62 MULULE ou MULULE YA ULA-ULA |
| 58 KISOKO | |

FIGURINES ZOOMORPHES

- | | |
|-------------------------------|--------------------------|
| 63. NZOKU | 71 MUGUGU |
| 64 NZOKO, SOOKO ou SOOKO-MUTU | 72 KEMERA ou KIMENYA |
| 65 KAKIMA | 73 IKAGA ou MUKONDEKONDE |
| 66 KIMANGIMBA ou NKULU | 74 MBULU |

67 KILIKUMBI ou KENGE
68 WAENGWE ou NGOZI
69 MUTU
70 KONDO

75 NGIMBI
76 NTUMBA
77 MUTENDE
77 bis KILINGA ou ILINGA

OBJETS DE JUGEMENTS ET DE PUNITIONS INFLIGES AUX BAMI

78 KITIMBITIMBI ou KINTIMBINTIMBI
79 KIKUMBU YA KILANDA
80 KILUME YA WAKUSOMBA ou LUKWAKONGO YA WAKUSOMBA
81 KILUME YA NYAZOMBA
82 KINAMBWA

STATUETTES ET MASQUES A SENS SOCIAL

83 KAKINGA YA KILEMA
84 KALIGIZI
85 WASEGA WASSO KUBOKO
86 KANGWANI
87 BAKWAPEGO
88 KAKULU KAPINDA ou KAKULU KABINDA
89 KABUSONDO
90 BAKENYAKA MINYO ou SABINYO
91 MULI MWENGE YA MUSHUBA
92 SHAMIBI
93 KAKOBANYA
94 AKWAKWA
95-96-97-98 MUEMI ou MUKEMI - YA KINDI ou YA GANDU ou YA KASISI /MWAMI WAENGWE
99 KATAMBA

RELATIONS SEXUELLES ET MARIAGE

100 KANTUNGU
101 MUNGULUSU
102 WABUTOMBA BUKAKUBANZA ou BAKUKUBANZA
103 KALIMBA BULUMBA
104 LUBUTA BATU
105 KABINDU-BINDU
106 NYAMASA
107 NYAZOMBA WIYINDA
108 KUMBUSI KWA MUELWO
109 WAKWA NA PINDI
110 MULUME YA NGANDU ou MULUME YA WITEMBO

111 MULIMA

PENDENTIFS ET PETITS MASQUES HONORIFIQUES

112 KAKINGA YA BUBAKE
113 KATOKE
114 TUNA BENGÉ – ISHUMBI – MUTIMA WA MWAMI ou KIKUU
115 KAZONGA /MUGANDA YA MWAMI
116 KALIMU

117 MUSUMBI
118 KAKINGA YA MUSUMBI ou KILUME YA MUSUMBI
119 MUSAGU MUBI
120 IKANGO
121 OBJET DE SORCELLERIE

FIGURINES ET PIÈCES SPÉCIFIQUES POUR LES DANSES

122 KAMIKANGOMA- KABUNGANGOMA – KALIMBANGOMA
123 KAMINA MINA ou KUMINA MINA
124 KALUNGA
125 KAMINA MPALA ou MPARA

126 KITALA

126 BIS: ISHINJI YA MUÛYI

MASQUES DIVERS

127 MASQUES EN COQUILLAGE OU PERLES

128 KILUME YA MBUSU / IMANGUNGU YA NDEKA

129 KILUME YA IBUMBA

130 KILUME YA YULA

131 KILUME YA IKOSI ou LUKUNGU YA IKOSI

132 MASQUES EN CARAPACE DE TORTUE

133 MASQUES EN CRÂNE DE BUFFLE

134 MASQUES EN CUIR DU PIED D'UN 'ELEPHANT / KISENGHE KYA NZOKU

135 MASQUES EN OMOPLATE D'ELEPHANT

136 MASQUES EN OS POREUX

137 MASQUES EN ROTULE D'ELEPHANT

138 MASQUES EN CRÂNE DE CHIMPANZE

139 MASQUES PLATS EN BOIS

140 PETIT MASQUE EN BOIS AVEC POIGNEE

141 MASQUES MONOCHROMES (BLANC OU ROUGE) ou BICOLORES (BLANC ET ROUGE)

142 MASQUES UTILISES POUR LES DANSES

143 MASQUE KIKUNGUKUNGU

144 MASQUE MWONYA

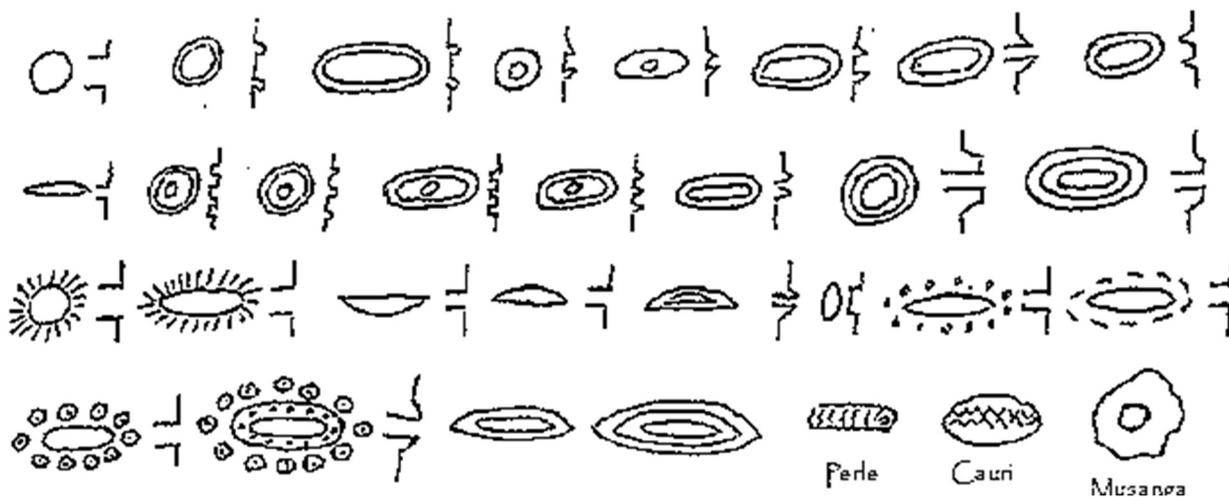
145 MASQUE AVEC COQUILLAGES AUX YEUX

146 MBONDO NGAMA YA BITA

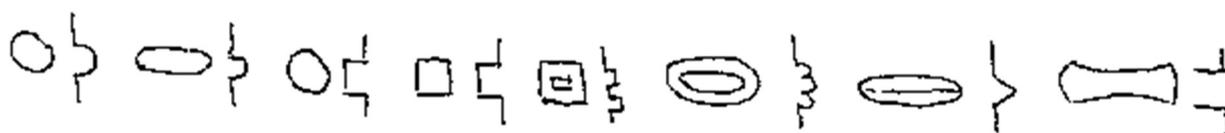
147 LUKUNGU

148 MASQUE MALEBO

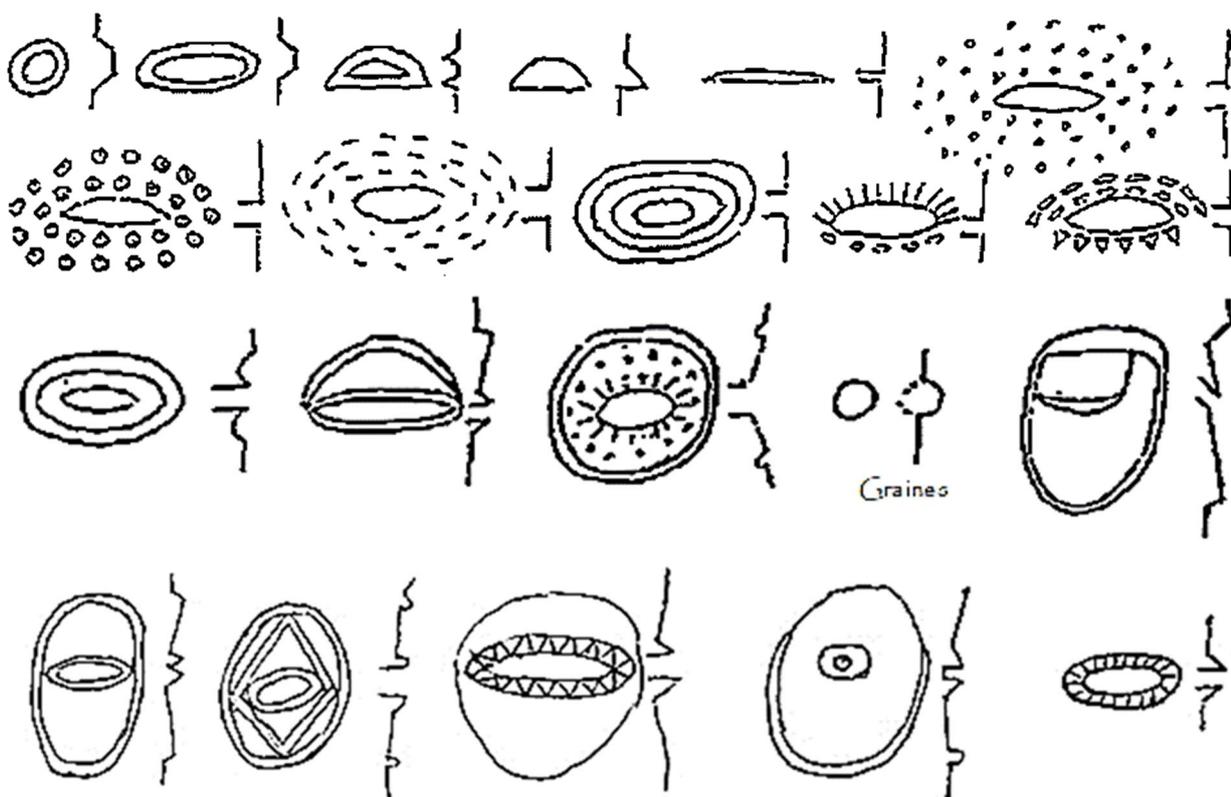
Les différentes formes d'yeux des masques et statuettes, communes aux Warega et Wabembe



Les différentes formes d'yeux des masques et statuettes, uniquement Warega



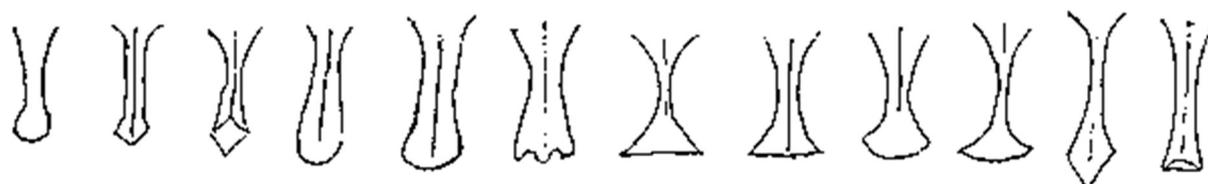
Les différentes formes d'yeux des masques et statuettes, uniquement Wabembe



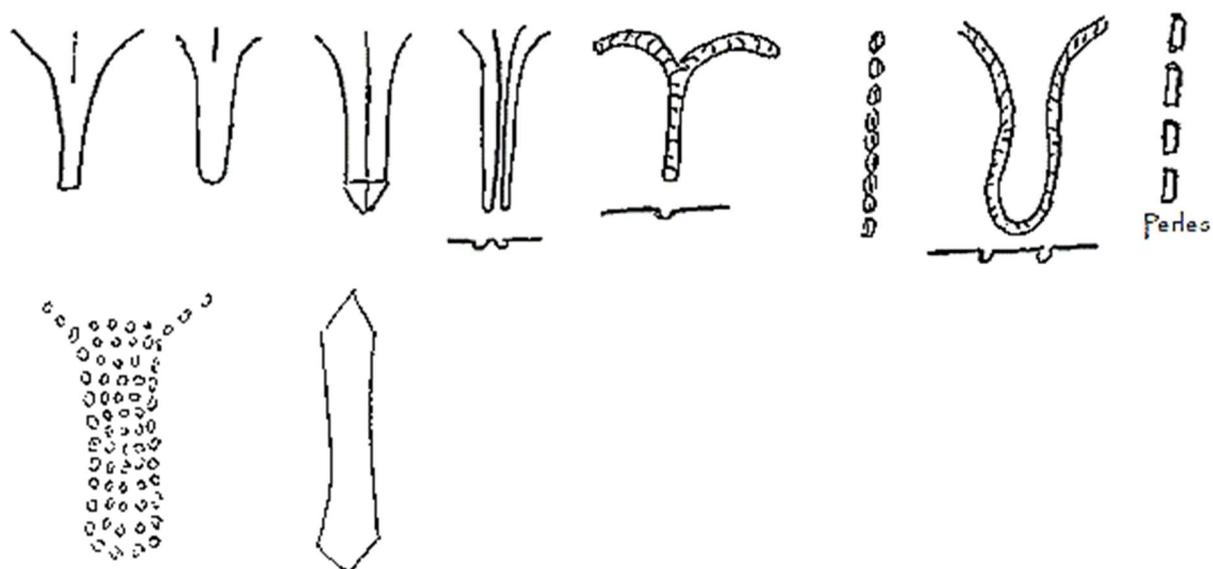
Les différentes formes de nez des masques et statuettes, communes aux Warega et Wabembe



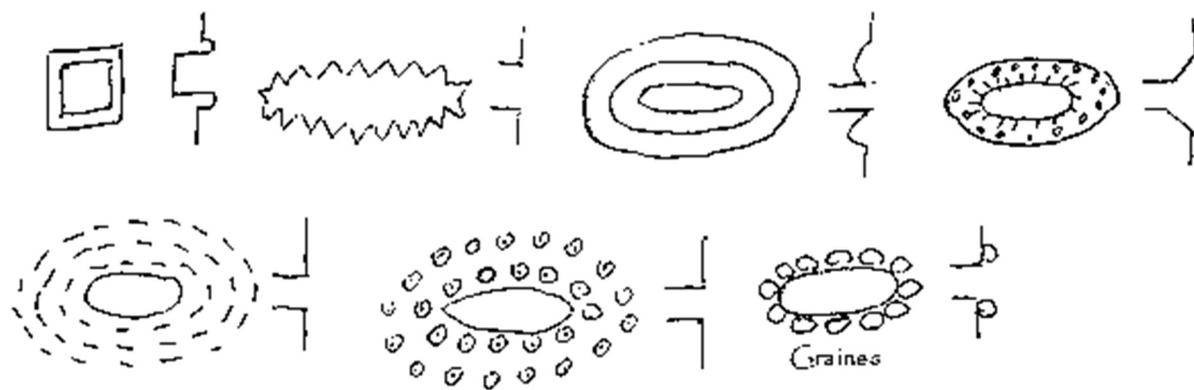
Les différentes formes de nez des masques et statuettes, uniquement Warega



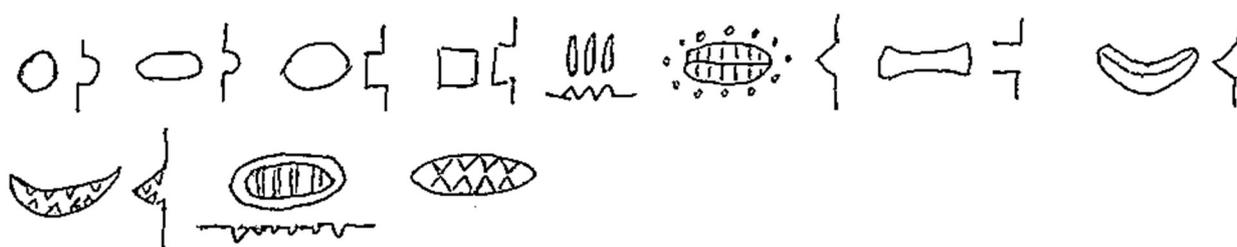
Les différentes formes de nez des masques et statuettes, uniquement Wabembe



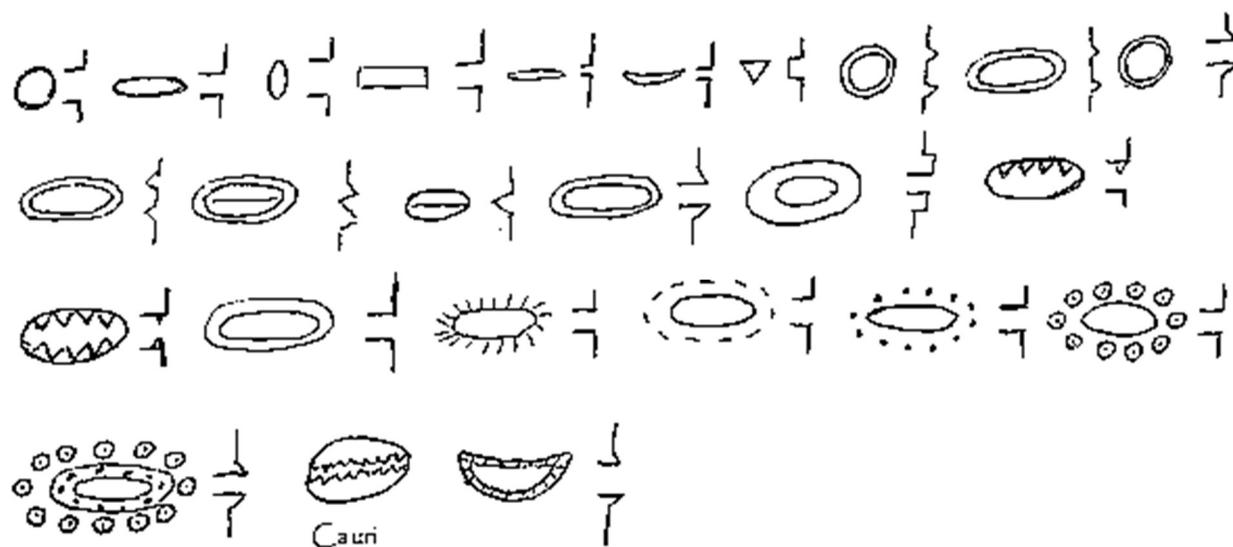
Les différentes formes de bouche des masques et statuettes, uniquement Wabembe



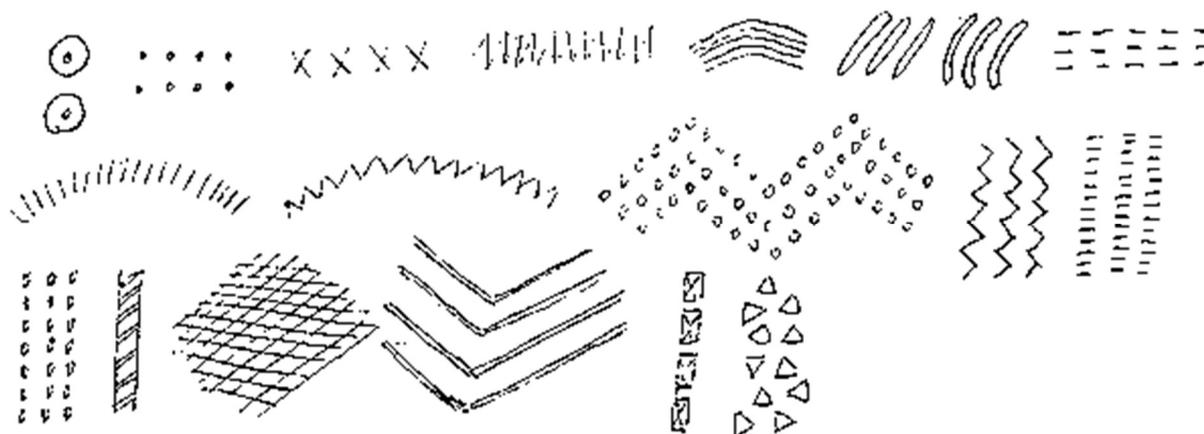
Les différentes formes de bouche des masques et statuettes, uniquement Warega



Les différentes formes de bouche des masques et statuettes, communes aux Warega et Wabembe



Les différents motifs communs rencontrés sur les masques et statuettes Warega et Wabembe



BIBLIOGRAPHIE

- 1 **Ahmuli Ahnamali** : « *Quelques aspects de la culture Lega tirée de l'épopée Wabungila* ». Mémoire de licence en anthropologie Kinshasa, Lovanium, 1971.
- 2 **Altman Ralph**: « *Balega and other tribal arts from the Congo* », University of California ,1963
- 3 **Biebuyck Daniel** : « *La monnaie Musanga des Balega* », 1953
- 4 **Biebuyck Daniel** : « *Répartition et droit du pangolin chez les Balega* » Zaire 7 : 899-934.1953
- 5 **Biebuyck Daniel** : « *Lega culture, art, initiation, and moral philosophy among a central African people* », University of California Press, 1973.
- 6 **Bukanga, V.M.M** : « *L'initiation Rega face à la morale chrétienne* ». Thèse de doctorat en théologie morale – Rome, 1973.
- 7 **Burk Ellen**: «*The Lega school of circoncision*». Zaire x 4, 1956
- 8 **Burk Ellen**: « *Proverbes Lega* », Zaire x 7 1956.
- 9 **CAFFE René** : « *La sculpture au Congo belge* » Editions du cercle d'art Bruxelles - Paris 1945
- 10 **Clarke. A. Stanley**; «*The Warega man*» XXIX, 1929
- 11 **Corbusier F** : « *La propriété foncière et le paysannat indigène chez les indigènes d'origine Balega. Problème d'Afrique centrale* ». 1953.
- 12 **Cornet René-Jules** : « *Maniema, le pays des mangeurs d'hommes* » Ed. L. Cuypers, Bruxelles, 1952
- 13 **de Kun Nicolas** : « *Art Lega* », - Tiré à part D'Africa - Tervuren XII 1966 (MRAC)
- 14 **Commandant Delhaise** : « *Les idées religieuses et philosophiques des Warega, Mouvement géographique. 1909.*
- 15 **Commandant Delhaise** : « *Les Warega (Congo belge)* » 1909. Éditeur, Albert de Wit, Bruxelles.
- 16 **Engels. J** : « *Enquête sur le droit coutumier des Benia-Beia, District du Maniema. Congo belge, Molamba 1939.*
- 17 **Kitoga S** : « *Le statut traditionnel de la femme chez les Balega* ». Mémoire – Bujumbura, 1970.
- 18 **Lenaers. C** : « *Chez les Warega. Grands lacs* », 1945
- 19 **Lietard. L** : « *Les Warega* » Bulletin - Société royale belge de géographie. 1934
- 20 **Maes. J** : « *La société des Mwami (Bami)* » Pro Medico, Lambiotte Frères, Paris 1933
- 21 **Maes. J et Boone.O** : « *Les peuplades du Congo belge* » Nom et situation géographique. Bruxelles. Musée du Congo Belge, Publications du Bureau de Documentation Ethnographique, Volume I. 1935.
- 22 **Maesen A** : « *Umbangu : Art du Congo au Musée Royal du Congo belge* » Editions Cultura, Bruxelles 1960.
- 23 **Mango Barnabé (Abbé)** : « *Coutumes et civilisations chez les Warega* ». Archives de la mission catholique de Mongombe, 1969.
- 24 **Mango Lutumbika** : « *Education et formation de la personnalité du garçon chez les Balega du Kivu au Zaïre* » Mémoire, Louvain 1974.
- 25 **Moeller. A** : « *Les grandes lignes des migrations des Bantous de la province Orientale du Congo Belge* », Bruxelles, Librairie Falk fils, 1936.
- 26 **Monhein Ch** : « *L'organisation sociale d'une tribu congolaise, les Warega* » Bulletin d'études et d'informations N5, 1931.
- 27 **Mulyumba Barnabé** : « *Quelques aspects de la religion Lega du type traditionnel* » Mémoire de Licencié en anthropologie. Lovanium, Kinshasa 1967
- 28 **Mulyumba Barnabé** : « *La croyance religieuse des Lega traditionnels* » Etudes congolaises, 1968.
- 29 **Mutuza Kabe Raymond** : « *Le Bwame, la superstructure de la société Lega, frein ou moteur du développement* » Paris, 1972.
- 30 **Ndakala C** : « *Essai de monographie d'une tribu congolaise, les Warega* » Mémoire, Ecole royale militaire. Bruxelles, 1971.
- 31 **Preaux G** : « *La parenté, race Murega* » Bulletin des juridictions indigènes et du droit coutumier congolais, 1953.
- 32 **Salmon J** : « *La polygamie en chefferie Wamuzimu* » Bulletin du centre d'études politiques et sociales indigènes, 1951.
- 33 **Segy Ladislas** : « *Warega ivories* », Zaire. Revue congolaise, Bruxelles V 10, 1041-1045.1951
- 34 **Sumaili D** : « *La fonction de la famille et de la parenté chez les Balega* » Mémoire, Kinshasa 1970.
- 35 **Shabani P** : « *La circoncision dans l'Est* » Voix du Congolais, 9^{ème} année, 86, 333-337. 1953
- 36 **Verhaegen Benoit** : « *Rebellions au Congo Maniema* » Les Editions du CRI, Bruxelles-Kinshasa, 1969.
- 37 **Wankenge P** : « *Du mariage chez les Warega* » - La voix du Congolais, IV, 29 332-333 – 1948.